

LETTRES ORIGINALES

DE

MIRABEAU.

In nos tota ruens Venus
Cyprum deseruit.



LETTRES ORIGINALES

DE

MIRABEAU,

ÉCRITES DU DONJON DE VINCENNES,
pendant les années 1777, 78, 79 et 80;

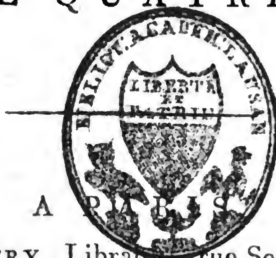
Contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs, et ses amours avec SOPHIE RUFFEI, marquise DE MONNIER.

RECUEILLIES

Par P. MANUEL, Citoyen français.

Quelque jour, je causerai avec vous sur l'histoire de ma vie entière. Vous ne comprendrez pas et ne pourrez croire ce dont vous serez pourtant convaincu. (*Lettre de MIRAB. à M. Béranger.*)

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

Chez GARNERY, Libraire, rue Serpente, n°. 17.

A STRASBOURG, chez TREUTTEL, Libraire.

A LONDRES, chez DE BOFFE, Gerard-Street, n°. 7 Soho.

1792, AN 4e. DE LA LIBERTÉ.

LETTRES ORIGINALES
DE
MIRABEAU.

A SOPHIE.

11 septembre 1779.

MON amie, je ne puis qu'être bien reconnaissant de tes intentions; mais je ne puis aussi que te gronder, et sérieusement, de l'étourderie majeure que tu as faite, et que j'apprends à l'instant. Voici ce que D. P. m'écrit sur ce sujet, après m'avoir donné des nouvelles assez bonnes, et qui m'ont attendri sur mon père, qui a parlé de moi avec sensibilité et dignité. « Il se croit d'autant plus obligé, dit D. P., « de demeurer neutre entre madame de Mi.... « et vous, qu'il est instruit par une incroyable « imprudence de Sophie, de toutes ses relations avec vous. Je ne la gronderai point, « mon ami; elle prend mal mes remontrances, « fruits de mon zèle et de mon attachement « pour elle et pour vous. Mais grondez-la « vous-même un peu sérieusement; c'est une « liberté qu'un grand attachement autorise, « et voilà pourquoi je ne m'en faisais pas faute

« avec vous. Imaginez-vous que cette pauvre « et charmante folle, active comme le feu, « mais imprudente comme la grêle, s'est avi- « sée d'écrire à votre frère, qui est à Montargis, « et de lui demander à le voir. Il a pris un cheval « de poste, s'est rendu à Gien, a vu un médecin « qu'elle lui indiquait, et qui l'a fait entrer « chez elle déguisé en laquais, autant que son « gros ventre comporte le déguisement. Là, « elle lui a parlé avec le plus grand pathétique, « et la plus profonde inutilité et le plus ef- « froyable danger des lettres que vous écri- » vez, de celles que vous avez reçues, de tous « les détails qui vous regardent, et dont il est « clair qu'elle n'a pu être instruite que par « vous. Je tremblais qu'elle n'eût parlé de « moi, et pendant le récit de cette équipée « j'étais sur le gril. Mais il paraît que j'ai eu « le bonheur d'être excepté de ses indiscré- » tions. Votre frère lui a dit qu'il ne pouvait » rien que vous plaindre. Ils se sont séparés, » et il est revenu riant aux éclats, et faisant de « grandes plaisanteries sur cette aventure de « roman. C'est un garçon qui ne manque point « d'esprit, mais chez qui le physique a détruit « le moral, et qui est l'être le moins romanes- « que qu'il y ait au monde. Il est d'ailleurs, « par sa position, l'homme qui a le plus grand « intérêt que vous restiez où vous êtes; mais « la prudence de l'aimable Sophie est toujours » de se jeter à la gueule du loup. M. votre père

« avait envie d'en écrire à M. de Nivernois et « à M. de Maurepas, pour demander qu'on « mît fin à des communications qui étaient « contre la règle, et qui pouvaient vous « écarter d'un retour sincère à vos devoirs, et « vous mettre par conséquent dans le cas de « prolonger votre détention. Je lui ai repré- « senté que cela ne menerait à rien ; que si « vous aviez été favorisé par quelque intrigue « subalterne, des ordres supérieurs n'empê- « cheraient pas que la chose ne continuât, et « ne feraient qu'ajouter aux animosités, de « sorte que dans cette singulière position, la « seule chose à faire pour un homme aussi « sage que lui, était de feindre d'ignorer entiè- « rement, et ce qui était arrivé à son fils cadet, « et les correspondances qu'il paraissait qu'on « avait permises à son aîné. Je l'ai ramené à « cette opinion, et ce n'est pas un point de « peu d'importance pour Sophie, pour vous, « et même pour les petits désagrémens qui « eussent pu en résulter pour M. Lenoir et « M. B.... »

A ce dernier égard, je suis tranquille, parce que je sais M. Lenoir aussi complétement autorisé qu'il puisse l'être. Mais tu as joué à pair ou non notre correspondance, parce que certainement M. de Maur...., sur la plainte de mon père, eût pris de l'humeur, et l'eût défendue.

Ce n'est pas tout. Comment as-tu pu voir le

chevalier sans mon aveu ? De deux choses l'une : il pouvait me servir, ou il ne le pouvait pas. S'il le pouvait, c'était bien le moins de savoir si je voulais lui avoir cette obligation, comment je voulais la lui avoir, si je ne craindrais pas qu'elle le brouillât avec mon père, et que je ne me visse la cause d'un nouveau trouble dans ma famille. S'il ne pouvait pas me servir, et que tu l'aies cru, ton étourderie n'a pas de nom. C'est au point que je ne puis me persuader la vérité de la relation du chevalier, qui est fausse en un point, puisque c'est lui qui te fait solliciter de lui donner un moyen de t'écrire. Mais comment l'as-tu vu ? dans quelle circonstance ? Pour irriter ta mère, embarrasser le ministre, et nous reculer tous deux ? Cela est inconcevable ; et le bon ange, qui avec raison est mécontent, ne l'est pas autant que moi. Je te prie de songer que ce doit être un inviolable secret que celui de notre correspondance, autant par reconnaissance et respect pour l'administration, que pour notre intérêt. M. B... se repent presque de m'avoir permis d'entrer en matière avec toi sur mes affaires personnelles. Il est dur de faire repentir un ami de s'être laissé vaincre par l'amitié.

D. P. m'ajoute en *P. S.* qu'il ne t'écrira point encore, parce qu'il a trouvé dans ta dernière des tournures désobligeantes et des imprudences, qu'il n'a méritées sous aucun aspect,

dit-il. Il est dans nos mœurs, ajoute-t-il, et dans mes principes, d'être toujours de la plus grande honnêteté et d'une galanterie respectueuse avec les dames. Il ne faut leur écrire que lorsque l'on est content ou calmé. Au reste, dit-il encore, ces petites et légitimes humeurs ne changent rien ni à son zèle ni à son estime.

Ceci n'est rien, mais le reste est beaucoup : explique-le moi sur-le-champ, et nettement, je t'en prie. Je te supplie encore de ne plus rien écrire ni faire sans nous consulter. Adieu, ma tendre amie. Ton activité me touche ; j'idolâtre ta tendresse ; mais ta tête est plus folle encore que la mienne. Voici un supplément bien grave à ma lettre d'avant-hier ; mais sache en revanche que nos affaires vont bien. Je te dirais bien encore que ton Gabriel t'adore ; mais ce n'est pas une nouvelle.

GABRIEL.

A SOPHIE.

20 septembre 1779.

TA lettre du 12, qui ne m'est parvenue qu'aujourd'hui fort tard, devait, ma tendre amie, m'être remise le 17. C'était l'intention de M. Boucher, de la part de qui la diligence est une faveur. Ceux dont elle est le devoir

ne sont pas aussi exacts ; et il a plu à M. de R... de ne me l'envoyer qu'aujourd'hui, à midi. Je l'avertis que si cela arrive encore une fois, j'en porterai les plaintes les plus sérieuses à qui de droit. Il est bizarre qu'un préposé subalterne, qui ne sait pas ce qu'il me passe, puisqu'il me passe tout cacheté, et qui de plus sait mes affaires dans la crise, ait l'impudence de retenir trois jours mes paquets. Enfin je l'ai, ta charmante lettre, et j'en avais grand besoin ; car, quoique tu eusses répondu à la question de la Voit... (qui ne la faisait qu'à ma prière) purement et simplement, que le chevalier n'avait pas plus paru à G... qu'il n'y avait été appelé ; quoique j'en eusse fait aussitôt part à M. Boucher ; quoiqu'il puisse m'être témoin que je n'ai jamais cru à cette prétendue visite, toute circonstanciée qu'elle était, je bouillais d'impatience de n'avoir à lui offrir sur cela que des conjectures ; et la lettre qu'il m'adresse enfin, et qui n'est pas même une réponse à ma dernière, est la première assurance indirecte que j'en aie. Il m'est bien clair maintenant que M. le chevalier de Mi... voyant dans le cœur de son père des dispositions pour moi, trop favorables à son gré, a voulu les étouffer par un des plus vifs mécontentemens que ce père austère pût recevoir de son fils aîné ; je veux dire la certitude que celui-ci s'efforçait, cabalait pour armer une partie de sa famille en sa faveur.

Je savais depuis long-tems que la crapule avait étouffé dans l'ame du chevalier tout sentiment de délicatesse et de bienséance; mais je ne le croyais pas pervers et sans honneur. Je n'aurais sur-tout jamais imaginé qu'à 25 ans, n'ayant jamais reçu que des services d'un frère infortuné, souffrant, captif, on pût machiner contre lui une trame aussi noire, dans la seule vue d'aggraver ses fers. Que l'on soit neutre; que l'intérêt sordide d'une cupidité aussi vile que folle fasse sacrifier les plus douces affections du cœur humain, la concorde et l'amour fraternel, il n'y a rien là de fort étranger à l'homme; mais qu'en s'abstenant de servir, on ne s'abstienne pas de faire du mal, voilà, je l'avoue, un période de scélératesse qui étonne mon esprit, et navre mon cœur. Heureux encore que dans cette occasion comme dans tant d'autres, la perversité d'autrui n'ait pas fait notre crime, et que la folie Ruff... et la fougue Mir... ne se soient pas réunies pour nous opprimer!

Je crois, mon amie, que tu t'es mal entendue avec le bon-ange. Qu'on ne te donne point ta fille; cela me paraît tout simple, quoique fort dur, et je m'y attendais. C'est tout ce que tu pourrais espérer d'une mère aussi raisonnable que tendre; et ce n'est pas là ta destinée. Mais qu'on laisse malgré toi, malgré moi, malgré les convenances, malgré la raison, malgré l'humanité, ta fille à la

merci de la négligence d'une paysanne dans un village, c'est ce que je ne puis croire, et je m'en expliquerai aujourd'hui très-sérieusement avec M. B...., qui fera sûrement par instinct, amitié et devoir, tout ce qui sera juste pour ma fille. Bellard l'a touchée ; F... l'a touchée ; mademoiselle Diot l'a probablement touchée aussi : tout le monde peut donc la toucher. J'en demande pardon à M. B... Mais les personnes qui ont déjà une fois au moins gagé des assassins contre moi, qui t'ont écrit à toi que je ne devais attendre d'eux qu'une balle dans la cervelle, n'ont pas de grands droits à mon estime ; et je dis nettement que je les crois fort capables d'empoisonner un enfant qui leur est importun, à charge, et qu'ils haïssent comme mon sang. Quant à la crainte que l'on ne les forçât par-là à dépayser ta fille, M. B... n'y a pas bien réfléchi : on a voulu te retenir par une peur de femme. Si ma fille disparaissait demain, après demain tu attaquerais en justice pere, mère, Mon...., Valdh...., ou tu serais un monstre. Tu réclamerais à l'instant ses droits et les tiens ; et je déclare hautement que moi, qui suis lié ici bien plus par la reconnaissance et la raison que par mes chaînes, au risque de me tuer et de me perdre mille fois, je tenterais une évasion plutôt que de laisser un tél forfait impuni. Quand M. B... dit que Saint-Mandé a des difficultés (elles

(elles peuvent sans doute exister en effet pendant ma détention, à raison du voisinage), il ne dit pas que tout couvent soit interdit à ta fille, qu'il la faille paysanne, et exclusivement paysanne. Ta fille est aux yeux des magistrats et des lois Mademoiselle de Mon... Elle a les droits de citoyenne : nous les réclamerons pour elle le jour où on voudra l'en priver; et ce devoir est le premier et le plus sacré des nôtres, quelques pantalonnades que des dévotes, qui n'ont peut-être pas donné à leur mari un seul enfant de lui, veuillent accumuler. En voilà assez sur ce sujet. Je le traiterai avec M. B.... Calme ta tête et ton cœur. Ce bon et digne ami est actif, sage et sensible : il fera pour le mieux. Je t'ai donné dans ma dernière lettre réponse à ton billet aux cadres de D. P., beaucoup de détails sur cette chère petite. Elle sera inoculée aussitôt qu'elle pourra l'être. F... y retournera, si le bon ange le veut bien, en octobre.

L'histoire de l'homme et de la caisse est évidemment la seconde édition du roman de M. le chevalier. Je ne suis point étonné que cela soit parvenu à ta mère. Il l'a contée en riant aux éclats dans tout Montier. Je l'ai su par D. P. Vil personnage qui ne voyait pas qu'à supposer qu'il dit la vérité, il ne te chargeait que d'une imprudence, tandis qu'il développait toute l'aridité de son cœur et l'in-

conséquence de son esprit ! Si le père s'est mêlé là dedans, comme cela est, du moins pour la publication de cette nouvelle, tu aurais dû le traiter devant M. de Mar... comme le méritait un moine insolent et calomniateur, qui répète en pleine communauté des bruits scandaleux (sans doute parce qu'il n'a pas trouvé sur son chemin les trompettes de la ville pour l'ébruiter), et donne des instructions sans vérifier le fait, comme s'il était ton mentor. Il n'a que voulu ameuter contre toi toutes ces dames, et cela pour te punir de n'être pas amoureuse de ses appas doguins. Apparemment qu'il te trouve plus jolie que ses sultanes, et qu'il compte au nombre des droits de sa place, les bonnes grâces des pensionnaires. Mais ce hideux et odieux monsieur, qui a déja osé s'élever avec tant d'impudence contre un ordre de M. Lenoir, qui le ferait assez aisément et peut-être assez équitablement mettre à Bicêtre, s'il le voulait, mérite que tu le ravales et tiennes à sa place. Pour ta mère, c'est autre chose. Je ne m'attendais pas à la voir si modérée qu'elle l'a été sur un bruit de cette espèce, et tu lui dois déférence et douceur autant par raison que par convenance; et l'on peut répondre avec force, sur-tout quand on a l'évidence pour soi, sans y mettre d'aigreur. Elle ne va jamais bien à qui a droit. Laisse-la pour ressource aux déraisonneurs de mauvaise foi.

Tu ne peux pas empêcher le monde de penser ce qu'il lui plaît ; et cela est assez égal, pourvu qu'il n'y ait point de ta faute, et que tu ne commettes aucune indiscrétion. Il n'est pas fort singulier que M. de Mar... se soit douté que ton grand empressement d'écrire à M. Lenoir avait quelque motif. Tout ton tort en cela est d'avoir tant insisté pour obtenir une permission dont tu n'avais pas besoin, dès que M. Lenoir daignait te faire des envois. Mais après tout, il n'est pas mauvais que cette discussion de conflit de juridiction (qui cependant n'en pouvait pas être une) n'ait pas eu lieu ; et que tout se soit arrangé à l'amiable, parce qu'encore faut-il ménager M. de Marv..., ne fût-ce que comme correspondant de ta mère. J'entends bien qu'un de tes plus grands torts avec celle-ci est de la deviner. Mais au fond, ses procédés de détail sont bons ; les masses s'arrangeront malgré elle. Il faut donc patienter, et mettre la raison de son côté, en allant doucement et modérément.

Si jamais on avait l'insolence et la cruauté de t'interdire le jardin, informes-en les supérieurs. Mais je ne puis croire, ni que ta mère l'exigeât, ni que l'abbesse, qui me paraît t'aimer, s'y prêtât. Quant à tous les autres, ils n'ont aucuns droits sur toi, et tu ne dois pas leur souffrir une juridiction quelconque, qui ne les rendrait que plus insolens.

Quand on a le front de vanter l'efficacité de négociations, qui depuis deux ans et demi ne sont pas entamées, il faut que l'on n'en ait pas beaucoup. D. P. ferait quelquefois fort bien pendant avec les faiseurs de phrases de tout sens. Il m'écrivit hier une lettre, qui, selon l'expression plaisante du bon ange, est fort *ministériellement amicale*. Mais, avant que de te parler de celle-ci, à laquelle est jointe une fort grave pour toi, il faut te donner l'autre partie de celle dont tu n'as eu qu'un fragment dans mon supplément à la réponse des cadres, où je te conte, d'après D. P., toute l'histoire du chevalier. Voici le reste de cette lettre, ou plutôt le commencement. Elle est du 6 septembre. « Je ne vous ai pas tenu parole, « mon cher comte ; c'est-à-dire, que j'ai fait « à ma manière, mieux que je n'ai promis et « qu'au fond je ne crois devoir, du moins « avant votre réponse à ma précédente du 3 « de ce mois.

« Mais je n'ai osé douter de cette réponse « que j'espère; et si, contre mon attente, elle « se trouvait indigne de vous ou de moi, il « serait tems alors de me retirer et de vous « laisser à vos beaux projets de guerre. J'espè- « re pourtant qu'ils ne sont pas dans votre « cœur, et que j'aurai votre parole de ne les « y voir jamais rentrer.

« J'ai donc passé hier la journée au Bignon, « et j'y ai beaucoup parlé de vous. On m'a

« montré vos lettres, que j'ai commentées le « plus favorablement. Votre père trouve que « celle à M. de Mar... n'est qu'adroite; mais « qu'elle l'est beaucoup; il n'est vraiment con- « tent que de la seconde à votre oncle. Enfin « lisez et pleurez! Il m'a dit ces paroles : Pour « moi, mon ami, je lui ai pardonné le délit « qui m'est personnel, aussi complettement « que je pourrais le faire à l'heure de la mort, « et je demande à Dieu de le lui pardonner de « même. Si cela peut servir à sa consolation, « je ne suis pas fâché qu'il en soit instruit. Je « ne lui écrirai point : je ne crois pas le devoir; « mais j'ai mandé à son oncle ce que je vous « dis, et je crois qu'il lui écrira.

« J'ai profité de l'émotion pour lui deman- « der à quoi pouvait tenir votre détention, « tandis qu'il était dans cette disposition pa- « ternelle, qui m'a fait lui baiser les mains. « Elle tient uniquement, m'a-t-il dit, à « l'espèce de sauve-garde que je dois à sa « femme; à ce que je n'ai pas le droit de ren- « dre à la société un homme qui n'y rentre- « rait que pour tourmenter les autres; à ce « qu'après tout ce qu'il a fait, je n'ose prendre « sur moi de répondre de ce qu'il ferait en- « core.

« Il reste donc dans son plan, qui est sensé, « et qui nous remet à la merci de Madame de « Mi..., en souhaitant que nous réussissions « auprès d'elle, mais demeurant neutre en-

« tr'elle et nous. Il se croit d'autant plus obli-
« gé d'y demeurer neutre, qu'il est instruit
« par une incroyable imprudence de Sophie,
« de toutes ses relations avec vous. Je ne la
« gronderai point, mon ami; elle prend mal
« mes remontrances, fruits de mon zèle et
« de mon attachement pour elle et pour vous.
« Mais grondez-la vous-même un peu sérieu-
« sement. C'est une liberté qu'un grand at-
« tachement autorise; et voilà pourquoi je
« ne m'en fais pas faute avec vous.... » (Suit
ce que tu as déja.) « Voilà où nous en sommes.
« Il faut donc prendre patience, gronder un
« peu la belle Sophie, la prier au nom de Dieu
« de n'agir en rien du tout, et de nous lais-
« ser, sur-tout à moi, le soin de ses affaires.
« Il faut attendre la lettre que vous devez re-
« cevoir de votre oncle; si elle traînait, lui
« récrire, en lui envoyant copie de celle à M.
« de Mar...; attendre aussi de celui-ci, et
« nous résoudre selon les tems. Moi, qui suis
« grave, je trouve que nous avons fait bien
« du chemin, quoique nous paraissions encore
« à la même place; et en tout j'espère bien
« plus qu'en commençant. Mais si mes pre-
« miers progrès n'étaient pas dans votre cœur,
« je n'espérerais plus rien, et craindrais d'es-
« pérer. Adieu, mon cher comte. »

Un fils froid et ulcéré aurait repris pied à pied cette lettre, et trouvé que la montagne était accouchée d'une souris. Mais j'y ai ré-

pondu de premier mouvement ; et ce premier mouvement a été un attendrissement profond sur le sort d'un infortuné vieillard dont le cœur veut se r'ouvrir à l'amour paternel, que barrent et offusquent encore mille et mille préjugés enracinés. J'ai pleuré, et je n'ai pas regretté mes larmes. Il ne me convient pas, il ne convient à personne de discuter avec son père, quand il dit : *Je vous pardonne ;* et je n'aurais point de torts (ce que je suis loin de croire), que je serais également attendri et docile. Ce n'est pas que je ne voie fort bien qu'avec ce sentiment noble et tendre, qui s'est élevé dans le cœur de mon pauvre père, il ne fera peut-être rien pour moi, parce que son esprit est trop encroûté d'idées fausses sur le despotisme paternel et les dangers de mon caractère. Mais enfin son cœur est attendri ; me convenait-il de lui fermer le mien ? Non, et quand je l'aurais voulu, je ne l'aurais pas pu. J'ai donc écrit une lettre tendre et soumise, où j'évitais toute discussion, et ne me vouais qu'à des remercîmens. Je n'ai pu garder copie de cette lettre, parce que j'étais très-pressé par l'heure et le courrier. Ce n'est point celle à laquelle D. P. a répondu dans celle de lui que j'ai reçue hier ; c'est à la longue lettre de moi, dont je t'ai envoyé copie dans ma dernière, et voici sa réponse, *ministériellement amicale.* Elle est du 13. « Je « reçois votre lettre du 8 de ce mois, datée

« par erreur du mois passé. Ce n'est pas celle « que j'attendais, et que j'attends, mon cher « comte. (Il ne fallait donc pas répondre.) « Relisez la mienne du 3. J'y ai pensé en l'é- « crivant. Elle répond à tout ce que vous di- « tes. (As-tu trouvé cela ? Répond-elle à la « terrible énonciation de la cause qui me fait « prendre la plume contre mon père ? Il n'a « eu garde de toucher cette corde. Répond- « elle au raisonnement si serré sur l'atrocité « de l'invocation des lettres-de-cachet? Ré- « pond-elle à la distinction de l'aggresseur? « etc. etc.) Nous la relirons ensemble, et je « vous expliquerai ce qu'elle peut avoir d'obs- « cur. Il me semble que j'y avais tout prévu. « (Pour un homme à vue basse, il a de bons « yeux.) Je ne vous ai point dit que le style « de votre amie m'ennuyât (il est bien bon), « mais qu'elle m'a dit des choses qui ne m'ont « point fait plaisir ; (mais que lui as-tu donc « écrit de si terrible ? car il semble que celle « à toi soit la réponse à un cartel ;) que je « n'avais pas le tems d'écouter et moins en- « core celui de faire des manifestes. (Que le « bon Dieu bénisse le mot *manifeste !* Je ne « rêve plus que *manifestes.* Mais que diable « veut-il donc qu'on lui écrive autre chose « que ses raisons ?) Je dois juger par les mas- « ses (très-mauvaise manière de juger ; car les « détails seuls constituent la vérité) et m'ex- « primer par des traits qui parlent plus à

« l'ame qu'à l'esprit de mes lecteurs. (Comme « c'est mon esprit qui lit, il est assez *opportun* « qu'il soit satisfait pour que mon ame le « soit.)

« Il est de fait que j'ai des devoirs si mul- « tipliés vis-à-vis de tant de gens respecta- « bles, à qui j'ai obligation du peu que j'ai « de réputation et de fortune, faites l'une et « l'autre de marquetterie, que dans le des- « sein de m'acquitter, ne manquant point « d'honneur ni de reconnaissance, ne refusant « aucun travail, ne pouvant suffire à tout, je « plie sous le faix, et suis voué à mourir de « regret ou de fatigue. (Voilà un fichu sort! « Mais le tems qu'il met à parler complai- « samment de la multiplicité de ses devoirs, « n'est-il pas perdu ?) Dans cette position, je « voudrais au moins que mes amis particuliers « m'entendissent à demi-mot, et ne me for- « çassent pas à me répéter, et à me commen- « ter sans cesse. Ma raison est dans mon « cœur, dont j'ai toujours fait plus de cas « que de ma tête, (je crois qu'il a raison) et « qui seul a formé celle-ci. Je ne disserte « pas, je sens. (Tu verras que je ne sens « pas, moi.)

« Or je sens sur le point contesté entre nous, « (tu remarqueras que je n'ai pas daigné le « contester) que je pardonnerai toujours ai- « sément à qui m'attaquera l'épée à la main « (même à son fils apparemment; car il est

« question d'un père et d'un fils) ; car je me « tiens très-bon pour me défendre, et son « risque sera égal au mien. Mais je ne par- « donnerai pas à qui m'attaquera par un li- « belle (je n'ai point fait de libelle) ; car, « quoique je puisse me défendre de plume « aussi, je ne parerais les coups qu'après qu'ils « sont portés (tu verras que, l'épée à la main, « on les pare avant.) Je ne serai point auprès « de tous les lecteurs. Il y en aura vis-à-vis « desquels je demeurerai sans défense, et c'est « sans phrase et très-littéralement que j'aime « mieux mon honneur et même ma réputation « que ma vie. (J'avoue que ce dernier point, « *réputation*, me paraît un peu fort ; mais mon « père a beaucoup plus attaqué la mienne « que je n'ai attaqué la sienne. Il est donc « l'aggresseur, et je n'ai voulu que l'empê- « cher de diriger l'opinion publique contre ma « liberté. Je demanderais aussi volontiers à « D. P. s'il aime mieux sa réputation que sa « liberté.)

« Je mets donc le libelliste presque au ni- « veau de l'empoisonneur pour la lâcheté. « (Voilà de *bizarres* exécrations.) Je le trouve « plus odieux (appuyez ; il ne faut pas s'ar- « rêter en si beau chemin) par la nature du « mal qu'il veut me faire. Il est clair que « l'un et l'autre sont au-dessous du simple as- « sassin (cela est clair....), à plus forte « raison du duelliste, que pourtant je mé-

« prise fort (autre assertion très-tranchante
« et très-folle, grâces à un mot impropre.)
« Voilà l'échelle de mon cœur pour juger ces
« maudites guerres (l'échelle du cœur est
« cependant une expression fort plaisante)
« que les liaisons plus intimes rendent plus
« abominables. Je les suppose faites à moi,
« et je mesure l'impression que j'en reçois. Je
« n'oblige personne de penser ou de sentir
« comme moi. Mais personne ne me fera chan-
« ger ma façon de penser. (Tant pis en véri-
« té! tant pis! car celle-là est folle, et il
« y a de l'opiniâtreté sotte à s'acharner à une
« folie, parce qu'on l'a produite.)

« Vous me faites sur les lettres-de-cachet
« beaucoup de raisonnemens qui seraient très-
« bons, si nous avions des lois (nous avons
« au moins celle de tout honnête homme,
« la loi de nature; et l'on n'y lira à aucun
« feuillet la légitimité des lettres-de-cachet
« et de l'invocation des lettres-de-cachet),
« et qui deviendront fort justes par-tout où
« il y en aura. (Tu verras qu'en ce cas on peut
« légitimement assassiner, parce qu'il n'y a
« point de constitution nationale en France;
« car en vérité on me fait plus de mal en me
« mettant à Vin.... qu'en me tuant. Ainsi,
« ce qui est juste pour cela, l'est à plus forte
« raison pour ceci.) Mais vous êtes en péti-
« tion de principes. Nous n'avons pas une
« seule *loi* proprement ainsi nommée. Les

« Anglais même n'en ont qu'une couple. Les « Américains en auront peut-être davantage. « Toutes les autres sociétés existantes ou qui « ont existé, sont et ont été dans un état de « guerre. (Ta, ta, ta, je ne crois point cela.) « La seule loi de cet état déplorable est : *Væ* « *victis*, malheur aux vaincus. (C'est la loi « des scélérats ou des hommes ivres.) On doit « savoir gré aux plus forts quand ils n'en abu- « sent pas. (Et il faut les tuer quand ils en « abusent, et qu'ils ne sont pas nos pères !) « Vous avez fait quelque hostilité. L'artille- « rie et les lettres-de-cachet sont des armes « souvent fort cruelles ; mais ce sont des ins- « trumens de guerre fort bons. (Mais que « diable conclure de-là pour la justice d'une « détention illégale ?) Vous êtes un prison- « nier de guerre, (Je ne veux point être pen- « du, je ne veux point être roué, dit Arle- « quin ; j'aime mieux un chapon rôti. Et moi « je dis : je ne veux point être prisonnier de « guerre ; j'aime mieux être libre) d'une guer- « re que vous n'auriez pas dû faire, que vous « devez abjurer, dont vous ne pouvez vous « empêcher de vous repentir (parce que je « n'en ai point envie) ; que vous ne pouvez « reprendre ni en public, ni par aucun mé- « moire dont votre père puisse se tenir offensé « sans réaggraver les anciens délits, et démé- « riter le pardon que son cœur vous accorde, « et qui doit soulager le vôtre ; qui ne vous

« laisse enfin de ressource que celle de crier, « d'implorer et d'attendre *merci*, en vous ai- « dant, pour l'obtenir, de tous les secours « que vous pouvez trouver dans une amitié « active et prudente, et qu'il me semble que « je ne vous refuse pas. (Mes amis feraient « fort bien de ne pas me forcer à compter avec « eux; ils y gagneraient.)

« L'absence des lois ne dispense pas des « mœurs (oui et non); car les règles de cel- « les-ci sont des lois divines, indépendantes « des conventions humaines. (Je ne crois pas « un mot de cela.) Or la base de toutes bonnes « mœurs est le respect filial, porté jusqu'à « une sorte de religion. (Soit; mais l'amour « paternel, plus majestueux, ne doit pas être « moins tendre.) C'est ce que les anciens « appelaient par excellence *pietas*. (Et les « anciens étayaient-ils l'amour filial sur les « lettres-de-cachet?) Les obligations m'en « paraissent imprescriptibles (ceci serait la « matière d'une grande discussion) et supé- « rieures à toutes autres; (autre très-grande « discussion; mais il est plus court de poser « des assertions); et quand je pourrai traiter « pour vous à visage découvert, je serai obli- « gé de garantir que vous les respecterez tou- « jours jusqu'au scrupule. Si vous y manquez « ensuite, je serai obligé de dire que vous « m'avez trompé, et de devenir votre ennemi. « (Eh! mon dieu! que d'importance! quelle

« négociation ! quelle garantie !) Cette pers-
« pective m'afflige et m'affecte. Délivrez-
« m'en, mon cher comte, et ne me faites pas
« regretter d'avoir été ému par notre ancien-
« ne amitié. (En effet il y a matière à re-
« gret.)

« Ce que je vous dis mérite d'autant plus
« de considération que je suis convaincu, au-
« tant qu'on peut l'être, qu'excepté celles
« que vous pouvez trouver dans le chemin
« par lequel je vous conduis, toutes vos autres
« espérances sont parfaitement illusoires. Et
« vous le verrez, si vous avez le malheur d'a-
« bandonner mon plan de campagne. Adieu.
« Je ne vous demande pas de longues lettres.
« Je suis las de plaidoieries. (Voilà de sottes
« expressions et une mauvaise foi bien mal dé-
« guisée.) Vous ne savez pas combien le tems
« qu'elles me volent est précieux pour moi.
« Ne m'écrivez que deux mots, mais énergi-
« ques et positifs. (Tu remarqueras que je lui
« avais dit que c'était mon dernier mot.) J'en
« voulais faire autant, et voilà quatre pages
« que je pleure amèrement. (J'ai peur qu'il
« ne les paye plus cher qu'elles ne valent.)
« Mais je ne les pleurerai plus, si votre ré-
« ponse me tue ; c'est mon métier de me tuer
« pour mes amis. (Il n'a pas la vie dure ap-
« paremment !) »

Toujours fidèle à mon plan, ma chère amie, je n'aurais pas même répondu à cette lettre ;

et j'aurais attendu l'effet de ma seconde, qui est toute pleine de douceur et de sensibilité, si je n'avais pas voulu lui déférer la perversité et le mensonge de M. le chevalier, à qui je ne veux point nuire. Mais je ne veux pas plus qu'il me nuise; et comme mon père ne peut pas trop douter que notre liaison ne soit l'histoire de la vie, je ne me soucie point qu'il te prenne pour une folle. J'ai énoncé en peu de mots et soutenu de preuves le mensonge de M. le chevalier. J'ai fait une esquisse légère de mes procédés pour lui, de ceux dont il m'avait payé, et j'ai déploré sa bassesse et sa méchanceté. Du reste, je m'en suis référé à mon avant-dernière lettre, et j'ai dit à D. P. qu'il ne m'était point assez doux d'avoir raison avec mes amis, pour me mettre en frais de le réduire à l'absurde encore une fois. Le bon ange a toute raison. Cette discussion ressemble à cette pièce Italienne, où malgré toutes les bonnes raisons qu'Arlequin donne, on lui demande des cautions; à faute de quoi il est envoyé en prison. Le pis, c'est qu'il n'est pas question de m'y mener, mais de m'en tirer.

Tout en te recommandant douceur et modération, je te demande persévérance sur le fait de ta fille. Il est honteux, il est bizarre, il est cruel que ta mère te fasse refuser de ses nouvelles. Fais un moment abstraction de celles que tu dois au bon ange, et que tu

n'es pas censée lui devoir; et tu seras toi-même effrayée des dates. C'est à ta mère tout autant qu'à M. de Mar..., ou plutôt beaucoup plus, que tu devais écrire.

Je te prie très-fort et très-distinctement de laisser bouder ton moine, et de n'en souffrir aucune visite particulière, pas plus qu'aucun dîner commun.

Mais que tu es bonne de souffrir les caresses que je fais à tes lettres! J'espérais recevoir des stances bien attendrissantes sur mon infidélité.... Ah! Sophie! tu sais bien que je n'aime que toi, que ce qui est de toi; que je ne caresse que ce qui en vient, ou que tu m'ordonnes de caresser. Ton amant n'est qu'un outil dans tes mains. Tu as son ame; elle est toute une avec la tienne. Tu diriges sa volonté seulement en lui montrant ton opinion; et il ne peut pas plus se séparer de tous ces sentimens, que s'isoler de lui-même. Tu commandes à ses sens; tu régis son ame; tu animes son cœur. C'est en toi qu'est son être, comme c'est à toi qu'il est consacré.

Le bon ange ne m'a point fait passer le dessin de M. Lenoir, et c'est surement oubli de sa part; car il ne saurait y avoir d'inconvénient que j'aie dans ma chambre l'image de celui que je porte dans mon cœur. Ne puis-je pas acheter son estampe comme tout autre, et faire un dessin d'après cette estampe? D'ailleurs ce n'est point un don de M. Le

noir ; ce n'est qu'un désir de ma reconnaissance, satisfait par ta tendresse.

Je crois que M. Bou... aura encore plus ri du tour qu'il nous a fait, que de celui que nous lui préparions. C'est un juif qui a bu toute honte. Imagine-toi, chère Sophie, qu'il veut me faire passer ton billet pour une lettre. Il n'ose pas le dire ; mais il agit tout comme.

O mie ! mie bonne ! serais-je assez heureux pour que tu eusses enfin hérité de mon humeur vindicative? Hélas! je t'ai trop longtems trouvée douce comme un mouton, et douce jusqu'à la tiédeur. Tu te dis femme de feu.... Toi!.... Je n'ai jamais vu que ton cœur brûler.

Cet ange de ténèbres aura-t-il encore été perdre mon sinet, comme ces deux ou trois livres de cheveux, que je laisse sur sa conscience, et qui surement ne contribueront pas peu à le faire damner? C'est cependant lui qui a choisi la relique qui est au bas de ce sinet ; ainsi il doit le protéger.

Oh ! tu braves le démon et les exorcismes ! Mais quelle réprouvée ! Et puis l'on dira que je l'ai pervertie ! Moi ! moi, si pieux ! qui ne lui écris que pour lui faire des sermons ! moi qui lui compose des *heures !* qui emploie tout mon tems, tout mon art à la ramener au goût des choses saintes, et qui, pour prix d'un zèle si édifiant, ne reçois que la promesse

de mille et mille vengeances.... O Sophie! Sophie! tu es une grande pécheresse! et tant que ton amour paternel sera si terrestre! En vérité tu es une brebis égarée.... Moi! Gabriel! je t'assure que mes vœux se borneraient facilement à pécher chaque jour avec toi autant que le juste, et pas plus.... Sophie! ma Sophie! est-ce bien vrai? Ah! quand pourrai-je savourer ces fruits de ta conversion!

Tu verras ce que le ministre D. P. (car il est ministre du Margrave de Baden, et il m'assurait un jour froidement et sérieusement que s'il était riche, il serait, par le seul expédient des voyages, ministre plénipotentiaire de l'Europe); tu verras, dis-je, qu'il trouve fort mauvais que tu le presses d'écrire à M. de Mi... qu'il *mérite bien* que nous lui laissions le choix des moyens de nous servir, et qu'il te donne tendrement l'espérance que *le printems prochain* un voyage de Languedoc qu'il projette, pourra le mener en Provence; cela n'est-il pas bien consolant et rassurant pour un pauvre diable qui devient aveugle, mais au pied de la lettre, aveugle? Et point de morale: car que veux-tu que je fasse? Réponds-lui ce que tu voudras. Il n'y a que celle qui a fait la lettre dont il se plaint, qui puisse écrire la réponse. Mais ne tarde pas, et écris-lui avec honnêteté. Je prie le bon ange de te faire passer ceci jeudi, puisque M. de R... a trouvé à propos de te le retarder déja de quatre jours.

Je ne crois point que D. P. en impose sur les véritables sentimens de mon père. Eh ! ne conçois-tu donc pas qu'à 65 ans, on soit las de haïr son fils ? ne conçois-tu pas que le chemin glissant et rapide du tombeau paraisse mal orné par l'isolement de toute sa famille ? Ah ! qu'il colore comme il voudra son repentir. Pourvu qu'il recouvre le bonheur, et rende à ma mère et à moi de la tranquillité, je conviendrai de tout ce qu'il voudra de bon cœur.

Tu sens bien, ma généreuse et tendre amie, que quoique je me réserve en effet toutes les cordes qui peuvent m'aider à me sauver du naufrage, j'aurais été aussi fou que dénaturé, de me refuser à m'attendrir aux signes du retour de mon père, je ne crains plus d'être désapprouvé de toi.

Il est certain qu'il faut avoir l'ame très-élevée pour aimer sincèrement à entendre dire ses vérités. L'amour-propre se roidit contre tout ce qui le choque ; il séduit d'abord le cœur, et quand celui-ci est affecté, gare la raison. J'ai eu toute ma vie avec mes amis l'innocente ruse de me taire sur les points trop délicats qui ne leur importaient pas infiniment. Mais je n'ai jamais pu dire à qui que ce soit ce que je ne pensais pas, et j'ose dire qu'on me doit quelque indulgence pour ma rustique véracité ; car j'ai toujours courageusement accueilli la vérité.

Eh ! quel mérite ai-je donc aux procédés dont tu te loues pendant les neuf mois de mon bonheur ? A-t-on bien de ta peine à jouir paisiblement de la félicité ? Quelle société plus douce que la tienne ! Que d'ame et d'esprit tu as montré pour embellir mon sort, et me payer d'avoir bien voulu être heureux ! Crois-tu que j'ignore que tu aies apporté dans notre union infiniment plus de douceur, d'égalité, d'aménité que moi ? Tu es aussi sensible que ton époux, et par un assemblage unique, jamais humeur et caractère ne furent si inaltérablement doux que les tiens. Je faisais donc un furieux effort de bien vivre avec toi ? Non, Sophie, non ; ce n'est pas là ce dont tu dois me savoir gré, mais de t'avoir assez bien appréciée, assez tôt connue pour ne pas trembler de mettre ma destinée à ta merci. Si tu n'eusses été qu'une femme ordinaire, j'aurais été le plus malheureux des hommes. Mais mon cœur devina le tien, et voilà mon mérite, mon bonheur et ma gloire. Expression délicieuse ! *Nous ne sommes pas quittes envers la fortune....* : Oh ! non, ma Sophie ! nous ne le sommes pas : je ne le serai jamais. Quoi donc pourrait valoir le bonheur de t'aimer et d'être aimé de toi !

J'avoue que ce que tu dis est sans réplique : si mon père desire ma liberté, en quoi D.P. peut-il craindre que sa négociation le cho-

que ? Tu feras peut-être bien de lui proposer cette petite question dans ta lettre. Mais prends garde que c'est un grand tort d'avoir trop raison. Non D. P. ne veut pas me laisser périr ici ; mais il traîne, parce qu'il est paresseux et distrait, et qu'il tremble ; et puis il veut plâtrer ses lenteurs par de belles phrases ; et puis son amour révolté défend ses phrases, et de-là les plaidoieries, les longueurs, l'humeur et l'opiniâtreté d'autant plus aigres qu'il en veut cacher le vrai motif. Au reste, c'est un homme d'honneur qui a un très-bon cœur et de l'esprit, même beaucoup, quoiqu'il s'en croie au moins autant qu'il en a, ce qui n'est pas ordinairement le défaut des têtes supérieures.

Je t'avoue que je ne comprends rien aux éternels verbiages de ta mère. Je suis vraiment persuadé qu'elle t'aime, et qu'elle me haît encore plus qu'elle ne t'aime. Mais je ne conçois pas que cette haîne puisse l'aveugler assez pour ne pas voir qu'elle joue très-gros jeu à attendre pour un accomodement la mort du marquis ; que son refus de traiter pour tous deux de concert, n'attaque pas le moindre de mes cheveux, et l'arrête tout court en pure perte ; que tu ne peux avec honneur finir pour toi seule ; et qu'en finissant pour tous deux, tu ne fais à-peu-près rien pour mon affaire, quoique tu fasses beaucoup pour moi, en me donnant une

preuve publique d'amour, d'estime et de constance. Pour peu que ta mère connaisse le monde (et personne ne lui refuse de l'esprit), elle doit être convaincue qu'on ne mettra pas un instant en délibération dans mon affaire, le procès, l'arrêt, la difficulté d'accommoder, etc., etc. Mon père n'y a pas même pensé. Il dit tout bonnement qu'il ne me rend pas ma liberté, parce qu'il n'est pas sûr de moi; et il sait fort bien que les Mon.... et les Valdh...... qu'il méprise de tout son cœur, ne prolongeraient pas en cent mille ans d'une seule minute les ordres du Roi qui me détiennent. Un quart-d'heure de conversation entre M. le Maure...., M. de Mirom.... et lui, finiraient tout; et on ne saurait avec un peu de bon sens en douter. Que veut donc ta mère? encore une fois que veut-elle? le plaisir barbare de prolonger ta prison et ta tutelle à volonté? j'ai de la peine à croire cela. Te mettre à l'abri de mes entreprises? sur quoi rouleront ces entreprises? T'écrire, te voir ou t'enlever? t'écrire, on écrit partout; l'ignore-t-elle? Te voir? on pénètre par-tout avec de la prudence, de l'adresse et de l'argent. T'enlever? mais quand je serais assez fou, assez insensé pour y penser, où diable sont les grilles que l'on ne sache pas franchir? Et la gêne du couvent ne serait-elle pas un aiguillon à certaine folie, plutôt qu'un frein. Madame de R..... aura

beau dire ; elle ne me croit ni fou, ni méchant. Elle ne me croit pas fou, parce qu'enfin je parle et j'écris un peu mieux que le père éternel des petites maisons. Elle ne m'a jamais fait l'honneur de dire que je fusse fou ; c'est toujours pour pervers qu'elle m'a donné. Mais elle a bonne idée de ton esprit et de ton cœur. Cent fois elle en a fait l'éloge, même depuis ta fuite. Comment croirait-elle qu'un scélérat pût t'avoir inspiré tant d'amour ? Tu m'as connu ; tu m'as vu de si près..... Tiens, Sophie ! je te l'ai déja dit : il y a de ta mère à toi une lutte d'amour-propre, et c'est ta perte. Elle sent très-bien toutes les sottises qu'elle a faites pour t'avoir mal jugée. Elle se doute qu'une partie du public le sent mieux qu'elle encore. Il faut qu'elle te vainque ou qu'elle soit vaincue ; qu'elle prouve à sa manière que tu es une tête légère, ou que les faits démontrent que sa conduite a été folle et toute propre à te pousser dans le précipice où tu n'es tombée que par sa faute..... On ne consentira point à cela, on ne sacrifiera point son opinion, ses projets, ses ressentimens ; on chicanera contre sa propre conscience ; on traînera en longueur ; on ne finira rien, de peur de trop bien finir, et de se démasquer..... C'est une hideuse maladie que la mauvaise foi !

Je t'ai dit très-précisément que ma fille

ne me ressemblait pas, mais qu'elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un mauvais petit nez retroussé que j'ai quelquefois trouvé et baisé sur mon chemin, et qui, je ne sais comment, a attenté à mon honneur, au point de me faire un enfant. Sais-tu qui c'est? En vain la renierais-tu, ma chère Sophie? C'est ton image trait pour trait; c'est ton teint, ta physionomie, et, en un mot, toi jusque dans les plus petits détails. F.... l'a trouvée fort ressemblante à ton portrait, et à un point frappant, mais beaucoup mieux, parce qu'en effet, le portrait ne te ressemble qu'en laid. Mais moi, dont l'amour guidait le pinceau; moi, qui travaillais sur un tant joli cannevas, j'ai bien mieux peint qu'Auvert. Je t'ai déja dit que si tu ne voulais pas t'attrister de mon bonheur, il fallait me féliciter de ce qu'elle te ressemblait, et t'en réjouir. Oh! pourquoi veux-tu m'envier d'avoir deux Sophies?

Ta brune, qui n'est, ni ne sera mienne, parce qu'elle est trop noire, trop fendue (j'entends parler de sa bouche); trop sèche, trop poissarde, quoiqu'au fond assez bonne femme, et sur-tout, parce qu'elle n'est point toi, t'a taché tes heures; et c'est bien pis que de les avoir lues. Mais c'était pour te faire plaisir; elle voulait leur faire sentir la vanille.

Mon estomac est trop bon; tout moi trop

bon;

bon ; ah ! beaucoup trop bon, et assez pour m'attirer de fâcheuses et insipides histoires. Excepte de ce qui est bon en moi, mes yeux qui sont très-mauvais.

Je n'ai point vu le bon ange à la fête de Vincennes ; il est invisible.

Il me semble que tu aurais pu te dire la mère de ta fille, sans en prévenir ta mère qui va te faire des scènes. Si tu parles du couvent, parle-lui de St. M...., où il y a, lui diras-tu, et cela est, beaucoup d'autres enfans, et où tu connais une religieuse. Enfin qu'elle consente à un couvent ; car très-décidément je ne veux point que ma fille soit une paysanne, et c'est pour cette fois que nous aurions querelle.

Adieu, ma tendre amie ; je suis pressé de t'envoyer ceci, parce que le R..... te l'a déja trop retardé, parce que je dois chanter la palinodie de mon supplément, où je t'ai grondée bien malgré moi et contre mon opinion ; parce que je veux te faire passer la lettre de D. P. ; parce qu'enfin, et sur-tout, je veux te donner du plaisir, et que tu daignes toujours en prendre à me lire. Ah ! que ne puis-je t'en donner un plus doux, celui de m'entendre t'appeler ma bien-aimée, mon épouse, mon amante, mon bien suprême et l'unique fin de mon être !

GABRIEL.

Serait-il donc impossible que ton Emilie nous peignît en pastel ton enfant, maintenant qu'elle a un visage?

Je ne t'envoie point de pièces fugitives, parce que je n'en ai point de jolies, pas plus que de tems; ce sera pour la première fois.

A SOPHIE.

24 Septembre 1779.

GRONDE, gronde, charmante amie; c'est à ton tour; et tu devrais plutôt encore nous persiffler que nous gronder: car le conte borgne dont tu te défends, n'a pas l'ombre du sens commun; mais si je ne te trouvais pas plus jolie quand tu grondes, que quand tu es douce, je ne voudrais pas être querellé; car au fond, je n'ai jamais cru cette histoire; et quoique je ne puisse rien répondre à la relation formelle de D. P., mon cœur disait *non;* mais comment oser accuser ou même soupçonner un frère de la plus vile des bassesses, sans en avoir la preuve la plus constante? En vérité, j'en suis encore à concevoir comment l'idée d'une telle fable entre dans l'esprit sans indigner le cœur, et comment un homme est assez pervers pour oser s'avouer à lui-même le projet de nuire à un

infortuné dont il n'a reçu que des services, et à qui il est uni par les liens les plus étroits du sang, et tu voulais que j'eusse l'idée de le lui imputer ? Je me perdais moi-même dans la foule de pensées contradictoires qui m'agitaient; mais le bon ange peut me rendre témoignage que le premier mot de ma lettre, en recevant celle de D. P. a été : *Ne jugez point Sophie sans l'entendre, mon cher ami.* J'ajoutais dans cette même lettre: *Je parierais ma tête que ce n'est point elle que le chevalier a vue ; je parierais aussi, mais moins cher, qu'elle ne lui a point écrit ;* mais, mon amie, tout le monde ne te connaît pas comme moi ; et, en t'écrivant ainsi, je pouvais te faire croire que je te suggérais un mensonge ; il valait mieux laisser venir l'éclaircissement et t'écrire dans le sens de tout le monde. Moque-toi donc de D. P. ; mais ne te moque pas de moi, pas même du bon ange, quoiqu'il ait cru bien sérieusement cette fadaise. Mais veux-tu savoir comme il répare son erreur ? en m'envoyant en quatre jours deux de tes lettres. En vérité, à ce prix, je voudrais qu'il eût à réparer tous les jours. Cela me rappelle la manière dont les sénateurs de Venise punirent une fois le célèbre et immortel Galilée. Dans le cours d'une visite de l'Université de Padoue, par les trois procurateurs de Saint-Marc, qui forment un tribunal spécialement établi *per la riforma*

dello studio di Padoa, un des collègues de Gallilée qui était jésuite et jaloux, l'accusa en pleine assemblée, lui présent, d'entretenir une fille à Padoue, une autre à Gambarata, où il allait passer les jours de congé, et une troisième à Venise, où il faisait de fréquens voyages. Interpellé par le magistrat de répondre à cette accusation, il dit simplement qu'il avait des besoins, que ces besoins lui étaient communs avec son accusateur, et qu'il ne s'était jamais embarrassé de la manière dont son accusateur les satisfaisait. Sur cet aveu, les *riformatori* en ayant conféré, le président prononça, que, vu l'insuffisance des appointemens de l'accusé pour fournir à ses besoins, la république les doublait, en l'exhortant à en faire bon usage.

Rien n'est plus net que ton plaidoyer, ma chère amie, et la turpitude de M. le chevalier est entièrement dévoilée. J'ai, entre nous soit dit, peine à croire que du S.... ne soit pas pour quelque chose dans cette perfidie: elle est tramée avec plus de suite que je n'en connais au chevalier. Mais il faut être aussi méchant pour adopter un tel projet que pour l'inventer. Quelque chose que je soupçonne de la Remi...., d'après ce que tu m'en dis à mots couverts, j'ai peine à la croire complice de cette machination; mais elle y a certainement donné lieu par la communication de tes lettres. Apparemment que

cette dame, contente des talens de la famille, n'a pas voulu les laisser tomber en quenouille ; et comme avec les femmes qui ont plus de cœur que de mémoire, (j'entends le cœur de la région inférieure que le chevalier de Boufflers a chanté), les absens ont toujours tort, M. le chevalier a probablement acquis des droits qui lui ont valu cette confidence malhonnête. Si la lettre de cette créature est insolente, tu fais assez bien de ne pas me l'envoyer ; car comme elle n'est pas de mon sexe, je n'en pourrais ressentir qu'une colère fort infructueuse qui me ferait du mal ; et je n'irai pas gagner la maladie du roi David tout exprès pour lui faire dire avec plus d'onction les sept pseaumes de la pénitence. Toute cette race est faite, à ce qu'il me semble, pour me faire payer trop cher le peu de plaisir que sa société peut m'avoir donné. Sa très-belle et très célèbre, et très-comédienne cousine, après avoir rompu avec assez d'éclat une liaison d'elle à moi, qui, grace à ses manières, était fort notoire, s'avisa de me dire, devant trente personnes chez madame de Sauvigny, que j'étais un *impertinent*..... *Ah! Madame*, lui dis-je bien doucement, *quel tort vous me faites! moi impertinent! pour insolent, j'ai pu l'être quelquefois ; la chair est si fragile! mais impertinent.... ah! jamais*.... Elle se mit à pleurer. Je croyais les femmes de

cour plus aguerries ; mais je vois que la guimpe n'exclut pas l'effronterie. Les femmes indulgentes pour elles-mêmes, sont ordinairement fort sévères pour les autres. Elles croyent en imposer par de grands airs et de grands mots ; elles se trompent ; car les novices mêmes n'en sont les dupes qu'une fois. Viles créatures ! qui ne voient pas que d'une femme tendre à une femme galante, il y a la même distance que de la vertu au vice ! que l'amour qui est le plus pur et le plus chaste des sentimens comme le plus délicieux, est le meilleur, et peut-être le seul garant qu'une femme puisse avoir de ses mœurs ; que l'ame forte et brûlante qui sait aimer, mérite le respect de tous les mortels ; tandis que l'inconstance du cœur, la légéreté de l'esprit et la fougue des sens, ne peuvent jamais que composer un être méprisable qu'on daigne à peine regarder comme un outil de plaisir, encore mutilé et flétri.

Je ne te gronde point d'avoir écrit à madame de Rem...., parce que tout ce que je t'en avais dit, a pu facilement t'induire en erreur. Cette femme a beaucoup d'esprit, et je lui croyais un bon cœur. Je n'ai jamais eu de mauvais procédés pour elle, au contraire ; j'ai poussé avec elle le scrupule jusqu'à l'excès pour la correspondance, non seulement à cause de son état, mais parce que ç'a toujours été mon principe avec toutes

les femmes. J'ai engagé sa cousine la marquise de Feuil.... à entrer dans un marché très-compliqué avec son fou et assez onéreux frère le marquis de Remig...., pour sauver de sa prodigalité insatiable le fonds sur lequel était hypothéquée la pension de madame de Remig....., dont la subsistance se trouvait à la merci du plus mauvais frère, et de la tête la plus insensée. Toutes ces choses sont assez simples ; mais enfin, voilà mes titres sur elle ; elle en avait sur moi par les soins vraiment maternels qu'elle a donnés à deux de mes sœurs. Elle m'avait servi, lorsqu'il fut question de me faire revenir à Paris, au retour de Corse. J'ai fait pour elle ce que j'ai pu. J'aurais fait d'avantage ; qu'a-t-elle à me reprocher ? Après tout, ce n'était pas moi qu'elle avait élevé ; car j'avais fait toutes mes classes, lorsqu'elle a daignée recorder avec moi quelques-unes de mes leçons. Pourquoi donc manque-t-elle à mon amie ? et pourquoi se défend-elle si soigneusement de me servir ? On peut refuser honnêtement. Il est vil d'outrager l'infortune ; il est ingrat d'oublier ses anciens amis dans le malheur. Madame de Remig..... est donc un mauvais cœur, et je ne le croyais pas. A force d'essuyer des trahisons, et de reconnaître des méprises, peut-être enfin parviendrai-je à apprécier l'espèce humaine ce qu'elle vaut.

Je ne vois pas trop comment D. P. pourra

désabuser mon père de l'histoire du chevalier, et je ne veux pas le lui demander formellement. J'abandonne ce mauvais frère à sa conscience, et ne veux pas lui nuire. Je ne voudrais pas non plus sans doute qu'il me nuisît; mais D. P. me dira qu'il ne peut guère reparler de cela à mon père, sans lui avouer nos liaisons. Or, ce serait trop de sa bravoure. Il me dira tranquillement, (je le gage), que le chevalier n'a fait cela que par étourderie; qu'après tout, cela nous est fort égal, puisqu'il est parvenu à détourner mon père d'écrire..... cela et de beaux lieux communs sur le pardon des injures, voilà la réponse que j'en attends. Cependant le bon ange lui a donné beau jeu, s'il veut me servir dans cette occasion; car il a eu la bonté de lui écrire lui-même. D. P., qui, du règne de M. Turgot, a eu de grandes relations avec la police que dirigeait son féal Albert, qu'il donne pour un homme de *beaucoup d'esprit*, pourrait très-bien avoir connu M. B..... ou dire qu'il l'a connu; et que d'après l'anecdote du chevalier, il lui a écrit pour lui faire part de ses soupçons sur notre correspondance, et le prier de veiller à ce qu'elle ne nuisît pas par tes suggestions à son plan de conciliation; car toi, la plus généreuse des femmes, toi qui sacrifierais tout, excepté mon amour, pour ma liberté, tu ne dois compter, pour récompense de tant d'amour, de

délicatesse et de dévouement, que sur mon suffrage, le tien, et celui de deux amis qui te voient d'assez près pour te juger. Les autres croiront que tu mets autant d'activité pour entretenir mes ressentimens contre madame de M...., que tu en as mis en effet pour me rapprocher d'elle. Alors la réponse de M. Bou...., et la découverte de la fable deviendraient toutes simples ; mais n'attends pas cela de D. P. Pour moi, je ne crois pas devoir lui montrer cette route.

Qu'est-ce donc que cette brûlure, chère fanfan? Pourquoi brûles-tu tes beaux bras? Pourquoi gâtes-tu la plus belle peau que l'amour ait formée? Ne négliges pas cela, je t'en prie. Ces bobos ont quelquefois des suites longues, douloureuses, et que trop d'insoin peut rendre dangereuses.

Le bon ange a raison. Il m'écrivait hier que les querelles de mots étaient très-bien entre les mains des femmes ; qu'il fallait te laisser t'escrimer avec D. P., et que tu avais si beau jeu, que c'était un meurtre de te priver d'une victoire sûre et facile. En conséquence, je suis neutre ; tu juges bien quelle neutralité sera la mienne. Sois honnête, parce qu'il faut toujours l'être. Ne lui fais point de plaisanteries à deux sens, puisqu'il les prend mal, et va ton train, car j'aime mieux que ce soit toi qui le harcèle que moi, et il a besoin de l'être. J'espère qu'il n'in-

sistera pas sur la demande d'une parole que je lui ai donnée cent et cent fois, et à laquelle je n'ai mis de restriction, que celle que le bon sens tout seul, et la justice dictaient évidemment ; mais comme il est paresseux, et s'aperçoit un peu tard de ses lenteurs, et que je pense au commentaire que tu en feras, il cherche des prétextes pour les motiver. Quand je lis ses lettres divisées comme un sermon, je me rappelle une autre anecdote ancienne, dont j'ai presque été témoin. Des écoliers Padouans, après avoir passé une partie de la nuit au *qui va là?* dont ils tourmentent toute la ville, fondirent vers les deux heures du matin, chez un vieux professeur d'humanités, se firent ouvrir la porte, et envoyèrent à son lit deux députés, pour lui représenter toute l'université prête à se couper la gorge, s'il n'avait la bonté d'entendre les deux partis, et de donner sa décision sur une question importante qui les avait divisés. Le professeur se lève, endosse la robe doctorale, et vient siéger sur un banc de pierre,, qui était à côté de sa porte. Là, l'orateur de l'un et l'autre parti prononança une longue harangue toute en lieux communs, sur le bien de la paix, de l'union, de l'harmonie dans les compagnies savantes, et sur les maux que portent, dans toute société, la dissention et la discorde. Il fut amplement péroré sur la confiance de l'université dans les lumières

et le zèle d'un professeur qui lui sacrifiait les jours et les nuits ; on l'accabla d'éloges et on vint enfin à la question, qui était de savoir si l'un des mots les moins honnêtes de la langue Italienne (cazzo) devait s'écrire avez un z seulement, ou avec deux. *Ecrivez-le avec trois mille*, répondit le professeur furieux, *et que le diable vous berce, canaille maudite. Strivetelo con tremila e più, che il cancaro vi pigli, canaglia matesetta.* Tu ne ressembles pas précisément à un vieux professeur d'humanités, mais tu analyserais à peu près ainsi les lettres de ton ami D. P.

Songe donc, songe donc, petit démon d'étourderie, que je me hâtais de t'écrire ce qu'il fallait éclaircir pour que cela partît avec l'autre lettre que le bon ange avait déja pour toi, et que ce supplément n'était qu'un P. S., et non pas une lettre. Si c'eût été mon rappel qui eût été contenu dans la lettre de D. P., en vérité je t'en aurais fait part ; mais comme c'était un détail qui m'aurait nécessité à copier toute sa lettre, comme je n'avais qu'un instant, comme il me fallait écrire à toi, au bon ange, à D. P., je me suis contenté de te dire, de sa lettre, ce qu'il fallait que tu en susses tout de suite, et de te donner seulement le résultat du reste. Et puis on me menacera de bouder ! vraiment, tu y a un beau mérite ; je m'en venge

en te caressant, et la petite réprouvée ne se fâche que pour être défâchée.... Tiens, Sophie! tu ne vaux rien, mais rien du tout.

Ce qu'il y a d'excellent dans tout ceci, c'est que le la Boissière du chevalier est un ancien capitaine d'invalides qui était ici, et qui s'étant trouvé compromis entre le marquis de Voy... et le R..., a été expulsé par l'intrigue de celui-ci. Moi qui n'aime point à persiffler les gens, j'ai conté bien bêtement toute cette aventure à M. de R..., qui s'est tué pour me prouver que la Boissière était ici de mon tems, ce qui n'est pas vrai; afin de voir là-dedans une prévarication, et c'est ce que je voulais. Je me suis amusé long-tems à chercher les dates, et j'ai eu toutes les peines du monde à lui prouver que la Boissière était parti en mai, et moi arrivé en juin 1777. Le second acte de la farce est encore plus plaisant. Quand j'en suis venu à l'envie que mon père avait eu de se plaindre de notre correspondance, l'autre fait un haut-le-corps tragique, et me dit avec un air consterné... Ah! mon Dieu! quel risque j'ai couru! — Et quel risque? — Quel risque, Monsieur, quel risque? — Oui, Monsieur, quel risque? — Les lettres, Monsieur, (et il disait cela comme Hamlet dit *le spectre... le spectre.*) Moi je n'ai pu m'empêcher de partir d'un éclat de rire. Pardi, Monsieur, lui ai-je dit, vous êtes bien bon

de vous compromettre comme cela pour me passer des paquets cachetés de M. L. N... — Vous avez raison ; je ne voudrais pas pour rien au monde que ces paquets ne fussent pas cachetés. Je ne réponds de rien, je ne sais ce que c'est ; je m'en lave les mains.... Je n'ai pas dit cela au bon ange, parce que je n'en ai pas eu le tems ; mais il le trouvera ici ; et je te réponds qu'avec sa gravité, il en rira sous cap ; mais si doucement, que nous n'en entendrons rien.

En vérité, j'ai tort ; oui, j'ai tort de touver mauvais que l'on m'envoie deux pages et demie, tandis que j'envoie des volumes. Et pour se justifier du fait, on me met en parallèle d'exigence, etc, avec M. D. P. Tu fais bien de ne m'en paraître pas autrement amoureuse, car ce parallèle-là m'aurait assez complettement déplu.

Hélas oui! m on amie, il se passe bien des horreurs sous l'égide du secret ; moins sous cette administration que sous l'autre, je veux le croire, mais toujours infiniment trop ; ce qui est nécessité par la nature même du ressort qu'emploie le gouvernement. T'ai je conté que j'avais vu, au château d'If, un ancien armateur de nos colonies américaines, âgé de 72 ans, criblé de vingt coups de fusils, aimé, estimé et employé par mon oncle. Ce vieillard, pour prix de ses travaux et de son sang, était détenu à la réquisition

de sa fille, qui avait représenté que son père scandalisait le public, par ses fréquentes ivresses ; que d'ailleurs il pouvait se tuer en tombant, et qu'il fallait l'enfermer, pour qu'il ne tombât pas ; en effet, ce pauvre homme, à qui j'ai connu encore un esprit très-sain, des vues, de l'audace et des connaissances étonnantes, accumulées par l'expérience, et enfouies dans un peu d'abrutissement, aimait le vin et l'eau-de-vie en déterminé marin. Il n'aimait pas autant les prostituées, et sa fille en était une. Un subdélégué la protégeait. Le père avait eu l'imprudence de menacer, et on l'avait prévenu. Je t'ai dit l'histoire de Madame de Launay. Tu as pu entendre parler de celle d'un nommé Rivière. En 1766, il avait été soupçonné plutôt qu'accusé, lui et son père, d'un assassinat. L'un et l'autre, arrêtés en vertu d'un ordre du Roi, furent conduits à Bicêtre, où l'infortuné vieillard est mort de chagrin et de misère, et où le fils a langui neuf ans. Ses parens, qui s'étaient approprié son bien, affectaient, comme cela se pratique, des alarmes très vives sur son sort, et leur honneur, si on le laissait juger. Des Essarts le connut, et publia un mémoire à consulter en sa faveur. Rivière a obtenu en 1775, la permission d'être transféré dans les prisons de Bayeux, où son procès lui ayant été fait, sa liberté lui a été

rendue. Il vaut mieux tard que jamais ; mais tout le monde n'a pas la force ou la faiblesse d'être esclave dix ans. Je recueillerais facilement un volume de telles anecdotes. Pense que la seule affaire du Jansénisme a fait décerner 80 mille lettres de cachet. Mais ce à quoi on ne songe point assez, c'est que dans les prisons de cette terrible inquisition civile, exercée par les ordres arbitraires, il se fait sans cesse un odieux alliage d'innocens et de coupables, de corruption et de simplicité. Une seule haleine empestée infecte toutes les autres, si les prisonniers se communiquent, s'ils sont enfermés à part, ils deviennent sombres, atroces, insensés.

Mais mon amie, demande donc à ta mère si ce n'est pas elle qui aurait fait Gabriel-Sophie, dès que tu m'assures que ce n'est pas toi ; car je ne connais qu'elle qui te ressemble assez pour que j'en aie pu prendre si bien l'empreinte. Quoi ! tu la renies, cette pauvre petite ! et pourquoi? parce qu'elle t'est la preuve vivante que le plus tendre amour a présidé à sa naissance ; que ton Gabriel était plein de toi, lorsqu'il lui donna l'être, qu'il lui imprima tes traits, et sans doute ton ame, pour doubler ses trésors et son bonheur.... Et c'est pour cela que tu la boudes ! vas ! c'est bien mal.... Mais point d'injures, je t'en prie, à ce portrait qui est le sien. Il est bien vrai qu'il n'a ni le jeu

de ta physionomie, ni son extrême tendresse; mais il en a cependant, et ce sont ces traits.... Ah! si tu savais de combien de baisers il est jonché, ce morceau d'ivoire que tu injuries! de quelle consolation il m'a été! que de douces larmes il m'a fait couler! que de tendres expressions il t'a valu! tu le traiterais mieux.... Il est vrai cependant qu'au milieu de si àrdentes caresses on ne devrait pas rester si bien frisée. Je ne me rappelle point de t'avoir vu sortir si élégante de mes bras... Ah! le désordre qu'à fait l'amour est la vraie parure de la beauté. Ta Mademoiselle Diot est, selon toutes les apparences, une maîtresse folle. Mais pourquoi diable lui as-tu été parler d'inoculation? qu'avait-elle à faire à tout cela? Elle n'était bonne qu'à dessiner ta fille; il fallait ne l'employer qu'à cela. Elle a été proposer au magistrat de faire inoculer ta fille. Où? pourquoi? de quel droit? M. L. N... a pris fort mal la proposition, et j'en aurais fait autant à sa place. Si elle se fût adressée au bon ange, qui veut bien m'en avertir, il lui aurait indiqué une marche qui n'est plus praticable, ou il lui aurait évité un refus. Point du tout; elle a été indisposer le magistrat, et peut-être nous susciter des difficultés pour celle que nous projetons. Au diable la folle. Quant à ce que tu dis de St-Mandé, le bon ange me met en note : *non, absolument.* Il est mal-

heureux d'être forcé de demander à être cru sur une décision laconique et non motivée ; mais l'amitié toujours certaine de n'être refusée dans le possible que par des raisons qui s'y opposent sans pouvoir les déduire, demande à l'amitié d'être crue sans rappel. Tout cela est fort honnête, mais l'amitié n'obéira pas, et tâchera de remplir tous ses devoirs sans être importunée. Je ne tiens point à St-M.... plus qu'à un autre couvent ; mais je tiens à ce que ta fille ne reste point dans un village où elle sera à la merci du premier qui voudra la caresser. Je ne crois pas qu'il soit possible de te refuser pour elle un couvent au choix du magistrat, dès que tu paieras. Madame de R... même n'a pas osé porter la déraison jusque-là. Je rebattrai cette matière, quand il en sera tems ; mais n'insiste pas sur St-M..., parce que surement, sil n'y avait pas raisons sans réplique, M. B... ne parlerait pas si décidément, et c'est sur cela, par exemple, que nous n'avons rien à exiger. Je dis *nous*, parce que quelque chose qu'on en pense, je me regarde comme ayant tous les droits de père sur cette enfant, quoique je ne puisse les poursuivre légalement. Il y a des moyens sûrs pour que le marquis de M... lise les lettres du chevalier ; mais voyons ce que dira D. P. à qui le bon ange a écrit, et qui nous doit secours en cette occasion.

J'éprouve tous les jours, moi-même, qu'il est impossible de rompre en visière aux gens qui plient. Malgré tout le mépris qu'inspirent et leurs perfides caresses, et leurs fausses protestations, et leurs complaisances intéressées, on ne les brusque pas, parce qu'on dédaigne de pousser une planche pourrie, et d'écraser un insecte. Si ta pauvre abbesse, que je regretterais beaucoup, venait à manquer, écris-le aussitôt au bon ange; il prendrait les moyens les plus sages pour que cet accident ne nuisît ni à nos intérêts ni à notre correspondance. Mais je ne puis pas croire que personne fût assez osé pour te soustraire les contre-seings de M. L. N... Ta mère elle-même n'a motivé son impertinence à cet égard, qu'en disant que tout le monde pouvait contre-signer. Cela est fort bête, moi ici; mais cela prouve qu'elle n'a pas osé avouer nettement le dessein de te barrer toute correspondance avec M. L. N... Quant à une nouvelle abbesse, je ne crois pas qu'il te convienne de supposer la nécessité d'un ordre de M. de Mar..., à qui tu ne dois rien, que comme ami de ta mère; ce qui donne le droit de conseil, et nullement celui d'ordre, malgré les dix-huit citations de l'almanach-royal. C'est cependant une belle décoration que celle-là, et qui ira bien avant dans la postérité.

Fais expliquer nettement Madame de R..

sur le fait du couvent, et tu verras après, ce que diront les gens en place. Mais ils n'ont pas plus la volonté que le droit d'ôter l'existence civile à ton enfant ; ainsi, tu n'as probablement pas des difficultés bien sérieuses à craindre de ce côté. Si le crédit des Valdh. . . . l'emporte, les procureurs-généraux ne sont pas morts, et ils n'entendent point raillerie sur les soustractions d'état.

Le bon ange et moi, nous avons été un peu enfans pour te plaire. Je ne pouvais te laisser Tibulle écrit de main ; j'y avais consacré plusieurs dessins, plusieurs estampes; il fallait donc les faire copier nettement. Cette copie est devenue plus chère que nous ne pensions ; mais enfin je suis au courant ; du moins, si j'en crois le bon ange, qui pourrait fort bien mentir pour me faire plaisir, et m'inquiéter moins. Je suis bien aise que tu sois contente de l'habillement de tes heures ; tu le seras encore plus des oraisons, du moins je l'espère ; et ce petit amour qui qui forme le nez, qu'en dis tu?.... Mais que je suis donc bon de t'envoyer ainsi un consolateur, qui partage ta solitude! ma foi, ma foi, n'en attends de moi qu'en peinture. Je suis fâché que le format soit si grand ; peut-être t'en serviras-tu difficilement pour prier Dieu à l'église. Cependant je sais que c'est là le théâtre ordinaire de tes pieuses lec-

tures. J'ai connu une très-grande dame qui lisait *l'Aloisia*, dans les travées à Versailles, avec un air de componction fort touchant. Tu ne sais peut-être pas ce que c'est que ce livre-là ; c'est celui à propos duquel J. J. Rousseau disait si plaisamment à l'archevê-de Paris : Monseigneur, ne craignez pas pour vos prêtres mon Héloïse ; ils ont, pour contre-poison, *l'Aloisia*.

Ma tendre amie, si tu avais autant de mal de tête, et surtout les yeux aussi fatigués que moi, je t'ordonnerais de te reposer ; ainsi je prends l'ordre pour moi. J'ai depuis deux jours une ébullition très-considérable, qui m'a donné un peu de fièvre. C'est une espèce de maladie épidémique ici, mais qui n'a point de suite. Je voudrais que ce fût la petite-vérole. Peut-être la nouvelle boucherait-elle les trous de l'ancienne. Adieu, chère Sophie ; pardonne-moi pour aujourd'hui mes quatre pages. Je t'en dédommagerai une autre fois. Si tu savais tout ce que j'écris, tout ce que je fais, et que ce tout se rapporte de près ou de loin à toi, tu n'accuserais pas ma paresse. Mais ne faut-il pas aussi laisser respirer ce pauvre ange, qui donnerait à Beelzebuth son métier, si tous les prisonniers qui sont sous sa coupelle lui donnaient autant d'ouvrage que moi. Cependant sitôt que j'aurai des nouvelles un peu décisives de D. P., (et je m'étonne qu'il tarde tant) je demanderai la

permission de te les faire passer. Ma Sophie-Gabriel, profite bien de tes heures, prie avec ferveur, aime de même, et ne boude pas ton Gabriel, tant qu'il ne se donnera que des pénitences telles que celles que tu lui reproches. Baise pour moi le petit amour; comment trouve-tu cette manière d'embrasser par procureur? Hélas! je suis bien ennuyé de donner toutes mes commissions à mes lettres.

GABRIEL.

A SOPHIE.

Je veux te conter aujourd'hui, ma bonne amie, quelques anecdotes que j'ai trouvées dans un assez mauvais recueil où il y a cependant des choses curieuses. L'une m'a fait un grand plaisir, parce que c'est une haute preuve d'amour qu'a donnée un de mes très-proches parens, et que je suis bien aise de t'apprendre comment on sait aimer dans ma famille quand on s'en mêle. Le marquis de Grille était très-amoureux d'une belle demoiselle, qui mourut de la petite vérole. M. de Grille, au désespoir, fut se cacher dans l'église des Jacobins de Toulouse, où elle fut enterrée. Le soir un frère qui avait soin de mettre de l'huile dans les lampes, fut extrêmement supris de voir ce pauvre amant,

qui lui présenta une bourse avec 400 louis, à condition qu'il lui ouvrirait le tombeau de Mademoiselle Daumelat, et del'autre un poignard dont il le menaça de le tuer, s'il refusait d'ouvrir le tombeau. Le moine était seul; les portes de l'église étaient fermées: quel parti prendre? Il s'avisa de tendre à mon pauvre cousin un piége dans lequel il donna, soit qu'il fût fort bête, soit qu'il eût perdu l'esprit. Le frère lui dit que la pierre qui couvroit le tombeau, était trop pesante pour qu'il la pût lever tout seul, et l'assura qu'il allait chercher quelques religieux de ses amis. Toute la communauté survint, saisit l'amant désespéré, et le ramena de force chez lui. Mais quoiqu'on le gardât à vue, il trouva le moyen de se jeter du haut de sa maison dans la rue, et se brisa sur le pavé. Tu conviendras, chère Sophie, que celui-là savait aimer. Eh! que faire au monde quand on n'y voit plus son amante? N'est-ce pas un crime de lui survivre? Une autre anecdote que je vais te raconter, est celle des moyens qu'employa une religieuse pour se sauver de son couvent avec son amant. Il me semble que toutes ces inventions-là quelles qu'elles puissent être, ont droit de nous intéresser. Non-seulement cette religieuse voulait fuir avec son amant, mais elle voulait le mettre à l'abri des recherches. Voici ce qu'elle lui inspira.

Elle dit à son amant de se procurer de bons chevaux à une certaine distance du couvent, et se chargea du reste, sans vouloir lui apprendre les moyens qu'elle avait trouvés pour dérober à tout le monde la connaissance de son évasion. On avait enterré ce jour-là une de ses compagnes, et comme la tombe n'était par encore refermée, elle entra dedans pendant la nuit, porta la morte dans sa cellule, la coucha sur son lit, et y mit le feu; ensuite à la faveur d'une échelle dont elle connaissait la retraite, elle franchit les murs du jardin, et joignit son amant. L'incendie ayant mis l'alarme au couvent, on courut à sa cellule; et comme la religieuse morte était dans ses habits et à demi brûlée, on ne douta point que la fugitive n'ait été la victime des flammes. On pria beaucoup pour elle, qui surement se portait fort bien, et employait son tems à autre chose qu'à prier. La substitution du cadavre me parait fort difficile; mais l'invention du feu est très-bonne. L'histoire est vraie, et ce qui t'étonnera bien, c'est la conduite de cette bégueule après un coup si heureux et si hardi. Les deux amans furent en pays étranger; ils se marièrent; l'homme s'appliqua au commerce et y gagna beaucoup de bien. Ils eurent plusieurs enfans; mais la femme ayant perdu son mari, se retira dans un couvent, ou elle fit une confession qui ruina ses enfans.

Elle déclara qu'elle avait été religieuse, ce qui rendait bâtards les pauvres malheureux ; et la famille du mari s'empara du bien. Cette barbare folie te gâtera bien la première partie de son histoire. Je ne puis lire de ces histoires-là sans penser qu'il n'y a que nous d'assez infortunés pour être repris après la plus heureuse fuite. Mais je remarque surtout quelle différence il y a de ma Sophie à tout le reste de son sexe, et combien elle est supérieure à toutes les légéretés méprisables ou aux faiblesses des autres femmes! Et puis quels autres sacrifices n'as-tu pas faits à ton amant ? On voit tous les jours des religieuses briser les odieux liens des cloîtres, et plus enflammées de l'amour de la liberté que de la tendresse que leur inspire un amant, fuir dans des lieux où elles ne trouvent plus ni grilles ni ennuyeuses pratiques. Mais qu'ont-elles à perdre? rien ; elles ne peuvent que gagner. Au contraire, ma Sophie a tout quitté pour voler dans les bras de son amant, pour partager son sort, pour embellir sa vie.... O mon amie? quel salaire tu as reçu pour tant de dévouement et d'amour! Hélas! je meurs de douleur en y pensant...... Pardonne, ah! pardonne, chère amante! Devais-je refuser ma félicité, que tu m'assurais devoir être la tienne? Pouvais-je prévoir toutes les horreurs du sort qu'on nous destinait? Qui m'eût dit que

que ces frénétiques se déshonoreraient pour nous perdre, et que le droit des gens serait violé dans un pays qui passe pour l'asile de la liberté ?..... Ah ! de telles raisons ne peuvent me justifier peut-être... Mais que mes larmes t'attestent du moins ma douleur et mon amour, et méritent ta pitié !

GABRIEL.

A SOPHIE.

9 octobre 1779.

CHÈRE amie, je commencerai par un reproche bien grave, et la nécessité où je me vois de te le faire m'empoisonne tout le plaisir que j'ai eu à lire ta charmante lettre, et que j'aurais eu à y répondre. On a su, par une de tes amies, envers qui tu n'es pas aussi discrète qu'envers moi, que dès le 29 Septembre tu avais la fièvre. Dans les six grandes pages que tu m'écris le 30, tu ne m'en dis pas un mot. Quoi ! tu as la fièvre, et tu ne me le dis pas ! tu as la fièvre, et tu écris six mortelles pages ! Eh ! mon amie, est-ce donc comme cela que tu m'aimes, et que je puis me fier à toi du soin de ta santé ? O Sophie ! Sophie ! pourquoi de vaines réticences ? Mes jours ne sont-ils donc pas bornés au même terme que les tiens ?.... Tu

le sais, mon imagination brûlante dépasse toujours le but; mais de ce qui l'enflamme, rien n'est aussi violent que l'incertitude, et sur-tout la crainte d'être trompé. Chère amie ! ta bonté est cruelle : pour m'épargner un petit mal, tu m'en donnes un bien grand. Je n'aurai pas un momeut de tranquillité, jusqu'à ta prochaine lettre; j'aurais su du moins la valeur et l'intensité de ma crainte, si tu m'avais dit la vérité. Au lieu de cela, ton silence la rend vague et sans bornes, et je suis fort malheureux. C'est ton engagement formel que de me dire exactement toutes les variations de ta santé; l'as-tu rempli? O non! et les caractères épars, sautillans, tremblans, inégaux de tes trois dernières pages, et la précipitation du style des deux dernières, et la gaieté forcée que j'y remarque, m'apprennent trop que tu souffres beaucoup. Est-ce donc par simpathie que j'ai tant souffert ces jours-ci? Hélas! il est bien vrai que l'ame a ses pressentimens; je l'éprouve en ce moment; je l'ai éprouvé mille fois : je n'ai aucun siége fixe de mal et de douleur, mais un mal-être physique et moral, tel que le plus vaporeux des hommes ne le connaît point. O guéris-toi, ma Sophie! guéris-toi; que je ne te sache pas souffrante! que.... mourir n'est rien; mais se voir forcé de survivre à ce qu'on aime pour apprendre que son amante n'est plus....,

c'est un supplice qui excède mes forces et me glace d'horreur. Chère amie, écris moins, je t'en conjure; aussi-tôt que tu es lasse, arrête-toi. Moi, homme de lettres, moi, tant accoutumé à étudier, à écrire, j'en suis excédé, suffoqué. Tes organes délicats ne peuvent que se ressentir davantage des inconvéniens inévitables qu'entraîne ce genre de vie. On n'achète la science qu'aux dépens de la santé; je sais que tu ne veux point de science; que c'est ton cœur, et non l'amour-propre qui te pousse. Mais qu'importe, si ton genre de vie devient absolument celui des hommes de cabinet? Toute forte contention d'esprit, en dirigeant vers la tête la plus grande partie des forces vitales, fait de cet organe un centre d'activité, qui ralentit d'autant l'action de tous les autres organes. Une personne profondément occupée n'existe que par la tête; elle semble à peine respirer. Toutes les autres fonctions se suspendent ou se troublent plus ou moins; la digestion en souffre sur-tout: les sens mal élaborés deviennent plus propres à former des embarras ou de mauvais levains, qu'à réparer les déperditions qui sont une suite nécessaire du mouvement qui entretient la vie. Le corps privé des sucs qui le renouvellent languit, se fane, et tombe comme un tendre arbrisseau planté dans un terrain aride, et dont l'ardeur du soleil a desséché

les branches. O ma mie si bonne ! quitte ce genre de vie destructeur ; marche, promène-toi, distrais-toi.... Mais, mon dieu ! qu'as-tu ? que fais-tu ?

J'ai mille et mille choses à te dire ; mais les idées sinistres qui m'occupent m'en laissent bien peu la force. Je ne pense qu'à ta santé : tout le reste m'est importun et frivole. Ah ! pourquoi mon amante n'est-elle qu'une mortelle ?.... D. P. m'a écrit, et je l'ai vu ; et comme s'il ne m'écrivait pas assez en absence, il m'a encore donné une lettre en présence ; c'est-là sa méthode, quand il ne veut pas que M. B.... voie ce qu'il écrit ; mais il n'y gagnera rien. Avant de te parler de lui, je veux te rendre compte d'une autre visite à laquelle tu t'attends moins, et qui est plus récente. J'ai vu ton amoureux M. de Mar...., qui m'a beaucoup parlé de sa profonde estime pour toi. Si je pouvais avoir envie de rire, je te demanderais comme ce confesseur à je ne sais qu'elle femme : *combien de fois vous a-t-il estimée ?* Réellement il m'a parlé très-convenablement de toi, et est on ne saurait moins d'accord avec ta mère sur tes sentimens, tes principes, et même tes projets. Si tu me demandes ce qu'il est venu faire, je serai très-embarassé de te le dire ; car en vérité je n'ai rien du tout conclu de sa conversation. Il a commencé par m'expliquer la nature de ses re-

lations avec ta famille, en me disant de deviner où tu étais; je n'ai rien répondu. Il a passé à la *connexité* de ton affaire avec la mienne, et je me doutais en effet qu'il y avait quelque rapport à la vérité de ton amour pour moi, et j'avais bien encore soupçonné que tu ne me haïssais pas, à son desir de terminer pour nous deux, au desir que lui avait témoigné M. L. N... qu'il me consultât *sur mes projets et mes vues* à cet égard, etc. etc. L'objet de ma visite, m'a-t-il dit, est donc de savoir ce que vous desirez, ce que vous demandez de M. de Mo... Ma réponse a été laconique : *Rien*, *Monsieur*. — Comment ! vous vous amusez donc ici ? — Non, Monsieur, mais comme ce n'est pas M. de Mo.... qui me tient ici; comme mon affaire avec lui est si triviale et si plate, que ni moi ni les miens ne daignent y penser; comme ma détention et ma liberté dépendent uniquement de mon père, je n'attends grace et faveur que de lui. — Mais encore vous faut-il des lettres de grace, et croyez-vous qu'elles s'obtiennent comme cela ? — Monsieur, je crois, et vous savez mieux que moi, que les lettres de grace s'obtiennent fort aisément par certaines gens : or, je ne rougirai du tout point d'en demander. Je n'aurais aucune honte de les solliciter, si j'avais eu le malheur de tuer un homme en duel; j'en aurais encore moins

d'en obtenir pour avoir couché avec une jolie femme.... Il s'est mis à rire, et cela l'a mené droit à me demander *si j'avais donc quelque espoir du côté de mon père.* Oui, Monsieur. — Mais de quelle nature ? — De la nature du simple espoir. — Sans certitude ? — Sans certitude. — Qui plaide pour vous auprès de lui ? — Mes amis et quelques-uns de mes parens.... J'ai remarqué que ce début de conversation le rendait très-visiblement plus circonspect. Il est retombé sur toi.... ceci est différent. — Monsieur, je ferai, sans exception, tout ce que me permettra mon honneur pour Madame de Mon.. — Mais elle ne veut pas finir sans vous. — (Voici ma réponse mot pour mot) : Monsieur, cela me paraît tout simple, et je connais trop la générosité, la tendresse et les principes de Madame de M.... pour ne l'avoir pas prévu. Mais il est certain que je ne le lui ai demandé, ni ne le lui demanderais quand je le pourrais. Elle ne peut pas me tirer d'ici sans l'aveu de mon père; mon père peut me sauver sans elle; je ne suis donc point intéressé à ce qu'elle s'obstine; mais dans l'impossibilité de correspondre et de traiter d'affaires avec elle; fort peu au fait de ce qui s'est passé, de ce qui se passe, je ne puis ni lui donner des avis ni exiger qu'elle s'en rapporte à mon opinion, quand même elle la saurait... Alors

M. de M.... s'est jeté dans un grand éloge de tes principes, de ta persévérance, de ta conduite, et m'a dit en propres termes: *Que ta profession de foi à mon égard, et ton refus à quelque prix que ce fût de retourner chez un homme que tu avais outragé, l'avaient pénétré d'estime pour toi.* Que ta mère accorde donc, si elle peut, ses déclamations avec la déclaration de son négociateur. Il m'a exposé son plan, qu'il compte faire réussir au moyen d'un prêtre qu'il ne m'a point nommé, et qui est maintenant auprès de M. de M.... Ce plan se réduit à faire une transaction, où interviendra le procureur-général, par laquelle tu renonceras à tes droits matrimoniaux, et déclareras n'avoir point d'enfant de M. de M..... pour prix desquelles renonciations et aveux, ta dot te sera restituée, et ta liberté rendue, moyennant qu'un ordre du roi te constituera prisonnière jusqu'au décès de M. de M... Je lui ai dit que la déclaration me paraissait forte; qu'il ne convenait jamais de se reconnaître adultère, et que tu pouvais jurer devant Dieu et les hommes que tu ne l'étais pas; que cependant comme, dans le fait, tu ne pouvais nuire à ta fille, mon opinion était que tu devais tout signer pour avoir ta liberté, ta dot et l'anéantissement de la procédure. — *Bien entendu*, m'a-t-il répondu. Que ta mère s'accorde donc avec lui....

— Mais vous dites qu'elle n'est point adultère; elle a vécu maritalement quatre ans avec M. de Mon...., et Madame de R... jure.... — Il serait singulier, Monsieur, que Madame de R.... en sût autant que Madame de M.... sur la puissance ou l'impuissance de son beau-fils; mais ce que je puis dire, moi, c'est qu'il me paraît bizarre qu'un jeune homme ardent et très-amoureux ait trouvé des difficultés très-fortes où un septuagénaire n'en a trouvé aucune. — (L'argument lui a paru péremptoire). Mais est-ce donc votre avis de recommencer ce procès?.. — Non, Monsieur. — Madame de M.... s'y obstine. — Elle a tort; mais ce tort vient probablement de Madame de R...; celle-ci me hait, et cela est assez simple; mais cette haine lui fait croire que sa fille doit m'oublier comme une de nos femmes de Paris oublie celui qui a passé une heure en vis-à-vis avec elle. Cela ne me paraît ni juste ni sensé.... — Ici il m'a fait un portrait très-peu flaté de Madame de R...., dont je lui ai parlé très-modérément et avec éloge; il prétend qu'elle t'aime, et il a raison; mais qu'elle t'aime en J. C., et je lui ai répondu que je me trompais, ou que cet amour n'était pas assez substantiel pour toi. En tout, il ne m'a guère paru plus dévot que nous. Il m'a parlé de *l'énorme sottise* que tu avais faite de faire baptiser ton enfant sous ton

nom ; je n'ai point pris parti, pour me tenir dans mon système d'ignorance ; mais j'ai dit que les Valdh.... le méritaient, et j'ai peint énergiquement leurs procédés infâmes. Il a paru de notre avis. Il est tombé un peu sur moi, et m'a demandé pourquoi donc vivant avec toi, je t'avais emmenée... Parce que, lui ai-je dit, je n'ai jamais su prendre un bénéfice sans les charges, et qu'elle craignait pour sa vie et invoquait mon secours. — Mais elle ne serait pas partie si vous n'aviez pas voulu. — Non ; mais elle serait peut-être morte. — Il m'a beaucoup entretenu de l'intérêt que nous lui inspirions à raison de nos malheurs. Je lui ai dit que tu en méritais infiniment plus que moi, parce que tes torts étaient, si tu en avais, les miens, et que j'en avouais qui ne t'étaient point communs.... Il a loué mon honnêteté, je n'étais que juste. — Elle veut sa fille, et cela est déraisonnable. — Cela est naturel du moins ; mais il me semble qu'elle doit se contenter d'obtenir qu'elle soit élevée convenablement dans un couvent, puisque tu pouvais lui laisser une subsistance honnête, sans ce que je ferais un jour.... ; c'était son avis, a-t-il dit. Somme tout, le résultat de notre conversation que je lui ai promis par écrit, et envoyé le même soir, est que je ne demande rien pour moi ; que je ferai tout ce qu'on voudra pour toi ; que tu peux fi-

nir à tout prix, si tu crois le devoir : mais que mon nom ne se trouvera jamais au bas d'une transaction, avec celui d'un homme qui m'a fait exécuter en effigie. Il m'a quitté au bout de trois quarts-d'heure de conversation, et m'a promis de me revoir. Je ne sais en vérité pas pourquoi ; car je suis persuadé qu'il n'est venu que pressé par ta mère de savoir s'il était réellement question de mon élargissement. Je ne lui ai dit que ce que je voulais bien, et il me trouvera toujours également circonspect. Quoi qu'il en soit de ses vues, voilà ce que tu as recueilli de ta persévérance, c'est que l'inflexible Madame de R.... voyant que tu t'obstines à ne traiter que pour nous deux, sent qu'il faudra sacrifier sa répugnance, et elle en viendra là, sans que j'aie même daigné le demander.

Venons à D. P. dont tu me fais un panégyrique assurément fort plaisant, et qui m'a fait rire, quoique je ne l'approuve pas dans toutes ses parties, mais qui probablement ne le chatouillerait pas de même. Il m'a écrit, avant que de me voir, en date du 17 septembre, la longue lettre suivante ; je te la copie toute entière, parce que ma réponse importe, et que tu ne l'entendrais pas sans cela : « J'ai » reçu, mon cher comte, votre lettre du 11 » en réponse à la mienne du 6, et cette ré- » ponse m'a fait un véritable plaisir. Tant

« que vous serez.... » Je pense que ceci serait fort long ; car il y en a huit pages ; j'aime donc mieux t'envoyer sa lettre ; renvoie-moi-là tout de suite. Voici quelle est cette belle lettre de M. de Marignane qu'il m'envoyait. « Il m'est impossible, Monsieur, « de justifier ma fille *des plaintes que vous* « *m'en faites indirectement*, sans que cette « justification n'amène nécessairement des « choses qu'il m'est pénible de vous rappeler dans la position où vous êtes. Vous *avez* « *été tyran dans le tems qu'elle a passé avec* « *vous*. Elle n'en est cependant sortie qu'à « votre sollicitation, pour faire tous ses efforts auprès de vos parens pour les adoucir, et obtenir le pardon des torts sans « nombre que vous aviez avec eux *et avec* « *toute la terre*, soit par votre dérangement « poussé au dernier excès, soit par les affaires « que vous vous faisiez journellement, non « seulement avec tous ceux qui avaient le « *malheur d'avoir les plus petits rapports avec* « *vous*, mais même encore avec *des indiffé-* « *rens que vous avez été chercher* à vingt-cinq « lieues de distance du lieu où vous étiez « fixé par ordre du roi, où vous avez été les « chercher, dis-je, pour les insulter *sous les* « *prétextes les plus frivoles*. Les témoignages « de reconnaissance que vous avez donnés à « votre femme dans le tems qu'elle travail- « lait avec quelque espoir de succès auprès de

« votre famille, dont elle était parvenue à
« se concilier l'estime, l'amitié et la confiance,
« qu'elle travaillait, dis-je, à adoucir votre
« sort, ces témoignages se réduisent à des
« *insultes dont j'ai été témoin, ayant lu un*
« *billet insolent que vous lui avez fait par-*
« *venir pendant mon séjour à Paris.* Reve-
« nue en Provence, n'ayant plus aucun moyen
« de rétablir des affaires que vous trouviez
« le secret de gâter tous les jours de plus en
« plus, même dans vos différentes prisons;
« tout le public a vu avec un étonnement
« égal à son indignation, que dans un mé-
« moire imprimé et répandu sous votre nom,
« vous avez *l'audace et la méchanceté atroce*
« de diffamer votre femme par *des calomnies*
« *et des réticences plus offensantes et plus ca-*
« *lomnieuses encore.* Après la distribution de
« ce mémoire, vient l'enlèvement de Madame
« de Mon...., avec laquelle vous avez vécu
« publiquement en Hollande comme avec
« votre femme, d'où s'ensuit un jugement,
« qui, tant qu'il subsiste, vous ôte au moins
« votre existence civile. Ma fille serait *in-*
« *sensée*, si d'après la connaissance de votre
« caractère, et après les insultes publiques
« qu'elle a reçues de vous, elle donnait les
« mains à une réunion qui ne peut lui pro-
« mettre qu'une vie très-malheureuse, et *d'a-*
« *près mon opinion, vraisemblablement les*
« *catastrophes les plus funestes;* mais cet

« éloignement, fondé, pour toute réunion, « *ne nous portera point à agir pour prolonger* « *votre captivité*; c'est à votre père seul d'en « prolonger ou d'en abréger le terme. Je l'at- « tendrai, ce terme, pour prendre les voies « légales qui pourront me faire parvenir *à* « *soustraire une malheureuse victime à vos* « *fureurs*. Je suis très-fâché d'avoir à vous « dire des vérités que j'aurais voulu vous « épargner dans votre situation; mais elles « sont nécessaires *à la justification de ma* « *fille*. J'ai l'honneur, etc. » Certes si l'épithète *d'atroce* convient à un écrit, je crois qu'on peut l'appliquer, sans exagération, à cette odieuse lettre. Je n'y aurais pas fait une réponse pour rien au monde, et l'indignation qu'elle alluma en moi me fit répondre à la lettre ridicule de D. P., comme tu vas voir. Pèses-en tous les mots.

« Je vous avoue tout naïvement, mon cher « D. P., que je ne m'accoutume point à vous « voir donner raison à tout le monde contre « moi, lorsque le droit est le plus évidem- « ment de mon côté. Prenez, quant à mon père, « le ton qu'il vous plaira; je suis décidé de tout « souffrir à cet égard. J'ai des torts envers lui; « et n'en eussé-je pas, celui-là est sans ame « qui pourra discuter son droit avec son « père, quand celui-ci dira : *je pardonne à* « *mon fils*. Mais que diable m'est M. de M.... « pour que je m'abaisse à tout propos de-

« vant lui ? M. de Mar... est un assez mé-
« diocre gentilhomme que je crois homme
« d'honneur. En cette dernière qualité, je
« l'estime. Je suis homme d'honneur et de
« qualité ; nous voilà, je crois, au pair pour
« les devoirs de bienséance. Qu'y ajoute no-
« tre alliance ? Il est le père d'une femme qui
« porte mon nom. Je lui dois honneur, po-
« litesse et prévenance à cause de cela. J'ai
« fait plus pour lui ; je lui ai écrit une let-
« tre soumise et respectueuse, parce que j'ai
« des torts, plus apparens que réels, mais
« enfin des torts avec lui. Il débuta avec moi,
« il y a vingt-sept mois, par une lettre fort
« insolente ; j'en répondis une très-modé-
« rée. Aujourd'hui je lui écris une lettre af-
« fectueuse, et il me répond par un tissu
« de mensonges, d'injures et de calomnies.
« Et vous qui ne savez rien de mes affaires,
« (il y paraît à votre lettre d'aujourd'hui)
« vous venez décider du haut de votre tri-
« bunal que ses *griefs paraissent fondés.* Et
« à qui paraissent-ils ainsi ? à vous qui êtes
« encore à daigner vous instruire des outrages
« que j'ai reçus dans ma domesticité.

« Je parle net. Quand j'ai offert à madame
« de Mi.... de me servir, j'ai cru la servir
« moi-même, et consommer un acte de gé-
« nérosité ; car je ne reçois pas de service
« de qui m'a offensé, que je n'aie bien sin-
« cèrement pardonné ; et il y a quelque mé-

« rite à pardonner ce que j'ai souffert. Que « le public, le sot public, dont je ne me soucie « pas plus que je ne l'estime, me croie de « grands torts envers madame de Mi..., je « je m'en moque ; ma conscience, qui vaut « mieux que le public, me dit fort intelli- « giblement qu'elle a rompu volontairement, « et la première, tous les nœuds qui nous « unissaient ; et que dans le droit, je n'ai « qu'une épouse qui n'est pas elle. Si j'ai « consenti à retourner avec elle, et même à « lui faire des avances, c'est que j'ai crû que « c'était une manière courte et noble de re- « couvrer mon existence ; j'y joins un autre « motif aujourd'hui, celui de satisfaire mon « père, qui serait bien changé, si les projets « de famille et l'orgueil du nom ne pouvaient « plus rien sur lui. Mais je n'ai jamais cru « que madame de Mi.... pût être en aucun « temps quitte envers moi, quoique je sois « bien convaincu qu'il convienne à la noblesse « qui est dans mon cœur, autant qu'à la « bonne politique, de me regarder comme « son obligé, si elle me tire d'ici. De-là à « convenir aussi lestement que vous l'assu- « rez, que les griefs de M. de Mari.... sont « fondés, il y a, ma foi, loin. Il a bien, lui, « quelques raisons d'être mécontent, et il « peut être injuste sans injustice, parce qu'il « ignore, grâces à ma discrétion, tous les « sujets de plainte que j'ai contre sa fille ;

« mais il n'en a point pour dire des duretés
« et des insolences à un infortuné. Vous,
« vous me molestez trop et trop long-tems ;
« cela me fait du mal, et j'aime mieux votre
« amitié sans services, que vos services avec
« tant de morosité. »

« Autre diatribe qui tient le reste de votre
« lettre. Jusqu'ici, à votre avis, je n'ai été
« obligé qu'à demander pardon à tout le
« monde *à genoux* ; maintenant il me faut
« demander mon pain. Sachez que vous ne
« savez rien en ce genre ; sachez qu'il n'y a
« eu que de la malignité, et non point de la
« difficulté, qui ait fait obstacle à l'arran-
« gement de mes affaires. Sachez qu'avec
« 14,500 liv. de rente que j'ai, je puis payer
« les intérêts de mes dettes (les usures ré-
« duites), et avoir 10,000 liv. de rente. Sa-
« chez sur-tout que moi, qui ne suis point
« économiste, et qui serais fort fâché de
« l'être pour dix milles raisons trop longues
« à déduire, je ne regarde point la subsis-
« tance, mais la liberté comme la première
« des lois, parce que je sais mourir, mais
« non pas être esclave ; que je ne ferais pas
« la moindre démarche qui me répugnât pour
« le plus grand intérêt pécuniaire, pas plus
« que pour le plus petit ; et que si l'on veut
« avoir la bonté de me tirer d'ici avant que je
« sois aveugle, je ne demanderai dans aucun
« cas du pain à personne. Je me moque de

« ma naissance. Je suis un homme de qualité « comme tant d'autres, et bon gentilhomme « comme ils ne le sont pas tous ; mais de tous « les hommes de qualité du monde, je n'en « connais pas un qui vaille les grands écri- « vains qui ont gagné leur vie avec leur « plume. Et quelle plus noble et plus légi- « time propriété que celle de ses pensées? « Mais enfin, je raisonne ici sur une suppo- « sition très-gratuite. Ce n'est point le lieu « de me noyer en calculs pécuniaires, sur- « tout vis-à-vis d'un homme à qui l'on ne « peut dire ses raisons, sans qu'il crie au ma- « nifeste; mais madame de M..... peut faire « ce qu'elle voudra, et moi vivre sans elle « décemment. Je serai riche à une époque « que puisse le ciel reculer, indépendam- « ment de ses biens et des biens de ma mère. « A propos de celle-ci, je vous prie qu'il « n'en soit jamais question dans vos lettres, « parce que je ne puis, ni ne dois en parler « comme vous en parlez ; et que j'ai bien « assez des querelles que vous me faites, « sans me charger de celles des autres. Si l'on « avait voulu, il y a long-tems que j'aurais « irrévocablement son bien, que je n'ai jamais « desiré de son vivant.

« Je ne discuterai point avec vous si *quicon-* « *que a eu une affaire d'éclat est noyé sans* « *retour;* si les deux tiers des hommes qui ré- « gissent l'Europe, ou qui y jouent un rôle,

« n'en ont point eu ; si madame de M.....
« ne pourrait pas et ne devrait pas forcer la
« main à son père. Je vous promettrai volon-
« tiers de ne pas le lui demander : je vous
« promettrai de plus, de ne jamais faire de
« mémoires pour des ministres, et de ne jamais
« recevoir *un sol marqué* d'eux, parce que je
« sais un peu trop ce qu'osent les rois pour
» vouloir être leur satellite ; mais je vous
« dirai qu'il est dérisoire, dur et cruel d'é-
« crire à un homme : *Mon ami, priez à genoux*
« *madame une telle de se mettre à même de*
« *vous donner des enfans de ses laquais, afin*
« *que vous ayez de quoi vivre, ou vous ferez*
« *beaucoup mieux de rester en prison ; car*
« *vous ne pourriez pas vivre ailleurs honora-*
« *blement*... Voilà, par ma foi, la substance
« de votre lettre, et cela ne laisse pas que
« de faire une épître bisarre. Moi qui, dans
« ce moment n'ai pas un habit, montre mon
« cul, faute de culottes, et marche, à la lettre,
« pieds nuds dans mes souliers, parce que je
« n'ai point de bas, et que si avec 600 liv.
« qui doivent me suffire à tout, et même à
« ce que vous ne pouvez imaginer, j'achetais
« des effets, je ne pourrais point avoir de
« livres, et que sans livres, je serais bientôt
« mort ou fou, ce dont je n'ai nulle envie ;
« moi, dis-je, dans ce magnifique état, je
« me moque de tous les habits brodés du
« monde, et je ne voudrais qu'une chaumière

« et mille écus de rente pour être le plus « heureux des hommes. Voyez comme les « calculs pécuniaires me séduiront. «

« J'attendais de vous des lettres pour la « province; vous ne voulez pas les faire. Eh « bien ! je ne les ferai pas non plus, sauf « celle de mon oncle, parce que ceci entre « dans mes plans de tout faire pour mon père. « Pour les autres, que le diable les berce; « ils ne veulent pas de moi, je ne veux pas « d'eux. Ce que je regrette, c'est le reste de « ma jeunesse que j'aurais voulu donner à « mon père; ma vue qui est perdue, si un « an de cessation absolue de tout travail ne « la remet; imaginez si cela se peut ici. Mais « après tout, j'en sortirai; et je ne sais pas « trop s'il me plaira alors de n'avoir point « de mémoire. M. de Mar..... veut plaider, « je sais mieux plaider que lui. »

« Ce qui m'afflige vraiment, c'est que mon « pauvre père refuse une satisfaction bien « douce dans des craintes et des vues tout-à-« fait chimériques, et qu'il fasse dépendre « le sort de son fils, et peut-être celui de sa « propre vieillesse, du caprice d'une p..... « et d'un homme sans volonté, qui, par cela « même, a la méchancheté de tous ceux qui « l'entourent. Qu'il me fasse exiler auprès de « lui, qu'il me juge par lui-même, qu'il « m'éprouve; quand je ne lui servirais que

« de valet de basse-cour, encore coûterais-je « moins à sa bourse et à son cœur. »

« Vous moquez-vous de moi quand vous « voulez que j'avoue que *j'ai été un tyran* chez « moi; que je me suis *fait un affaire sous le* « *prétexte le plus frivole*, quand j'ai régenté « un homme qui avait insulté ma sœur dans « une promenade publique, (vous remar- « querez que M. de Mari.... était alors tout- « à-fait pour moi, ainsi que tous les honnêtes « gens de la province); qu'un billet où je « répondais à toutes les infamies que l'on « débitait de moi dans Paris, où je priais « madame de Mi... de se rendre chez M. de « Males... pour articuler ses griefs contre « moi, ou déclarer qu'elle n'en était point « l'auteur, est *un billet insolent;* ou que « je suis ou serai un assasin : car que veut- « il dire autre chose par *ses funestes catas-* « *trophes*, par *mes fureurs*, etc., etc.? en « vérité, je vous loue de votre sang de ma- « creuse, s'il est vrai que vous soyiez mon « ami, et que vous lisiez (la diffamation), « tout cela de sang-froid; pour moi, je n'y « répondrai pas, mais je trouverai toujours « étrange cette phrase : *sur ce point, vous* « *n'avez de ressource que le désaveu, et sur* « *les autres que l'aveu.* »

« J'aurais écrit sans répugnance à madame « de Mi...., parce que je sais que madame « de V.... n'est pas capable de me tromper.

« Mais je n'aime pas les longueurs éternelles,
« et pour vous envoyer une lettre au B....
« que vous me renverrez corrigée, et qui
« ainsi arrivera à sa destination dans un mois,
« cela n'en vaut pas la peine; ainsi je n'écris
« pas, puisque vous n'avez pas voulu écrire.
« Je n'écris bien que ce que je pense; vous
« me paraissez dans toute cette affaire infi-
« niment plus près de l'opinion de M. de
« Mar.... et de sa fille, que de la mienne.
« Vous devez donc écrire infiniment mieux
« selon leur cœur, outre que vous êtes plus
« sage, et en ceci plus froid que moi. »

« Il fallait que vous eussiez du temps à
« perdre pour employer deux alinéa à me
« demander une de vos lettres, et à négo-
« cier cette importante restitution que ni
« Sophie, ni moi n'aurons sûrement point
« envie de vous refuser. Adieu, je vous attends
« avec impatience; car vous êtes meilleur à
« causer qu'à lire, au moins dans vos lettres,
« et je veux vous demander une fois, pour-
« quoi vous répugnez tant à vous déclarer
« pour moi, tandis que mon père, selon vous,
« desire la réussite de nos projets. Pardonnez
« cette longue épître, que vous trouverez
« sûrement un manifeste; mais je suis comme
« Sophie, je ne sais dire mes raisons qu'en
« les disant. »

C'est en réponse à cette lettre que D. P.
m'écrit le grand n°. II, que je joins ici, d'au-

tant plus volontiers que le bon ange ne l'a pas lu ; mais renvoie-le moi vîte ; car les brouillons pour madame de Mi.... et M. de Mar..... que je puis avoir besoin d'envoyer incessamment à mon oncle y sont, et je n'en ai point de copie. C'est là où tu riras de tout l'orgeuil, de toute la déraison de D. P. Mais ce dont tu ne riras point, c'est que l'on ait été assez méchant pour détruire toutes les bonnes dispositions où il était, en l'assurant que je venais d'écrire et faire présenter à la reine, un mémoire contre lui pour ma mère. Je ne sais absolument point comment détromper mon père de cette fable absurde, puisque D. P. a la pusillanimité de ne pas s'en charger. Nous fûmes une grande heure sans nous entendre ; lui me faisant des reproches, moi croyant qu'il parlait de l'ancien mémoire, et admirant sa mauvaise foi. Enfin nous nous entendîmes. Juge de mon indignation et de ma douleur. Le bon ange n'a point du tout pris cela comme je l'aurais cru. Il a trouvé que j'y mettais trop d'importance ; mais il ne sent donc pas que tout l'univers ne croirait point à cette calomnie, que je n'en suis pas plus avancé, si mon père n'est pas détrompé. Or, je ne connais, pour cela, qu'un moyen que j'ai proposé à D. P., et qu'il n'adoptera point ; c'est de se déclarer ouvertement mon partisan, mon défenseur, et la partie de quiconque me calomnie aussi

indignement ; il ne me faudrait à moi que ma haîne naturelle de toute injustice pour faire une telle démarche ; mais on ne doit point l'attendre d'un demi-ami dominé par le respect humain.

J'ai reçu depuis une lettre de mon oncle, dont je ne t'envoie point copie, parce que je l'ai fait passer à D. P. Il m'y parle du pardon de mon père pour mes torts personnels envers lui ; du refus qu'il fait de me rendre ma liberté sans garant ; des risques que courrait, lui, mon oncle, à se porter comme tel ; des indignités dont madame de C..... a payé ses bienfaits envers sa famille ; ce qui le décide encore plus à la neutralité. En général sa lettre est d'un homme sensible, mais aigri, et qui lutte contre lui-même en refusant ; mais je ne désespère point, à beaucoup, près d'en tirer parti... Mon dieu que je suis donc las de tous ces détails ! Répondons seulement à ta lettre.

Je suis fort content de la lettre de ta mère, et, dans cette occasion délicate, elle s'est conduite raisonnablement et convenablement. Je ne sais que te dire sur ta fille. Laissons débrouiller encore quelques circonstances.

Je n'en sais point assez pour te prescrire la conduite à tenir avec le tuteur de ton enfant. Consulte des gens de lois, et ne fais rien dans cette affaire qu'avec leur avis ;

après cela, si ta mère crie, tu seras bien forte, et tu auras du moins des raisons à opposer à du bruit.

Il est certain que cette addition de preuves que cherche M. de Mon.... est singulière; mais je crois, moi, que ses recherches ne sont relatives qu'à l'existence du premier enfant qu'on te suppose, et qui deviendrait en effet très-inquiétant pour madame de Val...., puisque son état serait inattaquable.

Je crois qu'il n'y a point sûreté à chercher à ôter aux R.... toute inspection sur cet enfant. Le crédit fait tout en France, et il se consomme journellement des horreurs qui font frémir la nature, et que l'on ne regarde que comme des choses de convenance toutes simples. Le procès-verbal de M. d'Estaing dont tu as sûrement entendu parler, doit faire trembler tout individu qui demande son état.

Je crois comme toi que c'est l'histoire du chevalier, qui a donné à M. de Mar..... l'idée de te parler de notre correspondance. Mais il est beaucoup plus que possible qu'il la sache d'ailleurs, et une phrase du bon ange me le fait soupçonner. Pour moi, je me suis tenu strictement à mes instructions, et j'ai ignoré tout ce que tu faisais, disais et pensais.

J'aime beaucoup ton abbesse; tout ce qu t'aime

t'aime m'intéresse...., et cependant il est si facile et si doux de t'aimer ! Mon dieu ! qu'elle soigne donc ta santé : et ta Victoire..... Ah ! Victoire, rends-moi ma Sophie, et je t'aimerai tant ! .... Chère, chère amie ! donne-moi cette preuve d'amour de te soigner, de te ménager, de ne plus écrire que ta santé ne soit parfaitement rétablie. Hélas ! hélas ! qui devinera les angoisses dont je suis dévoré ? qui daignera y compâtir ? Les gens de sang-froid croient que les amans sont fous.... Ils ne sont cependant que sensibles.

Je t'avoue que la conduite de D. P. ne me paraît ni plus amicale, ni mieux raisonnée, ni plus généreuse qu'à toi ; mais j'en reviens toujours à dire qu'il n'est pas obligé à ce qu'il fait ; et qu'ainsi je n'ai pas le droit de prendre de l'humeur contre lui pour sa lenteur et son éternelle indécision, mais bien pour les sottises qu'il me dit ; et tu vois que dans ma dernière lettre, je ne m'en suis pas fait faute.

Je pense comme toi, que je n'en mourrais pas de douleur, quand je ne me raccommoderais ni avec M. de Mari...., ni avec sa fille ; et qu'ils ne sont pas du tout nécessaires à mon existence. Mon père s'entête, par amour-propre, à ce que je crois, parce qu'il craindrait que la restitution volontaire de ma liberté ne fût de sa part une rétractation de tout ce qu'il a dit et fait, et un

désaveu ou plutôt un aveu de l'excès de sa sévérité ; mais qu'y puis-je faire ? je marche avec des tortues ; il faut me mesurer à leur pas, ou me résoudre à rompre le voyage, ce qui ne serait pas prudent.

Il faut avouer qu'il est très-possible et même probable que ce conte borgne d'un mémoire, etc. ait arrêté tout court D. P., et changé les bonnes dispositions de mon père. Cependant c'est une manière bisarre de juger son fils, que de lui imputer une action lâche et folle, sur une prétendue ressemblance de style. Voici deux inventions successives, qui, si elles étaient bien dévoilées à mon père, devraient lui faire soupçonner qu'on a accumulé sur moi bien des faussetés dans ma vie, et qu'au nombre de ses préventions, il en est de bien peu fondées ; mais encore une fois, tant que D. P. craindra de paraître, tant qu'il n'opposera que des insinuations à des déclamations, des palliatifs à du fort tranchant, des conjectures à des assertions calomnieuses, nous resterons où nous sommes, au moins de ce côté ; et malheureusement, cette fichue négociation barre toutes les autres, parce que l'on dit : *Quoi de plus raisonnable que de le raccommoder avec sa femme ?....*

A tes momens très-perdus, et quand tu auras du tems de reste, tu me feras plaisir de me faire passer la collection de tes lettres à

D. P. : il n'en est pas digne, le bel-esprit qu'il est ; et il ne me les montre toujours point, ce qui est fort ridicule ; et moi, je ne veux rien perdre de ce que tu écris. Le bon ange a oublié de joindre à ta lettre celle de D. P. que tu renvoies ; je la lui redemanderai.

J'ai peur que la maladie de D. P. ne soit contagieuse, et que M. B..... n'ait hérité de ses préventions contre les têtes et les cœurs chauds : il ne me parle plus que de mon imagination qui va trop vite. Excusez, je vous prie : on ne me mande, on ne m'impute que des infamies ; et je vais trop vîte, en m'en indignant, en les repoussant avec une force très-modérée ! Dieu bénisse les graces d'état ! Pour moi, je n'entends à aucune composition, quand il est question d'honneur, de liberté, d'amitié, d'amour. Mais si le bon ange allait devenir *ministériel* aussi..... Oh ! ma foi ! je ne saurais plus à quel saint me vouer. Mais je te prie, ma bonne Sophie, de si bien te délivrer de ton aigreur contre le lambin D. P., en lui donnant un libre cours dans les lettres que tu m'adresses, qu'il n'en reste pas trace dans celles que tu lui écris ; car, encore une fois, ses services sont gratuits et volontaires ; ainsi nous n'avons pas le droit de les évaluer rigoureusement. Ecris-lui vîte sur cete bourde du mémoire.

Je ne sais pas si le bon ange ne croit pas un tantinet aux flammes de l'autre monde. Il a pensé être capucin, et regrette cette robe; cependant elle est assez sale. Toujours est-il que si la dévotion le point, il doit nous regarder comme de grands réprouvés; mais s'il vise à notre conversion, qu'il nous réunisse; je ne connais que cette manière de nous faire croire à la justice de la providence.

Chère mimi! tu auras toutes les prétentions que tu voudras à la méchanceté; il n'en sera pas moins vrai que le phénomène le plus étonnant que j'aie observé dans le cœur humain, c'est l'alliage de sensibilité extrême et d'égalité parfaite qui est en toi. J'y ai réfléchi bien des fois; je ne l'ai point encore compris; et ceux à qui j'en parle, D. P. par exemple, aiment mieux en nier la possibilité que de tenter de l'expliquer.

En effet, il me parait que le bon ange est assez galant pour un ex-capucin, et qu'il se connait en reliques. C'est sans doute pour prix de sa dévotion qu'il a trois ou quatre enfans, sans ceux à venir; et tu vois bien qu'en effet ses reliques sont aussi efficaces que jolies. Je te prie cependant d'attendre que tu sois fort vieille pour le prendre pour ton directeur; car il est fort bel homme, et précisément de ces *saints n'y touche* qui affectent d'être sans conséquence, pour vendanger à leur aise la vigne du seigneur.

Tu verras dans le n°. II que D. P. a déja fait *les affaires de six Rois.* Assurément on est ministre à meilleur marché.

Mon amie ! tu m'attendris aux larmes, quand tu me parles de ce tems si court où nous jouissions du présent et de l'avenir. Hélas ! c'est que nous ne devinions pas par celui-ci... Cependant nous sommes loin d'être échoués, et après la tempête nous trouverons le port ; mais songe donc, ah ! songe donc que pour cela il faut vivre : conserve-toi, conserve ta santé, ta beauté : ô Sophie ! n'attente pas à mon bien, à mes trésors, ou dis-moi de mourir.

Je crois, mon amie, que pour élaguer certains détails, tu t'es trop abstenue toi-même de faire une profession de foi fixe et invariable à ta mère ; je ne dis pas précisément sur moi (il faut à-peu-près la lui laisser deviner) je dis sur tes affaires. Cela peut se faire affectueusement, modérément, respectueusement ; alors on part d'un point fixe dont on ne s'écarte plus ; et enfin, elle prendra son parti.

O mon amante ! que tu es savante dans l'art des vengeances ! Quoi ! pour réparation d'honneur tu ne m'offres qu'un fils qui me ressemble parfaitement ! Ah ! je n'appellerai jamais de cet arrêt, et le plus juste des tribunaux n'aurait pas si bien prononcé.... Oh non ! deux, ce n'est guère ; mais tu sais si c'est ma

faute ! tu sais si mon insatiable vengeance faiblira jamais. O bonheur ! viens, viens recevoir le prix de tant d'amour. Hélas ! ce n'est qu'en me rendant plus heureux, que tu veux être payée d'avoir fait ma félicité. Et ces deux êtres qui n'aspirent qu'à s'aimer, se voir, se réunir..., pourquoi conspire-t-on contre leurs vœux ? quel mal font-ils ? ils sont prêts à renoncer à tout autre rapport ; que peut-on donc en redouter ?

Tu aurais pu et dû te dispenser de parler de l'inoculation de la petite à cette folle d'Emilie ; mais enfin, cela est passé, et j'espère que, graces aux soins du bon ange, sa sotte indiscrétion n'aura point de suite.

Tu as fort bien fait, quoi qu'on en puisse dire, d'ébruiter ta maternité. Ton silence était peut-être la seule chose qui pût nuire à ta fille, parce qu'il était un aveu indirect que tu n'avais point d'enfant de M. de Mon... et tu avais même eu l'imprudence de le dire formellement. La voilà réparée, car surement tu ne varieras plus. Madame de R... criera ; mais sur quoi ne crie-t-elle pas ? Il est certain que de toutes les manières possibles de divulguer un secret, il n'y en a point de meilleure que de le confier à des femelles ; cela vaut mieux même que les trompettes de la ville. C'est la méthode de M. le chevalier de M... ; il a confié, *sous le secret*, son roman à tout le monde, et sur-tout aux femmes, nommé-

ment à mesdames de Montmort, belle-mère et belle-fille. Je réponds que la première est une des plus hupées caillettes qu'il y ait dans Paris. M. le chevalier ajoutait quelques détails atroces. Par exemple, tu as la gorge très-jolie, mais tu la défends.... Mon cœur bondit de fureur en pensant à ce monstre..... Tu as les plus beaux yeux, et la plus belle carnation du monde; mais je ferai bien de ne pas te laisser veuve long-tems, ou tu t'en ennuieras. Le premier mot qu'il prétend avoir dit au médecin, c'est qu'il se hasardait sur sa parole qui lui garantissait au moins que sa santé ne courait aucun péril. Enfin je ne sais pas comment il n'a pas tranché le mot et ne s'est pas dit mon beau-frère. Toutes ces horreurs prouvent bien avec quelle exactitude il te peindra, si on lui demande ton signalement, puisqu'il parle de ta gorge, que tu couvres et caches beaucoup plus qu'une vierge, et que je n'ai connue et même soupçonnée que le jour de mon bonheur.... Quel monstre! et que je le hais! Eh bien! tu verras que D. P. a trouvé cette histoire fort peu importante au moment où nous l'avons prié de détromper mon père. Cependant, il nous avait, disait-il, rendu le plus grand service de désarmer celui-ci. Cependant il n'est pas fort d'accord avec lui-même, car il m'a avoué dans la conversation que mon père savait cette histoire avant que lui, D. P., allât au Bignon. Le ressentiment

de mon père n'était donc pas bien impétueux.

Personne n'ignore que je suis à Vincennes ; et on le dit publiquement dans le château, où il n'y a qu'une dame qui m'a un peu connu, et qui, quoique ma parente, et autrefois me trouvant à son gré, s'embarrasse fort peu de moi aujourd'hui ; au moins je le crois.

La dame qui prétend qu'entre mon père et moi nous partageons tout l'univers, ne refuserait pas de faire quelque chose pour moi, si elle s'en souvenait ; mais comment se rappeler mon histoire et mon nom dans la foule ? Elle a un ouvrage de Hall qui pourrait cependant l'en faire souvenir, et je ne te promets pas de ne point tâcher de le lui voler.

Je ne sais pas où tu prends que *l'on a des droits* sur une femme pour l'avoir amusée ? En vérité, tu es donc du tems des Vestales ou des Sabines? Je crois t'avoir conté que l'abbé de Bernis, aujourd'hui cardinal, et long-tems le plus valeureux champion du clergé, ce qui n'est pas peu dire, ayant reconduit une femme en vis-à-vis, et eu tous les bons procédés usités en pareil cas, bons procédés réitérés chez elle au sortir de la voiture, y retourna le lendemain à sa toilette, et voulut jouer avec une jolie gorge sur laquelle il croyait *avoir des droits.* La dame repoussa avec beaucoup de fierté ces tons légers ; l'abbé confondu lui représente qu'il ne croyait pas l'offenser après

les bontés qu'elle lui avait témoignées la veille... *Comment, comment, Monsieur*, dit la dame, *auriez-vous pris cela pour des avances?* Tu vois qu'avec les belles dames il ne faut compter sur rien, et qu'on doit absolument tomber amoureux d'une sotte petite provinciale comme toi, si l'on a la bêtise d'aimer ces vertus bourgeoises, nommées *fidélité*, *constance*, *reconnaissance*, qui font bâiller les grandes dames.

D. P. s'est douté que tu ferais quelque niche à mon frère, et je vois qu'il t'a devinée avant moi. Il me disait *que tu avais de l'esprit comme tous les anges et tous les diables, et plus que lui et plus que moi; et que tu étais fort capable de faire quelque espièglerie désolante à M. le chevalier.*

Ne te fâche point contre les visites de M. de R...; il y a plus de trois semaines que je ne l'ai aperçu; et en tout il ne m'en étouffe pas.

O Sophie! Sophie! tu le sais bien qu'il n'en est point de tes caresses qui nuisent à ma santé. De l'aveu même des médecins, le célibat est un de mes plus grands maux; et mon cœur me dit mieux que leur science, que l'absence du bonheur est un poison lent qui me tue; mais, chère amie! ta santé est en ce moment ma pensée habituelle, ma pensée dominante; toi seule peux te faire une idée de mon inquiétude, en te mettant à ma place; mais je t'en prie, je t'en supplie au nom de

l'amour et de ta fille, n'écris qu'un mot, si tu n'es pas très-bien. Garde mes lettres, pour les copier à loisir. Le bon ange m'accorde cette faveur; il ne te la refusera pas, et bien moins dans un moment où tu souffres. Je lui demande que ceci parte après demain mardi 12, et je compte trop sur sa bonté pour en douter. Mais fais-lui écrire un seul mot par l'abbesse ou Victoire, avec ton nom seulement de ta main, si tu as encore de la fièvre. Tu te brûles le sang, chère amie. Ah! ce n'est pas le feu de la fièvre qui doit circuler dans tes veines. Rassure-toi sur moi. Je n'ai, quoique malade en ce moment, précisément que de l'inquiétude, et par un effet bisarre, mais très-ordinaire chez moi, mes urines, ma vessie et mes reins s'en sont ressentis à l'instant; depuis que je te sais malade, j'en ai souffert; mais je souffre sur-tout de ce que tu me l'as caché. Que cela ne t'arrive plus, chère amante, et que je sache que tu te promènes, que tu te distrais, que tu as recouvré ta santé et ta beauté. Mon amie, ton cœur et ton esprit ne sont que trop en contention; si tu y joins encore une application forcée de corps, et un genre de vie mal sain, tu te tueras... Et tu ne veux pas mourir sans avoir revu Gabriel. Pour moi, j'avoue que j'aime la vie, depuis que j'ai recouvré l'espoir de me retrouver dans tes bras... Adieu, adieu, ma Sophie; ne sois point inquiète de moi. Je serai guéri au mo-

ment où tu le seras. Baise, baise ton petit amour; ah ! s'il sentait comme moi son bonheur, si je pouvais un instant prendre sa place, mes brûlantes caresses t'auraient bientôt guérie. . . . Oh quel mal que l'absence, où le présent même nous échappe ! Adieu, mon amante.

GABRIEL.

Je ne t'envoie point de vers, quoique j'en aie; assurément tu n'as que trop à lire, à copier, à écrire. Ne balance pas sur la saignée, toutes les fois qu'une fièvre paraîtra le moins du monde tendre à l'inflammation.

A M. LENOIR.

COMME M. de Rougemont m'annonça hier, Monsieur, dans un tas de propos trop incroyables pour être répétés, quoique sa violence en ait rendu tout le donjon témoin, que M. de Maurepas, M. Amelot, et vous, Monsieur, m'apprendriez *si un homme de sa sorte* était fait pour venir *aux ordres d'un homme de la mienne ;* (je répète ses propres termes) je m'attendais presque à une lettre formidable qui *m'apprendrait* de quel crime de lèze-majesté-Rougemont je m'étais rendu coupable en lui mandant que *son devoir était de venir nous entendre quand nous le demandions.*

J'avoue encore que cette chose ne me paraît point problématique, et que tout respectables que sont les personnages dont M. de Rougement s'autorise, ils ne parviendraient pas à me détromper. Cependant votre lettre de réprimande ne vient point ; ainsi il faut que je m'explique. M. de Rougemont m'a appris hier, Monsieur, *que j'étais aux ordres du dernier des porte-clefs lorsqu'il jugeait à propos de le commettre à cet effet ; qu'il ne me devait aucun compte de ses refus ; que mon père ne lui donnant que 1800 liv., et moi lui coûtant 4000 liv., il ne me devait donner que du bouilli ; que j'étais un homme fort ingrat, fort malhonnête, etc. etc.* J'espère, Monsieur, que d'après cet exposé, vous ne trouverez pas mauvais que je sollicite ma transfération. Toutes les raisons qui m'y décident, se résument en deux mots, que j'oserai vous dire. Il est trop dur de rencontrer dans la même personne les procédés d'un juif frippon et les insolences d'un cocher ivre.

Je dois à la reconnaissance infinie dont je suis pénétré pour vos bienfaits, Monsieur, de ne me plaindre au ministre que par vous, et je m'acquitte de ce devoir.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère et le plus respectueux dévouement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

A SOPHIE.

4 novembre 1779.

Je commencerai, ma chère amie, par te remercier de la lettre éloquente que tu as écrite à mon père. Elle est pleine de noblesse, de chaleur, et même d'adresse; si, comme je le crois, il n'existe qu'une adresse, la candeur et la franchise: c'est du moins la seule qui convienne à notre ame, et la seule que nous emploierons toujours. Comme il est très-certain que cette lettre parviendra à ta mère, comme elle y verra l'unité de tes sentimens et de tes opinions, comme les uns et les autres sont motivés par des raisons qui me paraissent sans réplique, elle réfléchira peut-être, et désespérera de te gagner par lassitude : elle rougira sans doute aussi d'avouer à mon père qu'elle aimerait mieux ne te sauver jamais qu'aider à me sauver; et quoique ses efforts et les tiens fussent, à mon avis, parfaitement inutiles en ma faveur, tant que mon père s'obstinera, il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut exiger de toi, avec quelque honnêteté, que tu me sacrifies. De ce que l'on se sent dans l'impossibilité de tirer un homme des mains de ses assassins, il ne s'ensuit assurément point qu'on doive les aider à l'assas-

siner ; or c'est faire précisément cela que de déserter sa cause dans des circonstances où l'on peut du moins en partie lui servir de sauve-garde. Voilà, ma tendre enfant, ce que je pense ; mais n'en conclus pas que je sois éloigné, même pour toi, d'un accommodement ; je crois et je te prie de penser ainsi que rien ne nous est plus avantageux à tous deux que d'en signer un, s'il est possible que tu y trouves toutes tes suretés. Prends pour guides des gens de lois non suspects ; ne fais rien que de leur avis, parce qu'enfin les intentions des négociateurs, qui t'ont déja tant menti et caché de choses, ne sont pas très-nettes ; mais vas en avant dans tout ce que tes conseils approuveront, pourvu que le premier pas soit l'anéantissement de la procédure. Je dis l'anéantissement absolu, qui me paraît ôter toute espèce de preuves contre moi, et par conséquent acquitter de mon côté tes devoirs. Voici ce que le bon ange qui, très-certainement, est un ami bon, sage et zélé, me mande au sujet de ta lettre : « Ou je me « trompe, ou l'aimable Sophie n'a pas bien « compris la proposition dont on veut tenter « le succès. Elle ne peut pas rentrer avec son « mari, la procédure subsistante ; certaine-« ment on n'a pas ce projet, puisqu'alors il « serait de l'honneur et de l'intérêt du mari « de la faire annuller ; et la révision du pro-« cès, en déchargeant Sophie, ne laisserait

« qu'un pas à faire pour que la procédure « qui vous regarde fût également annullée, « et vous ne doutez pas qu'on ne parvienne à « toutes les voies de conciliation qu'on pour- « rait mettre en usage en cette circonstance. « C'est bien là, mon bon ami, de l'aveu de « tout le monde, le moyen d'opérer la liberté « de tous deux, et l'affaire serait bien avan- « cée, si l'on n'y avait pas mis tant de résis- « tance. En vérité, mon ami, personne ne « m'a suggéré cette idée, elle est naturelle; « et je la regarde presque comme la seule « qui puisse réussir plus aisément. Elle a des « inconvéniens, des gênes, et peut-être des « dégoûts; mais on peut dompter tout avec « la liberté et la raison. Et qu'est-ce que la « raison contre la captivité? Oh! mon ami, « réfléchissez-y bien; on n'est pas éloigné « du but de la conciliation. Affermissez ce « plan, et je pense que vous ferez l'avantage « de tous deux. Bon soir, mon ami; si vous « jugez que je m'égare, je vous assure cepen- « dant que je ne quitte pas le jardin et le « temple de l'amitié. » Je ne pense point qu'il s'égare, et sans être entièrement de son avis, je vois que cet avis contient du bon. Je ne crois pas 1°. que M. de Mo... pense à te reprendre; mais je puis me tromper en cela; car ce n'est qu'une conjecture purement fondée sur la connaissance, très-parfaite, il est vrai, que j'ai de son caractère, et des inté-

rêts des Valdh... qui le mènent. Je ne crois pas, 2°. (et en ceci je ne me trompe assurément point) que ce soit jamais par la révision du procès que M. de Mo... consente à annuller la procédure ; ce serait alors que, comme le dit très-bien le bon ange, il ne pourrait te justifier sans me justifier ; mais ce ne sont là ni ses vues ni celles des Ruffey. Il te reprendra purement et simplement par le privilége qu'a tout mari de reprendre dans l'espace de trois ans sa femme, la peine de l'authentique eût-elle été exécutée sur elle. C'est de cette manière que je ne crois pas qu'il te convienne de retourner chez lui. Si la révision du procès avait lieu, et te réinstallait dans tes droits, je ne verrais plus au recouvrement de ces droits par ta rentrée chez ton mari, qu'un inconvénient que ton courage pourrait te persuader de franchir ; et sans prendre sur moi de te conseiller cette démarche, je ne me déciderais pas davantage à l'improuver et à l'empêcher. Voilà en quoi je suis de l'avis du bon ange, lequel, au reste, ne me persuadera pas aisément que rien de tout cela avançât ma liberté ; mais lequel aussi mérite assurément, par son active et constante amitié et tant de bien qu'il nous a fait, que l'on raisonne avec lui. Je lui ai exposé naïvement mon opinion, et sitôt que j'aurai sa réponse décisive, je me déciderai aussi, et me fixerai à mon tour irrévocablement à un

avis, soumettant toujours mes lumières, très-bornées en fait d'affaires judiciaires, aux gens de loi non suspects, auxquels je désire que tu t'en rapportes.

J'ai peur, ma bonne amie, que cette extrême faiblesse et sur-tout ces sueurs dont tu parles n'annoncent que tu as quelques restes de fièvre qui pourrait dégénérer en fièvre lente, et serait d'autant plus cruelle que voici une saison qui, par son propre maléfice, la prolongerait, et la ferait peut-être dégénérer en quarte. N'as-tu pas quitté trop tôt les fébrifuges? Dès que ton chirurgien t'a sagement conduite jusqu'ici, ne le contrarie pas par des répugnances au fond très-puériles; car c'est toujours une sottise de sacrifier au dégoût d'un moment des mois entiers de santé. Prends-y donc garde, ma chère amie, et songe que ton Gabriel prendra pour son compte tous les soins que tu donneras à ta santé, et te devra en reconnaissance toutes les contrariétés que tu éprouveras pour elle.

Mon amour si cher, ta pauvre abbesse a une très-grande maladie; c'est quatre-vingts ans ou tout proche. Ce n'est presque pas la peine de se r'habiller à dix heures du soir pour se coucher à minuit, et je trouve qu'elle fait une sottise pour elle d'en réchapper. Pour toi, c'est autre chose. La pauvre fille t'est chère, parce qu'elle a bon cœur et t'a aimée; et qu'il semble toujours à tes yeux qu'il y ait

un prodigieux mérite à t'aimer, comme si tu n'étais pas infiniment aimable. Au reste, mon tout, elle te sera désormais peu utile, et il ne te faut pas espérer qu'elle recouvre à son âge assez de santé et de facultés, pour qu'elle puisse s'occuper toute seule de sa besogne. C'est une vilaine maladie que celle de l'ambition; et c'est celle de tous les états. Il est indigne à ces béguines d'avoir projeté d'affliger la vieillesse presque expirante d'une femme qui n'a de défauts que ceux qui, du moins, lui auraient dû concilier l'amitié de sa maison. Mais l'intrigue est la passion dominante des cloîtres, où l'on n'a que cette manière de se dédommager de toutes les privations et de tous les despotismes réunis. Je ne suis pas étonné qu'un moine, après le portrait que tu m'en as tracé, ait de cette sorte de manège, quoique turbulent, brusque et indiscret. D'abord il peut là ce qu'il veut, et c'est un grand encouragement à vouloir plus qu'il ne peut. Ensuite, l'ambition a ce rapport avec la colère, que si elle ne s'exhale au-dehors, elle nous mine et nous consume au fond de l'ame et se transforme en jalousie dans un mauvais cœur. Rien de ton cher homme ne m'étonnera donc. Au reste, je crois que le grand crime de ta bonne abbesse dans son esprit, c'est d'être un peu moins son esclave, depuis qu'elle est ton amie; il veut qu'une de ses créatures dévouées lui succède,

et il pourrait s'y tromper, par quelques nœuds qui la tiennent ; car il vise à lui donner l'autorité de les rompre et de les remplacer. Quoi qu'il en soit, défends ta pauvre amie ; cela est juste, honnête et sage ; mais ne t'expose pas au reproche d'intriguer. Quand tu ne seras que l'avocate de celle que tu aimas ; nulle personne honnête ne pourra s'en étonner ; quand tu voudras lui désigner un successeur, la malignité pourra te prêter des intentions louches.

Mais, ma bonne amie, tu as bien raison ; ce n'est que dans un état obscur qu'on peut se mettre à l'abri des méchans et des rois. La noblesse, qui fut et sera toujours la pépinière des satellites du despotisme, a trouvé dans son crime même sa punition. Promoteurs du pouvoir arbitraire, nous en sommes les premières victimes, et cela est juste. J'ai bien démontré cela dans un grand ouvrage que tu verras quelque jour, et qui, je crois, sera mon dernier tribut à mon pays. Voilà où nos folles sollicitations nous conduisent ; nous ne comptons que sur le crédit pour nous défendre des lois, et les lois ne peuvent plus nous défendre contre le crédit. Puisqu'elles n'ont plus de pouvoir contre nous, pourquoi en auraient-elles pour nous ? O pauvre, pauvre humanité ! c'est de toi que te viennent tous tes maux.

Je te loue de tout mon cœur de cette dévo-

tion si fervente qui t'acquiert de si pieuses amies. Mais je n'ai point été inquiet sur l'événement de notre correspondance, sûr, comme je le suis, des bontés de M. Lenoir, de la vigilance active et tendre de notre bon ange, et du consentement formel de l'autorité. Mais il vaut beaucoup mieux que tout se soit arrangé à l'amiable, parce que madame de R... n'a pas eu le tems de s'en mêler et de tracasser. Cependant j'ai un peu le soupçon qu'elle gémit sur la perversité du siècle et de l'administration dont elle devine l'indulgence, mais qu'elle a pris son parti sur cette tant redoutée correspondance, dont elle ne doute guère; ou elle et le Marv. sont bien sots.

Je ne te sais assurément point mauvais gré de l'émotion que t'a faite la lettre de mon père, ni des illusions qu'a pu produire cette émotion; car elle ne peut être relative qu'à ton amour. Tu juges bien, ma mimi, qu'il ne doute du tout point que ce ne soient mes conseils que tu écoutes, si nous correspondons : ainsi les ménagemens perfides tombent sur M. Lenoir, et les funestes conseils sur moi. Je ne pense pas de même, s'il lui plaît de raisonner une fois de sang froid sur moi, qu'il croie que tu t'opposes à mon raccommodement avec madame de Mir... D'abord cela est absurde à imaginer, si l'on te suppose vraiment passionnée pour moi, ce que tu me parais n'avoir pas trop mal prouvé. Ensuite

il est tout aussi probable pour ceux qui me connaissent un peu, que si tu t'y étais opposée le moins du monde, je n'aurais fait aucune espèce d'avance. Surement j'avais plus besoin pour ceci d'être encouragé que d'être détourné. Si M. Du P... voulait être et faire ce qu'il ne sera ni ne fera, mon père saurait bientôt à quoi s'en tenir sur tes principes et ton honnêteté; mais il semble que ce héros de prudence craigne quelque souillure de son commerce avec nous. A ce compte, il devrait le rompre, et non se cacher; car une chose malhonnête ne devient pas honnête parce qu'on l'ignore; et si elle est honnête, pourquoi la cacher? Il ne peut pas prétexter ici l'intérêt de la négociation, car il est convenu qu'il était tems et utile de se déclarer. A sa commodité; mais je ne l'en prierai plus, et je n'écrirai plus en Provence. Ma dernière lettre outrait la modération : poussée plus loin, elle deviendrait lâcheté; j'aime mieux me taire, car je ne sais pas être lâche.

Tu vois bien, ma tendre amie, que tu n'as pas eu le sens commun de prendre mon frère pour *l'insensé qui intrigue platement*, puisqu'il ajoutait ces mots, après celui *d'insensé*, DONT VOUS ÊTES LA VICTIME; assurément cela est plus que clair. Tu conviendras aussi qu'il est impossible que ni mon père ni madame de R... pensent, espèrent, projettent que si nous recouvrons chacun notre liberté, nous

ne nous revoyions jamais; ce serait un peu trop présumer de leur autorité ou de leur éloquence. Je te réponds encore que mon père continuera à t'écrire tant que tu voudras, car c'est son plus grand plaisir; et que tu lui écrirais dix ans, que tu n'obtiendrais pas de lui la pointe d'une aiguille : mais du moins tu pourras lui glisser quelques insinuations, et c'est quelque chose, quoique tu doives te renfermer dans des bornes fort étroites; car tu ne peux paraître ni trop instruite, ni trop inspirée par moi. Pour Du P... il fera ce qu'il voudra. Si dans peu de jours il ne m'écrit pas, je lui écrirai une lettre honnête, mais froide, pour lui dire que mes amis me conseillent de retirer mes lettres à mon tour, puisqu'il a demandé les siennes; et que je le prie de me renvoyer une vie d'Agricola que j'ai traduite de Tacite et que je lui ai confiée : je ne lui parlerai pas d'autre chose; et s'il rompt, il voudra bien faire tous les frais de la rupture; c'est une conduite que j'ai observée toute ma vie avec ceux qui se sont dits mes amis, et qui m'ont assez fréquemment prouvé qu'ils n'étaient que les leurs.

Puisque tu as un bon graveur et les armes de mon père, ne pourrais-tu pas me faire graver un cachet de cuivre ou d'acier? car il est assez ridicule que je n'aie pas mon blason. Observe qu'il ne faut point y mettre le cordon et la plaque de *Vasa*, mais pour support

deux anges couverts d'une robe d'azur, parsemée de fleurs de lys d'argent. Je t'enverrai ce que cela te coûtera; et à ce propos, comme ta maladie peut et doit t'avoir arriérée, ne demanderas-tu donc pas quelque chose au bon ange? Tu as bien mauvaise mémoire, et tu oublies vite nos conventions.

Ma bonne Sophie, ne t'étonne point de ce que j'écris si inégalement et si mal aujourd'hui. Je suis à la belle étoile, et il fait une bise que le Diable souffle, je crois. Je me suis obstiné à dire que le tems se réchaufferait, et à ne pas vouloir me retirer dans les galeries où le bon ange m'a ménagé un azile, et où je puis faire faire du feu. Le dessein de M. de Roug... était de me forcer, par ses refus de toute retraite, à me renfermer dans ma chambre, où je me serais remis à mon train ordinaire de lire et d'écrire sans cesse, et où, par conséquent, je serais devenu bientôt aveugle. Il a manœuvré en conséquence de toutes ses forces, mais il n'a, ni n'aura le crédit nécessaire pour me priver des bontés de M. Lenoir, tant que j'aurai auprès de celui-ci un ami qui à beaucoup de sagesse, et une humeur très-conciliante, joint toute la sagacité nécessaire pour apercevoir les cornes de la bête, lors même qu'elle les cache.

Les raisonnemens de ta mère au sujet de ta fille, ne sont pas très-déraisonnables; mais c'est qu'elle la croit mieux qu'elle n'est. F...

a enfin été la voir. Il l'a trouvée à-peu-près remise d'une fièvre rouge dont elle a été fort mal. Elle n'avait plus de fièvre, mais était triste et remplie d'humeur; ce qui est toujours, sur-tout dans un enfant aussi vif, un symptôme de mauvaise santé. Il a fait de vifs reproches à la nourrice, de ce que son mari n'allait pas tous les quinze jours, selon l'ordre de M. B..., lui rendre compte de l'état de cet enfant, et de ce que dans cette occasion, entre autres, on n'avait pas été le moins du monde averti. Elle a donné d'assez mauvaises raisons, mais a juré *sa part du Paradis* que personne ne lui avait donné d'ordres contraires. Elle a reçu de F... un petit écu que le bon ange voudra bien lui rendre. Il a examiné la brûlure de l'enfant; c'est le plus grand bonheur que sa main gauche n'ait pas été estropiée; car c'est précisément sur le nerf extenseur qu'a été la plaie, dont elle portera toute la vie la marque. Tu vois ce que c'est que de mettre des enfans en nourrice. Insiste donc avec douceur, mais instances fondées sur des raisons, pour que cet enfant ne reste pas plus long-tems qu'il ne sera absolument nécessaire dans ce chenil. A propos de F..., il me dit qu'il est très-probable que tes grandes sueurs viennent d'un mouvement de fièvre qui se dérobe à ton chirurgien, parce qu'il te prend la nuit; que si tu es sûre du contraire, ce qu'il faut absolument vérifier,

ce

ce n'est qu'une extrême faiblesse ; qu'il faut manger peu à-la-fois et souvent, prendre pour aliment des viandes légères et bien cuites; mieux que cela, du beau et bon poisson bien cuit, que la Loire doit aisément te procurer, et sur-tout boire jusqu'à parfaite santé de l'excellent et très-vieux vin. Soigne ces sueurs qui ne lui plaisent point, chère amie ; ne te crois point guérie avant de l'être ; songe qu'il y va du tout pour ton amant, et que ces restes de levain négligés produisent souvent des rechûtes plus sérieuses que la maladie. O ma bonne Sophie ! si tu pouvais concevoir et nombrer la moitié des mauvais momens que m'a fait passer le dérangement de ta santé, tu y veillerais comme sur la prunelle de ton œil. Je ne connais que cette sorte d'inquiétude et de douleur qui m'abatte, me consterne, et me rende une vraie femmelette insupportable à moi-même. Il m'est infiniment, infiniment moins dur de souffrir en moi.

Je ne crois pas, mon cher amour, que ta mère s'attende beaucoup à ce que tu changes tes opinions relatives à Pont..., parce qu'elles tiennent à ta tendresse pour moi ; et qu'elle à enfin appris par une triste expérience, que quand l'amour est passion, rien n'est si constant qu'une femme. Je crois bien que son cœur tout seul ne lui aurait pas fait deviner cela, car elle n'a jamais eu de passion que

pour sa chère réputation ; l'amour n'a été pour elle qu'un goût, et il est certain qu'avec cette manière d'être, une femme est le plus léger de tous les êtres : car alors elle n'a plus ce trouble, et ces combats, et cette douce honte, et ces délicieux souvenirs qui gravent si bien le sentiment dans l'ame ; il ne lui reste que des sens et de l'imagination, des sens gouvernés pas des caprices ; une imagination qui s'use par son ardeur même, et qui en un instant s'enflamme et s'éteint, de sorte qu'il est assez facile avec un peu de manège d'arranger tout cela avec les convenances. Ah ! mon amie, le desir général de réussir et de plaire est un sentiment très-frivole, très-vain, et nullement tendre et profond ; il dessèche l'ame ; il étouffe la sensibilité. L'amour-propre, toujours calculant, toujours mesurant, vit de tout, dit M. Thomas, s'irrite de tout, et se nourrit même de ce qui l'irrite. Voilà pourquoi, ma chère Sophie, il absorbe tout, et détruit tout. Il est absolument incompatible, quoi qu'en ait dit ce la Rochefoucault qui ne croit à aucune vertu, avec ce sentiment qui demande tant d'énergie dans l'ame, de profondeur et de ténacité dans le caractère ; avec cette union sainte qui, par une espèce de culte, consacre toute entière une amante à son amant, qui transforme deux volontés en une, et fait vivre deux êtres de la même vie. O amie !

ô épouse ! ô cher tout ! telle est notre passion, née tout-à-coup, nourrie dans le silence, irritée par le combat, devenue plus ardente par la persécution. Sûrs de notre conquête, nous avons eu plus de tendresse que d'orgueil ; mais, attachés l'un à l'autre par nos sacrifices mutuels, cet orgueil naît au souffle infect de la calomnie. Nous savons ce que nous sommes, ce que nous nous sommes, ce que nous nous devons. . . . Vas, crois-moi. . . . ils ne nous vaincront pas. . . . O amie ! que je meure le jour où je te donnerai un conseil que je croirai mauvais ! Notre situation est bien délicate ; elle est compliquée par mille et mille circonstances. J'admire ton courage : ah ! le courage est la base de toute vertu, et c'est des vertus que naissent tous les plaisirs ; elles lui sont même supérieures pour le bonheur. Mais ce courage, je ne le guiderai plus ; on me soupçonne, on m'accuse presque de mêler des vues d'intérêt personnel aux inspirations de mon amour ; moi, qui n'eus jamais qu'un intérêt et qu'un desir, celui de ce que j'ai aimé. . . . L'on veut que toi, qui ne sens rien qu'avec excès, toi, ma Sophie, tu eusses été la proie et le jouet d'un vil égoïste ; ou plutôt on veut à tout prix, rompre les nœuds sacrés qui nous lient ; on t'isole de tout ce qui est moi. Ah ! c'est auprès du berceau de ton enfant, c'est dans les souris et les baisers de ta fille,

que tu lisais ton devoir.... Tu n'as pas, tu n'auras pas sous tes yeux ce doux spectacle... Eh bien, cherche dans ton ame brûlante et passionnée le vrai guide de ta conduite; pour moi, je ne te dirai plus rien, je t'ai tout dit, et le jour qui changera chacune de mes actions, chacun de mes sentimens en actions de grace, en actes de reconnaissance et d'amour, pour l'amante à qui je reconnais devoir tout.... ce jour n'est pas encore venu.

Adieu, mon amie; adieu, mon tout. Adopte le régime que te prescrit Font.... recouvre ta santé, ta beauté; conserve ton amour, et trouve toujours quelque prix à celui de ton Gabriel.

Tous tes cheveux vont tomber; ma chère Sophie, garde-les-moi. Pourquoi m'oublies-tu toujours quand tu fais ta toilette? Je te dirais volontiers comme Renaud disait à Armide:

« Tourne, ah! tourne sur moi tes regards qui portent dans mon ame l'ivresse du bonheur! c'est dans mon cœur que tu verras ton image; l'amour d'un trait de flamme l'y grava bien mieux que ne la rend cet infidèle miroir.... Cruelle, tu me dédaignes; un vil mortel est indigne de fixer tes yeux et ta pensée: ne contemple que ce ciel qui s'embellit de tes charmes, et ces astres jaloux qu'efface ta beauté. »

. . . . Volgi. . . deh volgi,
A me quegli occhi, onde beato sei:
Che son, se tu nol sai, ritratto vero
Delle Bellezze tue gl' incendj miei.
La forma lor, le meraviglie appieno,
Più che'l cristallo tuo, mostra il mio seno.
Deh; poichè sdegni me, com' egli è vago
Mirar tu almen potessi'l proprio volto:
Che'l guardo tuo, ch'altrove non è pago,
Gioirebbe felice in se rivolto.
Non può specchio ritrar si dolce immago;
Nè in picciol vetro è un paradiso avvolto.
Specchio t'è degno il cielo, e nelle stelle
Puoi riguardar le tue sembianze belle.

A SOPHIE.

24 octobre 1779.

Non, ma tendre amie, non, madame de V... n'a point tort; c'est toi, qui, dans ceci, l'as tout entier, et qui es contrevenue formellement à ton engagement. Ce n'est que par hasard, et parce que j'ai l'oreille fine sur tout ce qui te regarde, que F.... m'apprit, sans le vouloir, que tu étais malade. Je lui lisais quelque chose de ta lettre du 31 qui était relatif à ta fille; il me croyait instruit de ta maladie, et me dit: *Madame la marquise est donc mieux?* Je ne lâchai pas prise, comme

tu crois, et je découvris la vérité. Ce n'est pas seulement de l'avoir tue que tu dois te reprocher, c'est d'être assez folle pour écrire jusqu'à deux heures du matin avec la fièvre. Cette madame de V.... dont tu te plains, a beaucoup adouci mon inquiétude, en me faisant donner de tes nouvelles plus souvent que je n'aurais pu en demander au bon ange, ou que tu ne lui en aurais adressées. Puisque tu es mieux, je puis te gronder; et te prier très-sérieusement d'être scrupuleusement fidelle à tes engagemens, et de ne pas te dire bien portante quand tu souffres. Ménage beaucoup ta convalescence, chère amie; elle ne tombe pas dans une bonne saison; en général, prends un genre de vie plus sage et moins renfermé. Ma bonne Sophie! tu es d'une constitution vigoureuse et sanguine qui, dans un état de contraction morale et physique, ne peut qu'être sujette à de dangereuses explosions. La théorie des tempéramens est fondée sur la diverse texture des solides, et les différens degrés de consistance des humeurs; ou pour mieux me faire entendre, la santé dépend d'une certaine proportion entre les fluides, et le calibre des vaisseaux dans lesquels ils doivent circuler. Le tempérament sanguin, qui se fait reconnaître par une figure pleine, des membres charnus et fermes et un teint fleuri, exige des solides d'une texture spon-

gieuse, et un sang riche et délié qui puisse y couler librement. Si tu le forces à la stagnation par une vie studieuse et sédentaire, tu contraries les vues de la nature, et tu te mines à plaisir. Cela même peut porter sur le moral ; car enfin il est un caractère affecté à chaque tempérament. Aussi voit-on que ceux qui possèdent le tempérament sanguin, qui est celui où les fonctions s'exécutent avec le plus de facilité, sont ordinairement fort gais, décidés et francs, tandis que l'exercice pénible et difficile de ces fonctions, comme dans le tempérament phlegmatique, réduit à un état d'indolence et de timidité, qu'on porte dans la conduite ordinaire de la vie. Un homme phlegmatique est presque indifférent, parce qu'il sent qu'avec des organes sans consistance il ne peut presque rien : car les parties aqueuses qui les humectent continuellement, leur ôtent le ressort et la force nécessaires aux grands mouvemens. Il ne me serait pas difficile d'étendre cette hypothèse très-ingénieuse, qui est de Stahl, à tous les tempéramens et à tous les caractères ; quoique je ne donne pas, comme Montesquieu, tout à l'influence des climats, (opinion féconde et spécieuse qui n'est pas de lui, mais d'Hippocrate) : mais je suis convaincu, par mon expérience propre et mes études, que nos goûts et nos humeurs sont, jusqu'à un cer-

tain point, subordonnés à la disposition physique de nos organes. Vois, ma Sophie, combien il est important de ne pas les altérer. Ah ! que sais-tu si Sophie cacochyme et maladive aimerait avec autant d'énergie ce Gabriel que Sophie bien portante adorait ? En général, les humeurs des femmes ont un plus grand degré de fluidité que celles des hommes. Un sang bien constitué tel que le tien, mis en jeu par les forces multipliées de cette innombrable quantité de petits vaisseaux qui forment la substance solide des tempéramens sanguins, doit naturellement avoir un cours facile et uniforme, et former ces teintes admirables d'albâtre et de rose, qui te rendent si belle, et auxquelles on tente vainement de suppléer par le plus grossier de tous les artifices. Ton tempérament est le plus favorable à la beauté, et le plus approprié à ta sensibilité, à ton imagination brillante, à ton aimable gaité. Vois si tu veux me voler tous mes trésors?...

Je ne te parlerai point ici de la manière dont tu as été conduite. En général, l'émétique convient bien peu à tes nerfs, mais il est des circonstances qui nécessitent ces grandes secousses. Continue avec patience les fébrifuges, jusqu'à ce que tu te sentes vraiment revenue en santé. J'ai grand'peur que le triste accident de ta pauvre abbesse ne t'ait fait du mal encore. Tu en as vu

d'un coup d'œil les suites ; et l'attachement de cette bonne fille avait touché ton excellent cœur. Je ne te donnerai pas de conseils sur le parti à prendre dans cette circonstance ; car tout sera décidé quand tu recevras ceci. Sommer M. de Marv.... de sa parole, et recourir au besoin au bon ange et à M. Lenoir, voilà ton thême. Mais ce n'est pas pour notre correspondance que j'ai peur. Ceux qui ont le droit d'ordonner, sauront bien la maintenir. C'est pour les agrémens dont tu jouissais sous cette abbesse, qui pourront diminuer ou disparaître, au moins pendant quelque tems ; car ton ascendant aura tôt ou tard son effet, et il est si doux et si facile de t'aimer, que la nouvelle en viendra bien là comme l'ancienne que tu avais touchée dans un âge où l'on ne sent plus rien. Je ne suis point fâché, pauvre chère toi, que tu n'aies pas pu aller chez cette femme. J'ai eu le spectacle de la mère de ma mère expirante. Je ne connais rien de si douloureux. (Je ne l'avais revue depuis l'âge de sept ans qu'en enfance, ainsi je ne lui étais point attaché.) Les yeux d'un mourant se ternissent ; ils sont fixes et ne voient plus rien ; la face de la terre et des cieux s'éclipse pour lui dans une nuit profonde ; il n'entend plus ni la voix des hommes, ni les tendres gémissemens de l'amitié ; lui-même il ne peut parler, sa langue tremble-

tante peut à peine bégayer un adieu plein de trouble ; bientôt il respire plus profondément ; une sueur froide coule le long de sa face ; son cœur bat lentement ; son cœur ne bat plus ; il meurt... Ah ! ne vois mourir que moi, et meurs aussitôt après.

Ta pauvre abbesse promettait encore une longue vie pour son âge, et l'espérait sans doute ; car on espère toujours, et c'est faute de pouvoir porter une vue fixe sur l'éternité d'anéantissement qu'on se repaît de tant d'illusions. Haller a dit, en parlant de l'éternité. La pensée dans son vol rapide, plus prompte cent fois que le vent, le son, le tems, les aîles même de la lumière, se fatigue à te parcourir et désespère d'atteindre jamais tes limites. Cette image sublime, qui semble donner la mesure la moins imparfaite de l'infini même, nous donne la clef de toutes les rêveries humaines sur la mort. Personne n'ose la fixer ; personne n'y croit, quoique personne ne puisse douter qu'il mourra. J'ai souvent cherché la raison pour laquelle à mesure que nous vieillissons, chaque année nous paraît plus courte que la précédente ; et je l'ai trouvée, et te l'ai dite long-tems avant d'avoir rencontré ma pensée chez M. Denyns. Toutes les idées que nous avons du tems dérivent de la portion de l'espace dans laquelle nous avons existé ; cette portion est donc la règle sur laquelle nous devons

le mesurer ; or, comme cette mesure s'étend à proportion que nous avons vécu, chaque période doit paraître plus courte. Ainsi, lorsque nous avons vécu dix ans, une année est la dixième partie de la durée de notre existence ; mais lorsque nous avons vécu trente ans, une année n'en est plus que la trentième partie ; voilà pourquoi les vieillards sont beaucoup plus attachés à la vie que les jeunes gens. C'est une grande pitié, que la nature nous intéresse chaque jour davantage à ce qu'elle va nous ôter.

Je suis fort loin d'être aussi content que tu le parais de la lettre de mon père, et voici ce que j'en mande à D. P... à qui j'en envoie copie. « L'espiègle Sophie a joué au pauvre chevalier un tour de son métier de femme ; elle a adressé à mon père une espèce de lettre pour lui. Je ne l'ai point vue, car la pauvre petite, qui a eu vingt-deux jours de fièvre, n'a la force que de m'envoyer ce qu'elle vient de recevoir de mon père. La lettre de celui-ci me prouve assez que celle de Sophie était adroite et convenable, telle enfin que la petite magicienne les sait écrire. Voici la réponse, etc.

« Sophie, toujours en vraie femme, séduite par la surprise, par son émotion à la vue d'une écriture qu'elle connaît, et dont elle n'attendait pas des honnêtetés presque galantes, par la générosité apparente ou

réelle du fait, par l'espoir vague qui en résulte, etc., etc., m'écrit : *O mon ami ! etc.* Moi que rien n'étonne, et à qui une longue et triste expérience a appris à me méfier de mes premiers mouvemens, j'ai été touché de cette lettre dont la tournure est noble ; mais je n'ai voulu la juger et en rien conclure qu'à la seconde lecture. A travers les amphibologies de son style, j'ai vu 1°. que, comme tous les gens entêtés et prévenus, mon père ne croit que son opinion, et trouve M. de Maur..... et M. L. N..... *perfides* et presque barbares pour nous avoir sauvé la vie par un *prétendu ménagement*, qui n'était pas du tout nécessaire, comme vous sentez bien ; car nous serions morts sans cela, ainsi nos tourmens seraient finis. J'ai vu 2°. qu'il annonce à peu près l'arrêt de ma prison perpétuelle par cette phrase très-claire : *Il n'y en aura jamais pour vous autrement.* J'ai vu 3°. qu'il ne daignait pas même révoquer en doute que le mémoire ne fût de moi, puisqu'assurément *je suis l'insensé qui intrigue si platement.* Ceci est cruel pour moi, je l'avoue ; et s'il faut parler nettement, je ne sais, mon cher D. P....., à quoi votre amitié me sera jamais bonne, si toujours ardent à m'accuser, pusillanime à me défendre, indulgent pour les autres, injuste pour moi seul, vous ne daignez pas vous inscrire en faux contre les calomnies même les plus évidentes dont

on me harcèle. Je suis très navré de celle-ci ; je ne vous l'ai point déguisé, et je vous ai demandé assistance. Si je suis assez malheureux pour que votre santé s'y oppose, je n'ai qu'à gémir sur mon état qui, me poussant au milieu des précipices, m'ôte tout moyen de salut ; mais si vous pouvez parler, j'attends de votre amitié que vous parlerez, et je vous en somme. »

Tu vois par cette lettre, ma tendre amie, que je suis assez loin d'être content de celle de mon père. Dupont qui n'a plus de prétexte à délais, (bien entendu cependant qu'il m'a parlé de soixante ouvriers, de son bureau, de ses rois, etc.) s'avise d'être malade ; et nous voilà accrochés tout net ; car comment demander à un homme malade de voyager ? Mon père a été le voir accompagné de D. S....., ce qui ne faisait pas un cortège négociateur. Il verra ; il parlera ; il suivra peut-être mon conseil (celui de se déclarer) ; en *attendant*, il *attend ;* et puis il *attendra*, jusqu'à ce que quelque nouvelle *attente* trompe encore notre *attente*. Il faut convenir que D. P..... n'est pas le plénipotentiaire le plus actif de l'Europe, quoiqu'il soit sans contredit le *plus prudent* et le *plus occupé*.

Je finissais cette phrase, lorsqu'on m'a remis de ce beau sire le billet suivant. « Je » me hâte de vous renvoyer votre lettre (celle

« à mon père) avec quelques légères correc-
« tions, dont la première porte sur une phrase
« qu'on désavouerait ; car on veut bien vous
« accorder ce dont on ne vous croit pas digne;
« et les autres ne touchent qu'à des tournu-
« res qui ont de la froideur. (Tu trouveras tout simple que le chaud D. P..... me donne des leçons de chaleur). « Je suis un
« peu mieux ; je n'ai pas eu de fièvre aujour-
« d'hui ; je suis très-faible. Ce que vous me
« dites de la santé de la marquise m'afflige
« beaucoup. (Tu vas voir le remède qu'il
« t'a préparé). Je n'ai encore pu lui écrire;
« je n'ai pu aller au Bignon. Votre père n'y
« est pas ; il a dû partir hier pour Montar-
« gis. (Tu comptes bien que la chaste et
« pudique Rem... lui montrera de ta prose).
« Ils iront tous dîner après demain à Fessard,
« chez M. de St. Vincent. Il m'invite à m'y
« trouver ; je ne pourrai. Je tâcherai d'être
« au Bignon à la réception de cette lettre
« que je vous renvoie. Adieu, mon cher
« comte..... Ah ! j'oubliais de vous dire
« que la mauvaise santé de la marquise, la
« mienne, la vôtre (laquelle tu voudras bien
« observer être fort bonne) me font faire
« de graves réflexions qui ajoutent à ma pru-
« dence, et me font penser qu'il vaudrait
« mieux que nous nous renvoyassions nos let-
« tres. Faites un paquet des miennes, et
« faites-les moi passer par M. B..... Je

« chercherai les vôtres pour en faire au-
« tant. Si ce n'est pas trop tourmenter la
« pauvre Sophie, je lui demanderai la même
« grace. Il faut nous mettre tous hors de prise
« et de caquets. Je n'ai pu faire la lettre à
« votre oncle, mais elle me paraît très-aisée.
« Vous devez être assez grand pour aller tout
« seul, et mon bras malade est un pauvre
« appui. Portez-vous mieux, et dites à ma-
« dame de M.... combien je suis touché
« de la savoir souffrante. En voilà bien long.
« Adieu. »

J'avoue que ce billet m'a mis en colère, et que je me suis battu en ma vie n'étant pas à beaucoup près aussi offensé. Outre l'indigne méfiance dont voici le second volume, l'idée de penser sur le champ à tes lettres quand il te sait malade, et la barbarie de m'insinuer ainsi que tu en peux mourir, m'a profondément affecté. Il s'en apercevra ; car j'ai répondu en *P. S.* au moment où j'envoyais cette lettre à M. B..... « J'ai reçu votre
« billet du 21. Votre santé m'inquiète, et
« il est cruel que je ne puisse aimer paisible-
« ment personne. Je vous remercie des cor-
« rections de ma lettre, sur lesquelles j'ob-
« serverai seulement 1°. que je me crois très-
« digne de pardon ; 2°. que mon père, qui
« ne se connaît point du tout en chaleur de
« style, n'aime pas la véritable, outre la
« fausse, et que c'est d'après cette certitude

« que je me tiens à quatre pour être froid,
« quand je lui écris. Reste à répondre à la
« demande que vous me faites de vos let-
« tres. Mon principe à moi est que ces cho-
« ses-là ne se demandent jamais et ne se re-
« fusent jamais ; ainsi vous les aurez ; mais
« vous voudrez bien remarquer que voici la
« seconde fois que vous me donnez une mar-
« que de méfiance qui, si je ne me trompe,
« vous fait encore moins d'honneur qu'à
« moi. Je ne sais, mon cher D. P......
« si j'ai la tête très-faible, très-folle, très-
« insensée, comme vous êtes deux ou trois
« à me le répéter sans cesse ; mais je sais
« que j'ai le cœur droit, chaud, sensible,
« incapable de se méfier de ce qu'il aime, et
« pour qui cette méfiance serait un supplice.
« Les têtes sages me paraissent autrement or-
« ganisées : à leur commodité ; je ne les envie
« pas. Quant aux lettres que vous avez adres-
« sées à madame de M...., vous voudrez
« bien les lui redemander vous-même, 1°.
« parce que je ne suis point d'humeur à me
« charger de commissions insultantes ; 2°.
« parce que je n'irai pas, dans un moment
« où elle peut à peine m'écrire quatre li-
« gnes, la tracasser, lui donner un chagrin
« qu'elle ne mérite pas, et lui faire croire
« qu'on la suppose en danger. M. B... aura
« mardi toutes vos lettres, dont je veux tirer
« du moins les brouillons que je n'ai pas.

« Pour les miennes, faites-en ce qu'il vous « plaira. J'écris toujours ce que j'ai dans « l'ame; j'avoue tout haut mes amis, et je « me moque des caquets. »

Je te prie, mon amie, s'il t'adresse la même supplique, de lui renvoyer tout ce que tu as de lui avec la hauteur et la sécheresse que tu nous dois à tous deux. Je ne te dis rien sur la réponse à faire à mon père, qui probablement sera partie long-tems avant que tu reçoives ceci.

Mon amie, tu me fais une sortie très-vive sur la supposition gratuite que je t'ai priée de retourner à Pont....; *gratuite*, dis-je, car je ne t'en ai point parlé; et tu dois croire que je ne te le proposerai jamais que je ne voie des avantages incomparables aux inconvéniens; et, aussi, que je ne sois convaincu que ceux-ci n'attaqueront ni ta santé, ni ta vie, ni ton amour. Tous nos amis ne pensent pas sur ce sujet comme nous deux, parce qu'ils ne connaissent ni le local, ni le personnel de nos ennemis. D'ailleurs personne n'a encore répondu à cette question simple, laquelle coupe toute discussion: *M. de M.... t'a-t-il redemandée?* Tant qu'il ne le fera pas, il y aurait de la démence à aller se présenter chez lui; quand il le fera, nous en raisonnerons. Quant à la procédure, je suis, par ma probité et mon amour, si au dessus de tout soupçon d'intérêt person-

nel, que je vais t'en parler nettement. Un détachement d'Anglais débarqué sur les côtes du continent de l'Amérique, ayant été massacré par les Caraïbes, un jeune homme, long-tems poursuivi, se jeta dans un bois, où une Indienne sauva ses jours, le nourrit, et le conduisit secrètement sur les bords de la mer. La chaloupe l'attendait; sa libératrice voulut le suivre. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avait sauvé la vie, qui lui avait donné son cœur, avec tous les sentimens et tous les trésors de l'amour. Yariko qui aimoit l'abominable Ynkel, s'écria : *Moi, qui suis enceinte!.... moi!...* Ah! ce cri sublime est celui de la nature. Ce moi renferme tout à la fois et les reproches les plus amers, et les représentations les plus pathétiques qu'elle eût pu faire à son amant. J'ai lu une imitation en vers du conte où Gellert a tracé cette histoire, où, pour l'emporter sur l'original, on ajoute à ces paroles un long discours sur la vertu, la reconnoissance, l'humanité, le châtiment du crime..... Mon amie, voilà ton véritable emblême, et celui de tes discoureurs de vertu; ils te conseillent en longues et grandes phrases académiques un crime, tandis que ton cœur te crie..... *Moi, la mère de sa fille, je le sacrifierais!....* Eh bien, que ta bouche n'en dise pas davantage, et malheur à qui ne t'entendra point!

J'aurais voulu que tu m'expliquasses et comment la lettre de mon père t'est parvenue d'après l'accident de ton abbesse, et qui te l'a donnée; et si on l'a lue, et si tu l'as adressée par la voie droite au bon ange. Il me semble que si l'on t'a remis sans difficultés une lettre ouverte et signée de mon nom, c'est que ta mère avait prévenu qu'il devait t'en venir une. Au reste, mon père ne se cache du tout point dans sa correspondance avec elle. Je crois que si tu saisis bien cette occasion, tu pourras faire insinuer à ta mère plusieurs choses qui te seront utiles; car enfin mon père ne peut pas être aussi déraisonnable qu'elle sur ton affaire, et il me semble que tu as plus d'une bonne raison à alléguer contre les plans de conciliation qu'on t'a proposés. Ne m'enverras-tu pas copie de la réponse que tu auras faite à mon père?

J'écrirai demain à mon oncle, et s'il n'avait pas plu à D. P. de me faire attendre un mois cette lettre, il y a un mois qu'elle serait partie. Je suis persuadé que ce bon et respectable *Bailli* m'aime, et souffre de n'oser me le dire nettement.

Le pauvre chevalier a couru le risque d'expier bientôt sa détestable perfidie; cependant il est apparemment guéri, car D. P. ne m'en dit pas un mot. Tu es bien bonne de t'affecter des sales mensonges d'une telle espèce.

Le premier élément de tout homme qui connaît un peu les femmes, c'est qu'il n'y en a de sages que celles qui sont tendres; et que la galanterie qui mène tout droit à ce vil trafic appelé passade, est précisément l'extrémité opposée de la tendresse.

Mais, mon amie, il y a à peu près cent mille ans que je t'ai dit de demander toi-même à D. P. son nom. Que ne l'as-tu fait? Pour moi, je ne veux plus lui demander quoi que ce soit. Cet homme a démenti l'opinion que j'avais de lui, et je veux en rayer sur les obligations même les plus simples que je pourrais lui avoir.

F.... devait aller ces jours à la Barre St. Denis, et en avait déja la permission; mais il lui est venu un tel torrent de maladies, qu'il est exactement vrai qu'il n'a pas un moment à lui. Cependant il me fait toujours espérer qu'il ira incessamment. Cette petite morveuse me paraît en effet très-résolue et très-familière avec les hommes. Cela lui passera, mon dieu! cela lui passera; mais c'est précisément alors qu'il y faudra prendre garde. Ah! Gabriel-Sophie sera sensible et tendre, puisqu'elle ressemble à sa mère, et ce n'est pas cela que nous voudrons jamais l'empêcher d'être.

Adieu, ma Sophie-Gabriel! voici tout ce que je veux te dire; d'abord, parce que c'est bien assez pour une convalescente; ensuite,

parce que jusqu'à ce que le fil de notre correspondance soit renoué, je ne veux pas trop m'expliquer sur tout plein de choses; enfin parce que j'ai encore beaucoup à écrire, beaucoup de mal aux yeux, et pressé d'expédier mon paquet, afin que le bon ange ait le tems de lire mes papiers et de les faire partir mardi. Apprends-moi le plus tôt que tu pourras, chère et tendre amante, que tu es tout-à-fait bien, que tu as recouvré ta santé, ta beauté, et que l'amour circule toujours avec ta vie dans tes veines.

Sur-tout point de médecine, la fièvre passée; c'est le moyen sûr de la redonner; seulement des fébrifuges.

Je te renvoie la lettre de mon père.

GABRIEL.

A SOPHIE.

NOTRE bon et sage ami n'a pas tort de t'exhorter à la patience, ma tendre Sophie; car, outre qu'on exerce un peu la nôtre, et que la mienne n'a pas besoin d'être découragée, l'impatience n'est bonne à rien. En vain mon grand-père disait-il que *la patience est la vertu des cocus et des ânes*; elle est souvent une philosophie très-nécessaire, et une politique fort utile. Le vrai, mon amie,

est qu'ils sont dans nos filets, et s'y débattent en vain; il n'est pas possible qu'ils nous échappent; nous sommes au bout, ne gâtons pas la pipée par une fausse démarche. Je ne puis te dire rien de nouveau, puisqu'il n'y a rien de nouveau, si ce n'est que mon père ne veut aucun accommodement avec ma mère; ce qui me démontre très-bien que celle-ci perdra infailliblement son procès; je n'en ai jamais guere douté. Je sais comment les procès se perdent et se gagnent. Quel que soit le résultat de celui-ci, il sera bien triste pour ma famille, et sur-tout pour mon cœur.

Tu as tort de croire que j'eusse été à Pompignan sans lettre de cachet. Cela ne se peut absolument point, tant que l'affaire de Besançon n'est point arrangée. Mais tu te trompes si tu imagines que rien en ce genre coûtera que le premier pas. Laisse-moi franchir le seuil, et sois tranquille sur tout le reste. Ce qui est beaucoup plus redoutable que le château de V....., c'est le voyage que tu dis; et il n'est point du tout sûr encore que je puisse l'éviter : j'en serais désolé, et je n'en témoignerais rien, ce qui ne serait pas le plus doux de la chose; enfin ne nous tuons pas la vue à percer un brouillard qui va se dissiper.

Pour toi, nous verrons; nous avons des vues, et tu crois bien que je ne lâcherai pas

prise. Quant au Marv....., suis à la lettre les instructions de ta mère; sois très-honnête, très-polie, nullement rancunière de platitudes si au dessous de toi; ne lui parles point la première d'affaires; mais s'il t'en parle, discute sans chaleur aucune, ferme dans ton opinion, d'ailleurs paraissant reconnaissante de tout, on ne saurait plus confiante dans les bonnes intentions de tous ces personnages, mais pas pressée; et laisse bourdonner toutes ces mouches du coche. Quelqu'un de ma connaissance me contait un jour qu'ayant un rapport à faire à Versailles, il était couché chez un baigneur, et dormait d'un profond sommeil, lorsque tout-à-coup il s'entend éveillé par une voix très-sonore, qui se met à crier : *A boire au roi*. Mon homme prête l'oreille. L'instant d'après, *à boire au roi* d'un ton plus grave; puis un peu plus fort, puis les mots traînés. Enfin cette voix s'élève, crie encore plus haut, tousse, crache, s'égosille, et toujours, *à boire au roi*. Mon ami (suppose que ce soit moi) ne pouvant comprendre ce que cela veut dire, je fais sonner ma montre. — Deux heures et demie du matin..... Que diable!..... à cette heure-ci..... *à boire au roi*. Le grand couvert est fini il y a long-tems. Qu'est-ce que cela veut dire? Je frappe du poing contre la cloison. Chez ces baigneurs, les chambres ne sont séparées que par des voliges jointi-

ves ; on s'entend comme si tout n'était qu'une chambre. Le voisin était cette voix. Il s'aperçut bientôt qu'il avait réveillé quelqu'un. Il sort avec sa lumière, et du ton le plus empressé, coigne à ma porte que je suis obligé d'ouvrir en chemise.... Hélas ! Monsieur, me dit ce voisin, vous m'avez donc entendu? — Qui diable ne vous entendrait pas, Monsieur ? — Ah ! Monsieur, que vous me faites de plaisir ! je vous ai réveillé, je vous demande excuse : mais, avant de crier après moi, daignez m'entendre. — Eh ! Monsieur, qu'avez-vous ? que vous est-il arrivé ? Je n'ai pas l'honneur de vous connaître... (Je croyais que cet homme était fou). — Monsieur, je viens d'acquérir cette semaine une charge chez le roi. Je suis commensal. Mon cousin l'officier achète la charge de grand-queux ; mon neveu celle de hâteur, et on nous en offre une de tourne-brochier. Mais, Monsieur, je sens bien que c'est moi qui ai la plus délicate de la famille, la plus difficile à exercer. Elle ne dépend pas seulement de ma bonne volonté, j'y ferai de mon mieux; mais songez donc, si l'on ne répond pas, si l'on n'apporte pas à boire au roi, que puis-je faire ? Je n'ai pas par ma charge le droit d'apporter à boire. C'est le gobelet-vin qui remplit cette honorable fonction.... Il est vrai que le gobelet-vin ne peut se mouvoir que sur l'ordre que je lui en donne.... J'ai bien

bien l'action ; je commande par mes provisions ; mais le gobelet-vin a le pouvoir négatif. Il ne peut pas remuer, et la puissance active ne réside pas en ma personne. Si l'on ne m'obéit pas, si l'on ne m'entend pas, si l'on feint de ne m'avoir pas entendu, il faut que je vende ma charge ; ma légitime y est, je n'ai que cela pour vivre, je ne puis la vendre qu'à perte ; j'ai donné un pot-de-vin qui sera perdu ; me voilà ruiné, et ce qui est bien pis, déshonoré aux yeux de ma famille. Je n'aurai pas eu le talent de remplir mes fonctions, tandis que mon parent le hâteur, mon cousin le grand-queux, exercent depuis quinze jours les leurs à la satisfaction de tout le monde. J'ai été tantôt au grand couvert ; j'ai bien étudié le son de voix de mon vendeur, voilà mon diapazon. J'ai bien le ton ; mais j'entre dimanche ; et croyez-vous, Monsieur, que d'ici là je puisse apprendre, saisir, réussir, faire ce qu'il faut ?.... *A boire au roi !* c'est-il bien ? Vous allez peut-être souvent, Monsieur, au grand couvert, faire votre cour; ah ! daignez me le dire : *A boire au roi !* c'est-il assez haut ?.. Enfin, vois-tu ? cet homme se désespérait, s'égosillait, s'enrouait, était hors de lui-même. Je le calmai avec beaucoup de peine ; je cherchai à lui expliquer que ces charges tenaient beaucoup plus à l'étiquette qu'à la nécessité intrinsèque de leur exercice ; que des ministres avides ou

embarassés avaient imaginé, dans des tems difficiles, tous ces petits moyens pour se procurer de modiques ressources, et qu'on avait travaillé en finance jusqu'à l'étiquette ridicule des cours; qu'il pouvait dormir tranquille, parce qu'à sa voix ou sans voix, le service du gobelet-pain ou du gobelet-vin se ferait avec ou sans la concurrence du *commensal-juré-crieur à boire au roi.* — Comment, Monsieur, me répondit cet homme, vous croyez que cela se peut comme cela ? Vous croyez que la boisson du roi, mon maître, est indépendante des fonctions bien ou mal remplies de la charge dont les bontés de M. le grand-maître viennent de me revêtir ? Comment.... — Eh ! oui, Monsieur, je le crois et j'en suis très-sûr. — Cet homme entre dans des transports de joie; il me remercie mille fois; il m'assure que je deviens sa consolation; qu'il en serait peut être devenu fou; qu'il va écrire aussitôt dans le Morvan où est sa femme, et dans le Hurepoix où est son cher père, pour les assurer qu'il sera en état d'exercer sa place avec honneur, et à la satisfaction de toutes les parties contractantes... Enfin je passai, me dit mon homme, la moitié de la nuit à écouter M. le commensal, et je maudis l'étiquette. Or, sais-tu, ma fanfan, ce que c'est que cette histoire ? Ce n'est pas seulement celle des Laurée et des Marville, et autres *seigneurs* enorgueillis d'é-

tre douze ou quinze fois sur l'almanach royal; c'est celle de tous nous autres humains, plus ou moins, selon que nous avons plus ou moins d'esprit. Mais de tous un peu, nous regardons notre individu, notre influence, notre chose, comme infiniment importans.

L'étourderie de Dupont relative aux femmes du château pourrait très-bien me priver d'y rester; car madame de P... a trouvé très-mauvais que l'on craignît pour moi cette sorte de dangers. Que veux-tu que je te dise? le R.... avait tourné la tête à Dup...., et c'est de la meilleure foi du monde qu'il croyait et qu'il croit encore un peu que le château sera en feu le jour où j'y entrerai. Eh! mon dieu! que ces gens-là connaissent mal le véritable amour! Sais-tu ces jolis vers?

Que je suis bien l'esclave du démon!
Et vers le mal que mon ame est encline!
Je me croyais un saint; mais quand je m'examine,
Je vois avec componction
Qu'en moi tous les péchés ont déja pris racine.
Je suis gourmand, et c'est un fait certain;
Je dévore le fruit qu'aura touché ta main;
Je le savoure avec délice.
Je m'accuse aussi d'avarice:
Le ruban qui servit à nouer tes cheveux,
Est mon trésor; je le couve des yeux.
Si d'un regard Églé me favorise,
Je ressens aussitôt un mouvement d'orgueil:
Au-dessus des humains placé par ce coup-d'œil,
Je les affronte et les méprise.

Je ne pense jamais qu'à toi ;
De cet unique soin je m'occupe sans cesse;
Et si je m'y connais, c'est là de la paresse.
Le bonheur de ton chien est envié par moi;
Je sens contre un rival une colère extrême.
En voilà six, bien proscrits par la loi.
Églé, crois-tu de bonne-foi
Que je sois exempt du septième?

Voilà, chère enfant, ma confession, ma vraie confession; je suis capable et coupable de tous ces péchés, mais seulement pour toi. Au reste, tu l'as coulé bas, le pauvre Dupont, et ton sermon sur les purgations est charmant: je t'en remercie, tendre et charmante amie.

Tu as tort de croire que Dupont ne me desire point au Bois-des-fossés; il m'y desire même vivement, car il m'aime et prise ma société, attendu que je sens bien tout ce qu'il vaut, (et il vaut beaucoup), et que même au besoin, je lui laisse croire qu'il vaut encore plus: car pourquoi mutiler le bonheur de son ami, quand la vérité ne lui servirait qu'à détruire et pas même, mais à contrarier une charmante illusion? Au reste, entre toutes les obligations que j'ai à cet excellent homme, en ce moment je dois sentir vivement le sacrifice qu'il me fait de ses affaires, en restant à Paris contre vent et marée, jusqu'à la décision de mon sort, de peur de donner prétexte à de nouveaux délais.

Je ne t'ai poit parlé de ma santé, parce qu'elle me tracasse à raison de l'agitation morale, sans être sérieusement inquiétante; j'ai eu, il y a quelques jours, un vif ressentiment de néfrétique, qui paraît être la rente que me paieront désormais les premières gelées; à la suite de cela, deux accès d'une sorte de fièvre bilieuse m'ont mis à la limonade cuite, pour toute nourriture. Je suis guéri, et heureux d'en être quitte à si bon marché, car cette saison a vomi les maladies en foule.

Pour toi, mon ange, tu fais bien de continuer un peu la cigüe, si tu aperçois un changement; mais ne laisse point grossir les doses; l'on se blase, et l'on mine sa constitution. Quant à tes yeux, de l'eau-de-vie et de l'eau, peu de travail à la lumière, un jour doux et du sommeil, et je te réponds qu'avec les beaux et bons yeux que je te connais, tu verras très-clair jusqu'à cent cinquante ans.

Tiens, madame *la vierge maculée*, voici ce dernier ouvrage qui est livré; puisse-t-il t'amuser! Tu me le renverras, entends-tu? car je n'en ai point de copie. Comme mes citations sont très-exactes, tu verras si ces gravelures sont de mon invention, ou si les livres saints contiennent réellement des choses très-singulières. M. B.... ne m'a encore envoyé qu'un exemplaire de mes contes;

mais il m'en a retenu douze. Je le prie d'en joindre un à celui-ci, et je joins l'errata des principales fautes que tu corrigeras à la main ; je le joins, dis-je, manuscrit, dans le cas où l'imprimeur ne l'aurait pas fait imprimer.

Linguet est en effet arrêté, mais je ne sais où il est. Au reste, cela est vieux comme les rues ; il est certain qu'il y a de la démence à être revenu lui et tous *ses papiers*, dès qu'il n'avait pas de sûreté que sa liberté serait respectée. Au reste, c'est un être bien peu intéressant, et qui a dans le fait beaucoup plus de perversité et d'impudence que de talent ; sa verve, qui est son principal talent, et peut-être son unique, est empreinte de tous les vices de son ame.

Adieu, mon épouse et ma vie. Je suis bien fâché de n'avoir rien de positif à te dire sur ton impatience ; mais tu aurais tort de regarder comme vagues, et même comme reculées nos espérances. Il est impossible que les délais se prolongent plus long-tems ; on le sent si bien au Bignon, que l'on n'y écrit plus, ce qui est assurément avouer que l'on est court de raisons. Je crois bien qu'au fond, mon père et ma mère sont les seuls qui aient vraiment quelque bonne volonté ; mais ils sont tous trop avancés ; moi ne leur donnant pas prise, ils ne peuvent reculer, et

c'est tout de bon et bientôt que sera délivré ton Gabriel qui t'adore.

GABRIEL.

13 novembre 1779.

A SOPHIE.

19 novembre 1779.

Si les deux dernières lettres de Dupont t'ont fait plaisir, ma tendre amie, il se pourrait sans miracle que celles que je joins ici t'en fissent beaucoup moins. Ce n'est pas qu'au fond il n'y ait de la noblesse et même des choses bien vues dans son plan; mais, peu payé jusqu'ici pour m'enthousiasmer de sa bonne-foi et de sa véracité, je trouve plus que possible que cette proposition dorée de raccommoder mon père avec ma mère, ou plutôt ma mère avec mon père, ne soit le voile qui nous dérobe une hydre nouvelle de chicannes et de délais. La proposition en soi est selon mon cœur; mais quand j'y réfléchis, je la trouve si absurde, que j'ai de la peine à croire qu'un homme qui connaît bien la domesticité de mon père, m'ait écrit de bonne-foi, *vous devez réussir.* Que M. Boucher, qui joint à beaucoup d'esprit, beaucoup d'amitié, de zèle, et un goût de conciliation qui perce dans toute sa conduite, que M. Boucher, dis-je, qui touché de mes maux, et persuadé des injustices dont je suis la victime, au moins autant que de mes fautes

très-exagérées, ne croit pas, en tâtant son propre cœur, qu'un père puisse haïr, me mande, comme il l'a fait, que ce plan est dès long-tems le sien : je trouve cela tout simple, sur-tout lors qu'il m'ajoute, nous n'attendons que des circonstances favorables, ce qui s'appelle avouer naïvement que jusqu'ici elles ne lui ont pas paru telles; mais que Dupont qui n'ignore point qu'en 69, 70, 71, 72, ma mère a fait aux conditions les plus raisonnables l'offre de l'espèce de traité que l'on veut que je lui propose aujourd'hui, et qu'elle a reçu depuis les outrages les plus sanglans qui n'ont pas détruit le souvenir des premiers; que ce Dupont, qui sait cela, me montre maintenant une négociation si épineuse comme la seule avenue honorable qui puisse me conduire à la liberté; mon premier mouvement, quel qu'il puisse être, ne saurait prévenir la réflexion rapide qui me montre bientôt ce nouveau plan comme un simple joujou dont on veut m'endormir, ou comme une proposition très-intéressée de la part de mon père, inquiet des mouvemens de ma mère, laquelle proposition ne devait pas m'être présentée par un homme qui se dit mon ami, comme une idée particulière à lui, qu'il veut me faire adopter. Ce qu'il y a de bisarre, c'est que, pour me prouver combien il est nécessaire que je mette en avant toutes mes forces pour

parvenir à ce but qu'on me montre, on ne me parle que de l'obsession de ma mère, menée par madame de Cabris et ce scélérat de Briançon, et de toutes les conséquences de ce triumvirat, dont il doit résulter ma ruine. Je ne sais si tout cela subsiste encore, et je ne devais pas le présumer, d'après les satires sanglantes que ma mère m'a adressées en Hollande contre ce vil couple; mais je sais que l'on ne me fera pas faire la moindre démarche dans la seule vue de garantir une fortune à laquelle je me suis dès long-tems refusé tout autre droit que ceux que voudrait m'y donner ma mère, qui me doit peut-être quelque amitié et quelque estime, mais qui ne me doit que cela. Je sais de plus, que si la Cabris et Briançon ont conservé quelque ascendant sur ma mère, il est fou de croire que la proposition dont on me charge pourra réussir. Eh! grand Dieu! n'y a-t-il donc pas encore assez d'obstacles sans celui-là? Ma mère, ma pauvre mère me disait en 1770: « Votre père « m'a empoisonnée deux fois pour me faire « avorter. Et de qui était-il jaloux? de son frère. « Votre père m'a donné trois fois un mal hon- « teux: votre père a dissipé ma fortune, m'a sa- « crifiée à des courtisannes, à mes femmes, m'a « exilée à leur volonté, me tient dans l'in- « digence, moi la mère de 11 enfans, moi « qui lui ai donné 50,000 liv. de rente. Il

« me déchire des calomnies les plus atroces ;
« et ce qu'il dit de moi, serait encore atroce
« à dire, quand ce ne seraient pas des calom-
« nies ; voilà le prix dont il paye un ardent
« amour que j'ai senti pour lui pendant 12
« ans ; tout Paris m'en est témoin ; des ser-
« vices essentiels et rendus avec tout le zele
« possible, depuis que ses procédés ont banni
« tout amour de mon cœur ; ma folle com-
« plaisance à me prêter à son dérangement,
« et à m'engager pour lui. Maintenant il
« m'ôte les débris de l'héritage de ma mère,
« me dispute mes biens paraphernaux, refuse
« de tenir la convention qu'il a signée. Je
« lui propose de vous assurer tout mon bien
« par une donation, après laquelle il ne pourra
« plus craindre que je le dissipe ; je le lui
« propose au prix de 10,000 livres de rente
« qu'il m'a promis de tout tems après la
« mort de ma mère ; promesse rédigée dans
« un billet que j'ai de lui, de 15,000 livres
« de rente après sa mort, de 24,000 liv. d'ar-
» gent comptant, et de 75,000 liv. à disposer
« après moi ; il se refuse à tout, il demande
« et veut en même tems faire la loi. Il me
« tient dans la misère, et croit me subju-
« guer par là. Je plaiderai. » Je m'y suis opposé long-tems ; je m'y serais opposé toujours et avec succès, si mon père ne m'avait pas enfin réduit à ne voir de salut pour moi et pour ma mère, que dans le gain de

ce procès, qu'au dire de tous les honnêtes gens elle ne pouvait pas perdre.... Je ne ferai nulle observation sur ce terrible discours que ma mère me tenait en 1770; mais enfin il est de notoriété publique, que depuis, le ressentiment a été porté entre elle et mon père jusqu'à la plus extrême violence; qu'ils ont attaqué réciproquement leur réputation et leur honneur; que ma mère a été obligée d'obtenir, par des arrêts, des provisions, de faibles provisions pour vivre, et que peu de jours après où elle a perdu ce funeste procès, elle s'est vu arracher sa liberté, et traîner dans un couvent qui ressemble beaucoup à une maison de force.... Et c'est cette femme qu'on veut que j'amène à se livrer à la merci de mon père! Dis-moi, Sophie, n'est-ce pas vouloir me brouiller à jamais avec cette femme?.... Je le pense, je l'avoue. Eh bien! je me serai sacrifié encore une fois moi-même; car je lui ai écrit.... Mais pourquoi...? parce que je pense qu'au fond, ce conseil est le plus sage qu'on puisse lui donner, et que je ne veux pas que d'un côté l'on puisse dire que je me suis refusé à inspirer des mouvemens de conciliation à ma mère, et qu'ainsi je n'attends que l'époque de ma liberté pour intriguer avec elle; et je ne veux pas de l'autre avoir à me reprocher que la crainte de déplaire à ma mère m'ait empêché de la servir. Voici cette

lettre; et c'est la plus difficile que j'aie écrite de ma vie.

« Si je ne pensais qu'à moi, et ne sentais « que pour moi, ma très-chère maman, je « serais horriblement las de lutter contre le « sort. Malheureux depuis mon enfance, quelle « que puisse être la cause d'une si longue « infortune, et soit que je doive me l'impu- « ter uniquement, ou en rejeter une partie « sur le destin auquel on n'échappe point, « rien ne m'a réussi; mes fautes les plus lé- « gères ont eu des suites plus funestes que les « plus graves d'un autre; mes fautes essen- « tielles m'ont perdu; mes bonnes actions « ont été travesties ou méconnues. J'ai été « accusé de tout, et de cela même dont, par « caractère, instinct et principes, je suis le « plus incapable; enfin, né avec quelques ta- « lens peut-être, avec le goût de la vertu, « avec un cœur honnête, une constitution « forte, un nom, l'espoir d'une assez grande « fortune, je me vois à la fleur de mon âge, « à peu près imbécille, chargé de fautes, « perdu de réputation, infirme, presque « aveugle, indigent, captif, misérable dans « moi et dans tout ce qui m'est cher.....
« Vous conviendrez, maman, que si j'étais « égoïste, je n'aimerais pas la vie. Mais je « ne le suis point, et les objets de mon af- « fection, entre lesquels vous tenez, comme « il est juste et simple, une des premières

« places, me sont plus chers que moi. C'est « donc de vous que je vais vous parler. Maman, « ma chère maman, écoutez un fils que vous « aimez, qui vous chérit, qui vous révère, « qui a cherché à vous le prouver à tous « risques; qui dans la plus affreuse des soli- « tudes et l'adversité la plus continue, a eu « le tems de réfléchir sur lui, sur vous, sur « les faits, et les choses et les personnes; « qui donnerait son sang pour sa mère; qui « dans les fers ne demande d'adoucissement « que votre bonheur.

« Ce bonheur tient à un point unique, *la* « *paix rétablie entre vous et mon père ;* et « c'est-là tout l'objet de ma lettre.

« Daignez m'entendre, ô ma mère! ne « me jugez pas dans un premier mouve- « ment. J'ose me dépouiller presque de la « qualité de fils, et risquer de vous déplaire « pour pouvoir vous donner dans toute son « austérité, un conseil qui vous est néces- « cessaire : et croyez que j'ai bien réfléchi « ce que vais vous dire; croyez sur-tout que « vous ne recevrez de nul autre que de moi « un avis franc et courageux. A Dieu ne plaise « que je m'abaisse à une satire personnelle « contre des gens trop punis de leurs fautes, « quelque énormes qu'elles soient! Mais je « vous dois de vous dire que ceux qui m'ont « perdu (et vous le savez, ma mère, que c'est « par eux que je le suis) vous perdront aussi;

« que leur but n'est pas, ne fut jamais de « vous aider, de vous consoler, de vous « servir, mais de se servir de vous, et de « vous engager dans une guerre funeste et « inégale, où vous n'auriez triomphé que pour « eux, et dans laquelle, vaincue, vous avez « étéabandonnée par eux, après en avoir été « trahie. Daignez vous rappeler les événemens « qui se sont passés pendant mon séjour en « Hollande, et ce que vous-même m'en « avez écrit; les délations, les calomnies, « les mémoires arrêtés, les contes abomi- « nables dont on a souillé vos oreilles, les « diffamations sans nombre contre vous, « contre mon frère, contre moi : tout cela « approfondi (et je n'en ai que trop eu le « tems) j'ai trouvé la trame la plus noire, « ourdie par la plus perverse malignité, par « l'improbité la plus vile, par la cupidité la « plus dénuée de toute pudeur, de toute « pitié.

« Hélas! où vous ont-ils conduite, ces « conseillers perfides?.... Maman, je pleure « amèrement sur votre sort, je pleure sur « votre bonté trompée, je pleure sur les « erreurs de votre imagination trop sensible « qui, embrasée par un cœur brûlant, comme « tous les bons cœurs, vous a égarée dans « vos vues, vos opinions et vos démarches. « Ici je pourrais, ma mère, en vous peignant « et vos infortunes et les miennes, vous dé-

« montrer trop bien que vos projets de guerre
« ont été mal combinés; mais ce tableau me
« coûterait trop à tracer. D'ailleurs, les cir-
« constances me gênent : je ne puis pas vous
» dire naïvement tout ce que je pense, parce
« que la prudence, le respect, l'amour filial
« et l'honneur m'empêchent également d'y
« mêler ce qui pourrait vous en adoucir la
« salutaire amertume. Mais je puis, et je
« dois vous faire observer ce qui est évident
« de soi ; que les hostilités nous ont été fu-
« nestes à tous deux, et qu'à quelque cause
« qu'il vous plaise en attribuer le résultat
« trop incontestable, il est peu vraisemblable
« qu'elles cessent jamais de vous l'être.

« Je vous dirai plus, ma mère.... Je hais,
« j'abhorre toute espèce de despotisme ; je
« suis trop payé pour sentir ainsi ; j'ai fait
« preuve de courage et de liberté d'esprit
« dans les fers, c'es-à-dire, dans une situa-
« tion contre nature, et qui brise l'ame même
« la plus forte. Je ne puis donc vous être
« suspect, ni de pusillanimité, ni de faus-
« seté, ni de flatterie...... Eh bien! mon
« père, que je ne dois pas juger, mon père
« que vous avez aimé, que j'ai toujours
« aimé, quelquefois même malgré moi, que
« j'aime par instinct, outre le sentiment que
« j'ai de mes offenses réelles et très-graves
« envers lui, sentiment qui me force au re-

« pentir et à toutes espèces de réparations...
« mon père n'est pas tel qu'il vous est trop
« pardonnable de le penser. Je sais qu'il se
« prévient aisément ; je sais qu'il saisit trop
« facilement les impressions défavorables ;
« qu'une fois conçues, sa tête de feu les
« porte dans leurs conséquences aussi loin
« qu'elles peuvent aller ; et que cette mar-
« che, trop active, le conduit à l'injustice :
« mais enfin, mon père a l'ame noble et le
« cœur sensible. Cela, je vous le garantis sur
« ma vie, parce que j'en ai la preuve. Toute
« guerre longue peut irriter sans doute, ac-
« croître les préventions, aigrir les ressenti-
« mens ; mais elle fatigue un bon cœur....
« Hélas ! pensez-vous donc qu'il ne soit pas
« malheureux aussi, ce vieillard chargé d'an-
« nées et de maux, isolé de presque toute
« sa famille mutilée, qui voit sa femme, sa
« fille, son fils dans les fers, son petit-fils
« mort, sa maison à peu près détruite, une
« vieillesse triste et solitaire s'avancer sans
« dédommagemens, sans compensations ?...
« Ah ! ma mère, je suppose qu'il nous ait
« haï.... on ne hait pas toujours. Ce senti-
« ment doit lui peser chaque jour davantage,
« et je gagerais ma vie qu'il porte dans son
« sein le desir d'une paix honorable. O ma
« mère ! daignez vous y prêter, au lieu de vous
« en éloigner, ce qui ne peut que l'en écar-
« ter aussi. Soyez généreuse autant que vous

« êtes digne, autant qu'il est en vous de « l'être. Vous avez à pardonner de longues « persécutions, de longs malheurs : pardon-« nez-les. Vous êtes faite pour croire à la « vertu : mettez bien au-dessous de vos pieds « des propos exagérés sans doute, des ca-« lomnies dont les délateurs sont peut-être « les seuls auteurs, tous ces phantômes de « discorde qui blessent davantage que les « injures les plus réelles. Songez que vous « avancez dans la carrière que vous a des-« tinée la providence, et qu'il vous faudra « combattre peut-être jusqu'à votre dernier « soupir, dans l'espoir au moins très-incer-« tain d'une victoire toujours cruelle ; tandis « qu'en vous conciliant, vous vous prépareriez « encore de beaux jours, et sur-tout le plaisir « flatteur, doux et consolant de guérir les « plaies de votre famille. Je vous le répète : « mon père est noble, il est fier : intéressez « sa gloire, prenez-le pour juge dans sa cause ; « et, de deux choses l'une, ou, comme je le « crois, comme j'ose presque vous en répon-« dre, il en usera plus généreusement avec « vous, dans tous les sens, que vous ne pouvez « vous y attendre, et qu'aucun tribunal ne « ferait ; ou il vous donnera, par un refus « que je ne devinerai jamais, beaucoup d'a-« vantages. Tous les procédés seront de votre « côté ; on ne pourra plus dire que vous vous « laissez conduire à l'aveugle par des gens

« qui ne veulent que la désunion et le dé-
« pouillement de votre maison.

« Pour moi, ma mère, moi qui ai vu fuir
« dans des prisons les plus beaux de mes
« jours, moi qui n'espère plus, ni une longue
« vie, ni un bonheur pur je me croirai ce-
« pendant plus que payé de mes maux si j'ai
« contribué le moins du monde à rétablir la
« paix entre les auteurs de mes jours. Je sais,
« je sens, je vois qu'il serait plusieurs moyens
« pour que cette paix fût mon salut, et pour
« que ce salut même en fût le sceau et le gage.
« Mon père ne me préférera pas volontiers,
« au moins je le crois, aucun de ses enfans,
« parce qu'au fond il ne me croit pas un
« homme pervers, ni peut-être même un
« homme médiocre. Il a raison; je ne suis
« point médiocre par le cœur, et je vaux par
» le courage. Le principal fruit de ce cou-
« rage, est aujourd'hui d'avouer à moi et
« aux autres mes torts, de vouloir constam-
« ment les réparer. Ainsi, je ne demande
« rien autre chose pour moi que la possibi-
« lité de le faire. Votre bonté sera plus fé-
« conde et plus étendue que mes desirs. Mais
« je n'ai voulu, je ne veux que vous montrer
« ce que je crois la seule avenue honorable,
« courte et sûre, qui puisse vous conduire à
« la tranquillité et à la liberté, sans les-
« quelles il n'est point de bonheur.... Eh
« grand Dieu! que gagnerez-vous à d'éter-

« nels procès, dont le succès même, tou-
« jours si problématique, est un tourment?...
« O ma mère! que je puisse encore une fois
« me trouver dans vos bras! arroser de mes
« pleurs, mais de pleurs doux, tendres et
« salutaires, vos mains maternelles, et me
« dire : Infortuné et trop long-tems coupa-
« ble jeune homme! tu as eu un mouvement
« bon et juste; tu as desiré d'allier tous tes
« devoirs, tous les sentimens de ton cœur;
« tu as desiré le bien, l'intérêt, la tranquil-
« lité, l'union de tous les tiens : le ciel a
« béni tes intentions: tes vœux sont exaucés :
« maintenant, vis ou meurs ; tu vivras ou
« mourras en paix. «

Voilà ma lettre, ma chère amie. Si tu l'approuves, quel qu'en soit le succès, je suis tranquille. Tu sentiras tres-aisément pourquoi je n'ai suivi qu'en partie le conseil de D. P. il ne me convient point de prononcer le mot de donation à ma mère, et je ne saurai jamais capter des dons pécuniaires. Parlons d'autres choses.

Rien n'est si tendre que ta lettre, et tes espérances, et tes illusions mêmes. Chère amante, tout sentiment que produit ton ame respire la vertu, la tendresse et la douceur; et je suis encore à concevoir comment, avec cette souplesse d'imagination et de sensibilité, si je puis parler ainsi, tu peux avoir autant de force, d'énergie, de ténacité. Ah!

je l'ai écrit il y a long-tems; ton ame est sortie des mains de la nature dans un moment de magnificence. Je me garderai de détruire tes espérances, que je partage; mais je voudrais voir plus clair que je ne vois à la conduite de D. P., que je crois beaucoup plus concerté avec le Bignon qu'il n'est convenable, dès qu'il ne me le dit pas.

Je ris de la longue digression que t'a faite D. P. pour te dire le nom de sa ville et son âge; j'en ris, dis-je, sans l'avoir lu: il n'aura pas manqué de te parler de ses rois, et même de sa mère; car cet homme, qui fait profession de mépriser la noblesse heréditaire, et qui a tort, parce que des avances de considération ne sont jamais rien, répete avec complaisance que sa mère était fille de condition. Le vrai est que D. P. est un homme de beaucoup de mérite; mais je commence à craindre qu'il ne s'en croie trop. Au reste, il est excellent pour ce à quoi tu l'as destiné, car son intégrité est parfaite: je me console de ce que tu l'as traité un peu séchement au sujet de la demande de ses lettres; avec deux mots tu l'amadoueras. Dis-lui qu'il me garde les tiennes.

C'est cinq mille et quelque cents livres qu'on a payées pour nous à Amsterdam, sur lesquelles on a été fort volé; mais mon père trouve plus commode de doubler. D'ailleurs il me porte peut-être en ligne de compte

d'obligations pécuniaires et autres, les frais de la poursuite que son coquin de Mouron et son non moins coquin de Brug... ont faite de moi pendant près d'un an; alors il ne se trompe guère.

Assurément quand madame de R... t'appelle une femme galante, elle dit une atrocité bien absurde, qui ne persuaderait pas même de très-épaisses bêtes. Une femme galante ne sacrifie pas tout à un homme, elle sacrifie tous les hommes à elle : c'est être aussi ignorante dans la langue que dans les procédés; c'est être aussi vilement calomniatrice que platement ridicule, que de confondre la tendresse et la galanterie, ou de les assimiler.

Non, *sérieusement*, je n'y crois pas à cet accommodement, et le bon ange sait bien que je n'y crois pas. Mais cela n'empêche pas que je ne te conseille d'y donner les mains s'il y avoit lieu à des conditions honnêtes, parce qu'enfin je puis me tromper. Je crois que l'on veut perdre ta fille, et t'éterniser, toi, dans une prison douce; je crois qu'on te trompe; j'en suis même sûr, et je n'entends pas qu'on trompe à bonne intention quelqu'un d'autant d'esprit que toi; avec tout cela, qu'on me tire d'ici, et ils en auront le démenti. Patience donc, tout tient à ce point: cependant n'en néglige aucun autre. Si le Mon... fait un mémoire contre ta fille, j'en

ferai, moi, (non pas sous mon nom comme tu crois) un à consulter, qui, je te le promets, rendra infiniment odieux les tyrans et les cupides Valdh...

Ta mère t'a mandé une absurdité en te disant qu'elle ne te paierait plus pour ta fille. Ou cette fille est à madame de Mon... ; et alors ton arrêt tombe de lui-même, et tu peux faire danser les R... Valdh... Mon... et consorts : ou ceetle fille est à mademoiselle de R..., et alors ta famille lui doit, ou à peu près, une pension alimentaire proportionnée à l'état de la mère. Je les défie d'échapper à ce dilemme. Mais il est inutile de relever des phrases d'humeur ; que de loin en loin, pour montrer qu'on n'est pas dupe ; s'ils en venaient à réduire en pratique leur théorie barbare, alors nous verrions.

Tu as très-mal cru, si tu as pensé que je l'envoyais pour t'induire à retourner chez le marquis. Si telle eut été ma pensée que tu dusses y aller ; si, par impossible, j'eusse cru devoir te la communiquer, je te l'aurais dit nettement et je l'aurais motivée ; mais non-seulement je pense comme toi sur cela, et je trouve sans répliques les raisons que tu as alléguées ; mais j'y en ajouterais mille autres, et toi aussi, s'il était question de plaider cette opinion. Cependant je ne me suis point servi, et ne me servirai plus sur cela de phrases tranchantes ; 1°. parce que la pre-

mière lettre où je te disais tout à cet égard, n'a pas passé, et qu'ainsi il ne te faut plus parler le même langage ; 2°. parce que je dois, et j'ai assez de confiance à ton amour pour ne croire pas avoir besoin de grands efforts pour te maintenir dans des principes que te dictent également l'honneur et l'amour. Je m'abstiendrai donc de tout ce qui, dans ma bouche, pourrait avoir l'air de l'animosité ou de l'intérêt personnel. Eh ! quel autre ai-je donc que le tien ? N'ai-je pas assez prouvé que je nous regardais comme les deux parties d'un même tout ? et que ce qui peut te nuire, ou même te coûter trop, ne peut jamais me servir ? Au reste, tout ce que tu me mandes sur ce sujet est plein de chaleur, d'éloquence, d'amour et de vertu ; et si jamais on te pousse sur ce sujet, je te le dis nettement, réponds ce que tu m'as écrit ; et si l'on persiste, conclus hardiment que le négociateur a des principes odieux. Voilà, ma bonne amie, la profession de foi de ton Gabriel ; et permets-moi de te dire que tu n'as pas dû la révoquer en doute.

Tu as très-bien fait de soutenir ton amie. Voilà de ces occasions où le respect humain n'est le frein que des mauvais cœurs. N'est-ce pas une grande horreur qu'on ait choisi les premiers jours d'une attaque d'apoplexie pour rechercher les preuves de l'imbécillité d'une femme de soixante-seize ans, qui, quinze

jours après, est comme devant ? Voilà bien l'ame infernale des dévots.

Le champ de mes armes est d'azur; la barre est d'or; la *demi-fleur-de-lis* (et non pas fleur-de-lis) est d'argent, aussi-bien que les vases. La devise est *juvat pietas;* les supports, comme je te l'ai dit. Tâche qu'ils soient pittoresquement arrangés et vêtus. Je n'ai plus d'yeux, sans quoi je t'enverrais un croquis. Les gens de qualité prennent tous une couronne de duc, parce qu'il n'est point de procureur qui ne porte celle de comte ou de marquis. Cette croix de chevalier que tu vois au cachet de mon père, est la plaque de grand commandeur de Vasa.

Je t'ai trop alarmée sur ta fille. J'ai vu depuis que le mauvais bon ange avait su sa maladie aussitôt, y avait envoyé Charles, et y aurait envoyé son médecin, pour peu que cela fût devenu sérieux. Il n'en est pas moins vrai qu'il faudra la sevrer après son inoculation; mais les mois courent, et nous apporteront quelque chose de nouveau.

Ne doute point, ma tendre amie, que dans toutes les occasions où mes conseils te seront nécessaires, je ne te les donne avec tout le zèle d'un amant, et la naïveté d'un bon frère; mais il est inutile que je m'appesantisse à te répéter des choses que tu sais aussi bien que moi, et sur lesquelles nous ne pouvons pas avoir deux sentimens et deux prin-

cipes

cipes. La tolérance du bon ange est très-grande, parce qu'il est notre ami ; mais je ne veux ni ne dois oublier qu'il a une place qui ne peut pas être à l'unisson de son cœur. Voilà pourquoi je néglige quelquefois d'appuyer sur des faits ou des personnes, dont assurément je ne puis que penser et dire la même chose. Toi, ma douce Sophie, toi qui daignes m'appeller ton guide, et que je regarde comme mon témoin et mon juge, ne doute jamais de la franchise de mes moindres actions, de mes moindres discours, sur-tout quand ils ont trait à toi. Tu sais qu'en général je puis me taire, mais non pas me déguiser. J'ai de plus fait serment de penser toujours tout haut avec toi. Ah ! ce commerce est si doux ; nous n'avons qu'une ame ! Nous sentons, nous sentirons toujours de même, et c'est mon bonheur, et c'est ma gloire. Adieu, ma toute aimante Sophie, qui te vantes de ne pas savoir plaire, et qui, par un charme irrésistible, subjugues même sans y penser, et quelquefois malgré toi-même, tout ce qui te connaît. Adieu, chère amante. Je t'ai déjà vu donner des sens à la vieillesse, de la sensibilité à l'indifférence, et de l'activité à la paresse ; mais ce que je ne verrai jamais, c'est quelqu'un qui t'aime comme ton époux,

GABRIEL.

Je t'envoie quelques pièces fugitives ; je

t'envoie de plus un conte que j'ai imité de Ferrante Pallavicino, qui a noyé quelques jolies idées dans un prodigieux amas de concetti, de platitudes et de grossièretés. Dis-moi comment tu trouves le mien?

Au nom de l'amour, soigne ta santé et ce maudit rhûme. C'est ta poitrine sur-tout que je te recommande et tes nerfs. Use beaucoup des gouttes d'Hoffmann et du lait.

Renvoie-moi mon conte, quand tu l'auras copié.

A SOPHIE.

premier décembre 1779.

MONSIEUR B.... m'envoie, ma tendre Sophie, ta lettre dont la brièveté ne me donne pas une haute idée de ta prétendue santé, dont tu te loues en vraie fanfaronne; et il a la bonté d'y joindre la lettre de ta mère que tu lui as fait passer. Voici les réflexions dont il l'accompagne. « Je vous envoie la « lettre de Madame de R.... qui s'explique « assez clairement; mais, quoi qu'en dise la « charmante et vive Sophie (je suis d'accord « de ces deux épithètes), je crains qu'il n'y « ait quelque dessous de carte. M. de Marv... « a été chargé et a accepté de veiller sur l'en- « fant. Cette époque a même pensé rompre

« toute correspondance ; nous sommes venus « à bout de la rétablir ; mais prenons garde « de la troubler. Il me paraît que Madame « de M...., pouvant voir M. de Marv... « à Gien, devait le charger d'arranger ce « déplacement entre *vous et nous.* Cette con- « fiance le flatterait. etc. » Je suis, quant au conseil, absolument de l'avis du bon ange. Ce n'est pas que je voie comme lui un dessous de carte à une chose aussi simple que le déplacement de ta fille, dès que ce déplacement ne coûte pas un sou aux R.... ; mais il est plus sage de mener de front tous les intérêts, de se concilier M. de Marv...., qui, au fond n'a point eu de mauvais procédés pour toi ; qui est, à ce qu'il paraît, le principal nœud des négociations réelles ou feintes des R...., et qui, du moins, est le point de contact entre eux et toi. En conséquence, suis à la lettre le conseil du bon ange. Si tu vois encore M. de Marv.... à la réception de ceci, dis-lui, si tu ne le vois pas, écris-lui, que tu le pries d'accepter la marque de confiance de se charger du déplacement de ta fille, pour lequel tu as l'autorisation de ta mère ; mais que comme M. Lenoir est, pour bien longtems peut-être, le protecteur unique de cet enfant, et qu'il a d'ailleurs sur ta reconnaissance des droits sacrés ; que comme aussi j'ai tous les titres du monde, secrets à la vérité, mais non moins saints sur cet enfant, et que

d'ailleurs ce sera moi qui suppléera à l'excédent nécessaire que ne fourniront pas tes parens, tu espères qu'il voudra bien se concilier avec nous, et que tu approuveras aveuglément ce que nous ferons ; bien entendu que nous nommerons la maison où on la placera. Je prie le bon ange d'aviser aux moyens de la faire inoculer secrètement avant un déplacement quelconque, parce qu'il lui faut le teton de sa nourrice. J'attends sa réponse à cet égard.

Je te dirai peu de choses de la lettre de ta mère, qui, je l'avoue, me paraît de très-mauvaise foi sur presque tous les points, et fort déraisonnable sur tout ce qui n'est pas le déplacement de ta fille. Je ne sais si elle te croit aussi instruite que tu l'es ; mais si elle le croit en effet, il faut qu'elle ait beaucoup de front, pour oser te dire que ton idée éternelle qu'elle te trompe, lui paraît extraordinaire. Qu'elle la fatigue, à la bonne heure ; l'on n'aime point à être deviné; mais cette idée n'est point une idée ; c'est tout simplement une conviction : car il est de fait qu'elle ne t'a point encore dit une seule vérité dans ton affaire, qui ne fût du moins altérée ou mutilée. Ce n'est point le cas de lui faire *un crime*, pour t'avoir dit que ta signature ne pouvait t'engager dans ta position. Mais, outre que cette assertion renferme évidemment un piége, il me semble qu'on embarrasserait une femme

aussi pieuse qu'elle, en lui disant : *Ma mère, il est donc honnête de signer ce qu'on est bien convenu avec soi-même de ne pas tenir, et d'appuyer ainsi un mensonge sur la lettre de la loi. On peut être très-mal-honnête sans contrevenir à la loi, et même en lui obéissant. On peut être infâme aux yeux de tous les honnêtes gens, et n'être point encore répréhensible à ceux de la loi. Si ce n'est pas de mentir que vous me proposez, et de promettre ce que je ne tiendrai point, qu'ai-je besoin de savoir que, dans ma position, ma signature ne m'oblige point? c'est tout au plus une raison de ne rien signer.* Je ne sais par quelle magie les consciences dévotes sont si souples; mais la mienne qui n'est rien moins que pétrie de dévotion, ne sait et ne cherche aucune réponse à ce raisonnement-là. Je trouve encore qu'il y a beaucoup de dureté à limiter pour ma fille une somme si modique sans qu'on puisse la passer *sous quelque prétexte que ce soit* : de sorte donc que si cette enfant faisait une grande maladie, comme elle vient à-peu-près d'en faire une, il faudrait, si nous étions dans l'impossibilité de suppléer à l'argent-R..., la mettre dans un hôpital. Madame de R... a bien de la peine à imaginer, ou plutôt elle ne se dira jamais que ma fille est sa petite-fille. Peut-être l'embarrasserait-on encore en lui demandant quelles sont donc les fautes récentes auxquelles tu donnes pour *prétextes* leurs *mena-*

ces? Je dis récentes, car comme elle écrit *toujours*, il est apparemment question de rechûtes; et l'on n'a apparemment qu'à Dijon de bons yeux et des principes sains: car par-tout ailleurs tu t'es acquis l'estime et l'intérêt de tous les honnêtes gens, et tu as conquis jusqu'à mon père, ce qui ne devait pas t'être chose facile. Mais finissons ces épiloguages; ce n'est pas d'aujourd'hui que mes annotations embarrassent ta mère, et je ne veux nullement vous aigrir l'une contre l'autre. Je voudrais seulement que de tous les êtres, le plus faux, sans en excepter un seul, ne suspectât pas la franchise de la femme la plus remplie de naïveté et de candeur qui ait jamais existé. Je releverai cependant encore une phrase de son autre lettre dont tu ne m'envoies que la substance. *Ces traités qui peuvent se faire sans toi*, ne peuvent me regarder; ce trait serait trop absurde et trop impudent. Je crois que cette expression annonce un plan de ton père, que j'ai deviné il y a long-tems. Il fera, s'il peut, un traité avec monsieur de M..., par lequel il se fera donner à lui ou à quelqu'un de tes frères, ou à Madame de Siffredy la confiscation de ta dot, à la charge par eux de t'en donner la jouissance subordonnée à leur volonté, qui te la donnera ou t'en privera, suivant *la conduite* que tu tiendras. Ceci est si bien d'accord avec la cupidité-R... et la dévotion-M...,

que je ne doute pas que ce ne soit leur projet mignon. Je ne doute pas même qu'il ne réussît fort aisément, si nous n'y mettions nulle opposition ; mais c'est là où je les attends, et ils verront qu'avec leurs airs de hauteur et de crédit, moi, qui n'ai ni crédit ni hauteur, je les mènerai en enfans de bonne maison.

Le bon ange ne veut pas croire, ou du moins fait semblant de ne pas croire que le projet de D. P. soit concerté avec mon père ; mais en attendant, il se conduit comme s'il le croyait ; car il a suspendu l'envoi de la lettre à ma mère, et je crois qu'il a fait en sage et bon ami. Nous avons attendu long-tems D. P. à Paris, et le bon ange comptait s'expliquer verbalement avec lui ; enfin nous en avons reçu la lettre que je joins ici, et qui nous montre qu'avec toutes ses gambades, il n'a pas bougé de sa place, ni au sens naturel, ni au sens figuré. M. B., dont il se méfie, avec grand tort assurément, ne se fie pas trop à lui, et je crois qu'il a raison. Il le trouve trop prévenu pour L'A. D. H., et dit fort bien qu'il n'a pas même à cet égard la fermeté d'un homme ordinaire. En conséquence il n'a voulu lui donner aucune explication par écrit, et lui a dit seulement qu'il croyait devoir suspendre l'essai de son projet. Il résulte delà deux fort bonnes choses ; la première, que je ne fais point une sottise ; la

seconde que tout en ne la faisant point, D. P. ne peut pas se plaindre que j'aie barré le moins du monde son projet de conciliation. Et voilà à quoi sert un ami prudent et zélé ! De mon côté, j'ai répondu à la lettre de D. P. que tu vois ici, avec une force et une franchise à laquelle je l'ai déja accoutumé, mais non pas à ce point. Je lui dis tout net que je ne le crois point de bonne foi, que je n'attends rien de mon père, que je ne veux rien de la Provence; je lui fais entendre que je comprends qu'on n'a voulu et qu'on ne veut que me lier les mains; j'observe qu'avec toutes ses belles phrases, nous n'avons pas avancé d'un iota, au moins par lui; et je lui demande une explication nette sur tous ces points. Je n'ai point gardé la copie de cette lettre que j'ai écrite dans mon lit, assez incommodé de néphrésies, ou du moins de ce qui y mène, et par conséquent ayant présentes à l'esprit mes souffrances et la barbarie de mon père. Nous verrons ce qu'il répondra. J'ai prié le bon ange de lui envoyer tout de même la lettre destinée à mon père, afin qu'il ne pût soupçonner aucune collusion entre nous. Il aurait d'autant plus de tort, que M. B., en bon et sage ami, m'a prié de ne lui rien demander de relatif à ma mère, parce qu'il voulait que lui et moi pussions toujours affirmer que je n'avais rien su de ce qui se passait à Paris. Il a toute raison. Je suis à peu près

sûr qu'on n'y travaille pas contre moi : voilà tout ce qu'il me faut. A ce propos, M. B. m'assure que madame de C. et M. de Br. ne peuvent entretenir aucune intrigue avec ma mère.

Je ne sais quelles galanteries tu as tant dites à D. P., qu'il te croit si contente de lui. De ton naturel cependant, tu n'es pas plus adulatrice que moi, et nous pensons tous deux que flatter c'est faire un outrage à la vérité, et se rendre coupable d'une lâche et basse trahison. Mais D. P. est si content de lui-même, qu'il imagine aisément que l'on en est satisfait. Sans doute il faut tenir un milieu entre le flatteur et le misanthrope, comme entre la trop grande confiance et la trop grande méfiance en soi ; mais trop de complaisance, sur-tout quand elle peut paraître intéressée, est plus lâche que trop d'amour-propre n'est ridicule ; et si D. P. imagine que parce que j'ai ou semble avoir besoin de lui, je lui passerai tout, il a tort. Je serais plus indulgent, et sur-tout moins susceptible, si mon indépendance était bien évidente. Mais je n'aspirerai jamais plus que toi à ce caractère qui n'en est point un, avec lequel, dit-on, on plait à tout le monde. Eh comment ose-t-on se vanter de savoir se métamorphoser ainsi selon que l'intérêt personnel le demande, et de changer d'esprit et de principes dans chaque maison où l'on

entre ? Sérieux avec ceux qui le sont, gai avec les personnes enjouées, mais jamais malheureux avec ceux qui le deviennent, ces prétendus hommes aimables, ne sont très-précisément bons que pour eux ; et Lafontaine n'a point fait de vers plus frappant que celui-ci : *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.* Cependant le monde n'est rempli que de gens que ce caractère séduit, parce qu'il n'y a point de maladie de l'esprit plus agréable et plus étendue que l'amour de la flatterie ; et dans ces états esclaves et despotiques où une longue domination a enraciné l'esprit de servitude, les hommes en viennent promptement vis-à-vis les uns des autres à cette bassesse qui nous fait mettre même dans les choses les plus simples le faux à la place du vrai. La société civile n'offre plus qu'un commerce de tromperies, où l'on se prodigue mutuellement des louanges sans sentiment, et même contre sa propre conscience. Savoir vivre dans de tels pays, c'est savoir flatter, c'est savoir feindre, déguiser, contrefaire ses affections ; et les pères et les mères, et les éducateurs, et les amis conseillent ce trafic indigne, comme la base de tout succès !... O mon amie ! quand serons-nous à tous deux notre univers ?... Ce serait un bel ouvrage a faire que le recueil des maux qu'à faits aux nations la flatterie, et aussi des services qu'ont rendus les favoris à leurs maîtres !

Et les imbécilles en sont toujours la dupe. Un des plus magnifiques morceaux, et peut-être le plus beau qu'ait écrit Thomas, c'est celui qui termine son admirable éloge de Marc-Aurèle. « Mais toi qui vas succéder à « ce grand homme, ô fils de Marc-Aurèle!... « songe au fardeau que t'ont imposé les « Dieux ; songe aux devoirs de celui qui « commande, aux droits de ceux qui obéissent. « Destiné à régner, il faut que tu sois ou le « plus juste ou le plus coupable des hommes... « On te dira bientôt que tu es tout-puissant : « on te trompera ; les bornes de ton autorité « sont dans la loi. On te dira encore que tu « es grand, que tu es adoré de tes peuples. « Écoute : Quand Néron eut empoisonné son « frère, on lui dit qu'il avait sauvé Rome ; « quand il eut fait égorger sa femme, on loua « devant lui sa justice ; quand lieut assassiné « sa mère, on baisa sa main parricide, et l'on « courut aux temples remercier les Dieux. Ne « te laisse pas non plus éblouir par les respects. « Si tu n'as des vertus, on te rendra des « hommages, et l'on te haïra. Crois-moi, on « n'abuse point les peuples ; la justice ou- « tragée veille dans tous les cœurs. Maître du « monde, tu peux m'ordonner de mourir, « mais non de t'estimer... » Dieu que ce mouvement est beau ! *Ecoute, quand Néron eut empoisonné son frère, etc.* Mais où sont les rois qui lisent ?

Tu as eu tort de gronder si vertement mademoiselle D... D'abord, je l'avais prévenue que j'étais dans l'erreur, et que ton enfant avait eu les secours nécessaires. Ensuite, il faut toujours mettre de la modération dans les demandes ou les reproches que l'on fait aux gens qui ne sont point obligés de faire ce dont on les charge. Tu me fais rire avec tes terreurs sur les rêveries de ta fille. Si tu avais autant étudié les enfans que moi, tu saurais qu'ils méditent et observent infiniment plus que ne croit le vulgaire. Mon pauvre fils, à six mois, avait des combinaisons tout-à-fait extraordinaires, et qui supposaient beaucoup de replis sur soi-même. Laisse donc ta fille rêver, sauter, courir; à cet âge, on ne fait que ce que l'instinct nous ordonne, et l'instinct est un guide qui ne trompe point.

Je suis tout-à-fait étonné que mon père ne t'ait point écrit, parce qu'il est dans sa nature d'écrivailler éternellement. Apparemment que ta lettre l'aura embarrassé, et que ne pouvant pas te donner tort, et ne voulant pas te donner raison, il a pris, comme le plus court, le parti du silence.

Je suppose que M. de Marv... abîmé dans les trois fois célèbres cérémonies de sa réception, se sera arriéré, et que voulant profiter du reste des jours doux pour voir celles de ses terres qui sont auprès de Gien ou d'Orléans, il te verra au retour. Il y a à

parier qu'il n'a rien de pressé à te dire : au moins sa marche le fait présumer. Mais je le crois un peu de cette espèce d'hommes plus communs qu'on ne croit, qui n'imaginent pas que la mort puisse jamais les atteindre. J'en ai un de cette sorte ici ; c'est le R. : il se ruine, ou plutôt il est ruiné. Eh bien il n'y a point de jour où il ne fasse de nouveaux projets de dépense, de plantations, de bâtimens, de réparations ; etc. et où il ne les commence ; le tout dans un sol qui n'est point à lui, qui ne dépend que de sa place, qui n'en dépend pas même, et dont on lui a déjà ôté la plus grande partie. Il est évident qu'il croit conserver sa place éternellement, c'est-à-dire, vivre éternellement ; autrement, tout fou, qu'il est, ayant déjà vendu tout le bien de ses enfans ; et n'ayant précisément que du viager, emprunterait-il encore pour faire des réparations viagères ! Eh bien ! cet homme a soixante ans, est apoplectique ; et de plus, je le défie, actuellement qu'il n'a plus de ressources pour boucher les brèches qu'il fait journellement, de garder sa place trois ans au train qu'il y va. Revenons au Marv. Je prie mon bon ange de te faire passer ceci tout de suite, afin que tu sois avisée à tems de lui parler au sujet du changement de ma fille.

Je te remercie tendrement de la peine que tu t'es donnée d'expliquer mon affaire à ton graveur. Presse-le un peu.

Oui, chère amie, la confiance mutuelle est le seul garant de ta constance ; car on change volontiers de situation quand on y est mal, et je ne connais rien de si pénible que la méfiance de ce qu'on aime. Chère Sophie ! c'est en cela comme dans tout le reste que tu n'as rien laissé à desirer à ton amant ; aussi, sa vie ne lui est-elle pas plus indissolublement unie que son amour. Mais conserve-toi pour cet amour ; tant que ta poitrine ne sera pas tranquille, je ne le serai point. Ne vas pas, pour m'en imposer, te tuer à m'écrire de longues lettres ; M. B..., qui est toute attention et toute bonté, a celle de nous faire passer plus souvent des lettres depuis qu'elles sont plus courtes ; cela me dédommage un peu ; ainsi, ne consulte pour finir ou continuer une lettre, que ta situation dans le moment où tu écris. Ne te tue pas non plus à renvoyer toute de suite les miennes, quand elles sont un peu longues ; copier fatigue plus que composer, et il ne faut ne s'adonner à cette occupation pénible qu'à fur et à mesure.

J'ai reçu tes deux charmantes gances que je m'attendais à trouver toutes grises, tant tu les dis vieilles. Ah ! ma Sophie ! l'amour et le bonheur nous rajeuniront.

Je ne serais point étonné, mon amie si chère, que l'incommodité que tu as depuis quelque tems, et qui peut venir de bien des

causes, t'eût donné la plupart des symptômes que tu as ressentis et que tu ressens peut-être encore, sans vouloir me le dire. Les fleurs-blanches sont souvent accompagnées de pâleur, quelquefois de bouffissure, sur-tout aux paupières, de dégoût, d'abattement de forces, etc. Cependant les fleurs-blanches sont rarement dangereuses par elles-mêmes. Il faudrait être habile pour en démêler la vraie cause, et j'ai peur que tu n'aies point d'habiles gens là où tu es. Ordinairement les purgatifs hydragogues, (que l'on prend en bols, ce qui ne te déplaira pas,) les eaux minérales ferrugineuses, les diurétiques, les sudorifiques, associés sagement avec les toniques, et sur-tout des martiaux, sont les meilleurs spécifiques. Lis ceci à J... et conduis-toi en conséquence; mais, mets-toi bien dans la tête, quoi que l'on puisse te dire, que quand les fleurs-blanches sont invétérées, et éludent l'effet des remèdes, il ne reste à tenter que les mercuriels qui ont presque toujours un succès infaillible. C'est une enfance que d'y répugner; c'est une erreur que de les craindre, quand ils sont bien et doucement administrés. Ainsi, c'est toujours là que j'en reviendrai en dernière analyse; mais songe que l'usage de ces différens médicamens, pour opérer avantageusement, demande a être secondé par le régime, par la dissipation de l'esprit, et sur-tout par

l'exercice. Je sais que dans les sujets robustes, et dont le genre nerveux est fort irritable, on prend souvent une route différente de celle que je viens de tracer : que les adoucissans, les humectans, les antispasmodiques, les tisannes émultionnées, etc. sont les remèdes que l'on emploie alors. Mais comme je connais ton tempérament mieux que tout autre ; comme je sais que tes forces et tes desirs vénériens sont fort loin d'être excessifs ; comme je vois que cette incommodité a résisté à tous les remèdes que l'on vient de te faire, vomitifs, saignées, purgatifs; que dans cette dernière méthode il faudrait recommencer, je n'en suis nullement d'avis. Consulte-toi sur tout cela avec J..., qui a fort bien, quoique un peu brusquement, mené ta maladie. Souviens-toi aussi de ne jamais employer sous quelque prétexte que ce soit les astringens. On ne doit jamais arrêter brusquement aucun écoulement du corps. C'est enfermer, comme on dit vulgairement, le loup dans la bergerie, d'où s'en suivent les dépôts funestes.

Adieu, mon tout chéri ; adieu, mon amante et mon bien. Chasse de ton esprit toutes les inquiétudes vives ; elles sont vraiment déplacées ; tout va lentement, mais tout va, et tu peux enfin compter sur ton tendre époux.

GABRIEL.

Je te conterai, la première fois, une action admirable et toute recente que je ne sais que de tout à l'heure, et qui te prouvera que la vertu n'est pas chassée de dessus la terre, et qu'on peut gagner des procès contre la lettre de nos folles et barbares lois.

M. B... va t'envoyer des contes; j'en ai neuf de faits. Renvoie-les aussitôt que tu les auras lus; je te les ferai copier, et peut-être mieux.

A M. LENOIR.

Je commence, Monsieur, par les remercîmens que je vous dois, et, pour beaucoup dire en un mot, je vais vous répéter ce que je profère chaque jour en pensant à vous: *Je ne pourrai jamais m'acquitter; mais au moins je ne cesserai de publier que je suis dans l'impossibilité de m'acquitter envers vous.*

Maintenant permettez que je vous demande une grace absolument nécessaire à la tranquillité de ma conscience et de mon cœur. J'apprends aujourd'hui que mon amie, ma divine amie travaille pour subvenir aux besoins de sa fille... La plume m'échappe des mains; je frémis d'indignation, et je pleure d'amour et de douleur. Monsieur, je n'aurai jamais un moment de calme, si vous ne daignez permettre que je paye une dette

aussi sacrée que l'entretien de ma fille, au moins autant que je le puis. Sophie, qui m'assure gaiement qu'elle a assez, et qui se passe encore des fantaisies pour moi, ma Sophie ne souffrirait pas que je donnasse tous les malheureux deux cents écus auxquels je suis réduit, et je ne le pourrais point, puisqu'au moins me faut-il des souliers. Mais je puis, je dois, je veux donner cent écus, et vous conjure à genoux de le permettre. Mais il faut que vous souffriez aussi qu'ils restent à la police; car pour mille et mille raisons qu'il serait trop long de vous déduire, on ne peut prendre aucun arrangement pécuniaire avec M. de Rougemont. Dans un tems où j'étais bien loin de croire mon amie si gênée, et où je ne me doutais pas qu'on eût l'indignité de la réduire à six francs par mois, je le priai de faire acheter un fourreau de satin rose pour ma fille, et de remettre à la police vingt-quatre livres pour sa nourrice; il y a six mois de cela, et je n'ai encore pu l'obtenir. Je vous supplie donc de trouver bon que M. Boucher, à qui j'écris sur ce sujet, pour lui demander avec instance, au nom de l'humanité, de se charger de cet ennuyeux détail, je vous supplie de permettre, dis-je, qu'il soit l'administrateur de ces cent écus; et la bonté de son cœur, qui le rend digne d'être l'organe du vôtre, ne me laisse pas craindre un refus de sa part. Accordez-moi

cette grace, Monsieur, et faites-moi celle de m'informer *incognitò*, ou du moins sans en révéler les motifs, que vous me l'accordez. Eh quoi ! j'ai de l'argent, et je souffrirai que la mère de mon enfant, que l'amante passionnée à qui j'ai coûté sa réputation, sa liberté, sa fortune, en gagnât !... O Monsieur, Monsieur ! mon ame se brise en y pensant, et, si je suis assez fort pour lutter contre l'infortune, je ne le suis pas, je ne le serai jamais assez pour supporter les remords.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus tendre respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

14 décembre 1779.

A SOPHIE.

13 décembre 1779.

MON tendre amour, c'est toi-même que je te citerai pour évaluer la scène de Mary.... Plus il est évident qu'elle était méditée, et moins elle doit t'inquiéter. D'abord, je n'ai jamais cru à ce personnage ni l'humeur, ni les talens nécessaires à la négociation dont on feignait de le charger. Secondement, je n'ai jamais cru à cette négociation, qui, s'il faut parler nettement,

n'a pu être qu'une amusette pour toi. Madame de R... n'est pas folle : il n'est pas possible qu'elle ait espéré que l'inflexible M. de Mon... revint sur ses atroces démarches ; pas plus possible qu'elle t'ait soupçonnée capable de recevoir *ta grace* à tout prix. Mais pourquoi donc tant de finasseries et de détours ? Tu ne te plains point de ta situation ; on n'a nul besoin de pourvoir te dire : *Vous ne l'avez pas voulu ;* et de quel front te le dirait-on ? A quoi t'obstines-tu ? à ne vouloir signer qu'un accommodement, dont l'anéantissement de la procédure soit la base. Tout autre parti est lâche et insensé. D'ailleurs, et pour la millième fois, qu'ils montrent donc les pouvoirs de M. de Mon..., pour finir la procédure subsistante ! et quelle raison donnent-ils de cette clause bisarre ? et quelle sûreté, si on en tombe d'accord ? Encore une fois, ils ne disent pas un mot de tout cela, et cela leur serait impossible. Madame de R... n'a jamais pensé à traiter avec les Valdh..., que quand ils seront, par la mort de M. de Mon... très-tranquilles sur ses dispositions testamentaires. Madame de R... sait aussi bien que nous, que l'on ne traitera jamais avec M. de Mon... sans le consentement et l'intervention des Valdh... Est-ce ta fille qui sert de prétexte à cette condition exclusive de l'existence de la procédure, tenue en réserve pour t'écraser ? Cela est tout-à-fait absurbe. Cette procé-

dure-là ne peut rien contre ta fille, conçue avant l'arrêt; elle n'y peut rien, dis-je, de l'aveu de tous les gens de loi. Mais, quand elle y pourrait, tu ne refuses point de te prêter, autant qu'il est en toi, à lever les craintes des Valdh...., et il y a des mesures plus efficaces à prendre qu'une procédure par coutumace, dont nous nous ferons relever en jouant, sur-tout après la mort de l'intéressé, si l'on nous laisse faire. En un mot, je me bats ici contre des monstres chimériques. Ils ne croient pas un mot de ce qu'ils te disent; voilà ce qui m'est évident. M. de Marv.... a eu tort dans le fond et dans la forme. C'est une dureté très-gratuite, que de harceler de persécutions et de propos une femme déja trop malheureuse, et qui a fait preuve d'une inflexible fermeté. Mais encore une fois, c'était convention faite avec ta mère, pur jeu d'esprit, leçon de perroquet, dont il n'a pas voulu perdre la façon; il a cru peut-être que ses dignités nouvelles t'en imposeraient. Pauvre homme! qui ne sait pas que de certaines ames ne connaissent qu'une peur, c'est celle de se manquer; et qu'un devoir, c'est celui de se respecter. Je m'attends, mon amie, qu'il t'aura revue, et sur-tout qu'il aura plâtré toute cette incartade. Laisse-lui croire que tu n'en as pas la plus petite rancune, et en effet n'en aie point. Conserve-toi politique-

ment avec lui, afin d'élaguer une infinité de petites chicanes de détail, qui ne sont rien, mais qui rendent la vie dure; et d'ailleurs reste dans ton plan. Ce n'est pas, je te le répète, qu'il ne me soit parfaitement inutile; mais c'est que tu te le dois à toi-même, et je défie un honnête homme de parler autrement. Comme au fond tu ne l'as prié de rien, ta mère seule lui doit de la reconnaissance, s'il est vrai qu'il *ait pris des peines*, et je crois que nous en attendrons le résultat; mais, comme il ne tient qu'à ta mère de lui laisser de l'autorité sur ma fille, et même une sorte d'inspection sur toi, tu dois le ménager, d'autant que dans le fait il n'a point mis de méchanceté à ceci, mais de la faiblesse pour ta mère et de la plate bétise pour toi. Il se trompe fort en te disant que tu n'es point dans le cas de *faire des conditions*. Tu n'es point dans le cas de faire la loi: mais *des conditions !* tout le monde a le droit d'en faire dans toutes les situations. De plus, puisque les Valdh... ont tant de peur de ta fille, et que c'est de toi qu'ils attendent des sûretés contre elle, il est fou de dire que tu n'as point de conditions à faire. Tu as bien fait de promettre de passer sur tout (excepté le retour,) moi libre; et il est bon que madame de R.... sache cela. Mais encore une fois, ils ne feront rien, et n'ont jamais projeté de rien faire, au moins pour le mo-

ment. Il me dit à moi, qu'il avait dans sa poche une lettre de M. Daudeux. Il te dit à toi, qu'il ne lui a point encore écrit. . . Crois-moi, nous n'avons point assez d'esprit pour traiter avec tous ces gens-là.

Tu sais que j'ai des gens d'esprit après moi aussi, et je t'envoie une nouvelle pièce d'éloquence du ministre plénipotentiaire D. P. qui, après s'être fait attendre tous les jours, depuis mercredi, m'a écrit aujourd'hui la lettre ci-jointe. J'y ai répondu avec force et précision. J'ai relevé ses mensonges, démontré la fausseté de ses raisonnemens, l'injustice ou la mauvaise-foi de ses reproches, et sur-tout quelques épithètes, qui m'ont paru aussi un peu trop libres. Tu vois que le résultat de ces lettres est toujours, que lui D. P. est le plus utile et le plus chaud des amis, et moi le plus ingrat. A sa commodité. C'est un homme singulier, et qui l'est d'autant plus, qu'avec fort peu de caractère, il a la prétention d'en avoir infiniment. Tu verras par sa lettre, que ma mère remue, et qu'elle me traite dans ses défenses, en fils chéri. D. P. est fâché de cela, et je ne m'en étonne pas; mais moi, j'en suis fort aise, et d'autant plus que je les puis mettre au défi de prouver que je l'aie captée le moins du monde. D. P.... ne croit pas cela, et me fait l'honneur de me le dire, quoique je l'eusse assuré formellement du contraire. Je relève un peu

vertement ce démenti. Je ne sais pourquoi tu es fâchée que j'aie envoyé à D. P. ma lettre à ma mère. Il fallait bien qu'il la renvoyât à M. B.... ; ainsi, comment en pouvait-il abuser? S'il l'eût montré à mon père, (et il n'est pas au Bois des fossés), quel mal pouvait-elle me faire ? Tu as pris l'allarme mal-à-propos. Ne crois pas non plus que j'aie perdu huit mois avec lui. Mes vrais amis, le bon ange et M. Lenoir n'ont point oublié pendant ce tems-là mes intérêts, et je me suis lavé de tout soupçon d'obstination et de pervicacité. J'ai montré que je savais avouer mes torts, me prêter noblement aux circonstances, et travailler assidûment à ôter tous les prétextes à mes ennemis; cela n'est pas rien. Ma mère réussira ou ne réussira pas · si elle réussit, je réunirai probablement les avantages de la guerre et de la paix ; si elle ne réussit pas, je n'aurai point couru les dangers de la guerre. C'est mon sage et bon ange qui est parvenu à me mettre dans cette favorable situation ; je lui en dois une reconnaissance éternelle, et mon cœur ne s'en rassasiera pas. Tu verras que D. P. est plus que jamais *content* de toi. Je te félicite de cette conquête ; mais je parierais ma vie qu'il ne sera jamais mon rival heureux.

Je te supplie, ma bonne et charmante amie, de bien calmer ton imagination sulphureuse, sur toutes les rêveries-Mary.... et Ruff.....

tout

tout cela ne vaut pas la peine de s'en fâcher, et les personnes aussi sensibles que toi ne se fâchent point sans se faire du mal. Rends à ta mère un compte pur et simple de ce qui s'est passé, et vois-la venir. Ménage tes expressions; couvre de fleurs la rigidité de tes résolutions. Peu importe la forme douce et docile que l'on donne à ses volontés, pourvu qu'on ne se relâche en rien. J'ai vu des têtes légères comme des girouettes, employer des paroles de fer. C'est une duperie; on perd le mérite de sa facilité, et l'on n'en fait pas moins ce que les autres veulent. Tu es l'antipode de ces gens-là, ô ma Sophie ! car rien de si doux et de si ferme que toi. Je sais bien que l'on s'impatiente à la fin ; mais il ne faut pas prendre la plume dans ces momens-là. Il faut faire comme le cardinal de Retz. Il était ici : l'exempt qui le gardait voyait-il qu'il voulait travailler? il le forçait à se promener. *Mon Dieu! que vous me faites plaisir !* répondait l'éminence rusée ; *l'étude me brûle le sang.* Oui ! disait l'autre : eh bien, il fait trop de serein. *Ah ! vous avez raison,* reprenait le cardinal ; *le tems est affreux.* Ainsi il se moquait de ceux qui voulaient le faire mourir de chagrin, et l'on ne gagnait pas un ïota avec lui, malgré toute cette urbanité. A ce propos, je te dirai qu'une des grosses injures que mon père me disait dans ma jeunesse, *c'est que j'étais ou serais un cardinal de Retz.* Certes

il me faisait trop d'honneur; car c'était un grand et au fond un honnête homme.

Tu veux que je te raconte l'histoire singulière que je t'ai promise. Je le ferai, et même avec détail; car cette cause vraiment nationale, et touchante par la vertu d'un des auteurs, m'a fait un vrai plaisir; et, comme nous sentons de même (quoique D. P. me répète avec affectation que tu vaux mieux que moi, ce qui est bien vrai, mais n'empêche pas que tu ne m'aimerais pas tant, s'il n'y avait du rapport entre nos ames), elle t'en fera aussi.

Samuel Lichigaraï, né d'une famille d'Ortez en Béarn, avait été conduit en Angleterre par quelques événemens de sa jeunesse. Il y avait établi une maison de commerce, et s'y était marié; mais il était toujours Français dans le cœur, et faisait élever en France ses enfans. Deux de ses fils étaient venus dans cet objet chez l'un de ses frères, l'un des négocians les plus distingués de la ville de Bayonne. Ce frère meurt, et laisse sa fortune à l'un de ses neveux, qui s'en met en possession, sans que personne s'avise de la lui contester. Le neveu meurt lui-même quelque tems après, et laisse sa succession par testament à son frère, qui était retourné en Angleterre. Samuel Lichigaraï (c'est le nom du frère), revient en France, pour recueillir les biens auxquels il succède, et pour se fixer

à jamais dans sa patrie. Alors des collatéraux, à un degré très-éloigné, l'attaquent devant un tribunal de Bayonne, et entreprennent de prouver qu'il est par nos lois incapable d'hériter de la fortune de son frère; et voici à-peu-près comme ils soutiennent cette prétention odieuse, à Bayonne, et au parlement de Bordeaux où l'affaire a été portée par évocation. Ils lui disent : « 1°. Votre père « s'était établi et marié en Angleterre. Il y « est mort : il avait donc renoncé à la France, « sa patrie naturelle; il a donc vécu, et il « est donc mort Anglais. Vous êtes Anglais « comme lui, puisque vous êtes son fils. Vous « êtes donc un étranger, un *aubain*. Nos lois « ne permettent pas aux *aubains* de recueillir « des successions en France. Epargnez-vous « la peine d'invoquer en votre faveur la loi « naturelle et les dernières volontés de votre « frère. Ce n'est pas la loi naturelle, c'est la « loi civile qui doit prononcer entre nous; et « des morceaux de philosophie et d'éloquence « n'auront pas sans doute plus d'autorité au- « près de nos juges, que la législation dont « ils sont les organes. 2°. Quand vous pour- « riez prouver que votre père n'était pas de- « venu Anglais, en se mariant, en vivant et « en mourant à Londres, vous auriez tort « encore de prétendre à l'hérédité de votre « frère. Votre père était au moins un Fran- « çais réfugié en pays étranger. Or, vous con-

« naissez nos lois contre ceux qui ont fui
« leur patrie : elles les condamnent aux ga-
« lères. Votre père a donc été mort civilement
« pour la France, du moment qu'il l'a quittée;
« il n'a donc pu vous transmettre une exis-
« tence et une patrie, qu'il avait perdues lui-
« même. Quel que soit aujourd'hui votre pays,
« et à supposer même que vous n'appartenicz
« à aucune nation étrangère, il est donc au
« moins démontré que vous n'êtes pas Fran-
« çais. Vous parlerez encore contre la rigueur
« de ces lois, et vous voudrez nous rendre
« odieux, nous qui les réclamons. Mais lors-
« que le législateur a cru qu'il était de sa sa-
« gesse de dicter une loi, il est du devoir du
« citoyen de se croire obligé à la faire exécu-
« ter, toutes les fois que l'occasion s'en pré-
« sente; et nous n'avons pas la prétention
« d'être plus désintéressés et plus sages que le
« législateur ».

Samuel Lichigaraï a répondu : « 1°. Si je
« suis fils d'un Anglais et Anglais moi-même,
« je puis, même à ce titre, recueillir toute la
« succession *mobiliaire* de mon frère. Les
« tems ne sont plus où les nations se faisaient
« encore la guerre par leurs lois, lorsqu'elles
« déposaient leurs glaives et leurs foudres.
« Tous les peuples conviennent aujourd'hui
« qu'on n'est pas dispensé d'être juste envers
« un homme, parce que cet homme aura reçu
« la vie sur une terre séparée de la nôtre par

« un fleuve, par un bras de mer ou par une « montagne. Ces sentimens si naturels ont pé- « nétré enfin dans les traités même des na- « tions rivales. Il a été décidé par le traité « d'Utrecht, que tout Anglais pourrait re- « cueillir les successions *mobiliaires* en France, « et tout Français en Angleterre. Il est fâ- « cheux pour vous que vous ne soyiez pas « nés dans ces temps où quelques-unes de nos « lois étaient aussi injustes et aussi barbares « que vous-mêmes ; mais tous les bons ci- « toyens auraient trop à gémir, si vous aviez « pu consacrer votre iniquité par une erreur « de nos lois. 2°. Vous dites que mon père « était devenu Anglais, et par conséquent « étranger à la France, sa patrie naturelle; « et la preuve que vous en donnez, c'est qu'il « a vécu et qu'il est mort en Angleterre. Cette « preuve ne suffit pas. Vous confondez *le do-* « *micile* avec *la cité*. On forme un domicile « par-tout où l'on se transporte avec le des- « sein d'y établir sa demeure. Il faut d'au- « tres solemnités pour acquérir une nouvelle « patrie, une *cité* nouvelle. Il faut, ou que le « peuple chez lequel on se transporte vous « adopte pour un de ses enfans, et c'est ce « qui se fait par des lettres de naturalisation, « ou qu'il vous élève à quelqu'une de ces « dignités, de ces fonctions publiques dont « la patrie ne peut décorer que des citoyens. « Sans l'un de ces moyens, on ne peut se

« faire une *cité* nouvelle, et l'on conserve
« toujours l'ancienne, à moins qu'on n'y ait
« renoncé par une abdication expresse et for-
« melle ; et il est possible, par exemple, d'a-
« voir son *domicile* en Angleterre, et sa *cité*
« en France. Mon père a toujours conservé
« tant d'amour pour sa patrie naturelle, qu'il
« a passé presque toute sa vie chez un peuple
« libre où il faisait fortune, sans jamais
« avoir eu l'idée de s'y faire naturaliser. Au
« milieu de l'Angleterre, il a vécu Français,
« et il est descendu Français dans le tombeau.
« 3°. Vous prétendez que tout Français qui
« va s'établir en pays étranger, sans la per-
« mission du roi, est dépouillé du nom fran-
« çais par une ordonnance du mois d'août
« 1669, et que ni lui, ni ses enfans ne peu-
« vent plus se faire réhabiliter en France.
« Il est vrai, cette loi existe. Elle précéda
« l'édit de 1685, qui a révoqué l'édit de Nan-
« tes ; elle annonça des résolutions désas-
« trueuses pour les dernières années de Louis
« XIV ; elle fut le premier signal des dra-
« gonnades. Vous triomphez sans doute, en
« secret, de m'avoir mis dans une situation
« où il peut être plus dangereux que difficile
« de se défendre. Vous vous trompez encore ;
« il ne m'est pas impossible de concilier ma
« défense avec le respect dû à une loi non
« révoquée. D'abord, l'ordonnance de 1669
« ne dépouille du nom français, que ceux qui

« se sont établis *sans retour* en pays étranger,
« et qui y ont acquis des *immeubles*. Or, mon
« père n'est ni dans l'un ni dans l'autre de ces
« cas. Secondement, cette ordonnance n'eut
« que les protestans en vue; elle eut pour
« objet d'en empêcher les émigrations, qui,
« à cette époque, commençaient à enlever à
« la France un quart de sa population. Pour
« que cette loi condamnât mon père et sa
« postérité, il faudrait donc que mon père
« eût été protestant : où en avez-vous donc
« preuve ? Moi, je vous déclare qu'il ne l'é-
« tait point, que je ne le suis point. Est-ce
« votre assertion ou la mienne, qui peut le
« mieux constater la foi de mon père ? Mon
« père, dites-vous, a été condamné par nos
« lois à une peine qui ôte l'existence civile ?
« Quel tribunal l'a jugé ? quel tribunal l'a
« condamné ? quel tribunal au monde a en-
« tendu une accusation contre mon père,
« avant que vous ayiez osé élever la voix
« contre sa mémoire, pour avoir le droit de
« dépouiller ses enfans ? Certes, il serait trop
« affreux qu'une accusation fût à-la-fois la
« preuve du délit, et la prononciation de la
« peine. Cette forme de procédure est incon-
« nue en France. Une fois l'avocat-général
« Lizet la proposa dans le procès de Char-
« les de Bourbon; mais on sait de quelles
« couleurs le vénérable M. de Thou a peint
« le génie et le caractère de l'avocat-géné-

« ral Lizet. Je suis donc né d'un Français ; « je le suis moi-même : j'en donne en ce mo- « ment une preuve à laquelle les ames sen- « sibles croiront sans peine ; pour vivre et « mourir en France, je renonce à jamais aux « lieux où mon père a déposé ses cendres. » Telles sont les réponses de M. Samuel Lichigaraï : mais voici ce qui est parfaitement beau, et ce qu'on n'a guère vu dans les discussions du palais. Lorsque ce n'est pas la mauvaise foi ou l'erreur qui y demande des choses injustes, c'est au moins la justice qui exige avec rigueur tout ce qu'elle a droit d'obtenir. Ici c'est un homme qui combat des principes qui peuvent lui donner une grande fortune, et ne montre ses droits que pour déclarer combien il serait malheureux de les voir consacrés par la justice. L'homme qui a donné cet exemple, peut-être unique dans les annales du barreau, est M. Petri Lichigaraï, avocat de Bayonne, parent du testateur du côté de la branche aînée, à laquelle les lois du pays donnent exclusivement la préférence, même à des degrés plus éloignés. Il est intervenu dans le procès, pour dire aux collatéraux qui voulaient envahir la succession : « Ce que les lois permettent n'est « pas toujours honnête; chargées seulement de « punir le crime, elles sont forcées de tolérer « les passions viles qui y conduisent, et l'on « peut être un très-malhonnête homme avant

« qu'elles aient le droit de nous punir. La cons-
« cience a des principes antérieurs à ceux de
« la législation, et le citoyen n'est pas moins
« coupable, lorsqu'il abuse de l'erreur des
« lois, pour commettre impunément une in-
« justice. Si nos lois, comme vous le préten-
« dez, dépouillaient un frère du bien de son
« frère, pour le donnner à des parens très-
« éloignés, je croirais me déshonorer en ré-
« clamant la fortune qu'elles m'offriraient; et
« quoi que vous en disiez, nos magistrats
« jetteraient un regard d'estime et de bonté
« sur le citoyen qui une fois aurait été plus
« juste que le législateur. Mais je crois, mais
« il est démontré que l'injustice est dans vo-
« tre cœur, et non pas dans nos lois. Quoi
« qu'il en soit, quand même ce que vous di-
« tes de notre législation serait vrai, en la
« réclamant vous vous seriez chargés ici
« d'un opprobre inutile. Si Samuel Lichiga-
« raï ne peut pas hériter des biens de son frère,
« ce n'est pas à vous, c'est à moi que ces biens
« appartiennent; et moi, qui frémis de l'en
« voir dépouillé, moi, qui joins ma voix à
« la sienne, pour détourner cette injustice, je
« les demande ces biens, uniquement pour
« ne pas les voir passer dans vos mains, uni-
« quement pour vous enlever le fruit de votre
« crime. Vous n'entreprendrez pas même de
« contester la supériorité de mon droit. Son
« parent, comme vous tous, je suis le seul

« qui le soit du côté de la branche aînée ;
« et cette branche, dans notre coutume,
« donne l'exclusion à toutes les autres. S'il
« faut donc que dans un siècle de lumière
« l'injustice se commette encore au nom des
« lois, les citoyens et les magistrats auront
« moins à gémir de la voir commise en fa-
« veur d'un homme qui a combattu de toutes
« ses forces ces mêmes lois qui devaient l'en-
« richir. » Tu ne devinerais pas comment on a réfuté ce plaidoyer d'une espèce si nouvelle. On a dit que M. Petri Lichigaraï ne demandait la succession, que pour la donner à Samuel Lichigaraï, et tromper ainsi les lois pour lesquelles il montrait si peu de respect. Heureux l'homme qu'on ne peut inculper qu'en l'accusant de la plus sublime vertu ! L'arrêt du parlement de Bordeaux a déclaré Samuel Lichigaraï habile à succéder aux biens de son frère, à la charge par lui de n'avoir d'autre patrie que la France. Certes, les lois étaient plus formelles contre Lichigaraï que contre toi, qu'il faut prouver être coupable de ce dont on t'accuse.

Je crois que le bon ange va tout de bon faire imprimer mes *contes*, qu'il croit en valoir la peine. Il est bien bon ! toujours en tirerons-nous quelques sous. J'en ai déjà fait douze. Il t'envoie ceux que tu n'as pas lus ; mais renvoie-les tout de suite, car mon copiste attend. Je savais bien que tu reconnaî-

trais les paroles d'Euphrosie. Ah ! ma Sophie, comment l'amour et la volupté ne les auraient-ils pas à jamais gravés dans ma tête, ces mots si touchans ! C'est aujourd'hui, aujourd'hui 13 décembre que tu les prononças. Comme mon cœur palpite à ce souvenir !

Chère bonne, ne néglige point cette incommodité qui s'aggrave avec l'âge, et peut avoir dans la suite des inconveniens désagréables et même funestes. Si tu ne répugnes point aux mercuriels, ne laisse pas Isabeau tâtonner long-tems les autres remèdes, s'ils sont sans effet ; mais vas doucement. En tout, ménage ta mauvaise poitrine et la petite santé. Hélas ! elle était si belle, si vigoureuse autrefois ! Le chagrin, aux mains bien plus destructives que le tems, a fané cette belle fleur. Ah ! Sophie ! l'amour, le bonheur lui rendront tout son coloris, toute sa fraîcheur ; et c'est dans les bras de Gabriel que tu braveras la douleur et les années, et les rides et les regrets. Adieu, mon amante.

GABRIEL.

Chère, chère fanfan ! j'ai souffert en effet de mes coliques ; mes urines ont été détestables : je suis mieux, et l'intéret que m'ont témoignez M. Lenoir et mon ami B.... m'a presque fait m'applaudir de mes souffrances ; je me suis mis à-peu-près au régime que tu m'as prescrit.

Voici des vers tout nouveaux, qui ne sont pas de moi, je t'assure. Je puis chanter les tourterelles, mais non les papillons:

Papillon, que ton sort est doux!
Tu voltiges de belle en belle;
Tu charmes sans être fidelle,
Et tu ne fais que des jaloux.

Tu ne vis que peu de journées,
Et le plaisir file tes jours;
Mais dans nos tristes destinées
La douleur en marque le cours.

Tu renais, et la race humaine
Disparaît et ne revient pas.
La mort sur nous étend sa chaîne;
Chaque heure sonne le trépas.

Pour toi la vie est sans nuages,
Aucun chagrin ne la flétrit:
Toujours un ciel pur te sourit,
Pour nous seuls grondent les orages.

Ah! si d'une fausse lueur
Tu suis la trompeuse apparence,
Console-toi: l'homme a son cœur,
Ses écarts, et son ignorance.

Agile comme le Zéphir,
Tu fuis une ardeur importune:
Parmi les fleurs, tu n'en vois qu'une,
Celle qui promet le plaisir.

L'Amour, dit-on, a pris tes ailes,
Et ce dieu nous blesse en fuyant;
Captifs dans ses chaînes cruelles,
Nous ne sentons que du tourment.

Affranchi de sa tyrannie,
Tu ne crains point son fier courroux;
L'Amour nous lance tous ses coups,
Et n'ose point troubler ta vie.

Voltigez, insectes charmans :
Tout vous rit dans les champs de Flore;
Déja la jeune et tendre Aurore
Ouvre les porte du printems.

Moque-toi de notre sagesse;
Folâtre, joli papillon,
Et brave les maux que sans cesse
Nous vaut l'orgueil de la raison.

A SOPHIE.

26 décembre 1779.

Le bon ange m'a fait passer avant-hier ta lettre, ô ma bien aimée! avec une de mon oncle qui exigeait une longue réponse; de plus j'étais vraiment malade et souffrant, et je me suis dit : Ma Sophie me saura plus de gré de me reposer un jour que d'aggraver mes maux, en me forçant de travail. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que je me mets à te répondre, aujourd'hui que je suis mieux, sans cependant dire bien, car mes reins, mes urines et l'insomnie ne cessent de me tourmenter. Pour m'achever, mes affaires sont plus obscures et vont plus lentement que jamais. Aucune de mes espérances ne sont détruites, mais pres-

que toutes se reculent à mesure que ma santé exigerait davantage qu'elles se hâtassent. La lettre de mon oncle, dont en général le ton de discussion est un bon symptôme, m'annonce d'ailleurs assez clairement que mon père ne veut pas entendre parler de mon exil à Mirabeau. D'abord ce n'est que le 4 décembre qu'il répond à ma lettre du 6 novembre. Il a eu le tems de consulter. Ensuite, après ses morales ordinaires, il me dit *que je reconnais, mais trop tard, que j'ai mal fait d'oublier les conseils d'un père, et, s'il ose se citer, d'un oncle, qui, NI L'UN NI L'AUTRE NE M'ONT DONNÉ AUCUN SUJET DE PLAINTE, et dont les intérêts naturels étaient les miens, pour suivre les impulsions qui m'étaient données par des personnes dont mon orgueil seul pouvait me faire méconnaître les vues.* Il conclut que j'ai ôté à mon père, comme à lui, tout moyen de me secourir. Il parle des deux familles que j'ai outragées, c'est-à-dire de la mienne, et *de celle d'une jeune femme, TRISTE victime de mes emportemens, et qu'il m'a plu aussi de diffamer.* Il passe au *crime* que le roi fait serment à son sacre de ne pas pardonner; *des dépenses énormes qui empêcheront toujours mes parties de se désister,* d'autant qu'il reste une preuve existante *en la personne du fruit de mes criminelles amours.* Cette phrase, qui m'a fait rire, m'a rappelé celle-ci d'un livre nouveau, intitulé L'*art de*

rendre les femmes fidèles. Voici comment les maris pourront empêcher que ces empoisonneurs de la source de leurs contentemens (c'est-à-dire les amans) *ne réussissent dans leurs détestables entreprises.* Mon oncle, aprèscette sortie bizarre, revient *à ma révolte AINSI ET AUSSI CARACTÉRISÉE ENVERS UN PÈRE, révolte que le public ne pardonne point; de sorte qu'il est désormais impossible de me procurer une existence honnête. Je me suis mis dans le cas de n'en pouvoir avoir à l'avenir qu'une précaire et sous un nom emprunté.* (Ceci me déclare des projets nouveaux, mais c'est ce qu'il faudra voir.) J'écris à ma femme et à mon beau-père *encore avec l'orgueil qui m'a perdu. Une femme doit être entièrement à son mari; il a tout droit sur elle, mais aucun sur son honneur; et, dès qu'il y attente, il a perdu tout droit sur elle aux yeux des honnêtes gens, et elle ne doit plus rien faire pour lui sans risquer d'autoriser la diffamation.* (Je voudrais qu'on m'expliquât ce que Mde. de Mi... a fait pour moi avant sa prétendue diffamation.) Il conclut enfin, après de longues et très-longues répétitions, et une sortie véhémente sur ma sœur avec laquelle il dit qu'il ne me confond point, par dire que l'expérience que je lui ai proposé de faire de mon amendement est tout-à-fait impossible. *Mon orgueil me fait traiter de despotisme la main secourable qui me met à l'abri de la vengeance*

publique ; mais cette main peut se lasser, et ne pas se prêter de nouveau aux prières d'une famille, et il se trouverait responsable des événemens s'il agissait, et que tous les intérêts pussent condescendre à ce qu'il demanderait pour moi. Certainement cette lettre est dure et déraisonnable.

Je suis fâché de ne pouvoir t'envoyer ma réponse, qui est noble, tendre et forte de choses. Mais comme cette lettre est de quatre pages très-serrées, comme j'étais fort malade quand je l'écrivis, et que je voulais l'envoyer tout de suite ; comme je deviens tous les jours plus aveugle, je n'ai pas même fait de brouillon. Elle n'est point du tout dans le genre de D. P. ; elle est purement dans le mien, franche, vive et chaude. Je veux voir si je toucherai ce bon et respectable vieillard, qui, je le sais, m'aime naturellement. Je n'ai point soumis cette missive à la prudence et à la logique de D. P., qui n'a point jugé à propos de répondre à ma dernière lettre. C'est sa coutume, toutes les fois que je l'ai embarrassé ; et voilà de tous ses tics celui qui me déplaît le plus, parce que j'y trouve de la mauvaise foi et de la pusillanimité. Je patienterais, mon amie, je patienterais comme on me le répète tant, si je n'étais vraiment malade ; mais je le suis, et de la manière la plus inquiétante pour l'avenir..... Parlons de toi.

Selon ce que tu me dis de la seconde scène

de Marv... qui est vraiment odieuse, je pense que cet homme, importuné par les persécutions de ta mère, ne cherchait, soit honnêtement, soit malhonnêtement, qu'un prétexte de se dégager. Il n'en a pas trouvé de plus commode que de déraisonner avec toi au point de t'en impatienter, et de te pousser ensorte qu'il pût dire que tu rejetais toutes les propositions. Cela n'est pas plus généreux qu'adroit. Mais qu'importent à certaines gens l'adresse et la générosité? Que leur importe sur-tout le suffrage ou l'affection de ceux dont les seules vertus donnent du prix au suffrage et à l'affection? Si tu avais porté un habit d'homme, cet insolent vieillard, quoique vieillard, eût été plus poli; mais le propre des caractères lâches et vils est d'opprimer la faiblesse et l'infortune. Je ne crois point du tout que cette négociation, à la supposer même réellement projetée, (je ne dis pas entamée,) ce que je ne crois pas, eût jamais réussi. Je doute aussi que ton père prenne jamais l'infâme résolution de consigner ta dot. Il faudrait qu'il n'eût pas un ami pour qu'on le laissât se couvrir d'une telle tache. Si cela arrivait, ils te donneraient le droit le plus légitime d'entreprendre légalement ta défense; car, puisqu'ils te traiteraient aussi rigoureusement que l'arrêt, il serait aussi trop atroce de prétendre t'empêcher d'attaquer cet arrêt. Je ne crois point, quoi qu'en

disent nos parens, qu'il soit inexpugnable; et en tout je réponds un peu à leurs raisonnemens, comme M. Fox à M. Adams. Celui-là est membre de l'opposition en Angleterre; celui-ci, partisan du ministère. Ils se sont querellés et battus. Fox a été blessé. Quelqu'un lui ayant marqué sa surprise de le voir si promptement guéri d'un coup de feu dans le ventre : *Vraiment*, répondit-il, *c'est que le pistolet d'Adams était chargé avec de la poudre du gouvernement, autrement c'était fait de moi.* Cependant j'attends avec quelque impatience la première lettre de ta mère; et si elle est un peu décisive, je desire que tu ne répondes pas que nous ne nous soyions consultés. Il est assurément peu décent que M. de Marv. se donne les airs de traiter de *gueux* l'homme que M. Lenoir t'a donné pour conseil. Mais je voudrais que tous, tant qu'ils sont, avec leur bel-esprit et leur profonde sagesse, me disent quel crime tu as donc tant commis en donnant à ta fille ton nom de fille. Leurs consciences timorées regardent apparemment comme une fadaise une suppression d'état, et aussi leur inspirent qu'on doit beaucoup moins à sa fille qu'aux convenances, au public, à l'homme dont on n'est pas la femme, etc. etc. Vivent les consciences dévotes! Pour la levée de l'ordre du roi, crois qu'ils ne sont point assez enragés-fous pour y penser, et que, s'ils avaient cette démence

ou cette atrocité, l'administration, qui sait mieux qu'eux quelle a été et quelle est ta conduite, et qui nous donne des preuves si claires de sa protection et de son indulgence, ne nous permet pas, sans ingratitude, de craindre un tel abandon.

Quant à ta fille, essaye si tu seras plus puissante que moi pour guérir les muets volontaires. J'en parle au bon ange dans chacune de mes lettres, et il me répond à tout, excepté à cela. Il se pourrait que je le visse bientôt, et je tâcherai de finir quelque chose à cet égard; mais parle-lui-en de ton côté.

Je n'ai ni dû, ni voulu m'expliquer avec toi lors de ton enthousiasme pour le Marv. dans des lettres qui passent sous les yeux d'un ami qui m'est cher, et qui répond de leur contenu; mais il y a long-tems que j'en sais tout ce que tu en penses enfin. J'ai fait à M. B..., et je ferai à M. Lenoir, si je le vois bientôt, des plaintes amères sur les insolentes relations de Br... à qui je serais tenté de faire donner cent coups de bâton si je le pouvais. Mais ce serait une enfance à toi que de t'affecter de cela. Tout le monde, ma tendre amie, trouvera très-simple que, revenant avec moi pour en être si-tôt et si cruellement séparée, tu aies passé dans mes bras les derniers momens que tu as pu me donner. Nous ne pouvions empêcher Br.... de coucher dans notre chambre, et il avait droit d'y être.

Où est l'indécence de tout cela, sur-tout quand on y ajoute que tu passais en Hollande pour ma femme, et que tu revenais sous le nom que tu portais en Hollande? Vas, mon amie, les gens qui te connaissent savent assez combien tu es réservée et décente; ça même été toujours l'étonnement de ceux qui, ne te connaissant que par ton histoire, travestie par le public malin, se faisaient un portrait de toi à mille lieues de ce que tu es. Pour moi qui t'ai vue nue dans mes bras, et couverte encore du voile de la pudeur et de l'innocence, moi que ta douce timidité a rendu si heureux, quelquefois même en limitant les plaisirs, je méprise de toute mon ame les vils croassemens des Marv., des Br. et de toutes les espèces qu'ils peuvent ameuter. Console-toi donc. N'as-tu pas tout sacrifié, tout consacré à l'amour? Je vais prier M. B... de parler sérieusement à ce Br. du restant de sa dette, que je ne lui céderais pas maintenant, fût-elle de douze sous. Il a eu plus de deux cents louis de présens de nous. En vérité je le crois payé de ses jolis procédés.

J'approuve très-fort le silence froid, dédaigneux et profond que tu te proposes de garder avec le Marv. Cependant, s'il t'écrit à la nouvelle année, réponds lui, et comme il t'aura écrit. Je ne suis en vérité pas étonné qu'il ne se soit point vanté de sa belle scène avec toi. Ce n'est pas la plus belle époque de

sa vie, d'ailleurs assez galante, pour ne pas dire lubrique et crapuleuse. Il faut convenir que le bon ange a mal pris son moment pour nous vanter *sa bonhommie*. Je suis fort aise qu'il n'ait plus aucun prétexte de revenir ici, car j'aurais été fort embarrassé de ma contenance, ne devant pas savoir ce qui s'était passé entre vous, et ne pouvant me résoudre à témoigner des politesses, même triviales, à un homme qui t'a manqué.

Le silence de D. P. est encore plus ridicule que sa lettre dont tu te plains. J'ai répondu à cette lettre par une très-vigoureuse, qui l'a réduit au silence. Il s'est annoncé pour les fêtes de Noel, je le verrai venir; mais en honneur, je n'en attends rien que quelques nouvelles de l'intérieur de ma famille, lesquelles je devrai encore plus à son indiscrétion qu'à son amitié. Je te prie de lui écrire la première pour la nouvelle année. Nous devons être fort au-dessus des pointilleries d'écrire le premier ou le dernier.

J'ai absolument abandonné au bon ange la destinée de mes *contes*, auxquels il a la bonté de s'intéresser avec toute la vivacité de l'amitié. Je t'envoie, mon cher amour, trois des quatre nouveaux que j'ai faits; le quatrième est entre les mains du copiste. Chargés des notes où j'indique les imitations, soit des anciens, soit des étrangers modernes que je me suis permises, ils feront un assez bon

volume, où je ne mettrai, je crois, qu'un frontispice et une vignette. Recommande-toi à M. B... pour en avoir un exemplaire. Je crois cependant que nous aurions daigné t'en envoyer un, même sans ta demande.

O ma tendre amie! quelle époque tu me rappelles! et qu'elle est présente à mon souvenir et chère à mon cœur! Dût la somme de mes maux être doublée, dût le bonheur être fini pour moi, je le jure, ô mon amante! je ne la trouverai jamais assez payée. Quatre années sont révolues depuis l'instant qui m'a donné à toi; nous en allons commencer une autre: je ne sais, mais j'espère qu'elle sera la dernière où nous aurons à lutter contre un sort jusqu'ici si contraire; mais tel que soit celui qui m'est réservé, je puis succomber, je puis mourir, mais j'en jure par toi et par l'honneur, je ne puis jamais ni me repentir ni cesser de t'aimer. Adieu, mon amante: adieu, la plus aimable et la plus aimée des femmes. Tes étrennes sont sur mes lèvres; les miennes sont dans ton cœur: ah! quand les trouverai-je sur ton sein?

GABRIEL.

Je ne sais ce que c'est précisément que cette commission du conseil; mais je sais que mon père, harcelé par les cris et les mémoires de ma mère, s'est démis de ma curatelle. Il veut apparemment y rentrer. Je ne sais ce que le

conseil a à démêler là. C'est peut-être comme prisonnier d'Etat.

Devine cette énigme.

L'amitié, le plaisir et l'amour m'ont fait naître ;
Je suis de tous les trois la douce expression ;
Mais, hélas! des humains le coupable abandon
M'a rendu trop souvent l'arme et le prix d'un traître.
Aiguillon du desir, j'anime la beauté;
Je suis don ou larcin fait par la volupté.

N'as-tu donc pas des nouvelles de ta fille ?

A SOPHIE.

9 janvier 1779.

Je reçois ta lettre du premier janvier, chère amante, et ton inquiétude m'afflige infiniment. Il est certain que ma santé n'est pas bonne, et je crois qu'elle ne peut pas l'être dans ma position, et avec les tourmens d'esprit et de cœur qui m'agitent ; mais au fond, le danger n'est pas imminent ; et j'en reviens à cette phrase cruelle pour l'amour, et cependant rassurante : *cela n'est que douloureux.* Je suis obligé de suspendre les bains. Le froid est trop rigoureux, et je me suis senti quelques dispositions à ces catarrhes épidémiques qui mettent tout le monde au lit. J'ai donc enragé depuis deux jours ; je ne m'en trouve

pas plus mal, et si je dormais je serais assez bien; mais je ne dors point, et *Young* a eu raison de dire que, semblable aux hommes corrompus, le sommeil fuit les malheureux, ne visite que ceux que la fortune caresse, s'éloigne d'une aîle légère de l'infortune, et ne s'abat que sur des paupières qui ne sont jamais mouillées de larmes. Chère amie, ne provoque pas les miennes en en répandant de prématurées. Calme-toi, ma Sophie. Je ne suis point mal, et je me soigne. J'ai eu dans les derniers jours de l'année un doux restaurant : j'ai vu le bon ange et M. L. N. Celui-là est resté long-tems avec moi. Tous deux m'ont comblé d'amitiés ; tous deux m'ont exhorté à la patience : et ce ne sont pas des formules vagues et stériles; c'est le mot d'un intérêt éclairé et actif. M. L. N. m'a demandé des lettres pour M. de Mau. et le duc de Niv.... Celle-là a été remise; celle-ci reste suspendue par la maladie de M. L. N. qui n'est, je crois, qu'un gros rhume, lequel se dissipe.

Tu verras que je ne suis point ingrat; car pour une lettre que tu m'envoies de ton amoureux D. P. je t'en envoie trois; l'une desquelles est directement pour toi, et m'a été confiée par lui-même. Tu as là un galant bien indiscret. Je lui ai envoyé en réponse la substance de ma lettre à mon oncle, et quelques phrases assez sèches sur les soupçons

çons qu'il prétend que l'on a conçus au Bignon de ma connivence avec ma mère. Il me semble qu'il est bien odieux d'imputer à un homme une si lâche duplicité, quand, en toute sa vie, il a fait tant de preuves de la plus inflexible franchise. Je ne crois pas non plus qu'il y ait la moindre bonne foi dans ces soupçons ; et il me paraît assez étrange que pour motiver d'avance leur opiniâtreté, D. P. commence déja à récuser, au nom de mon père, le témoignage de la police, qui, seule, peut inspecter ma conduite.

Je ne m'étonne pas que tu aies trouvé absurde la lettre de mon oncle ; elle l'est en effet ; et de plus il y a beaucoup de dureté, parce que, comme c'est par mon père qu'il m'écrit, il veut apparemment se mettre à son ton. Tout le monde sait que nos rois se dispensent très-cavalièrement des sermens faits à leur sacre ; que leur droit de faire grace est limité, et l'est nécessairement, parce que nos législations sont atroces, et la proportion des délits aux peines totalement renversée par le despotisme qui nous régit : tout le monde sait que le roi fait le même serment pour le duelliste ; et à quel duelliste ne pardonne-t-il pas ? J'ai exposé tout cela à mon oncle avec beaucoup de force, et, comme je le dis à D. P., ma lettre est d'un homme qui dit : *Mais si vous me prenez pour un imbécille qui*

ne connaisse pas ses droits, ou pour un adulateur qui veuille vous gagner à tout prix, vous vous trompez fort. Mais une erreur non moins considérable et non moins injuste, c'est celle ou t'a jetée la lecture de l'atroce mémoire de cette Cabris. Assurément elle ment si impudemment sur tous les faits qui sont à ta connaissance, que tu aurais pu te tenir en garde contre ceux qu'elle allègue pour déshonorer le bailli; et une Messaline qui vante la pureté de ses mœurs, une femme fugitive qui se jacte de son amour pour son mari, ne doit pas inspirer une grande confiance. Il y a mieux : il n'est pas une personne de bons sens, qui, même sans être instruite, puisse, avec un peu de réflexion, être la dupe de ce mémoire. D'abord il porte tout entier sur une hypocrisie très-évidente. Qu'est-ce que ces feints ménagemens pour mon père, tandis que l'on attaque avec tant de fureur son procureur fondé? Ensuite, il n'existe pas une seule preuve de tout ce que l'on avance contre le bailli de Mirabeau : et c'est du prétendu refus du paiement d'une somme, que, de leur aveu, l'on n'a jamais que fait espérer, que l'on fait découler cette haine virulente qui a porté aux plus odieux excès un homme connu pendant quarante ans dans les plus grandes places, par la plus rare intégrité. Je te demande si cela a l'ombre de vraisemblance? Je te demande si ces soliloques dignes de Satan, que l'on attribue

au bailli, ne sont pas une invention diabolique, destituée de toute preuve ? Ils l'avouent eux-mêmes que cette haine est *invraisemblable ;* il fallait donc l'appuyer d'autre chose que d'un roman. Je puis te certifier d'abord que le premier fait, base de toutes les déclamations de madame de Cabris, n'a pas l'ombre de la vérité ; je veux parler de la promesse des 30,000 livres. Il est vrai que mon père fit espérer que le bailli, si sa nièce méritait ses bontés, pourrait faire pour elle ce que la marquise de Vassan avait fait pour madame du Saillant. Les a-t-elle méritées, ces bontés ? Je vais te la dire, moi, la véritable cause de la haine de madame de Cabris contre le bailli. Les premières amours de madame de Gabris, devenue femme, ont été M. de Gourdon, cousin-germain de son mari, et elles commencèrent trois mois après son mariage, c'est-à-dire, quinze jours après son arrivée à Grasse. Mon oncle lui en parla plus en oncle prudent et tendre, qui sentait que de ce premier pas pouvait dépendre le bonheur de sa vie, qu'en casuiste austère. C..... était libertin ; sa femme, comme toutes les infidelles, affichait une extrême jalousie ; mon oncle voulait modérer ses fougues. Toutes ses leçons furent si mal reçues, qu'il s'ennuya bientôt de la tâche qu'il s'était imposée de veiller sur le début de sa nièce à Grasse, et retourna à Mirabeau ; cela ne l'a pas empêché, dans le

voyage qu'elle y fit plusieurs mois après pour s'y réunir à moi, de témoigner à cette jeune folle les plus tendres bontés. Je suis très-certain qu'alors les Cabris se gardaient bien de parler de l'engagement de mon oncle qui n'avait rien promis. La lettre de mon père n'inculpa que lui, mon père, qui est très-apte à donner des espérances pour des certitudes, lorsqu'il s'agit de conclure une bonne affaire. La dénégation du bailli a toujours été formelle. Il a cité ses amis; il a cité ses propres lettres à M. de Cabris père. Qu'a-t-on à lui dire? Madame de Cabris confond exprès les dates, rapproche 71 de 73, pour lier les deux prétendues époques de la haine du bailli. Enfin elle bataille avec la plus odieuse fausseté. Dès 72, madame de Cabris avait levé le masque, et dépouillé toute pudeur. Dès 1773 elle captait hautement l'héritage de ma mère. Est-il fort étonnant que mon oncle ne la traitât plus amicalement? Avait-il grand tort de parler du prêt fait en Limousin pour commencer le grand et fatal procès, comme d'un procédé indigne? Qui n'en a pas pensé ainsi? Quand on sait comme nous à quel point cette femme perfide a desservi et trahi sa malheureuse mère, quand on connaît tous les ressorts de ses infernales trames, on devrait frémir d'horreur en voyant avec quelle hypocrisie elle cherche, d'un bout à l'autre de ce mémoire que m'a communiqué D. P.; à faire

cause commune avec elle, à se donner pour l'infortunée victime de son amour filial. Et c'est toi qui donnes la moindre créance aux inculpations de cette créature, dont le moindre vice est d'être une prostituée!... J'en parle sans ressentiment personnel, quelque mal qu'elle m'ait fait; mais, sur mon honneur, je ne connais pas un être plus pervers, ni une probité plus respectable que celle de mon oncle. Certainement je n'ai pas deux poids et deux mesures; certainement toute invocation de lettre-de-cachet me paraît un crime de lèse-nation, et je n'approuve pas plus celle de ma sœur que la mienne, quoiqu'il y ait entre nous, j'ose le croire, une furieuse distance. Mais du moins elle a été jugée et condamnée. Et pouvait-elle ne pas l'être? C'est quand son mari est fou, que cette femme, qui couchait avec son ou ses amans, sous ses yeux mêmes, qui vivait avec lui dans un état de guerre ouverte, qui l'avait fui publiquement, escortée d'un homme bien méprisable avec qui elle vivait sans le moindre ménagement; c'est au moment de la démence, quelquefois frénétique, d'un mari autrefois si chéri, qu'elle accourt auprès de lui! Mais quand? quand elle est chassée de Paris, où n'ayant pu se raccommoder avec son père aux dépens de sa mère, elle s'était raccommodée avec sa mère aux dépens de son père; quand elle a épuisé par ses hon-

teuses dissipations toutes ressources, et qu'elle compte administrer librement, sous le nom d'un fou, 50 mille livres de rente ! De bonne foi, ce retour était-il bien méritoire ? Cette lettre de 1776, pour laquelle son mari l'autorise à aller à Paris, doutes-tu qu'elle se la soit fait écrire après son retour à Cabris ? Ne sais-tu pas que depuis plus d'un an ils ne s'écrivaient pas ? Madame de Cabris a voulu s'approprier au moins la jouissance de la fortune de son mari ; cela est évident, et en vérité elle ne la méritait pas. Il eut été tout aussi indécent de lui laisser l'éducation de sa fille. Belle éducatrice, qu'une femme qui, sans respect pour sa fille et son enfance, la fait apporter dans le lit qu'elle partage avec son amant !... Finissons ces tristes réflexions que je pourrais pousser à l'infini. Mais en vérité, madame de Cabris en impose assez impudemment sur les faits qui nous sont relatifs, pour que tu ne croies pas légèrement ceux des détails desquels nous ne saurions être instruits. *Cette indulgence* qu'elle a eue pour moi, *pour moi à la conduite duquel elle n'a jamais donné les mains*, t'a-t-elle donc rendue si favorable à sa cause ? Elle a oublié, cette femme *aux mœurs pures*, la lettre éloquente que je lui écrivais en 1775 pour la détourner de fuir avec M. de Bri...., cette lettre qui t'a fait verser des larmes, et qui prouve que je ne règle pas mes conseils et

mes opinions sur mes intérêts et ma conduite, mais sur les règles éternelles de la justice et de la vérité. Elle a oublié, cette sévère moraliste, qu'elle m'a poussé à t'enlever longtemps avant que la nécessité nous ait forcés à prendre ce parti violent; qu'elle nous a fait dix plans d'évasion, desquels elle se mettait toujours de moitié, et que ce n'est qu'au moment où il fallait nous rendre deux ou trois cents louis, et tes effets, que *son indulgence a eu un terme*.... Laissons en paix cette malheureuse, bien punie de son inconduite, à qui je ne ferai jamais ni ne souhaiterai de mal, mais qui en a trop dit de toi, et nous en a trop fait pour que je puisse jamais lui pardonner. Je te prie de croire sur ma parole, que mon oncle est un homme aussi honnête que sa nièce l'est peu.

Tu me parles de l'accord fait entre les Caraman et nous, comme intéressant un commandeur de Malte, qui travaillera en ma faveur pour prix des éclaircissemens que tu demandes : mais, mon amie, c'est un fagot que l'on t'a fait. Si ce commandeur était ami ou parent des Caraman, il ne serait pas embarrassé d'avoir ces renseignemens. Cet accord intéresse trop M. de Caraman, pour que les papiers qui le constatent ne soient pas en règle. Si c'est leur ennemi, je ne veux point, surtout dans une situation aussi précaire que la mienne, donner à un inconnu une notice dé-

sagréable à des gens considérés que mon père a avoués ses parens. Ils ne sont pas plus *Riquety* que le Grand-Mogol; je le sais bien, et toute la France le sait aussi; mais ce ne sera à moi à y voir que quand je serai chef du nom.

Il n'y a pas à balancer de défendre ta fille contre l'attaque très-mal conçue du marquis de Mon.... Ce dilemme est sans réplique : elle gagnera ou perdra; si elle gagne, c'est pour toujours; si elle perd, les Valdh.... n'ont rien gagné du tout, car elle a trente ans pour avenir. Autre raison importante : il faut conserver des fonds au tuteur, afin de pouvoir au besoin se passer des R. Soutiens donc Charmeaux de toutes tes forces; mais tu as-là dans Chab. un pauvre écrivain. J'aimerais beaucoup mieux certains autres, mais point de la Croix. Quant à son déplacement, j'en ai parlé à mon ami le bon ange, qui, toujours en lanternant un peu, s'en est expliqué d'ailleurs avec son amitié ordinaire. Mais comme rien n'avance, il faut que tu lui en reparles encore, et que tu pries purement et simplement ensuite mademoiselle D.... de faire sevrer ta fille, puis conduire à tel couvent; que s'il s'ensuit un refus, tu réclameras en justice les droits que tu as sur ton enfant, et que tu as d'autant plus évidemment qu'elle n'a point d'aïeul paternel. Nous verrons comment les bons et mauvais anges

s'en tireront. M. B.... rit en lisant ceci ; mais moi, je n'en ris pas, et je trouve qu'il est un peu dur qu'on nous force, malgré nous, à faire de notre fille une paysanne. Quant à moi, je ne puis m'en mêler, puisque je ne suis son père qu'aux yeux de l'amour ; mais toi, tu ne dois pas t'endormir sur cela. Je voudrais, par exemple, que l'on n'écrivît rien dans son affaire que je ne le visse. Que ne prends-tu Elie-de-Beaumont ou Garat pour écrire pour elle ? Celui-ci est fort jeune, mais il montre bien des talens et de la sensibilité.

Tu as deviné à merveille mon énigme, et tu es grande connaisseuse en fait de baisers. Ah ! que ne puis-je entretenir tes talens ! Hélas ! on ensevelit bien long-tems notre savante théorie. Je crois cependant que si les R.... comptent bien fort sur l'impossibilité du recouvrement de ma liberté, ils se trompent infiniment. Si ma santé résiste, ceci finira ; mais un pareil *si* est quelque chose d'assez triste à vider.

Mes *contes* sont entre les mains du bon ange, et seront, je crois, bientôt sous presse. Tu auras le premier exemplaire.

Adieu, chère amie ! je te demande un peu de tranquillité sur ma santé, et même sur mon sort. Quant à celle-là, je crois que l'on va me faire monter à cheval, et c'est le grand remède ; du moins M. L. N... y a consent

sur le champ et avec plaisir ; mais il faut bien des réflexions à M. de Rou...., pour vouloir ce que ses supérieurs veulent. Quant aux affaires, j'ai dans M. B.... un ami aussi zélé que D. P. est un raisonneur impatientant et inutile ; (j'attends incessamment celui-ci). et M. L. N... m'a dit que M. de Maure... lui-même trouvait ma détention bien longue. Ah ! ma Sophie, s'il connaissait tout mon amour, elle le lui paraîtrait bien plus. Adieu, ma bien-aimée ; je t'aime comme tu le mérites, comme tu m'aimes, comme je le dois, comme je le puis, car tu emploies toutes les forces de mon ame.

GABRIEL.

Songe à mon cachet.

A SOPHIE.

26 janvier 1780.

La lettre que le bon ange a bien voulu joindre à la tienne, ma tendre enfant, répond à l'article le plus important de ta lettre, et qui paraît avoir électrisé ton imagination sulphureuse. Il me mande que tu lui as écrit successivement, pour mettre ta fille dans un couvent, mais que, voyant d'un côté le sevrage nécessaire, et de l'autre mes projets d'inoculation, ignorant même qu'il y eût un couvent de choisi, il avait eu peine à arran-

ger ton empressement. Il ajoute à cela, qu'il ne pourrait annoncer le couvent, que comme choisi par mademoiselle Diot, qui n'a pas une grande considération auprès du magistrat, ni de ses agens; qu'on serait même étonné qu'elle ait pu être engagée à faire des démarches : car sa correspondance est ignorée. En conséquence, il a imaginé avec beaucoup de sagesse et de raison, que mademoimoiselle Douay nous offre un meilleur moyen, qui paraît sans inconvénient. Elle est mécontente, dit-il, des reproches de madame de R... et du président son *fac-totum*, et elle demande à n'être plus chargée de rien. Le bon ange pense que toi, lui écrivant (à mademoiselle Douay) de dire tout cela au magistrat, et de lui proposer le couvent de l'Enfant-Jésus, en ajoutant que c'est ton desir, et que tu es pourvue du consentement de ta mère, tout s'arrangera facilement. Je lui réponds que son idée me paraît très-sage, et d'une exécution convenable et facile. Je lui représente qu'il n'a pas dû s'étonner qu'ayant tant et tant de sujets de se méfier des R..., et ta mère t'insinuant en douceur qu'elle va chercher un couvent pour ta fille, tu te sois effrayée et hâtée. Le vrai est cependant que ta crainte est prématurée, et que très-probablement cette phrase de madame de R... ne cache aucune intention suspecte; car enfin elle pouvait s'opposer dès le premier moment

à ce que tu te mêlasses du choix d'un couvent, au lieu qu'elle t'en a donné la permission pure et simple. Mais, mon amie, avant que de passer à cette discussion, je veux profiter de l'occasion que me donne une phrase très-honnête, mais très-expressive du bon ange, pour dessiller tes yeux sur le compte d'une amie bien indigne de toi et de ta confiance, et à qui je ne te vois jamais donner sans regrets la moindre commission; car quel honneur peut te faire une telle correspondance? et quelle prise même ne donnerait-elle pas sur toi à tes ennemis?

Je ne sais pas précisément, ma tendre Sophie, ce qu'est mademoiselle Diot aujourd'hui; mais je sais qu'elle a été une très-vile *traînée*, et je doute que de si loin l'on puisse revenir à l'honnêteté. Je te parle de science certaine, et tu vas le voir. D'abord, mademoiselle Diot avait quinze ou seize ans, lorsque, l'ayant vue à peine deux heures en ma vie, j'ai eu l'honneur de ses bonnes grâces les plus intimes. Elle n'était très-certainement rien moins que novice alors; c'était un *coursier* très-fougueux, mais très-manégé, et elle servait de modèle autant que d'écolière, chez le peintre où elle était. C'est cependant là, à ce qu'il me semble, le plus beau moment de sa vie; car, assez peu de mois après, un de mes amis, que je crois de tes parens, c'est-à-dire, du moins

ses prétendus père et mère, je veux dire M. de la Tagnerette, administrateur général des postes, l'a fait venir pour un écu de six francs, autant de fois qu'il a voulu, rue des deux écus, chez un boulanger, où nous avons quelquefois fait ensemble des orgies de jeunes gens. J'ai su que depuis, un scélérat, mais très-précisément un scélérat obscur, nommé *Gérard*, l'a prostituée pour gagner de l'argent. Ce roué de marquis de Louvois, l'un des plus noirs, des plus brutaux et des plus dissolus monstres qu'ait vomis la France, et le plus grand coureur de mauvais lieux qu'il y ait à Paris, a fait maintes et maintes parties avec elle. Enfin un ami de Fontelliau, et cet ami ne lui fait pas d'honneur, car c'est le sieur Lescaze, inspecteur de police, des hauts faits duquel tu peux avoir entendu parler, et que l'ami des hommes ne loge apparemment au petit hôtel Mirabeau, que pour faire distribuer plus commodément et plus rapidement les lettres de cachet qu'il a obtenues; ce Lescaze, dis-je, a été longtems son chevalier. Tu sens, mon amie, que d'après ces anecdotes, dont je te suis garant, on peut sans calomnie, et avec toute justice, lui supposer des milliers d'aventures, et la regarder comme une vraie prostituée. Je ne sais qui est un certain comte de Vallora, (car tout le monde est comte maintenant), avec qui elle vit dans ce moment (ou plu-

tôt qui couche quelquefois avec elle); car elle vit avec le public, et il y a tel soldat que je connais, qui a des droits sur elle, et l'arrête et la tutoie en pleine rue (mais il y a furieusement à parier que l'homme qui avoue une telle maîtresse, est lui-même une furieuse espèce. Je t'avoue, ma Sophie, qu'en pensant à tout cela, en me disant ensuite : *C'est cette traînée-là à qui Sophie écrit, Ma chère amie,* mon cœur se serre. Tu me demanderas sans doute pourquoi je ne t'ai pas donné des explications plus tôt? Pourquoi? parce qu'enfin il n'était pas impossible que cette fille ne fût revenue au bien, et que je ne voulais pas lui faire tort, outre qu'elle pouvait se démasquer elle-même; mais, quelques informations, et surtout le ton de M. Boucher, qui n'est pas léger, mais au contraire un homme très-indulgent, très-sage et très-circonspect, me convainquant que ladite demoiselle est loin de sa conversion, je fais mon devoir en te détrompant. Je sais, mon amie, que les filles les plus dévergondées, lorsqu'elles veulent capter l'intérêt d'une femme honnête, parlent fort bien sentiment ; je sais de plus qu'un cœur aimant comme le tien, est aisément la dupe de ce jargon. Mais voilà le bandean levé, et je compte sur une rupture insensible, mais prompte, dans laquelle tu ne dois mettre ni reproches, ni

mépris : quelques lettres, mais seulement et de loin en loin, dégagées de toute espèce d'affaires et de commissions, te conduiront là. Cette étourdie t'a déja fait une scène cruelle; une autre fois elle a pensé te compromettre très-essentiellement avec M. L. N. : et quelle idée voudrais-tu que l'on prît dans un couvent, de la mère d'un enfant recommandé par mademoiselle Diot ? Le parti que nous propose le bon ange, n'a aucun de ces inconvéniens. Ecris à mademoiselle Douay avec beaucoup d'amitiés et de remercimens, ce qu'il te conseille. Dédommage-la, par des honnêtetés que nous lui devons, de la grossièreté de madame de R..... Ecris ensuite à M. L. N.; représente-lui que ta fille tout à l'heure sevrée, commence à être bien déplacée dans un village, où d'aileurs elle est fort peu en sureté, dès que mademoiselle Douay refuse d'y veiller; dis-lui que tu desires éviter et qu'elle tombe sous une autre protection que la sienne, et qu'une autre que toi prenne l'inspection d'un enfant qui à tant de titres t'est si cher; que tu es autorisée par ta mère à la placer au couvent, et à en choisir un; que tu le supplies de permettre que, ne connaissant point Paris, tu t'en rapportes au choix de mademoiselle Dou..., qui a donné à ton enfant des marques d'attachement dont tu es trop reconnaisante, pour être la complice des calomnieux repro-

ches de ta mère ; que celle-ci consent à fournir de 350 à 400 liv. ; qu'indépendamment des provisions obtenues par le tuteur de ton enfant, tu as des ressources pour suppléer à cette somme insuffisante, etc. etc. Voilà, mon tendre amour, ce qu'il te faut faire tout de suite. Tu prieras, et je prierai le bon ange, qui n'a pas besoin d'être tourmenté pour obliger, et qui t'aime malgré tes impatiences et ta mauvaise tête, de faire la leçon à mademoiselle Dou.... , à qui tu recommanderas de son côté de se concerter avec lui ; et dans ses mains la négociation réussira. Tu parleras aussi à M. L. N. de la modicité du prix qui te décide pour les orphelins de l'Enfant-Jésus.

J'avoue que madame de R.... me paraît avoir pris de l'humeur à très-bon marché, et que cela n'est ni noble, ni tendre, puisque le surcroît de dépense de ta fille venait du dérangement de sa santé ; mais enfin, ils sont bâtis ainsi, et nous ne les refondrons pas. Une bâtarde est aux yeux d'une dévote beaucoup pis qu'une hypogriffe.

Je crois qu'il n'aurait pas été impossible d'engager mademoiselle Do... par M. B... à passer sur les injures de madame de R... et à garder la petite ; mais puisque nous ne la trouvons pas bien dans ce village, puisque nous la voulons au couvent, saisissons cette occasion. Ils nous servent à souhait.

Je viens de prier le bon ange, qui est notre ministre plénipotentiaire, mais à qui nous donnons plus de besogne que de moyens, de te faire passer quelque argent, aussitôt qu'il y en aura, nos dépenses actuelles payées; je dis actuelles, parce qu'il m'a fallu bien malgré moi, très-absolument, me faire une culotte et des caleçons, acheter des bas, des cravattes et une redingotte toute faite. Depuis plus d'un an je marche les pieds nus dans mes souliers, et cela m'était égal; mais enfin la jambe a disparu après mes pieds. Depuis six mois mes culottes laissaient à découvert des choses qu'il m'était très-inutile de montrer, puisqu'il n'y a point de femme ici, et je n'avais plus qu'un habit fort avancé d'être usé. Tu vois, mon amour, que ce n'est pas par luxe que j'ai fait à peu près cent francs de dépense.

Une chose sur laquelle je suis tout aussi pressé que toi, c'est que tu aies réponse de Chab....., et que tu pousses cette affaire. Qu'il me donne les matériaux: j'écrirai, moi, s'il te plaît; et certes, j'écrirai bien.

J'oubliais de te dire que le célèbre et non jamais assez loué Langheac, dont tu m'as tant entendu parler, a eu la Di....: mais ils sont trois...., tous trois scélérats; et ils l'ont eue tous trois.... Langehac est un j. f. et je le lui ai dit deux fois.... Mais ils le sont tous trois.... et je le leur ai dit. Or

écoute. Le chevalier couchait avec la Dugazon. Son mari, vert-galant, trouvait mauvais, non pas le fait, il sait vivre et qu'il faut vivre ; mais que le petit drôle s'en vantât en plein foyer!... Il dit assez tranquillement qu'il *l'encazerait.* (Pour l'intelligence de *l'encazer*, c'est que le petit Caze ayant suivi la même mouche, a reçu des coups de bâton de *Dugazon*, dans le corridor du foyer des Italiens. Je le sais par un témoin oculaire, et qui, interpellé du fait par Caze qui niait avoir reçu des *coups de bâton*, répondit qu'effectivement il ne croyait pas que l'on pût appeler *bâton* une *canne d'un très-beau jonc*). Le marquis de Langheac, frère du premier, et croix de Saint-Louis, à cause *de ses services de mère*, se chargea de punir l'insolent. Il le rencontre en maison tierce, et dit qu'il le rompra de coups de canne. Dugazon, qui est très-fort, très-leste, et bonne lame, se lève, et le supplie avec politesse de vouloir bien lui donner son heure, pour les aller recevoir. Le marquis, furieux, lui allonge un soufflet. Dugazon pare en valet de comédie, et riposte d'un tour de bras, qui jette l'autre les quatre fers en l'air. Le marquis demande, comme *Mont au ciel*, si c'est un coup de poing ou un soufflet. Au sourire de l'assemblée, il met l'épée à la main ; Dugazon se met en posture ; on les sépare. Le lendemain, vingt jeunes gens en-

voyèrent savoir des nouvelles de la chute du marquis, qui a mal pris la plaisanterie; ce qui était bien loyal. Ce n'est pas tout. Jour pour jour, le troisième Langheac recevait un soufflet au Hâvre. Un peintre était amoureux d'une jolie cafetière. Le Langheac en voulut tâter, et trouva plus commode de lui défendre d'y remettre les pieds, de quoi le peintre ne tint compte. Un beau matin, il voit arriver son héros, avec deux autres mauvais sujets qui viennent l'insulter chez lui. Ce peintre est gentilhomme, et bas-Breton, c'est-à-dire, brutal. Il prend ces trois Messieurs par les épaules, et les jette dehors sans beaucoup d'égards. Deux heures après des sbirres arrivent, le saisissent et le traînent en prison. Furieux, il écrit au gouverneur, et est élargi. Le lendemain il va à la parade, y rencontre le Langheac, et lui dit: vous êtes un j. f., accompagnant cela d'un grand soufflet : sur quoi l'autre, par la loi du mouvement, fait demi-tour à droite, et se sauve. Le peintre étonné reste-là. On a beau crier au comte : *Monsieur, pas si vîte, vous laissez votre honneur derrière vous.* Un homme qui le connaît, répond : *Eh! non : il l'a perdu au ventre de sa mère.* Ne trouve-tu pas que l'on pourrait intituler l'aventure que je viens de te conter : *Le soufflet de famille, pièce en deux actes.*

Mon amie, quand tu me parles de D. P.

je crois que tu me parles d'un mort, au moins pour moi. Il est arrivé le 11 à Paris; et m'a fait l'honneur de m'en aviser par un billet de deux lignes. Depuis ce temps, il ne m'a pas écrit un seul mot, et n'a pas approché de Vincennes, quoiqu'il parût brûler d'impatience de voler à moi. Je lui renvoie aujourd'hui les lettres de moi, que tu me fais repasser, et je n'y joins pas une seule syllabe, parce que je trouve son procédé aussi trop plat. Il me paraît très-clair qu'il faut attendre, pour voir un dénouement à mes tristes affaires, que celles de ma mère soient terminées d'une manière quelconque. Sois très-assurée que ce commandeur de Boniface, que mademoiselle Diot a apparemment amusé, ne pourrait guère que me nuire. Il est ennemi, ou de mon père, ou des Caraman. Lequel des deux que ce soit, il ne me convient point de lui fournir des armes qui serviraient sa haine, et blesseraient à la fois mon honneur et mes intérêts. Patientons, ma fanfan, patientons : ma santé est à peu près remise; le cheval m'a fait le plus grand bien. Je le continuerai assiduement; car il me fait dormir un peu, et déblaie mes reins. Depuis deux jours que la neige et la pitié pour mes sentinelles m'ont empêché de profiter de cette faveur précieuse, mes urines sont comme ci-devant, et je ne dors point; mais la fièvre est passée aussi, et très-réel-

lement j'ai recouvré de la vigueur : j'en retrouverais davantage, si je voulais me purger ; mais je n'en ai ni le temps, ni presque le courage. Ne crois point cependant que je néglige tous les remèdes; je prends tous les jours très-assiduement des diurétiques, et je suis le régime que m'a prescrit le fameux Lorry, que le bon ange a bien voulu faire consulter. Je te supplie donc, mon cher tout, de prendre confiance dans mes attentions pour moi-même, qu'après tout, je regarde comme un autre toi. Je me soigne, je me soignerai, et tu ne me trouveras pas si décrépit, que je n'aie encore des choses beaucoup plus agréables à te proposer, quand tu voudras me faire avaler des médecines. Eh, mon amie ! comment voulais-tu que près de Sophie, je me méfiasse de ma santé? La trouvas-tu jamais chancelante ?

M. de Rou..., selon sa louable coutume, a un peu lanterné ; mais mon ange qui marche d'un pas modéré, mais sûr, et se hâte lentement, a trouvé moyen de le mettre à la raison, et je suis en pleine possession.

Tiens bon pour avoir les mémoires en règle et signés de la Douay..., cela est absolument nécessaire, si nous étions obligés de recourir au tuteur. Hâte-toi d'écrire à m. L... N... à M. B... et à Mademoiselle Doy... ce que je t'ai dit. Ton compte, à toi, est très-clair, et il est bon de montrer avec modération, mais

très-formellement à ta mère, que tu n'es pas sa dupe. Nous tâcherons de faire inoculer la petite avant qu'elle entre au couvent. Si cela ne se peut pas, plaçons-la toujours, et puis nous aviserons à cela, qui ne sera jamais difficile, l'argent à la main. Adieu, chère et très-chère amante : adieu, ma vie, mon bien, mon espoir : hier, en donnant un baiser bien brûlant à ton portrait, je fis, dans le chagrin de te voir si ressemblante, mais si inanimée au prix de ce que tu es, je fis, dis-je, comme par inspiration ces quatre vers :

Image des attraits de l'objet qui m'enflamme,
Aux yeux de l'univers justifiez mes feux;
Mais ne lui peignez pas ses vertus et son ame;
Pour souffrir des rivaux, je suis trop amoureux.

Paie-m'en avec tes plus tendres caresses.

GABRIEL.

Mon cachet est fort bien. Je te remercie de tout mon cœur.

A SOPHIE.

21 février 178[illegible].

Je reçois ta lettre du 31, mon aimable amie, dans un instant où je croyais que le donjon de Vincennes survivait au reste du monde, et que toute la terre et ses habitans étaient engloutis. Depuis ta dernière lettre, je n'ai reçu de nouvelles d'ame qui vive, et ce n'est qu'aujourd'hui que le bon ange, avec son amitié ordinaire et ses douces expressions, m'envoie ton paquet, et y joint une lettre de D. P. et une de mon oncle. Dupont, qui depuis le 11 de janvier ne m'avait pas donné signe de vie, m'écrit en date du 7, que depuis qu'il ne m'a écrit, il a été très-malheureux; qu'il a passé trois semaines au chevet du lit de son principal ami (M. Turgot); qu'il l'a tenu à trois reprises, deux de trois heures chaque, et une de sept heures, dans ses bras entre la vie et la mort; qu'abattu de chagrin, exténué de fatigue, et néanmoins surchargé de travail, il a mis le peu de tems qu'il a eu à faire face au plus pressé. — Mon cabinet était une chambre de malade; qu'il y a trois semaines qu'il a quitté mon hôtel, qu'il est au petit hôtel de la Rochefaucault, rue des Petits-Augustins; qu'il faut lui écrire

là jusqu'à nouvel ordre (il a voulu dire *avis*).
» Si j'eusse vu quelque chose d'utile à faire
« pour vous, ajoute-t-il, je l'eusse cepen-
« dant fait. Mais je n'ai pas trouvé la lettre
« à votre oncle *aussi mal que je l'avais craint*
« (il est bien bon), et il m'a paru que nous
« étions dans le cas de rester en panne pour
« quelque tems. (C'est toujours-là sa con-
« clusion, parce que cela est plus com-
» mode). Mandez moi s'il y a quelque chose
« de nouveau J'ai reçu une lettre *de la mar-*
« *quise*, et ne puis encore lui répondre. (Tu
« t'en consoles, je crois). Mettez mon respect
« à ses pieds. (Cela te tiendra-t-il bien
« chaud)? Votre frère a dû partir, et je le
« crois parti pour l'Amérique sur l'escadre
« de M. de Guichen. Cela a été décidé et
« exécuté en un instant. (Ceci n'est pas
« mauvais ; on ne le mariera pas de si tôt ;
« mais, comme je le mande à D. P., il n'y
« sera très-précisément bon à rien, qu'à se
« tuer un peu plus vîte avec les négresses
« qu'avec les p.... de France; et moi, j'y
« serais un intrépide soldat, et un utile
« officier). Votre père doit arriver demain
« (8 février); je tâcherai de prendre un
« moment pour l'aller remercier du logement
« qu'il m'a prêté. (Qu'il est chaud, cet ami)!
» Si japprends quelque chose, je vous le
» marquerai ; mais jusqu'à ce que M. Turgot
» soit rétabli, je ne verrai que très-peu votre
« famille,

» famille, car je ne serai pas libre de sortir,
» et l'on ne viendra pas me chercher ici. Lors-
» qu'il se portera mieux, j'irai vous voir une
» heure, (tu vois combien cela me sera utile)
» et puis je retournerai dans mon hermitage,
» où ma femme et mes enfans m'appellent et
» et ont besoin de moi. »

Voilà le fruit des importantes réflexions de M. D. P. depuis un mois. Cela m'a fait cependant retirer une lettre où je rompais avec lui; et je lui en écris une honnête.

Mon oncle m'en écrit une où il déraisonne longuement une réfutation de ma dernière lettre : il prétend que je prends les *délires de mon imagination* pour de la philosophie ; il m'assure que l'autorité *m'a sauvé*.... Quel salut ! Une grande défense d'icelle autorité et des lois où il y a des choses de bon sens que je sais fort bien, que je n'ai point niées, et d'autres très-fausses qu'il serait trop long et inutile de te copier. Il convient au fond de tout, et cependant chicane tout ce qui, dans ma lettre, n'était que politique et philosophique; et quand il arrive à ce qui m'est purement personnel, il dit qu'il ne répond pas à tous mes argumens; mais que, sans le vouloir, je lui montre que je ne connais mes torts que par leurs effets et non par leurs causes; qu'il pourrait débattre tout ce que dans ma lettre il passe sous silence, (je doute fort qu'il le pût) et qu'après tout, mon père

a de droit la première magistrature sur moi; que cette magistrature est la première de toutes et la plus naturelle; que quant à mon beau-père, j'appelle des injures ce qui n'est et ne fut que le plus simple exposé de mes torts envers la société ordinaire. Mon mémoire a attaqué mon père et la réputation de ma femme. Il est même singulier que je croie qu'elle doive trouver mes lettres douces, tandis qu'elles n'ont que de la dureté. Je suis le seul à douter que mon mémoire n'ait attaqué sa réputation. Il ajoute une phrase que je ne comprends pas: *Vous qualifiez, dit-il, de générosité je ne sais quel sentiment chez vous; et vos avantages vis-à-vis des procédés que vous avez eus avec tout le monde, elle compris, seraient bien peu de chose, au moins en votre faveur.* Entends-tu cela? Je ne sais point encore ce que je répondrai à sa lettre; elle est partout d'un bon et honnête homme fort embarrassé et affligé de son rôle. Il n'y a que le post-scriptum qui me fasse de la peine, parce qu'il peut paraître écrit en suite d'instructions reçues au Bignon.

Votre commerce de lettre avec moi ne doit pas vous paraître assez doux pour chercher à le continuer; ainsi ne fatiguez pas vos yeux à m'écrire, puisque JE NE PUIS RIEN. La vérité lui échappe malgré lui. Passons à ta lettre.

Je pense comme toi, mon amie, qu'il faut

éviter, par tous les moyens possibles, que notre pauvre fille soit sous la dépendance immédiate de madame de Ruffey, qui, à des contrariétés sans nombre pour toi, joindrait une éducation fort négligée, fort mauvaise, et toute appropriée à ses vues, qui, de son aveu, sont de faire de ma fille une servante. Mais je crois que mon ami le bon ange nous a donné les meilleurs moyens possibles d'en venir à nos fins, et il ne faut que suivre avec persévérance jusqu'au succès la négociation entamée.

Je suis tout émerveillé de te voir prendre avec tant de patience ma confession relative à la Diot; car il fut un tems où tu étais jalouse du passé; et à la vérité, il le fallait bien pour que tu le fusses de quelque chose; car je t'aurais bien défiée de l'être du présent. C'est cette certaine Manette, dont je t'ai tant parlé, élevée à la brochette pour mon père, et fille de son valet de chambre, qui me procura cette facile victoire; elle servit même en partie d'autel au sacrifice; car nous nous réunîmes dans un galetas de peintre, et Manette aimait tant Emilie, qu'au défaut de chaise, celle-ci s'asseyait sur les genoux de son amie. Je t'assure, ma tendre Sophie, que si tu avais la moindre idée de ce qu'était St. Gérard, tu verrais qu'il n'a jamais pu séduire qu'une *traînée*. J'ai beaucoup ouï parler de lui ici, parce que ses père et mère, banqueroutiers ou

à peu près, habitaient le château comme un asile. Il a donc été le théâtre des prouesses du sieur Gérard, qui est capable et coupable de tout. *Le comte de Vallora* est un escroc qui ne vit que du jeu et des catins qu'il dépouille. C'est une grande infamie qu'on laisse ainsi prostituer les titres ; et le gouvernement cache bien mal la très-grande envie qu'il a d'avilir la noblesse au point de l'anéantir, ce qui est à peu près fait. Boniface, à ce que j'apprends par des informations ultérieures, est un gredin, quoique homme de qualité, qui n'a de crédit et de considération que chez les catins, qui sont sa plus belle commanderie. Il est lié avec une aventurière, amie d'une certaine Rosten, fille d'un acteur de la comédie italienne, et l'une des créatures de Paris les plus connues par ses intrigues et sa beauté. Or cette Rosten, qui vit avec le public, héberge assez souvent le Louvois ; et de là sans doute la connaissance de la Diot et de Boniface ; mais tout cela n'est et ne peut être que train et tripot. Tu vois, ma tendre enfant, avec quelle circonspection une jeune femme honnête et sensible, et qui, comme toi, n'ayant point d'idée de la corruption de nos mœurs, s'est trouvée par des malheurs bien imprévus, jetée dans une sentine infecte, doit se méfier de toutes les connaissances qu'elle y a contractées. Tu es excusable sans doute de t'être méprise, et ces

sortes d'erreurs ne sont celles que des bons cœurs. Mais c'est à moi de te montrer le piége, et je savais bien, ô mon ange, toi dont le cœur est si pur et l'ame si noble, que tu n'avais besoin que d'être avertie. Romps lentement et sans éclat; mais donne-toi de garde que cette créature puisse te citer ou me citer.

Comment ne connais-tu pas la Tagnerette, qui a été souvent à Dijon; et sa mère, madame Dubut, qui y va souvent? Cette mère est une étrange femme, et de plus une dévote. Je ne serais point étonné qu'elle fût intime amie de ta mère; elle l'est d'Hocquart, beau-père de son frère. Le jeune homme qui, par des circonstances particulières, a été dans une haute faveur sous Louis XV, est plein d'esprit, et m'a paru avoir de l'ame et de l'honneur. Il a des talens, et, de mon tems, toute la légéreté de son âge qui était excessive, n'empêchait pas de voir qu'il pourrait devenir un homme de mérite. Il était singulièrement esclave chez ses parens. Quand j'allais le chercher pour aller à l'opera: *Oui*, me disait-il, *mais me réponds-tu que madame ma douce chère mère ne me battra pas?*

Je crois, mon amie, que l'on pourrait engager les Valdh.. à accepter et faire accepter à leur père un arbitrage, auquel tu trouverais de grands avantages, parce que des arbitres jugent les procédés, au-lieu que les juges

ne jugent que les faits et en vertu de la loi. J'ai un projet sur cela que je veux laisser mûrir, et discuter avec le bon ange avant que de te le proposer; mais qui pourrait changer la face de tes affaires, peut-être même celle des miennes. Il ôterait un état à ta fille, mais un état odieux; car dans la justice il ne lui appartient pas, et nous n'y tenons que pour t'assurer une ressource; mais il assurerait irrévocablement ta tranquillité et ton indépendance. Je te parlerai de cela avec détails la prochaine fois.

Tu as tort de croire que l'on te refuse le conseil de Chabans; cela n'est ni naturel, ni juste, et il est bien plus simple de penser que ce retard vient de lui et de ses affaires; au reste, je ne le crois pas un excellent conseil, et il me paraît plus procureur qu'autre chose. Ce que je voudrais, ma chère enfant, c'est que le tuteur de ta fille tirât seulement en longueur. Peut-être le tems nous amènera-t-il des ressources. Toujours est-il que je veux changer ton plan de guerre.

Je ne sais pas si je ne serai point accusé de luxe, mais je sais que je me coûte 137 livres 10 sous, et que je ne me le pardonne pas. Cependant que fallait-il faire? J'étais tout nu, et j'ai très-exactement porté tout l'hiver, comme le bon ange l'a vu de ses propres yeux, des culottes de basin déchirées. Au reste, il va nous venir peut-être quelques

ressources pécuniaires. Le bon ange a à peu près vendu mes *contes*, et si bien, que j'ai rabattu de son prix. Les *Baisers de Jean Second* vont s'imprimer aussi. Mon bon et actif ami me procure à faire une traduction de Bocace, qui me vaudra passablement d'argent ; et comme je fais quelque cas de mon Tibulle, je le vendrai assez cher. A propos de ceci, je t'envoie, ma tendre enfant, les sujets d'estampes que je compose pour mettre à la tête de chaque livre de cet ouvrage. J'espère que tu en seras contente. Je t'envoie aussi les trois premières élégies, telles que je les ai corrigées ; et je te les enverrai successivement ainsi toutes. Le papier de ton manuscrit est assez fort pour supporter le grattoir ; et le sandaraque, en l'en frottant, y donnera assez de consistance pour permettre les corrections ; au reste, si tu aimais mieux me renvoyer ton livre, je le ferais corriger par mon copiste, et alors je tâcherais d'y faire insérer aussi les additions et corrections des notes : décide.

Ce que je ne t'envoie pas, c'est un roman tout-à-fait fou que je fais et intitule *ma conversion*. Le premier alinéa te donnera une idée du sujet, et t'apprendra en même tems quelle fidélité je te prépare. « Jusqu'ici, mon « ami, j'ai été un vaurien ; j'ai couru les « beautés ; j'ai fait le difficile : à présent, la « vertu rentre dans mon cœur ; je ne veux

« plus...... que pour de l'argent ; je vais « m'afficher étalon juré des femmes sur le « retour, et je leur apprendrai à jouer du « ... à tant par mois. » Tu ne saurais croire combien ce cadre, qui ne semble rien, amène de portraits et de contrastes plaisans; toutes les sortes de femmes, tous les états y passent tour à tour ; l'idée en est folle, mais les détails en sont charmans, et je te le lirai quelque jour, au risque de me faire arracher les yeux. J'ai déjà passé en revue la financière, la prude, la dévote, la présidente, la négociante, les femmes de cour, la vieillesse. J'en suis aux filles ; c'est une bonne charge, et un vrai livre DE MORALE.

Tu as très-bien fait de me débarrasser du Boniface ; il ne convient pas plus à mes principes qu'à mes intérêts, d'attaquer personne par des voies souterraines. Les Caraman ne m'ont fait aucun mal ; si j'ai jamais quelque chose à démêler avec eux, ce sera par des voies légales ; et si une créature telle que la Diot pouvait en obtenir quelque chose, elle débuterait par le paiement de ses dettes.

Mon tendre et cher amour ! soigne ta santé.... Ah ! je t'en conjure, qu'elle ne nous manque pas au retour du bonheur ! Je puis te voir morte, parce que c'est le plus court des malheurs pour un homme qui aime comme ton Gabriel : mais te voir souffrante, serait pour moi le plus cruel, le plus intoléra-

ble des supplices. Ne fais pas un usage excessif des gouttes d'Hoffmann, ô mon tout! parce qu'elles pourraient agacer la poitrine ; n'en prends que dans les agitations trop considérables ; mais use habituellement et fréquemment d'eau de fleur d'orange. Pour moi, je me porte fort bien ; je ne dors guère, mais tu sais qu'il me faut pour dormir, la jouissance, le bonheur ; et j'en suis si loin ! Le cheval a fort changé la qualité de mes urines ; elles sont cependant encore assez troubles, et mes yeux assez souffrans pour que mon oncle ne dût pas être *si peu persuadé de mes maux*. Pour toi, mon ange, rassure-toi, je t'en conjure, et crois que le coffre est encore excellent.

O mon amie ! c'est toi que la petite Sophie sert bien, puisqu'elle m'inspire des vers qui m'attirent de si grandes caresses de toi ! Oui, mon épouse ! oui, bonheur de Gabriel ! tu seras toujours ma Sophie.... C'est bien dire *mon tout ;* et les deux parties de ce tout se réuniront enfin.

GABRIEL.

Tu auras incessamment copie du discours préliminaire, vraiment travaillé, que je mets à la tête de Tibulle.

Mon maudit copiste n'a pas relevé les élégies ; que le diable l'emporte. A la prochaine fois.

A SOPHIE.

5 mars 1780.

Mais, ma Sophie, où diable ton Chabans a-t-il marché? Peut-on être plus bête, plus cheval, plus enragé que d'aller te mettre en cause de la manière la plus plate, la plus indécente, la moins vraisemblable, avant que tu aies une défense prête? et toi, où as-tu la tête, d'envoyer ce mémoire sans me l'avoir communiqué, contre ta parole et mon avis formel, tandis que sur ton exposé même je vois qu'il est absurde? Ce plat écrit, qui n'est pas même coloré, te met à couteau tiré avec les Valdh..., ferme la porte à tout accommodement, à tout arbitrage; et est-ce cette sacrée bête qui te gagnera ton procès, dis-moi? Faits, moyens, tout est faux, plat, mal trouvé, mal contourné. Mon amie, je vais t'en faire un, moi, qui ne suis ni avocat ni procureur; arrête sur-le-champ cette monstrueuse platitude, et écoute ce que je vois au premier coup d'œil, d'après ton exposé qui me donne très-bien à deviner cela même que tu ne dis pas.

D'abord la déclaration de guerre à M. et Madame de Valdhaon est de toute bêtise, de toute platitude. Il ne faut point rendre

ces gens-là irréconciliables; aux yeux de la loi, ils ne sont point les adversaires, et ils auraient raison de l'être. Mais au nom de qui sont les procédures? — De M. de Mon...? — Eh bien, les adversaires ne sont point incertains, et M. de Valdh... n'y est pour rien, et toute figure de rhétorique qui tendra à le mettre là dans un mémoire légal, est aussi plate que celle de ton âne Chabans.

Parlons d'eux; l'animal va, je le vois d'ici, rappeler l'ancien procès. Eh! mordieu, ne voilà-t-il pas un fait qui va bien à la cause? Mais enfin ce n'est que *plat;* c'est toujours quelque chose.

Il ne manquera pas de joindre là, puisque tu prétends qu'il s'est si bien souvenu de ce que tu lui as dit, tes bons procédés pour les enfans des Valdh... Autre platitude; ce qui est bon pour le public, ne l'est pas pour les juges. D'ailleurs, qu'en conclura-t-il? Est-ce là la cause de tes divisions avec M. de Mon...? Voilà ce qui nous importe. Et fera-t-on jaillir delà la jalousie de M. de M...? Et cette jalousie justifierait-elle aux yeux des lois ta fuite? et n'est-ce pas à ta fuite que tient la naissance de ta fille?... Mais vois donc comme cela est bête; comme cela sera turlupiné d'importance; comme, au lieu de jeter de l'odieux sur M. de Mo... et te laver, il y a un volume de plaisanteries à faire.

Mais ce n'est-là que pelotter, en attendant

partie; voici le beau. C'est l'histoire de ta fuite. — *Madame de Mon... sort seule, elle passe en Suisse. — Elle y trouve M. de Mir... que d'autres raisons y avaient benoîtement conduit.* — Ah! pardieu, j'en suis bien aise. D'autres raisons! eh quelles sont-elles, chien maudit? — Ce n'est pas mon affaire. — Eh! de par tous les cinq cents mille diables, pourquoi les allègues-tu?... Mais suivons.

Un cœur qui désavoue ce que la main signe... c'est ma foi tout aussi touchant que vrai... Quoi! ton mari est venu à Amst...? Quoi! tu es venue en Suisse tout exprès pour coucher avec lui?... Oh! ma foi, jusqu'ici on m'avait trouvé une imagination fertile; mais pardieu, mons Chabans me rendrait quinze et bisque. Voilà qui est rude... Mais, mon amie, songe donc que j'ai couché avec quelques centaines de femmes, et que l'on ne persuadera pas à une seule, que l'on quitte mon lit, et que l'on fasse deux ou trois cents lieues, tout exprès pour aller coucher avec un vieillard. — Mais on a vu des gens à sa livrée. — Bien trouvé, ma foi; comme si tu n'aurais pas pu faire porter la livrée de ton mari au premier venu. — Mais la lettre. — Eh! fait-on un enfant avec une lettre?

Ta grossesse vient-là à merveille, si cela se peut; mais les avides co-héritiers n'y viendront jamais bien, car ils n'y ont que faire.

Mais quel tissu d'absurdités que tous ces

calculs ! J'en frémis. Quoi ! des chagrins qui retardent un accouchement ? Ce Monsieur est physicien assurément. Ordinairement ils les avancent, mais cela était nécessaire à son sujet. Mais enfin, je veux tout ce qu'il veut ; regarde donc s'il ne faudrait pas encore garnir son ratelier de chardons. Quoi ! Madame de Mon... qui vient de donner à son mari la preuve la plus forte de réconciliation, et de faire un enfant avec lui, restera à Amst... avec moi, couchera avec moi-même, pour, apparemment, que je la défende des revenans ;.... quelle impudence ! quelle bêtise ! quel torrent d'invectives cet infâme mémoire n'attirerait-il pas dans une réfutation ?... Et c'est toi qui soutiendrais de pareils moyens... fi ! c'est une horreur.

Tu appelles *principe* l'acte du baptême, etc. Est-ce un principe ou un moyen ? — Oui, oui, c'est un principe ; car on ne fait jamais faire un extrait de baptême à sa guise, et ce serait une chose inouie qu'une femme donnât à son mari par cet acte un enfant qui ne serait pas de lui. Et pourquoi ces précautions qu'il se vante d'avoir prises, la sacrée bête qu'il est, si l'enfant est de ton mari ? Certainement si nous voulions soutenir éternellement la légitimité de ta fille, les actes du baptême nous donneraient des moyens ; mais je ne veux pas élever une barrière éternelle à tout accommodement, et sans nuire à ma fille,

je me garderai bien de te sacrifier à la défense de M. le tuteur. On croira toujours que ses moyens sont fournis par toi, ou au moins d'accord avec toi. Que faire donc? Ce que je tâcherai de faire; mais non pas assurément ce qu'a fait Chab...., dont le raisonnement veut dire en bon français, *que son père est son père ;* et ce père, je veux que le diable m'emporte tout-à-l'heure, si, d'après son mémoire, on doutera que ce soit moi. Je ne doute pas que l'infernal âne n'ait ici remonté jusqu'au déluge, pour s'appuyer de citations et de textes. Je ne perdrai pas mon tems à l'y noyer. J'aime fort qu'il vienne défier M. de M.... d'alléguer le motif d'impuissance. Effectivement M. de Mon... qui b... il y a quarante ans, doit b... tout de même aujourd'hui, et faire en 77 un enfant, parce que, 37 ou 38 ans auparavant, il a eu une fille de sa première femme. Si j'étais l'avocat de M. de Mon...., et que je voulusse me moquer de Chab.. , comme assurément je le voudrais, je me servirais de sa dissertation, et lui demanderais froidement qui lui a assuré que la première fille était de M. de Monnier, puisqu'il est impossible de donner des preuves de la conception. Il serait assez bête pour me répondre : *pater est, etc.* comme si cela rendait un homme puissant, quand il ne l'est pas.

Sais-tu que *l'acceptation d'accompagnement*

est encore d'une force !.... *Rare et sublime effet d'une imaginative à nulle autre pareille*.....Une femme fuit de la maison de son mari. Où fuit-elle ? Dans un couvent, en lui intentant un procès. Mais une femme trouve un homme par hasard (et dans les termes où nous en étions, et après ce qui s'était passé à Pont... et à Dij..., qui, grâces aux parens respectifs et au mari, n'était pas un secret), ce hasard, dis-je, l'a fait s'acoster d'un homme de qualité, fuir avec lui, changer de nom, le suivre à Amst..., y vivre comme mari et femme (tu sens bien que cela se prouvera au procès); et M. de Monn... suppose gratuitement... Eh non! c'est une simple promenade... Diable ! ce mari-là n'aime pas les voyages.

Quel diable d'arrêt le sot vient-il me citer ? Quoi ! quelle espèce ! Où trouve-t-il des rapports? Le mari alléguait des moyens d'absence, son service chez madame la duchesse d'Orléans. Ce service était à Versailles ou à Saint-Cloud. Quoi ! un mari ne peut venir coucher à Paris avec sa femme, après avoir fait son service ! il ne peut aller la voir ! Y avait-il une impossibilité à ce que la femme vînt le trouver ? S'était-elle enfuie ? étaient-ils brouillés, lors de la conception ? y avait-il un procès d'intenté, etc. etc. ?.... Maladroit mortel ! soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Je crois, mon amie, que tu augures par les reproches que je fournis à l'instant et au simple aperçu, ce que j'en trouverais si je lisais tout le mémoire, et que je travaillasse l'affaire. En voilà trop long sur ce sujet. Je prie le bon ange de te faire passer à l'instant ma lettre. Donne contre-ordre à Pontarlier. Attends mon mémoire, et ne livre pas un mot de ces malheureux écrivailleurs, que je ne l'aie vu.

Je trouve assez simple que tu aies été impatientée de la marche de Dupont; et moi aussi, je l'avais été, et je le suis; mais je dissimule. Il m'a fait l'honneur de me donner un nouveau projet pour me faire passer à la marine. Que le bon Dieu le bénisse! Il me cite l'exemple de Bougainville. Mais Bougainville ne s'y est soutenu qu'à force de recevoir et donner des coups d'épée; et moi, outre l'agrément, on dirait que je ne puis vivre nulle part. Il me parle aussi toujours de louvoyer, de rester en panne, etc. etc. enfin ces belles métaphores accoutumées. J'ai reçu aussi une lettre polie, mais très-froide, de M. de Nivernois, que je ne t'envoie pas, parce qu'il n'a pas encore plu à mons Dupont de me la renvoyer. Je me flatte que tu as reçu la sienne apostillée de moi, et que tu lui as récrit en conséquence.

Le bon ange ne m'a pas écrit un seul mot en m'envoyant ta lettre (et je vais l'en gronder

de bonne encre ;) ainsi je ne puis t'en rien dire. Je sais seulement que tu ne dois pas céder à ta mère sur le compte de ta fille; cela est trop sérieux et trop important. Ne néglige point cela. Avec la persévérance, on vient à bout des caprices.

J'ai récrit à mon oncle une vraie capucinade, dictée, ou à peu près, par Dupont. Je ne sais ce que cela produira ; ce que je sais, c'est que je souffre et m'ennuie, et que l'on me forcera à faire quelque coup de tête. Certainement je ne tenterai jamais une évasion, parce que ce serait témoigner une basse ingratitude à M. Lenoir, à mon ami M. Boucher, et compromettre celui-ci ; que d'ailleurs cela ne menerait à rien ; et qu'en ceci l'utile est inséparable de l'honnête ; mais je ne promets point de ne pas tenter de mettre mon père et moi en justice, et j'y réussirai peut-être. Je ne veux point périr ici comme un forcené.

Je ne veux pas t'expliquer encore mon projet d'arbitrage, parce que je ne me suis pas concerté avec les parties dont le concours est nécessaire. C'est par un ami et parent commun que j'ai en vue, qu'il serait proposé, et il réussirait. M. Boucher y a objecté que l'on ne se contenterait pas d'un jugement d'arbitres, parce qu'il n'empêcherait pas les descendans de revenir contre ; mais il n'a pas réfléchi que rien n'était plus aisé que de

donner une sanction légale à un arbitrage ; qu'alors il devenait obligatoire ; et que les déclarations que tu donnerais, et qui fonderaient le jugement, seraient un lien indissoluble pour ta fille. Je tiens donc très-fort à ce projet que j'ai plus d'un moyen de faire réussir. Mais que t'importent des détails prématurés ? quand je te communiquerai ce plan, je t'en indiquerai tout à la fois les moyens avec les mesures à prendre, et, si nous en venons là, je te ferai donner ta procuration à quelqu'un qui ne sera pas aussi bête que Chabans, et qui sera assez ferme pour en imposer aux Valdh..., aux Ruff..., et peut-être à plus hauts qu'eux. Mon amie, tu devrais savoir que ce n'est jamais d'échauffement que ma poitrine me cherche querelle, et que de ma vie je n'eus un rhume. J'ai pris pendant les plus terribles froids de cet hiver, et je prends encore des bains ; ce n'est pas, quoi qu'en dise mon père, un doux plaisir dans cette saison : eh bien ! je n'ai jamais eu pas même un enrouement, à moins que je ne souffrisse d'ailleurs.

Tu es une sotte de ne point m'envoyer ton Tibulle que j'aurais fais très-bien raccommoder. J'ai infiniment retouché aux notes, et cet ouvrage est absolument neuf. Je n'ai pas le tems de te le faire recopier ; mais voici un relevé des élégies de mon

premier livre, avec les changemens que j'ai faits. Ils étaient et sont absolument nécessaires pour le public. La première fois que je t'écrirai, je t'enverrai mon discours préliminaire, qui m'a coûté beaucoup de peines et de tems. Voici le célèbre passage, *Pour moi, que je te regarde, ô ma Délie*, etc. traduit en vers, pour mettre au bas de ton portrait.

Puissé-je, ma Sophie, à mon heure dernière,
En te voyant, r'ouvrir ma mourante paupière!
De mes jours presqu'éteints rallume le flambeau.
Heureux quand je descends dans la nuit du tombeau,
Heureux d'entendre encor la voix de mon amante,
De retrouver sa main dans ma main défaillante!

Mon amie si bonne, nous sommes fort arriérés; mais je travaille tant, que, j'espère, nous aurons bientôt de l'argent. Tibulle va être livré, les Contes et les Baisers le sont; Bocace est entre mes mains; et *ma Conversion* avance. Je fais pour ce roman, qui est absolument neuf, et qui, si j'étais libraire, ferait ma fortune, des sujets d'estampes qui ne ressembleront à aucunes, et seront, je m'en flatte, très-jolies. Comptez sur mes bontés, Madame; je daignerai vous réserver toujours quelques momens, et si je fais beaucoup pour ma bourse, je ferai aussi *quelque chose* pour mon cœur. Si tu veux passer sur des mots un peu fermes, et sur des peintures très-libres, mais très-vraies

de nos mœurs, de notre corruption, de notre libertinage, je t'enverrai ce roman qui est moins frivole que l'on ne croirait au premier coup-d'œil. Depuis les femmes de cour, qui y sont cavées à fond, j'ai fini les religieuses et les filles d'opera ; j'en suis par occasion aux moines ; de là je me marierai, puis je ferai peut-être un petit tour aux enfers (où je coucherai avec Proserpine,) pour y entendre de drôles de confessions... Tout ce que je puis te dire, c'est que c'est une folie singulièrement neuve, et que je ne puis pas relire sans rire.

Adieu, ma tendre bonne. Hélas ! si ton amour ne soutenait pas mon courage, il me serait bien impossible de retrouver dans ces voûtes sombres quelque esprit et quelque talent. Ainsi mon destin est de toujours tout te devoir. Adieu, ma bien-aimée ; adieu, charme de ma vie ; aime celui qui ne vit que pour toi.

GABRIEL.

A SOPHIE.

26 mars 1780.

Je fais très-agréablement mes pâques, ma belle et tendre Sophie; car le bon ange m'envoie ta lettre pour pénitence de tous mes péchés. A ce compte, je pourrai pécher beaucoup encore; car cette pénitence me convient infiniment. Tu es une bête de protéger le mémoire de Chabans; tu es une bête, de le défendre : ainsi, te voilà deux fois bête, et ce n'est pas trop mal pour une fois. M. Boucher a paru un peu ébouriffé du mien, qu'il t'envoie cependant. Certes, s'il avait vu l'autre, l'autre fait par le conseil qui t'a été donné par l'autorité, il trouverait le mien infiniment sage et modéré. Il pense que c'est une chose offensante pour bien des gens, que de chercher à introduire une bâtarde dans une famille; et je le pense comme lui : aussi n'est-ce point du tout mon intention. Mais je ne le trouve pas d'accord avec lui-même (et je le lui dis,) quand il craint qu'un tel mémoire intercepté ne déplût. 1°. Cette interception est une chose très-improbable, pour ne pas dire impossible. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on intercepterait notre correspondance : si on avait eu à le faire, cela

serait fait depuis long-tems. 2°. La moindre phrase d'amour blesserait infiniment plus les R... que tous les conseils processifs du monde. 3°. N'est-ce pas l'autorité qui a fait dresser tous les actes tendans à établir ta fille mademoiselle de Mon... (actes, pour le dire en passant, mal-trouvés, mal-faits, peu décens et très-déplacés.) Mais, si l'autorité a jugé à propos de donner cet état à ta fille, ou de s'efforcer de le lui donner, comment pourrait-elle trouver mauvais que l'on travaillât ensuite de ses données? Cela ne peut pas s'expliquer bien clairement, ce me semble. Quoi qu'il en soit, M. B... trouve que tu aurais pu et dû *demander* un conseil, et moi, je trouve que tu aurais dû *en prendre* un; car, pour en demander, comme on ne t'en donnera que de l'aveu des R... qui dicteront ce qu'ils voudront, ce qui ne peut te convenir avec la disposition continuelle où ils sont de te tromper, et les arrières-vues et motifs au moins très-suspects que nous leur connaissons, ce n'est point du tout *leur conseil* que tu dois prendre. Toujours est-il que le mien ne sera jamais de faire Gabriel-Sophie mademoiselle de Mon... Ma délicatesse, ma raison, ma conscience et mon amour y répugnent. Je pense au contraire (et je l'ai dit assez formellement pour que M. B... puisse s'en souvenir,) que tu dois, pour faire un bon accommodement, prendre tous les

moyens possibles de rassurer les Valdh... sur l'avenir de cet enfant; mais jusque-là, elle doit leur servir d'épouvantail ; il faut, sans trop les effrayer , les tenir en respect , les rendre circonspects ; et c'est, n'en déplaise à M. Boucher, ce que je crois avoir préparé par mon mémoire, qui n'attaque point les Valdh..., ni M. de Mon..., et qui ne te met point en avant, comme cet âne bâté de Chab... (donné cependant pour conseil par la police,) avait fait au point le plus indécent et le plus hostile. Au reste, il faut bien, malgré que l'on en ait, se reposer sur notre probité et nos intentions ; car je soutiens et maintiens que Gabriel-Sophie sera mademoiselle de Mon..., si nous le voulons. Je crois donc mériter quelque créance, quand je dis : *je ne le veux pas.* Mais si le tuteur ne fournissait aucune défense ; si on laissait les Valdh.... envahir tout par leurs procédures, comme on l'a trop fait, il arriverait, 1°. que leur confiance en doublerait, et leur audace aussi ; 2°. que tu en serais beaucoup plus âprement persécutée par les R... ; et 3°. que, comme ils haïssent ta fille qui est la mienne, ils la feraient mourir de faim, ou l'éleveraient en servante, le jour où ils ne lui croiraient plus de ressources ; et c'est ce que tu ne veux, ni ne dois vouloir ; c'est même ce qui, tôt ou tard, à moins que

je ne périsse ici, entraînerait de grands inconvéniens : car il n'est pas d'être moins vindicatif que moi; mais je me craindrais moi-même dans des intérêts si chers à mon cœur.

Quant à ce que tu dis, qu'il faudrait les effrayer avant que de tenter l'arbitrage, je suis de cet avis aussi, mais non pas par un mémoire public, mais par un mémoire manuscrit, que le négociateur leur montrera comme prêt à publier, et qui sera fait avec tout l'art possible. Alors, en le commentant, en leur faisant voir les enfers ouverts, on leur fera desirer de ne pas courir les risques d'un procès qui, fût-il mauvais, ce que je ne crois pas, judiciairement parlant, ne serait pas le premier mauvais qu'on aurait gagné. Au reste, il n'est pas mal à propos que tu fasses sentir à ta mère avec modération et décence, mais formellement, que tu craindrais beaucoup moins de voir ta fille dans les mains du tuteur que dans certaines autres. Il faut certainement qu'elle nous ait suscité des ambages; car M. B... ne demanderait pas mieux que de nous servir à notre gré dans une chose aussi simple que le couvent où doit être élevée ma fille, s'il ne se voyait pas contrarié : or il me semble que la décision est bien longue à donner, et que l'on cherche à gagner le tems ou ta mère a dit que l'on pourrait la mettre dans le sien. Au reste, c'est

c'est ton affaire, et tu as pris la bonne marche; mais persévère.

J'ai vu D. P., et il m'a dit tout plein de choses, dont quelques-unes difficiles à écrire, et d'autres tout-à-fait impossibles. En général il est tâtonneur. Il me l'a paru moins cette fois; mais c'est qu'il commence à voir que cela m'ennuie tout de bon. Quant à mon père, je sais de lui une conversation qui prouve ou qu'il fléchit, ou qu'il veut le faire croire, pour gagner du tems. Il lui est venu de plus l'idée bizarre, et, je crois, tout-à-fait neuve, d'obtenir que je fusse quelque part à Paris en chartre privée, pour s'assurer de ma santé, et y remédier. La commission qu'il sollicitait au conseil pour le paiement de mes dettes, lui a été absolument refusée. Il a fait casser par un arrêt du parlement de Paris, celui que le parlement de Provence a rendu en faveur de mes créanciers. Le parlement de Provence à son tour a cassé celui du parlement de Paris, et réciproquement; de sorte que voilà trois arrêts rendus de part et d'autre : la suite, je l'ignore. D. P. qui est parti pour le Bois-des-fossés et compte voyager dans le mois de mai sur la frontière d'Espagne, m'assure bénignement qu'il n'y a que lui qui puisse réussir à me tirer d'ici. Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'il ne se hâte pas. Sur quelques propos de mon père, je me suis décidé à récrire encore

une fois à M. de Mari..., en prenantpour texte ma santé, et la déclaration de mon père que lui seul (M. de Mari...) peut m'obtenir quelque chose, ce que mon père lui verrait volontiers solliciter. Il faut épuiser toutes les voies de modération, de conciliation et de patience, et ne pouvoir pas être accusé de précipitation, quand le parti qui suit est extrême et triste.

Je n'ai point de rhume en effet; mais, pas plus tard que ce matin, j'ai craché du sang assez abondamment. J'en ai rendu aussi dans les selles, et j'y prendrai garde. Quant à mes urînes, sans être bonnes, elles sont moins mauvaises, et à mesure que le tems s'est relâché, à mesure qu'il m'est possible de suer, je suis mieux. Pour toi, fanfan, persévère dans tes remèdes, je t'en conjure, et, quand ils te répugnent, dis-toi : C'est pour tranquilliser mon Gabriel, c'est pour lui conserver son amante, et lui préparer un bonheur pur. Hélas! mon enfant, la santé est un trésor que nous portons dans un vase d'argile. Nous ne saurions trop le soigner, ce vase si fragile, qui influe tant sur l'ame et sur le bien-être.

Je t'envoie le relevé de 4 ou 5 élégies recorrigées. Tout mon Tibulle est fini. Assurément je ne t'enverrai pas les notes qui sont fort augmentées, et presque refaites à neuf; mais je joindrai aux élégies, celle d'Ovide sur la mort de son ami : c'est la plus touchante

qu'il ait faite. Quant au manuscrit que tu demandes, je l'envoie au bon ange, avec prière de te le faire passer. Garde-le le moins que tu pourras. Je ne puis y joindre ni la seconde partie, ni la feuille que j'ai retirée du corps de l'ouvrage. Ce sont des choses de nature à ce que M. B... ne puisse les passer.

Hélas! mon amie, c'est en prison qu'on a besoin de se battre les flancs pour être gai, et de se forcer à l'être. Sans cela, on serait bientôt découragé, et mort ou fou. Au reste, ma *Conversion* est beaucoup plus plaisante que *Parapilla*. C'est, sous une écorce très-polissonne, une peinture vivante, et même assez morale de nos mœurs, et de celles de tous les états. Les femmes de cour, les religieuses et les moines y sont sur-tout traitées à souhait.

Assurément tu es une maligne créature, avec ton idée de faire faire des vers à une nonne; et la satisfaction, l'étonnement qu'elle a de son talent, est tout-à-fait drôle. On ne dira pas de celle-là ce que madame de Lassey disait de l'abbé Terrasson: *Il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui puisse être d'une pareille imbécillité.*

Ce que tu me dis du mariage de la veuve de Rousseau m'indigne tout comme toi, et je ne puis pas concevoir qu'une créature si vile ait inspiré à ce grand homme l'envie de

l'associer à son sort. Hélas ! ton compatriote Crébillon n'avait pas tort de répondre à ceux qui lui demandaient pourquoi il était toujours entouré de chiens : *c'est depuis que je connais les hommes*. Je t'assure, mon amie, qu'on aurait tort d'avoir plus mauvaise opinion de ton sexe que du nôtre. C'est une manie de tous les tems, que je n'ai jamais approuvée. Poëtes, orateurs, historiens anciens ou modernes, tous semblent conspirer à en faire la satire. Homère fait dire à Agamemnon, que rien n'est plus méchant ni plus impudent qu'une femme. Il est vrai qu'Agamemnon avait de justes raisons de se plaindre de la sienne. Non-seulement elle lui avait été infidèle, tandis qu'il faisait la guerre aux Troyens ; elle l'avait encore fait assassiner à son retour, et ceci est trop fort. Mais ce n'est pas Homère tout seul qui se répand en invectives amères contre les femmes : on les a traitées avec une impolitesse vraiment cynique. Un fondateur de secte, nommé *Sévère*, a poussé l'absurdité et la grossièreté jusqu'à dire que la femme était l'ouvrage d'un mauvais génie. Eh ! mon amie, c'est nous qui faisons les femmes ce qu'elles sont ; et voilà pourquoi elles ne valent rien. Ce sexe aimable est d'ailleurs encore notre bienfaiteur, en adoucissant et pénétrant un peu nos cœurs arides. Il est certain que toutes légères qu'elles sont, elles ont plus de sensibilité

que nous ; et, sans sortir de l'exemple scandaleux que tu me cites, si les concitoyens de Rousseau n'avaient pas été assez durs pour le laisser mourir de faim, sa veuve aurait-elle commis une telle bassesse ? J'ai appris deux anecdotes de Rousseau, qui augmentent mon respect pour lui. Il conservait soigneusement ce que lui rapportaient ses copies de musique, et s'en servait pour soulager d'honnêtes gens dont il connaissait les besoins. C'est un secret qui n'a transpiré que depuis sa mort. Dans sa dernière retraite, il prenait soin d'une bonne femme de village, et l'on a trouvé cette pauvre paysanne, accablée de la mort de J. J. Rousseau, à gémir devant le tombeau de son bienfaiteur. On lui a demandé ce qu'elle faisait là. Hélas ! a-t-elle dit, je pleure et je prie. — Mais M. Rousseau n'était point catholique. — Il m'a fait du bien : je pleure et je prie. — On a eu beaucoup de peine à retirer cette bonne femme de son occupation. Ah ! cette ame simple et sensible connaît la vraie religion. Mais, le voilà donc ce prétendu égoïste, cet homme dur, cet impitoyable mysanthrope, que ses lâches ennemis déchirent plus que jamais après sa mort ! Trop bornés, trop faibles, ou trop corrompus pour s'élever par la pratique, par la spéculation même à la hauteur de sa vertu, ils tâchent de la flétrir de leurs mains impures !

Non, ma belle dame, non, je ne monte point à cheval par ce beau tems, parce que *ma cheval*, qui est *un jument*, est toute prête d'accoucher, et j'ai trop de respect pour son état et son innocent poulain, pour les tourmenter.

Mais, oui, je crois assez qu'il me serait très-possible de te rendre dévote, et que tu embrasserais sans répugnance mon ordre, qui au reste serait très-mitigé... O mon amie ! il y a long-tems que tu as prononcé tes vœux sur mon cœur : il les a payés de tous les siens. Nous sommes l'un à l'autre, à tous les titres, unis par tous les nœuds ; et ceux de la religion ne servent ordinairement qu'à relâcher les autres. Ne soyons donc pas saints, mais soyons toujours amoureux. Ah ! c'est de grand cœur que je renouvelle chaque jour le serment de l'être toujours de toi.

GABRIEL.

J'ai prié le bon ange, s'il avait touché quelqu'argent, de t'envoyer trois louis.

Mande-moi si tu as les deux premières élégies du second livre.

A SOPHIE.

8 mai 1780.

Je reçois, ma tendre amie, une lettre de toi dont on a effacé la date, et qui, à plus d'un titre, m'a donné de vives inquiétudes. Je l'attendais depuis long-tems, car le bon ange nous a accoutumés à plus de bontés; mais nous devons croire que ce sont les circonstances qui le gênent, quand il diminue les marques de sa bienveillance; et en effet, son silence même a été assaisonné pour moi par toutes les attentions de l'amitié. Mais il ne me parlait point de toi; je craignais pour ta santé; je craignais les intrigues R... et même celles de ma famille : car, dans une lettre précédente, mon oncle m'a dit formellement qu'il savait que j'entretenais avec toi des liaisons qui ne pouvaient qu'inquiéter sur la vérité de mes dispositions; de sorte qu'à leur avis une première preuve de résipiscence devait être la plus noire et la plus lâche des trahisons. Je n'ai rien répondu à cet article de sa lettre; mais l'espèce de négociation qu'il me faisait entamer en même tems en Provence, me donnait à penser que mon père aurait pu, sous le prétexte d'applanir les voies, obtenir du moins la suspen-

sion de notre correspondance. J'ai soupçonné, je soupçonne encore qu'il l'a sollicitée, et je crois que c'est une obligation de plus que nous avons à M. Lenoir et à son organe, que l'A... D... H... l'ait demandé vainement. Au reste, ce prétexte est à-peu-près détruit, car M. de Marignane vient, par sa réponse à une lettre très-honnête de moi, où je lui disais que mon père m'avait mis à sa merci, de barrer toute négociation. Voici ce qu'il m'écrit avec son honnêteté ordinaire : « Je « n'ai, Monsieur, et n'ai jamais prétendu « m'arroger le plus petit droit sur votre li- « berté. J'avais eu l'honneur de vous le décla- « rer très-formellement dans la lettre dont « vous vous plaignez comme d'une vive ré- « primande ; vous avez pris pour telle l'énu- « mération fidèle des griefs que ma fille et « moi avons contre vous ; j'ai été forcé de « vous les rappeler comme des raisons mal- « heureusement très-valables qui nous feraient « éternellement persister l'un et l'autre dans « notre opposition de toute réunion d'elle à « vous. C'est à quoi je borne, Monsieur, toutes « mes prétentions vis-à-vis de vous; ces préten- « tions sont appuyées sur des motifs si graves, « que je ne doute nullement de leur succès au- « près des tribunaux. Je n'ai nul besoin de re- « courir à l'autorité du Roi : c'est M. votre « père qui l'a invoquée pour vous sauver de « vous même ; c'est donc à lui que vous devez

« recourir. Je desire qu'il trouve le terme de « la punition assez long, et qu'il prenne assez « de confiance en vous pour risquer l'épreuve « que vous proposez. Je vais lui faire passer « votre lettre. J'ai l'honneur, etc. » Il est un peu dur, je l'avoue, de s'entendre parler ainsi au sujet d'une femme contre laquelle on a plus de preuves écrites de sa main qu'il n'en faut pour perdre dix femmes; il est dur de se voir menacé d'être traduit dans les tribunaux par celle dont on peut prouver juridiquement l'adultère, et mille autres perfidies bien plus criminelles. Pour elle, à qui j'avais écrit aussi avec dignité, mais avec onction et douceur, elle ne s'est pas donné la peine de me répondre; c'est plus commode et plus court. Il est de fait pourtant que mon père a ce qu'il a demandé, à savoir la *non-opposition*, et même en quelque sorte le consentement de M. de Marignane à ma demi-liberté. Je sais bien que, comme ils sont tous de mauvaise foi, il va dire que puisque M. de Marignane s'oppose à jamais à une réunion, et que ma liberté a toujours dépendu, dans son opinion, de cette réunion, je n'ai que faire d'une demi-liberté qu'il ne peut m'accorder comme acheminement à ma liberté entière. Mais je suis las de tant de tergiversations; et ensuite d'une lettre que je vais écrire à mon père, où je lui montrerai que je me suis prêté à tous les ménagemens en-

vers les Marignane qu'il a paru desirer, et où je lui demanderai si l'opinion de M. de Marignane est donc un jugement sans appel pour son fils et un sujet de roi, et si le refus de réunion à Madame sa fille est un arrêt de mort; ensuite de cette lettre, dis-je, où je tâcherai de ne lui laisser aucun échappatoire, je demanderai tout simplement et très-opiniâtrément un arrêt, soit des juges ordinaires, soit de commissaires, pourvu que M. Lenoir soit du nombre, qui m'apprenne enfin pourquoi je suis prisonnier depuis sept ans; car voilà le point fondamental de mon affaire, que mon père s'efforce toujours de faire perdre de vue, et qu'ainsi je dois soigneusement rappeler : c'est que ton affaire, dont il n'est point juge, n'est pas la mienne envers lui; c'est que tu n'as été enlevée qu'en octobre 1776, et que l'on a attenté à ma liberté dès le commencement de 1774. Que le gouvernement commence donc par juger si en 1774 j'avais mérité que l'on attentât à ma liberté; si sur-tout je n'ai pas fait jusqu'en 1776 tout ce qu'il fallait pour qu'on me la rendît. Ensuite, mais seulement ensuite, vient ton affaire, laquelle sera jugée graciable ou non graciable, à me supposer condamné; et ce n'est qu'alors que mon père, sous les vains prétextes d'honneur de sa maison etc. etc., pourrait invoquer l'autorité pour me soustraire à la rigueur des lois, laquelle je dois

être décidé avoir encourue, avant de perdre mon existence. Je sais qu'on peut répondre à cela comme à bien d'autres choses, comme à tout, à coups de lettre de cachet ; mais je défie que l'on y réponde autrement. Probablement l'humeur de mon père est fort augmentée. Ma mère vient de gagner son procès relativement à ses biens paraphernaux ou extra-dotaux. C'est ainsi qu'a commencé le grand procès; c'est ainsi que recommence celui-ci : mais dans le premier elle eut la simplicité de faire une transaction sur arrêt, avant l'appel, et retourna dans ses terres ; à peine y fut-elle, que mon père refusa de tenir la transaction, et c'est alors que M. du Saillant écrivit à sa belle-mère, de la part de son beau-père, que si elle venait à Paris, elle serait arrêtée aux barrières. Graces à M. de Malesherbes, cette menace n'eut point d'effet, et le procès recommença. Mais sa funeste demande en séparation de corps le lui fit perdre, et tu sais par quels moyens. Il est clair que ce dernier succes va fortifier mon père, animer ma mère ; ainsi plus de conciliation à espérer. Et qui en souffrira ? moi.

Voilà, mon amie, l'aperçu général de mes affaires, dont je ne puis te donner le detail, 1°. parce qu'il serait très-volumineux; 2°. parce que j'ai tout plein de raisons d'être plus réservé que jamais sur les détails. Tu peux être sûre seulement qu'après ma lettre à mon

père, qui sera décisive, je pousserai, avec toute la vigueur qui m'est naturelle, mes résolutions et mes plans ; mais je suis aux fers, et la voix qui se plaint ici est *celle qui crie dans les déserts.*

Quant à tes affaires, je t'en parlerai très-peu. Elles s'emmêlent infiniment ; et puisque je ne puis pas te dire nettement mon avis, je ne te dirai rien. Prends garde seulement de faire trop ou trop peu ; c'est cela qui gâte presque toutes les affaires. Céder quoi que ce soit, en certaines circonstances c'est livrer tout ; s'acharner à des riens, c'est aussi quelquefois mettre le tout en compromis ; juger le moment de résister de vive force et celui d'éluder le combat, c'est la base des succès. Au reste, il ne faut point prendre à la lettre certaines phrases formulaires de M. B... qui a des devoirs et des ménagemens de place à garder. Il rirait lui-même, si nous pouvions causer avec lui, de la distinction qu'il a mise entre *avocat consultant* et *avocat à consulter* : il rirait du détour qu'il prend pour prouver que des actes dressés par des personnes envoyées par la police à cet effet, ne peuvent pas être dits avoir été dressés par ordre de la police ; il conviendrait sur-tout que l'on ne peut, sans la plus affreuse iniquité, refuser à des détenus la permission de faire leurs affaires, de constater, d'assurer l'existence des droits de leurs enfans, et que lorsqu'il est

question d'une détenue dans une prison aussi subalterne que celle où tu étais, une telle iniquité serait uniquement imputable à la police, qui y est maîtresse absolue : je n'en dis pas de même des prisons d'état proprement dites, telles que celle-ci.

Ce que tu me mandes de Mauvaiset est surprenant et inquiétant ; cependant peut-être est-il à propos de garder quelques mesures avec lui ; ce qui se peut sans lui donner prise, ni aucun avis qui puisse être dangereux ; au contraire. Il est au reste plus que probable qu'il y a dans son fait plus de pusillanimité que de trahison, puisque les informations qu'il t'a données sont vraies, et qu'il ne t'a menti que sur ses communications avec le tuteur. Il me semble au reste que madame de R... ne doit connaître aucune de tes liaisons à Pontar... ; car tu sais combien elle est amie de M. d'Ogni, et quelle inquisition c'est que la poste en France. Quant au fond de l'affaire, je crois comme toi que notre volonté ou rien, c'est la même chose, si le tuteur est ferme : mais comme on pourrait prendre des voies pour lui imposer silence, c'est à toi à voir alors ce que tu dois pour ta défense et celle de ta fille, pour conserver sur elle quelque jurisdiction, et à choisir en conséquence des conseils ; car ne compte pas sur les miens : outre qu'ils ne peuvent pas faire loi pour toi en matière légale, je m'abs-

tiendrai désormais de t'en donner à cet égard. Que cela ne t'empêche pas de me mettre au fait du courant.

Pour l'histoire de l'argent, elle est bonne, en ce qu'elle te laisse moins craindre que les R... ne te mettent le marché à la main. Je voudrais, mon amie, que tu convinsses avec M. B... de faire inoculer cet enfant avant qu'on la plaçât dans un couvent quelconque. Il serait un peu fort que l'on te disputât jusqu'au droit de décider sur l'inoculation de ton enfant. Et qu'a-t-on à t'objecter, dès que cela ne coûtera pas un sou aux R...? Finis cela, je te prie; voilà la saison où la petite vérole est à craindre. Pour moi, d'ici à ma liberté, je ne veux plus me mêler que d'aimer ta fille; mais si je la recouvre, cette liberté, nous verrons s'il y a une autorité sur la terre qui puisse disposer, à ton insçu, et malgré toi, de ta fille, dont le père est contesté. Dieu sait si je suis dans la disposition la plus ferme de ne chercher aucune pierre ni pour moi, ni pour les autres; mais malgré toutes mes bonnes résolutions, j'ai bien peur que l'on ne me force au combat; et certes, si cela est, je me battrai bien.

L'affluence de sang dont je t'ai parlé, et qui s'est terminée par quelques saignemens de nez, n'est rien du tout, ma tendre amie, que l'effet naturel et nullement inquiétant du printems. Il en est tout autrement du dé-

périssement de mes yeux, qui est aggravé à un point incroyable, quoique j'écrive infiniment moins. Je n'espère plus sauver cet organe ; je me contenterai de prolonger son affaiblissement. Je te supplie de me parler avec détails de ta santé ; elle est depuis long-tems très-entamée ; et je crains la révolution du printems. En général tu es beaucoup trop laconique sur tout ce qui t'intéresse personnellement. C'est cependant le seul exercice agréable que je puisse faire ici de ma sensibilité, que de m'intéresser jusqu'aux plus petites minuties de ton journal.

Je mande à M.B... que je le prie de me renvoyer mon manuscrit, s'il ne te le fait pas passer. C'est un ouvrage auquel j'attache quelque prix, moi qui ne suis pas sujet à en donner beaucoup à ce que j'écris, et je ne veux pas le perdre. S'il te l'envoie, je te prie d'en expédier la lecture et la copie le plus que tu pourras. Je t'adresse aujourd'hui : 1°. le reste des élégies retouchées ; 2°. les sujets de cartouches et culs-de-lampe que j'ai composés pour Tibulle ; 3°. l'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle, dont j'ai joint à mon ouvrage la traduction ; 4°. les corrections à faire aux élégies, dont je t'ai envoyé le relevé. Quant aux changemens et additions très-considérables que j'ai faits aux notes, tu ne les auras que sur l'exemplaire imprimé.

Mon amie, le tort que tu reproches à notre

nation, et qui en est un bien réel, dont elle s'est rendue coupable envers presque tous ses grands-hommes, tient à notre défaut absolu de caractère et d'énergie. Il faut traiter les légers Français, comme l'on traite ces estomacs faibles et délicats, auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'alimens à-la-fois, et ne pas nous offrir ni trop de rapides succès, ni trop de titres à notre admiration, parce que nous savons nous engouer, mais non pas admirer. Nous ne voyons point par nos yeux, nous ne pensons point d'après nous; nous n'avons ni caractère, ni originalité, ni génie par conséquent; car l'empreinte et le sceau du génie est l'originalité, lorsqu'elle est accompagnée de raison et de goût. Je ne parle pas des individus; certes nous avons eu de grands, de très-grands hommes, et nous en avons encore; mais c'est le siècle et non le terroir qui a fait ces hommes-là : le terroir, dis-je, et je compte dans cette expression, pour la plus grande partie, le gouvernement. Nous n'offrons aux artistes, et le plus souvent aux gens de lettres, pour prix de leurs veilles, que des applaudissemens de mode ou d'habitude, fruits passagers d'un vain caprice. Ceux que le plus grand talent ne tourmente pas, resteront toujours médiocres; les autres seront toujours malheureux. Certainement la beauté en tout genre tient beaucoup aux mœurs et aux circonstances. La beauté phy-

sique elle-même n'est-elle pas soumise aux caprices des sens, du climat et de l'opinion? Mais en poussant ce raisonnement, on anéantirait *le beau* dans tous les genres possibles. Un art fait des progrès lorsque ses moyens s'augmentent, que sa carrière s'étend, que ses objets s'agrandissent; et nous nous rapetissons sans cesse. Les productions d'un art sont d'autant plus belles, qu'elles atteignent à un but plus reculé, plus important, plus difficile, et qu'elles donnent le sentiment du beau à des hommes plus exercés et plus délicats, pour qui l'énergie, la variété, la chaleur n'auront jamais rien de capricieux ni d'arbitraire. Chez nous, tout est mode et caprice. Comment veux-tu que les arts et les sciences n'y dépérissent pas?

Pour les femmes, peu d'hommes les connaissent mieux que moi, et je sais combien de mal il y a à en dire; mais ce mal, nous en sommes les promoteurs; et après y avoir bien pensé, je dis à très-peu-près comme le cardinal de Bernis:

D'un sexe digne qu'on l'adore,
N'exagérons pas les travers;
Sans lui, l'homme serait encore
Farouche au milieu des déserts:
Oui, les femmes qu'on déshonore,
Même en voulant porter leurs fers,
Sont les fleurs qu'amour fit éclore
Dans le jardin de l'univers.

Au reste, ne t'en prends qu'à toi, si je ne puis pas juger sévèrement le sexe qui t'a produite.

Pour moi, chère Sophie, tu as réduit ma philosophie et ma profession de foi à ceci : *Tout n'est qu'erreurs, hors les sentimens que tu m'inspires ;* voilà ce qui me console dans les fers, voilà ce qui fera mon bonheur au sein de la liberté, et ce que j'ai juré pour jamais *sur un autel,* où, comme tu dis si bien, *on ne fait point de faux sermens.* Adieu ; je t'adore, ô ma bien aimée ! Donne-moi bientôt de tes nouvelles, je veux dire de celles de ta santé, très-détaillées.

GABRIEL.

A SOPHIE.

28 mai 1780.

MON amie, le moment est venu de me prouver la force et l'étendue de ton amour. Certes j'en ai déjà reçu des preuves sans nombre et bien chères ; et cependant tu n'as point encore été soumise à une épreuve si délicate. Tu le sais, ô mon amante ! la tendresse de Gabriel est sans bornes, mais elle a tous les caractères d'ardeur et de fidélité qui composent son être. Rassuré par la ferme conviction que mon cœur n'exige que ce tribut

qu'elle paie, je me croirais peu aimé, si je ne l'étais pas uniquement, si quelque objet dans la nature pouvait te distraire de ta passion, ou te rendre difficiles les plus grands sacrifices.... Mais, mon Gabriel, doutes-tu donc qu'un sacrifice, quel qu'il soit, quand il t'est offert, me soit une jouissance?... Voilà ce que me répond tout bas ma tendre Sophie, en lisant ceci.... Non, mon épouse, non, bonheur de ma vie! idole de mon cœur, je ne doute pas de ton courage, je sais qu'il ne coûte rien à ton amour; et cette idée a soutenu le mien dans ce moment où il me faut te demander ce dont j'ai à peine la force de te donner l'exemple.

Chère amie! loin de nous les ménagemens des ames pusillanimes... Notre enfant n'est plus! eh bien, je te reste: tu m'aimais en elle; rends-moi tout l'amour que tu lui portais, et que ton affection jusqu'ici divisée se concentre en un seul objet... O mon tout! ô mon bien! je vois tes douleurs, et tu sais si je les partage... Hélas! je ne puis de même mêler mes pleurs aux tiens!... L'amour ne peut imposer silence à la nature, mais il peut et doit la consoler. Il peut et doit obtenir qu'un découragement funeste ne nuise pas à ses plus chers intérêts, à ta santé, à ta vie. Fais-moi donc le sacrifice, non pas de ta douleur, mais de ses égaremens. Verse des larmes; répands-les dans mon cœur; épanche tes re-

grets ; mais n'en aiguise pas la pointe, déjà trop acérée, par une opiniâtreté qui t'arracherait à tes devoirs, désespérerait ton ami, et lui ferait prendre en horreur la vie avec laquelle tu dois le réconcilier. Tu le peux seule, ô mon ange ! Un crêpe affreux voile à mes regards le bonheur ; toi seule, qui le soulèves toujours, peut le déchirer tout-à-fait. Tu vois quel est mon sort ! tu vois à quelles épreuves j'étais destiné ! Veux-tu que ma seule consolation, la conviction d'être infiniment aimé m'échappe encore ? Oui, je croirais être aimé faiblement, si la mort d'un enfant, auquel, hélas ! nous ne comptions pas survivre, mais que nous savions cependant né de la condition des mortels, te rendait sourde à ma voix, à mes consolations, à mes caresses... Je sais quel bonheur tu te promettais de cet enfant, et quel plaisir c'était pour toi que de projeter le sien.... Mais oserais-tu dire ou croire qu'il n'est plus de bonheur pour toi dans le monde, quand tu peux tout pour le mien ; quand j'existe, quand je vis pour toi, quand je touche peut-être au moment de t'être rendu ?.... O mon amie ! nous sommes déjà trop payés pour regarder la mort comme la plus belle invention de la nature. A combien de maux peut-être elle a dérobé ta fille ! C'est donc sur nous qu'il faut pleurer ; et les pleurs que commande l'amour de soi, ne doivent pas long-tems prolonger la

douleur, quand un sentiment plus tendre et plus noble lui ordonne de se calmer.

Hélas! ma Sophie, je te disais il y a quelques mois ces paroles touchantes d'un ancien : Les funérailles des enfans sont toujours prématurées, lorsque les mères y assistent. Cette idée est vraie et touchante. Mais combien de mères se désolent sur leurs enfans vivans! et dis-moi si tu pouvais, loin de l'être, t'arrêter sur la limite de l'existence et du néant, et lire au livre des destinées? Réponds-tu qu'en voyant la longue liste des maux qui t'attendaient, tu voudrais exister? Non, si l'on te l'offrait sans le dédommagement de notre amour. Eh bien, cet amour te reste; cet amour me console d'une vie tissue d'alarmes, de périls et de douleurs. Que dis-je? il me les fait oublier en me ramenant à toi, à toi dont je n'étais pas digne, et que je n'aurai jamais trop chèrement payée.... Sophie, ma chère Sophie! je te conjure, et j'espère que tu ne refuseras pas au plus tendre des amans, à qui tu n'as jamais rien refusé, de mettre un terme à tes regrets, et même d'apporter dans ceux qu'il faut bien t'accorder, une modération qui calme mes inquiétudes sur les suites qu'un si fatal événement pourrait avoir pour ta santé.

Tu me plaindras sans doute d'être obligé de te donner cette cruelle nouvelle. Hélas! si j'eusse pu te la dire en te serrant dans mes

bras, nos cœurs, en s'unissant, se seraient mutuellement fortifiés; mais l'absence aigrit tout. J'ai balancé si je te dirais si tôt quelle perte nous avons faite; mais la crainte que tu ne reçusses ce coup d'une autre main qui ne saurait pas te l'adoucir, ma confiance en ton courage, la haute opinion que j'ai de ta tendresse, et qui ne me laisse pas douter que la mienne ne supplée suffisamment à cette privation terrible, m'ont engagé à te parler sans détour. Ah Sophie ! ton ami n'est pas moins malheureux que toi lorsqu'il s'occupe de tes chagrins.

Je serais inconsolable, si tu n'étais qu'une amante vulgaire. Hélas ! me dirais-je, voilà un de mes liens, et le plus sacré de tous, rompu. Mais je te ferais injure de penser ainsi. L'amour et l'honneur nous unissent indépendamment de tous autres motifs, de tous autres devoirs, de tous autres objets; et il n'est pas au pouvoir ni des humains, ni de la nature, de relâcher nos nœuds, aussi longtems qu'elle nous laissera la vie. Si nous sommes destinés à presser dans nos bras de nouveaux gages de notre amour, nous pourrons porter sur eux un regard plus serein. Un certain nombre d'enfans doit payer tribut à la mort : elle a frappé le premier fruit de notre tendresse; nous devons, nous pouvons espérer qu'elle épargnera les autres.... O mon amie ! nous avons éprouvé de plus grands

malheurs ! C'est sur nous-mêmes, et une partie détachée de nous, que l'infortune s'est exercée quand elle nous a arrachés l'un à l'autre. L'amour, l'espoir et nos bienfaiteurs ont cicatrisé cette plaie profonde ; ta nouvelle blessure doit être encore plus facile à guérir.

Ah ! ma généreuse Sophie, ne m'accable pas du nouveau tourment de tes souffrances ou de tes dangers ; ne nous punis pas tous deux de notre infortune ; n'augmente pas tes propres maux. Pleure, mon enfant, pleure ; mais non pas sans modération et sans mesure ; que ta douleur soit douce et tendre comme toi. Tu n'as pas joui de la douceur de voir long-tems ta fille, de la tendresse de ses embrassemens, des caresses de son enfance... Hélas ! que regrettes-tu là ? tu n'en serais que plus malheureuse ; et si je t'envie le plaisir de l'avoir embrassée, c'est que je voudrais avoir autant de motifs de regrets que mon amie.

Si les pleurs fléchissaient le destin, je te dirais : Chère amie, pleurons ensemble : pleurons des larmes de sang ; que tous nos jours se passent dans le deuil, toutes nos nuits dans la tristesse et l'insomnie ; notre douleur est utile à ce que nous aimons. Mais les gémissemens ne raniment pas les morts ; il ne faut donc pas se laisser emporter pour eux à une violence nuisible à ceux qui

leur survivent. Ne nourris pas ton chagrin trop amer, trop naturel, mais qui ne durera qu'en proportion de ce que tu sentiras le plus vivement ; or j'espère, et je crois, et je démande, en te couvrant de mes baisers et de mes larmes, que ce soit ton amour pour moi que tu sentes et que tu veuilles sentir le plus vivement... Oh qu'ils sont durs et insensés ces parens, qui, au lieu de se hâter de jouir de leurs enfans, de se livrer à eux sans délai, d'épuiser réciproquement toute leur tendresse mutuelle, au lieu de profiter du moment présent qui leur appartient à peine, les vouent, les oppriment, et se réservent pour un avenir qu'ils ne verront pas, des réparations dont la fortune ne leur laisse que le projet vain et déchirant !...... Eh bien ! les enfans de ces êtres-là vivent pour souffrir ; et ceux des mères tendres sont moissonnés au berceau !...

Ce n'est pas le moment de te parler affaires, ô mon tout ! Ces intérêts si médiocres, si tièdes auprès des grandes affections de l'ame, ne me touchent pas plus que toi. Je dois cependant t'ôter un de tes chagrins, qui paraît t'avoir vivement émue au moment où tu écrivais ta dernière lettre. Mon ami, M. B..., qui partage vivement notre perte, m'avait écrit avant que de la savoir : « Ne « prenez point à la lettre les précautions que « je vous ai demandées sur notre correspon-

« dance,

« dance. *Laissez-vous confier tout*, ne répon-
« dez que ce que la prudence pourra vous dic-
« ter ; longez sur les points importans et dé-
« licats qui font connaître votre touche. Je ne
« vous dis là que ce que vous savez aussi bien
« que moi, et ce que vous-même avez pra-
« tiqué. » — Ces mots pleins de douceur, de sagesse et d'amitié, doivent t'ôter tout soupçon que l'on veuille te priver du secours de mes avis. Au reste, tu n'en as que trop perdu le besoin, puisque la seule propriété qui te restât, et qu'encore, au mépris de la justice et de la nature, on te disputait, t'est enlevée par le sort..... Je te supplie de ne point écrire dans ces premiers momens à ta mère. Elle ne peut pas partager ta douleur ; et toi, tu ne peux pas sentir assez cela : mais, mon adorable amie, la douleur même doit être décente, et il ne faut pas aigrir des maux déja trop dévorans.

O mon amie ! ce n'est pas toi que le regret de ce que tu n'as plus peut rendre injuste pour ce qui te reste. Envisage ton amant, et songe combien la fortune t'a épargnée même en te maltraitant, et tu avoueras qu'il te reste plus que des consolations. Voilà, ô mon tout ! ce qui m'a fait supporter ma douleur, et ce qui me donne la force de t'écrire peu d'heures après avoir reçu une nouvelle qui a serré mon cœur au point de m'inquiéter ; car tu me fais aimer la vie.

J'ai beaucoup pleuré depuis, et voilà ma poitrine soulagée; mais mon ame ne le sera que quand j'aurai ta promesse de tout sacrifier à l'amour, et de chercher dans son sein le remède à tes maux, sans m'en cacher la profondeur ou l'activité. Ecris-moi bientôt, ma Sophie-Gabriel; je te répondrai à l'instant, et M. B... voudra bien te faire passer ma lettre. Hélas! tu recevras toujours trop tôt celle-ci; mais je n'aurai jamais la tienne assez vîte.

Adieu, ma bien aimée : montre-moi ce courage que j'attends de ta grande ame. Elève-la au-dessus du deuil où elle est plongée, et ne pense qu'à l'amour éternel et inviolable que mon cœur t'a juré, que mes tendres caresses te répètent, et sur lequel nul bras ne peut attenter.

GABRIEL.

Ta fille n'a pu résister aux convulsions des dents. Sa nourrice est, dit-on, inconsolable. Je prie M. B... de lui donner le peu que je puis en cette triste occasion. Ceux qui ont aimé notre enfant, ont tous des droits sur nous... Hélas! tu ne verras que trop que c'est la main appuyée sur ma plaie, que je cherche à guérir la tienne.

EXTRAIT du registre des sépultures de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Deuil, diocèse de Paris, pour l'année 1780.

L'AN du Seigneur mil sept cent quatre-vingt, le mercredi vingt-quatrième mai, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, par nous, curé soussigné, le corps de Sophie-Gabriel, décédée d'hier dans cette paroisse, chez Jacques Quillet, chez lequel elle était en nourrice, âgée de deux ans seize jours, née rue de Bellefond, paroisse de Montmartre, où elle a été baptisée au lieu de l'avoir été à Notre-Dame-de-Lorette son annexe; fille de dame Marie-Thérèse-Sophie-Richard de Ruffey, épouse de messire Claude-François de Monnier, chevalier, ancien premier président de la chambre des comptes de Dôle en Franche-Comté; en présence dudit Jacques Quillet, de Pierre Jolly et de Jacques Seny, de cette paroisse, qui ont signé. Ainsi signé, *Jacques QUILLET, Pierre JOLLY, SENY, SEVOY, curé.*

Collationné à la minute, et délivré par nous, curé soussigné, le 6 juin 1780. SEVOY, curé de Deuil.

A SOPHIE.

7 juin 1780.

Je reçois, mon tendre enfant, ta lettre du 2 juin, qui calme un peu mon extrême inquiétude, et met du baume dans mon sang. Je connais ton noble courage, et j'espérais bien qu'il ne se démentirait pas dans un instant où l'amour le soutenait, non sans avoir lui même un grand besoin d'appui. Je ne t'ai jamais dû une plus tendre reconnaissance, que dans cette funeste occasion où tu prends assez sur toi-même, pour m'épargner des douleurs plus longues et plus aiguës. Hélas ! l'amour paternel est un instinct bien réellement fondé sur la nature, puisqu'il nous est commun avec les brutes, avec cette différence que dans elles il tient uniquement au physique, et que dans nous il peut être fortifié tout comme affaibli par la réflexion. Mais, s'il n'est pas un devoir plus naturel que celui de chérir ses enfans, il en est de plus sacrés ; et tels sont ceux que nous avons l'un envers l'autre. La réflexion doit donc ici combattre notre douleur, au lieu de l'agraver; car il est certain que nos pleurs inutiles à celle qui n'est plus, nuiraient à nous qui restons.... Ah ! du moins, la nature n'a nul reproche à

nous faire. Ce n'est pas nous, ce sont nos tyrans qui ont rejeté et méprisé ses dons, qui ont tari pour notre enfant la source de vie qu'elle lui avait ouverte, qui l'ont livré à une mère empruntée et mercenaire. Hélas ! elle fut plus tendre qu'eux, et l'on dit qu'elle pleure amèrement notre fille..... Elle devait périr, et l'on n'échappe point à sa destinée.

Ah ! j'en conviens avec toi, ce sont les fruits d'un amour si tendre, qui devraient croître et mûrir. Que l'on regrette des enfans qui, nés d'un commerce indifférent, n'ont peut-être jamais excité dans leur père aucune émotion de tendresse ; j'avoue que je ne plains guère que la vanité d'un tel homme. Je suis très-porté à croire que ses enfans ne flattaient que son despotisme, qu'il ne voyait en eux que des sujets qu'il pouvait dominer en maître, et que sa famille n'était pour lui qu'un royaume où il voulait régner en monarque absolu ; mais nous qui ne voulions que le bonheur de notre fille, qui le voulions pour elle, et qui en faisions une des plus précieuses parties du nôtre... ah ! nous avons droit de la pleurer.

Je ne crois point, comme toi, mon amie, que tu doives perdre de vue tes affaires ; ce serait là l'inertie du découragement. Jamais au contraire moment ne fut plus favorable pour les finir ; et c'est là une des suites de

notre malheur, par laquelle nous n'en serons assurément pas dédommagés, mais qu'enfin il ne nous faut pas négliger. Maintenant les Valdh... n'ont plus aucun motif de te pousser à outrance, et, s'ils avaient cette lâcheté, il serait aisé de tourner contre eux l'indignation publique. Il est vrai qu'ils te soupçonnent un autre enfant; mais il est aisé de les rassurer sur cela, bien entendu cependant qu'il faut leur laisser ce soupçon, tant qu'ils ne se prêteront pas de bonne foi à un accommodement. Je crois aussi que c'est le cas de veiller de très-près sur cet accommodement, dans lequel plusieurs autres personnes pourraient avoir maintenant un intérêt que tu comprends. C'est toi, et non *d'autres*, qui doivent recouvrer ta dot; parce que, si elle doit un jour retourner à ta famille, ce doit être de ta part un don volontaire qui t'assure des ménagemens. Autrement ce serait une chaîne de plus, et tu en as assez.

Ma santé va par soubresauts; mais au fond je suis très-robuste, et je ne suis vraiment inquiet que de ma vessie et de mes yeux. Celle-là serait encore à tems d'être soulagée; pour ceux-ci, rien n'est plus problématique. Il est certain, mon amie, que mes affaires, sans être terminées, sont mieux que jamais; et je ne t'ai point leurrée d'un faux espoir. Je ne suis point, comme D. P., un faiseur de phrases. Il croit, quand une figure de rhétorique

vient se présenter au bout de sa plume, avoir ville gagnée : ce langage-là est bien sec pour le cœur. J'ai en ce moment un objet d'inquiétude. Il m'est revenu que dans des papiers publics étrangers on avait parlé de la tyrannie de mon père envers moi avec la plus grande énergie, et de moi en termes on ne saurait plus flatteurs. Mon père m'imputera cette hostilité, dont je suis tellement innocent, que je n'ai pas même voulu que l'on me procurât ces papiers. Cela ne m'étonne point. Mon père a toujours dédaigné le suffrage des gens de lettres; et ce sont eux qui tôt ou tard font les réputations. Plusieurs me connaissent et m'estiment ; ils croient me venger, et ils me desservent. Tu sais quels témoignages flatteurs de considération j'ai reçus de plusieurs savans en Hollande. Probablement le coup part de-là, ou bien de ces Anglais, nos amis, qui auront fait mettre dans leurs papiers, où l'on met tout, un stérile éloge de moi, et une satyre dangereuse contre l'Ami des Hommes, qui n'en est plus guère aimé. Patience, et contentons-nous de faire ce que nous devons.

Oui, mon amie, mes forces ont égalé mon amour, sur-tout depuis que j'ai su que les tiennes avaient suffi à ta douleur. J'ai même envisagé notre perte d'un œil assez fixe pour y trouver des motifs de consolation, et pour m'occuper des moyens de perpétuer notre

tendresse. J'ai l'idée d'un petit monument qui plaira encore à nos regards attendris, long-tems après que nos larmes seront séchées.

Je n'ai plus de crainte aussi vive pour ta santé, ô mon cher ange ! puisque tu as échappé à cette douleur muette, souvent si funeste, et que je redoutais pour ton ame sensible. Mais parle, chère amie, soulage ton cœur prêt à se fendre ; tu sembles chercher à me consoler ; ne contrains ni tes regrets, ni tes gémissemens. La crainte est, tu le sais, un tourment plus cruel que la douleur : celle-ci a des bornes, ou peut en avoir ; la crainte n'en connaît point. Ainsi je souffrirais bien plus d'envisager ce que peut couver ton cœur, que d'apprendre tout ce qu'il peut t'inspirer sur des maux passés, et par conséquent connus.

Je prie notre ami de te faire passer encore ceci sur le champ ; car de tous les calmans le plus puissant est assurément les consolations de ce qu'on aime. Ton petit chirurgien s'est fort bien conduit. J'en ai bonne opinion, puisqu'à cet âge il sait ne pas faire de remèdes. D'ailleurs il me paraît que tu n'as pas le choix ; mais va très-doucement sur toute espèce d'épreuve.

Réfléchis un peu sur ta situation actuelle, mon enfant bien cher, et communique-moi tes pensées. Je suis convaincu que voici le moment où ta famille pourra finir, si elle le

veut ; et il me semble que c'est le cas de t'en occuper, avant que le vieux marquis tombe à son tour. Mon amour, tu sais que c'est dans ce mois que je touche mon faible quartier : demande-moi, je te prie, ce qu'il te faut ; parle donc une fois à ton Gabriel sans réserve. Le bon ange a fait un très-bon marché avec des Brugnières ; il en a retiré (n'en pouvant obtenir le reste du paiement) la montre (sans chaîne) et l'épée. Tu sais que ces effets t'appartiennent bien plus qu'à moi. Si nous avons besoin l'un ou l'autre, nous en ferons de l'argent ; car celui-ci nous est plus nécessaire que les bijoux.

Adieu, ma douce et noble amie : tu sais si ton Gabriel est tendre et constant.

GABRIEL.

A SOPHIE.

19 juin 1780.

Et moi aussi, tendre et chère amante ! je suis infiniment rassuré par ta lettre ; je vois que ta blessure se guérira sans avoir fait de trop grands ravages. Le souvenir d'une fille tendrement aimée ne s'effacera pas de notre mémoire ; mais la nature, dont l'intérêt s'oppose aux douleurs éternelles, verse un baume sur les plaies du cœur, sur-tout lors-

qu'elle est secondée par l'amour. Après avoir pleuré douloureusement la mort de notre enfant, le tems arrivera, il n'est pas éloigné, ô mon amie ! où quelque douceur se mêlera à l'amertume de ce souvenir ; et, si nous pleurons encore, ce seront plutôt des larmes d'attendrissement que de douleur. Je crois qu'il est inutile de rechercher aucune espèce de détails sur la mort de cette pauvre petite. Elle n'est plus, et tous les reproches que nous croirions pouvoir faire aigriraient notre chagrin, et ne lui rendraient pas la vie. Au reste, mon bon ange m'a dit que les secours de l'art avaient été insuffisans ; c'est dire qu'elle en a reçu. Il me tarde de savoir quel parti prendra à ce sujet madame de R... Je te réitère mes recommandations pour écrire sur cela avec la douceur et la dignité qui te sont naturelles, quand les vexations ne te font pas sortir de ton caractère. Tu as dû recevoir une lettre de D. P. que j'ai lue, et qui est touchante et convenable dans cette triste occasion. Réponds-lui un mot, je t'en prie. Il paraît avoir été sensible à la marque de confiance que tu as voulu lui donner.

J'avais dès hier, et même d'assez bonne heure, ta lettre du 12, mon cher ange. Je ne me suis pas mis toute de suite à y répondre, parce que mon premier devoir envers toi est, comme tu me l'as tant ordonné, de

m'occuper de mes affaires ; or j'ai reçu en même tems une lettre de D. P., qui demandait une prompte réponse, et en outre des détails ostensibles qui m'ont coûté beaucoup de peine et de tems. J'y ai mis la moitié de la nuit, afin de pouvoir te répondre aujourd'hui. Il paraît que l'on s'occupe de mes dettes et de mes affaires, et qu'enfin on veut prendre un parti. Il est tems ; mes forces sont épuisées, mon esprit lassé et mon ame indignée.

Je fais dans la lettre même que D. P. doit montrer, un raisonnement qui paraît sans réplique : il est relatif à la Provence, quoiqu'on ne m'en parle plus. Mon père juge au fond de son cœur que je suis indigne de toute grace, ou il pense le contraire. Dans le premier cas, peut-il dire : je le rendrai à sa femme , si elle le demande ? Si je suis incapable d'amandement, il n'en sera pas moins responsable à sa famille des sottises que je pourrai faire, quand madame de Mirabeau m'aura redemandé ; si je ne le suis pas, à son avis, c'est une cruelle injustice que de faire dépendre mon salut de l'opinion d'une femme qui se conduit aussi mal. C'est l'argument éternel de mon père, que ce raisonnement très-simple rend bien faible, à ce qu'il semble.

Non, mon amie, ma santé n'est point terrassée, à beaucoup près ; elle est affaiblie,

ou plutôt dérangée, parce qu'agir est mon premier besoin, et que je n'agis point ici. Cependant je soupire après le repos, que je regarde, après l'amour, comme le seul bien réel de la vie, qu'il est insensé de sacrifier à l'amour de la gloire; mais ce repos passif où je suis engourdi, m'est aussi insupportable que pernicieux. Peut-être, indépendamment des regrets et des desirs qui me tourmentent, suis-je un peu comme les autres hommes actifs. L'action m'épuise; le repos me tourmente : il semble que la nature ne me laisse que le choix de la fatigue ou de l'ennui.

Il est possible et probable que tu aies su plusieurs jours avant ta mère, la nouvelle; et je ne puis pas croire, quelque dur qu'ait pu être ton billet, dont le bon ange ne m'a point du tout parlé, qu'elle portât le ressentiment jusqu'à t'en témoigner encore dans un tel moment. Quant aux conseils que l'on m'a imputés, et au sujet desquels M. B.... a donné une explication très-satisfaisante, je n'en cacherais aucun à qui que ce soit, si notre correspondance ne devait être à jamais secrète par égard pour ceux qui l'ont permise; et, comme je le mandais aujourd'hui à D. P., comme je n'écris jamais et ne parle que selon mon cœur, comme je n'ai jamais rougi de ce cœur, si mon style a quelque chaleur, quelque énergie, si c'est

en cela que mes lettres paraissaient redoutables ; je puis dire à ceux qui ne sont pas de même, ce que J. J. Rousseau répondait à deux jésuites qui le priaient de leur faire part du secret dont il se servait pour écrire sur tout avec tant de chaleur et d'éloquence : J'en ai un en effet, mes pères ; je suis fâché qu'il ne soit pas à l'usage de votre société : c'est de ne dire jamais que ce que je pense.

Le mémoire de Jeanret que j'avais oublié, et c'est ce qu'il faut pour juger ses propres écrits, m'a paru assez bien. Je suis fâché que ces deux pages qui devaient être fortes de choses, manquent. Fais-moi le plaisir d'essayer par Char.... de les faire copier sur l'exemplaire de Michaud, celui de Roussel ou de Barbaud. Il doit y en avoir beaucoup à Pont..... ; au besoin on en trouverait chez Fauche à Neufchâtel. Un manuscrit que je regrette bien, c'est celui sur les salines.

Je vais te faire un cadeau, à toi qui n'as par les goûts frivoles, c'est de te donner une notice d'un plan manuscrit de législation pour la Pologne, par J. J. que m'a donné D. P. Ce grand homme, retiré dans sa vieillesse du commerce de tous les hommes, et même du commerce de son génie, des Polonais sont venus lui demander un plan de législation dans sa solitude. Toute son

ame et tout son génie se sont ranimés pour répondre dignement à cette demande. Cet ouvrage m'a paru aussi beau que les plus belles productions du même auteur. Mais quel caractère étranger à nos mœurs et à nos idées ! On croirait que le philosophe sort d'un entretien avec Numa dans les forêts des Sabins, ou avec Lycurgue sur le Taigète. Le premier conseil qu'il donne aux Polonais, c'est de rompre presque toute communication avec le reste de l'Europe. Il ne veut point pour cela de remparts semblables à celui qui a été si inutile pour séparer le Chinois du Tartare ; il veut que ce soit le caractère national qui élève cette barrière. Mais comment le former, ce caractère national ? *Par des jeux d'enfans*, répond le grand-homme ; par des cérémonies publiques, majestueuses et touchantes, par des gymnases, par des fêtes. Deux législateurs de l'antiquité ont imprimé ainsi l'image de leurs ames et de leur caractère dans les hommes qui ont reçu leurs lois, Lycurgue et Numa : et il est encore aujourd'hui des hommes qui portent ces images sacrées dans leurs caractères et dans leurs ames. Des Spartiates devenus sauvages vivent encore libres aujourd'hui sur les montagnes de la Laconie, d'où ils insultent au despotisme du Grand Turc ; et sous la domination du Pape, les Transteverains montrent souvent

le caractère de ce peuple Romain qui régnait dans les comices. Imitez ces législateurs et leurs institutions, dit Rousseau à la Pologne. Faites-vous des spectacles nationaux et des fêtes qui vous dégoûtent à jamais du bonheur des autres peuples; faites ensorte qu'il vous soit impossible d'être autre chose que des Polonais, et vous le serez pour l'éternité. Des voisins plus puissans pourront vous vaincre, ils ne pourront vous conquérir; les Russes pourront vous *engloutir*, ils ne pourront vous *digérer*. En les séparant ainsi de toute la terre, ce nouveau Lycurgue semble en effet préparer aux Polonais un bonheur qui ne s'est jamais trouvé parmi les hommes : des mœurs et presque point de lois. La raison pour le premier code des magistrats; des citoyens qui soient tous législateurs, pour qu'il n'y en ait aucun d'esclave; des laboureurs se rendant dignes d'être au besoin les défenseurs de la patrie, par des exercices et des fêtes militaires qui seront le délassement de leurs travaux rustique; les récompenses toutes en honneur, aucune en argent; l'argent presque proscrit, comme faisant circuler les vices et les crimes avec plus de rapidité encore que les richesses; tous les rangs également accessibles à tous les citoyens qui les rempliront successivement, en croissant par degrés en vertus et en talens comme en grandeur; le trône

même rempli par des citoyens qui auraient appris dans tous les états qu'ils auraient parcourus, les besoins et les devoirs de tous les états; le bonheur enfin toujours modéré, parce qu'il s'use lorsqu'il est trop vif, et que l'homme trouve bientôt l'ennui et les dégoûts dans les voluptés immodérées.... tel est le tableau du gouvernement que le citoyen de Genève voulait donner à la Pologne. Il a bien prévu qu'on lui dirait qu'il n'y a pas un très-grand mérite à renouveler les romans politiques de Platon; qu'on essaierait de le combattre par le ridicule, parce que le ridicule est l'unique ressource des esprits faibles, contre tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de la force; qu'on lui opposerait le goût de tous les peuples modernes pour les jouissances du luxe et la corruption de leurs mœurs, pour lui prouver qu'il faut leur laisser leur luxe et leurs mœurs corrompues: c'est en combattant ces objections qu'il déploie cette éloquence invincible qui triomphe souvent de nos dégoûts ou de notre effroi pour les mœurs antiques; ou qu'il fait voir cette souplesse d'esprit qui aperçoit les moyens de se servir de nos vices mêmes, pour nous conduire par degrés aux vertus que nous n'osons plus envisager. Les changemens, il ne veut pas les faire comme Dieu par sa parole; il prend les instrumens de l'homme, le tems

et les sages précautions. Il présente à la fois un dessin pur et général ; mais il voit bien qu'on ne peut l'exécuter que par parties. Il ne dit point : donnez-moi des anges, et et je les ferai vivre en sages : donnez-moi un pays où il n'y ait aucune institution, et j'y établirai des institutions parfaites ; il dit : donnez-moi la Pologne et les Polonais, tels qu'ils sont aujourd'hui, et je ne crois pas impossible de leur donner la législation et le bonheur dont je leur offre l'image. On oppose toujours les passions des hommes comme un obstacle invincible à toutes les réformes, et l'on ne voit pas que pour celui qui sait les manier, elles sont aussi les moyens les plus sûrs et les plus puissans ; on peut s'en servir même pour les détruire toutes ; et, s'il y eût jamais un véritable stoïcien, son stoïcisme a été l'ouvrage de ses passions.

J'ai cru te faire quelque plaisir, mon aimable amie, en te donnant cette faible idée de ce bel ouvrage.

Mon amie, bien que la notice que tu me donnes de la procédure me prouve parfaitement ce dont je n'ai jamais douté, à savoir qu'elle est folle et insoutenable, et ne résisterait pas un moment au simple aperçu des contradictions et des faussetés démontrables qu'elle renferme ; je pense, comme j'ai toujours pensé, que te remettre en jus-

tice serait une folie que l'on ne permettrait jamais. Je ne te cache pas non plus que ce que tu me proposes m'a toujours paru le plus sûr, le plus honorable et le plus expéditif. Tu ne peux même (cela est facile à démontrer recouvrer entièrement ton *honneur* (tu sens bien que j'entends ce mot dans l'acception d'opinion publique) et ta liberté que par cette voie. Ainsi pensent des gens sages et respectés, qui ne mettent pas en doute que tu ne gagnes ton procès. Mais à ces considérations de droit et de procédé, il faut joindre celle des convenances. Laisse-moi donc raisonner de cela avec le bon ange. Tu peux patienter, puisqu'il est impossible que l'on puisse t'empêcher de faire quand tu voudras une démarche si authentique et si publique, qu'elle nécessite, en dépit de tous, le procès. Mais un tel mémoire demande à être fait par une excellente plume. Sans doute l'indignation et l'amour auraient élevé la mienne, et mon style est bien celui du genre; mais, outre qu'on ne me permettrait pas d'écrire sur ce sujet, tu dois sentir, mon amie, que la prudence m'ordonne de ne pas me mêler du tout de cela, au moins en apparence, parce que je donnerais beau jeu à mon père, aux Marignane et aux Ruffey, pour me jeter de nouvelles chausse-trappes. Je te parlerai de cela à fond dans ma première lettre. Aujourd'hui je suis rendu de

fatigue, et d'ailleurs j'en veux parler à mon ami.

Mon cher amour, je prie M. B. de t'envoyer dans ce moment l'argent qu'il peut avoir à moi, indépendamment de ce qu'il me faut payer en fait d'avances à mon porte-clefs. Je sens combien tu dois être gênée; mais j'espère que la mort de ta fille te vaudra du moins un peu plus d'aisance. Hélas! c'est l'acheter bien cruellement; mais ainsi va le monde; on y paie les moindres biens et les plus grands au dessus de leur valeur.

On me parlait l'autre jour d'un exemple touchant de la force de l'affection. La comtesse d'Harcourt a perdu son mari en 1769. Cette tendre épouse, entièrement livrée à sa douleur, s'est appliquée à imaginer tous les moyens de l'entretenir. Elle a fait élever à Notre-Dame, à la mémoire de son époux, un riche mausolée de la composition de Lemoine, et s'y est fait représenter elle-même dans l'attitude la plus douloureuse. Non contente de ce lugubre tribut, elle a fait jeter en cire la figure en grand du comte; elle l'a fait revêtir de la robe de chambre dont il se servait, et l'a fait placer dans un fauteuil à côté du lit où elle a coutume de coucher. Plusieurs fois chaque jour, elle va s'enfermer dans ce triste lieu, pour s'entretenir avec cette image muette, et de la constance de son amour, et de la vivacité de ses regrets.

O mon amie ! il en est que nous n'éprouverons jamais, long-tems du moins !... Mais c'est vivre qu'il nous faut pour nous aimer, et nous payer mutuellement le prix délicieux de tant d'amour.

GABRIEL.

Voici l'épitaphe de ton amoureux Dorat :

De nos papillons enchanteurs
Emule trop fidelle,
Il caresse toutes les fleurs,
Excepté l'immortelle.

A SOPHIE.

12 juillet 1780.

Je reçois ta lettre du 6, ma chère et bien aimée fanfan, avec celle de Dupont, dont j'avais connaissance ; car il m'avait averti qu'il *t'invoquait*. C'est son mot ; il a cru sans doute qu'il s'agissait de m'exorciser. Il est vrai que, fatigué de ses raisonnemens biscornus, de ses amphibologies qui me blessent d'autant plus que je les sais fondées sur des méfiances contre lesquelles mon cœur s'indigne et dont mon esprit a pitié, de ces phrases légères, de quelques tournures qui semblaient préparatoires à de nouveaux délais, je l'ai mené lestement dans deux ou trois lettres qui ont produit l'effet d'un coup d'éperon,

et c'est ce que je voulais. Cependant, comme dans sa dernière il m'a paru vraiment attristé et que je l'aime, je lui ai écrit deux lettres coup sur coup, pleines de raison et de sensibilité, qui ont dû lui montrer que je n'avais point d'humeur personnelle contre lui. Le vrai est que je lui ai présenté comme très-prochains des projets extrêmes qui ne le sont point, et auxquels j'espère tout de bon que je n'aurai que faire de recourir. Il survient dans ce moment-ci un incident favorable qui va faire redresser la tête de l'ami Dupont. M. B. me mande ce matin, en m'envoyant ta lettre, qu'il vient de recevoir une lettre de madame de Mi... pour moi, de laquelle il paraît être content. Cette lettre, il l'a fait passer sur le champ, avec sa bonté ordinaire, à D. P., afin que nous ne perdissions aucun moment pour nous concerter sur ce qu'il y a à faire dans cette conjoncture nouvelle. Il me paraît, sans avoir vu cette lettre, qu'elle ne peut qu'être favorable; une réponse si tardive suppose des réflexions. Ces réflexions, probablement suggérées ou fomentées par mon oncle, ne peuvent être qu'à mon avantage. D'un autre côté, je sais que M. de Marignane est en marasme, et que sa fille elle-même ne se porte pas bien. Tout cela peut avoir tourné ses idées sur un point de vue fort avantageux à mes affaires; enfin nous verrons. En attendant, sois tranquille, ma

bonne amie ; je n'ai nulle envie de faire de pas de clerc, et M. B.... ne me laisserait pas m'égarer ; c'est lui, quoique D. P. se dise mon *seul* ami, qui m'a montré le plus de véritable prudence, laquelle n'a jamais exclu l'activité. Je compte donc infiniment sur ses lumières et ses soins ; et l'un de mes griefs contre D. P. est de me parler dans ses lettres tout autrement que dans la conversation, le tout parce que M. B... voit celles-là. Ce n'est pas que D. P. ne soit un homme très-honnête et très-droit ; ce n'est pas non plus qu'il ne reconnaisse dans M. B... ces deux qualités-là : mais sa manie est de mettre de la politique à tout, pour s'exagérer sa propre importance ; et comme il regarde M. Lenoir comme son irréconciliable ennemi, il veut se méfier de tout ce qui a sa confiance. Tout ce manége et ces folles préventions déplaisent à ma véracité et à mon ame pénétrée de reconnaissance. En général, mon ame, qui, si j'ose le dire, est sensible et délicate, s'indigne des obstacles injustes qu'on m'oppose, des motifs malhonnêtes qu'on a quelquefois l'air de me croire, des rivaux qu'on me donne, de quelques-unes des récompenses que l'on promet, même de certains éloges qu'on m'adresse, et enfin de tout ce qui semble marquer qu'on n'a pas de moi l'estime que je crois mériter. L'ingénuité est encore dans cette ame ca-

lomniée par des gens qui ne sont pas faits pour l'apprécier. Mon cœur se montre tel qu'il est, parce qu'il n'y a rien en lui qui m'oblige à le cacher. Il se peint sur mes lèvres, dans mes yeux, dans mes expressions; et quand on est ainsi, on s'offense, on s'afflige du moins de ne pas voir tout entier celui de ses amis. D. P., qui n'a pas la même énergie de sensibilité que moi, et à qui les affaires ont donné une enveloppe qui altère son caractère naturel, ne sait pas traiter avec moi; mais il est bon diable, et moi aussi, et nos différends ne seront jamais longs ni fort sérieux.

Il n'en est pas de même, ma belle dame, de celui que je vais avoir avec toi. Tu sais que dans aucun tems, tout dérangé que je suis, je n'ai voulu qu'on fît des dettes; et je trouve on ne saurait plus mauvais, que tandis que tu fais la petite mijaurée, et cries, *trop*, *trop*, quand je t'envoie quelque sous, tu empruntes à d'autres. Cela pourrait avoir des suites sérieuses même. Quelqu'une de ces religieuses n'aurait qu'à être inquiète, écrire à ta mère: celle-ci croirait que tu fais je ne sais quel emploi de ton argent; car tes chers parens sont un peu comme mon père; ils comptent bien ce qu'on dépense, mais non pas ce qu'ils donnent. Je te prie donc, mon cher amour, de me dire très-naïvement à quoi montent tes dettes et tes besoins. M. B.,

qui craint avec raison de mal vendre la montre dans un pays où l'on regorge de tels bijoux, me charge de te le demander, afin d'arranger en conséquence mes pauvres finances. Je le prie de partager entre toi et mon copiste auquel enfin il faut des à comptes, ce qui me reste, et de t'envoyer deux louis tout de suite. Après quoi, comme il me faudra quelque petite chose aussi, et qu'on ne peut pas pousser l'épée dans les reins à un libraire qui n'a encore rien vendu, nous partagerons le prix de la montre, quel qu'il soit. Je lui dis ce qui est très-vrai, que tu la hais, à cause de celui qui te l'a donnée; que je ne suis pas, moi, dans le cas de la porter, parce qu'elle a été à toi, et peut être reconnue, et qu'ainsi nous n'y aurons nul regret. Je ne crois pas qu'il te convienne, maintenant que notre pauvre petite est morte, de travailler autrement que pour ton plaisir. (A ce propos, fais-moi une bourse toute en soie, comme la dernière que tu m'as envoyée, et que j'ai tant baisée. Fontelliau la trouve charmante, et je n'ai pas pu ni voulu la lui donner, parce qu'il y a de tes cheveux; mais je lui ai promis que tu aurais la complaisance de lui en faire une autre). Demande-moi donc tout naivement ce qu'il te faut; il serait un peu dur que je n'eusse pas la préférence sur tes béguines; et si tu crois moins me ingêner, tu te trompes fort: car, outre l'inquiétude,

quiétude, si j'étais accoutumé à te voir avouer avec ingénuité tes besoins, j'écouterais les miens, ce que je ne fais, ni ne ferai, tant que tu tergiverseras comme tu fais, folle que tu es!

Quant à ton grand projet, je ne te dirai encore rien de décisif, chère amie si tendre! 1°. parce que M. B..., qui a souvent des bouffées d'ouvrage étouffantes, ne s'en est pas encore expliqué avec moi; 2°. parce qu'à la tournure que prennent mes affaires, j'ai envie de voir venir. Si elles s'accélèrent, c'est de tous les incidens le plus favorable pour les tiennes: d'abord parce qu'il faut que l'on finisse avec les Monn... pour moi, ce qui entraîne la discussion de tes intérêts; ensuite parce que tu ne doutes pas plus que moi que quand les Valdh... seront forcés de croire à ma résurrection, ils ne se rangent. En conséquence, insinue quelque chose de ton projet à ta mère, sans t'ouvrir tout-à-fait, ce qui serait imprudent, et par rapport à elle, et relativement à la poste; mais dis-lui que, comme tout éclat fâcheux, tout souvenir triste est inutile à réveiller, tu penches à un accommodement. 1°. Restitution de ta dot, quittance des intérêts passés, et que l'on en compte avec toi; 2°. renonciation à tous tes droits, moyennant 1200 liv. de pension et ta garde-robe; (on n'accordera pas cette condition, et je crois que tu

t'en peux départir) ; 3°. suppression absolue de la procédure ; 4°. engagement de ta part à rester au couvent durant la vie de M. de Mon..., sous la condition de liberté entière, à ton veuvage. Voilà ce que tu dois demander, en montrant à mots couverts que tu n'as pas peur, et que tu te battras s'il faut. Puisque ta mère s'est bien conduite dans cette occasion, c'est plus que jamais le cas de lui montrer de la tendresse et de la confiance : charge-la donc de cette négociation, et prie-la de s'en charger ; il me semble que cela est assez d'accord avec ses intentions. Le moment de négocier est venu, puisque le grand obstacle n'est plus ; mais qu'elle n'en charge pas son mal-adroit et mal-honnête tatilloneur Mar... Tu es majeure, on ne peut t'engager sans ton aveu ; ainsi cette marque de déférence ne t'expose à rien. Voilà, ma bien aimée, mon avis ; je le soumets à M. B... dont l'esprit est conciliateur, sage et rompu aux affaires.

Le dernier trait du Marv... est de la fausseté toute naturelle à lui, et dans une circonstance où il avait trop de tort pour dire la vérité. Cela ne vaut pas la peine que l'on s'en fâche, et certes, si l'on voulait heurter toutes les pierres que l'on trouve sur son chemin dans ce bas monde, on se ferait mal, et on perdrait du tems ; car le chemin est raboteux.

Il y a une histoire récente plus tragique que celle de la comtesse d'Harcourt. Je n'en sais pas encore tous les détails. C'est une fille de condition devenue enceinte, et qui avait concerté sa fuite avec son amant. Le jour même où elle était résolue, l'oncle de la demoiselle appelle en duel le jeune fou, qui n'a pas la force de refuser, du moins pour cette journée; il joint à la faiblesse d'accepter le rendez-vous, celle de l'avouer à sa maîtresse. Leurs projets n'en subsistent pas moins les mêmes, et l'heure est prise à onze heures et demie du soir, sur le Pont-Royal, où la demoiselle devait se rendre en paysanne, et le jeune homme en carrosse. Il a la démence de dire à cette infortunée : si à onze heures sonnantes, je ne suis point arrivé, c'est que je serai mort; elle perd assez la tête pour le croire, arrive à onze heures, attend la demie dans les plus affreuses angoisses, et se précipite par-dessus le parapet, lorsqu'elle sonne; le jeune insensé arrive un instant après..., et il ne l'a pas suivie !

Mon amie, c'est moi qui t'ai donné ton enthousiasme pour Rousseau, et je ne m'en repens pas. Ce ne sont point ses grands talens que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'ame de ses ouvrages. Je l'ai connu, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué. Il fut toujours le même, plein

de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts, ou montrer des vertus; on doit pardonner, peut-être, à ceux qui l'ont décrié, de l'avoir mal connu. Tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette ame, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs. Quoi qu'on pense ou qu'on dise de lui pendant un siècle encore, (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs), il ne fut jamais peut-être un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions; il le fut avec la plus vive sensibilité, pour l'injustice et les peines; il le fut enfin malgré des faiblesses, que j'ignore, mais qu'il a, dit-on révélées dans les mémoires de sa vie. Il arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Doué peut-être de l'ame incorruptible et vertueuse d'un épicurien, il conserva, dans ses mœurs, la rigidité du stoïcisme. Quelque abus qu'on puisse faire de ses propres confessions, elles prouveront toujours la bonne-foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivait, et mourut tel qu'il avait vécu.

Adieu, ma chère et unique amante! adieu, le bonheur et la vie de mon ame; je ne te ferai pas attendre des nouvelles bonnes ou décisives, quand j'en aurai; tu peux m'en croire. Je t'adore, et je crois que cette passion si éprouvée, si justifiée, si légitime, peut défier le sort.

GABRIEL.

Réponds honnêtement à Dupont ce que tu voudras.

Je t'adresse mon premier volume de *Bocace*, et les sujets d'estampes: tu me renverras le tout; je n'ai que cette copie, et mon informe brouillon; mon homme est trop occupé pour t'en faire une, et celle-là ne te reviendra-t-elle pas avec tout moi!

A SOPHIE.

28 juillet 1780.

JE reçois, mon amie si tendre, ton aimable lettre, dans un tems et un moment où je ne manque pas d'écritures et d'occupations, de sorte qu'elle m'est un soulagement aussi agréable que nécessaire. La lettre de Madame de Mir..., dont le bon ange nous avait donné assez bonne opinion, est en effet d'un ton

affectueux et convenable. Je ne te l'envoie pas, parce que D. P. me l'a demandée, pour je ne sais quelle intrigoterie. Il est depuis survenu un mémoire de ma mère. Tu sais que c'est-là un de ces monstres que l'ami D. P. se forge pour les combattre. Il a cherché à m'en effrayer beaucoup; mais moi, qui sais que l'amitié veille de ce côté, par l'organne de M. B..., je suis assez tranquille. Toujours est-il que j'ai fait la jolie grimace d'écrire une lettre ostensible, où je parais très-inquiet du soupçon que l'on pourrait former, que j'y eusse quelque part, lequel soupçon ne sera jamais conçu de bonne foi. Ce qui pourrait seulement me nuire, c'est que par un zèle inconsidéré, ma mère eût lâché quelque phrase désobligeante pour madame de M... J'ai prié M. B... d'y veiller, et encore une fois je suis tranquille. Mais D. P. n'a pas manqué une si belle occasion de faire de l'importance et de la politique. Il a vu et revu M. B..., écrit et récrit, et me mande hier, qu'il *croit avoir bien convaincu mon père, chez qui il a été en arrivant au B... D... F..., qu'il me ferait la plus grande injustice, en me croyant capable de duplicité, et en supposant que j'eusse la moindre part à ce qu'on a pu écrire. Il m'assure qu'il s'est livré d'émotion jusqu'aux larmes, et qu'il y a mis toute l'adresse du cœur, qu'il croit préférable à celle de l'esprit...; qu'il a acquis*

quelques lumières, etc. etc. Mais, en vérité, les lettres de D. P. sont si politiques, si remplies de *mezzo termine*, que je n'y fais plus aucune attention ; quand il parle c'est autre chose, parce qu'il n'y a plus de tiers. Les deux visites qu'il m'a faites, coup sur coup, (car je ne sais où diable tu as péché qu'il était toujours au B... D... F... puisque je t'ai mandé très-formellement qu'il était à Paris), m'ont fait voir assez clair à mes affaires, dans lesquelles au reste il suit servilement l'avis d'une personne à qui je permets très-fort de me servir, pourvu que je ne lui demande jamais. Au reste, dans cette dernière lettre, il rabâche toujours les mêmes choses qu'il a sans cesse écrites et qu'il ne dit plus. Mon père est fidelle à son plan, et y met *une fermeté et une suite rares.* Certainement il ne sera point fâché qu'on me demande *avec instances*, (ainsi maintenant il faut des *instances*), mais il veut prendre acte qu'il ne m'a qu'accordé à des demandes *qu'il ne croit pas devoir refuser*, qu'il n'a *contribué* en rien *à les exciter.* Il veut, *en cas de malheur*, n'être exposé à aucun reproche, et rendre mon oncle et sa belle-fille eux-mêmes responsables des événemens. Il a y un fonds de sentimens *paternels, et très-paternels, cachés sous une prudence infiniment circonspecte. La confiance est loin d'être rétablie.* (Ne dirait-on pas que ce ton sentencieux est en date du mois

d'avril 1779, où j'ai vu D. P. pour la première fois)? Mais voici le plus beau; aussi D. P. le souligne-t-il : « On ne fait rien que par « l'espérance, m'a-t-il dit; mon fils a besoin « de l'espérance de regagner mon estime et « mon amitié. Je ne la lui veux pas ôter; « mais je ne la lui dois pas mettre prochaine : « ce doit être l'aiguillon et la perspective de « sa vie entière. » J'ai mandé à D. P., au sujet de cette alinéa, que cette sentence, qu'il soulignait si respectueusement, était susceptible d'un commentaire assez plaisant que je lui épargnais; mais que mon père était comme tous les despotes, (qu'il se croyait éternel), et comme tous les pères de droit écrit, qui imaginaient que leurs enfans avaient et auraient toujours quinze ans. D. P. ajoute gravement, après cette belle prosopopée : *je vous dirai les détails de bouche la semaine prochaine;* (car ce serait en effet une grande indiscrétion par écrit.)

Ce n'est rien que tout cela auprès d'une lettre de trois pages que j'ai reçue hier de mon oncle, antérieure aux dernières que j'ai écrites en Provence, et où il feint d'ignorer la démarche de madame de Mi... Je suis fort fâché de ne pouvoir pas te l'envoyer; je l'ai fait partir tout de suite, pour que D. P. y fabriquât une réponse; il y va de son honneur, car cette lettre est une critique, phrase par phrase, d'une des siennes, laquelle est

follement, mais plaisamment arrangée. Tu n'as pas d'idée de toutes les injures que l'on m'y dit; cela va jusqu'à m'appeler *gladiateur* inclusivement, parce qu'on prétend qu'une phrase où je disais qu'une explication nette avec M. de Mar... empêcherait le procès que l'on redoutait tant, est une manière de cartel; cela a de l'esprit, comme tu vois.

Ensuite on relève à toute ligne mon infernal orgueil, mes délits, mes crimes, je crois, et entr'autres la double rupture de mon ban, article sur lequel je repondrai ferme assurément. Il est un peu dur que ce coquin de St. Mauris publie que je lui ai manqué de parole, après avoir dit si hautement qu'il ne m'en avait point demandé, et ne m'en demanderait pas.

Somme tout, il n'y a rien du tout à conclure de toutes ces lettres-là, sinon qu'elles sont faites au Bignon, et qu'ils font tous tant qu'ils sont, plus les fâchés qu'ils ne le sont réellement. En attendant, M. le chevalier est leur héros, parce qu'il faut bien avoir quelqu'un à m'opposer, et que les du Saillant se raccrochent à cette pauvre branche pourrie. Il a été aux trois combats de M. de Guichen, et n'a pas été blessé. On loue son courage, sur ce qu'il s'est embarqué malade, pour ne pas manquer le premier. Dup.... observe très-bien à ce sujet que cela est bien, mais fort simple; parce que l'on ne

va à la guerre que pour y chercher des coups de fusil, et que cette espèce de courage est si commun pour les gens d'honneur, que ce n'est pas la peine d'en parler. Pour moi, je n'appelle point un homme d'honneur celui qui invente d'aussi lâches mensonges pour nuire à son frère ou à qui que ce soit; et quant à sa bravoure personnelle, je sais à quoi m'en tenir.

D. P. me mande aussi qu'il a reçu une lettre de toi, du 9 de ce mois, qui n'a plus de rapport aux circonstances présentes, et me prie de *mettre son respect à tes pieds*. Ne vas pas le recevoir comme Roxelane reçoit celui de Soliman. Le vrai est comme je le mandais hier à M. B..., que D. P. est bon et franc par nature, mais politique et finasseur par prétentions. Il a aussi plus de finesse dans l'esprit que dans le caractère. Or l'esprit fin est quelquefois faux, parce qu'il est trop fin; la finesse imagine, au lieu de voir, à force de supposer, elle se trompe. Mais le principal défaut de D. P. est, je crois, de n'avoir point assez de caractère pour son esprit. C'est d'ailleurs un homme très-estimable, et qui veut de bonne-foi me servir autant que cela peut se concilier avec sa prévention pour mon père. D. P. est capable de grandes vues, de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein; s'il passe à l'exécution, il pourrait bien échouer, parce qu'as-

sez souvent il est rebuté des obstacles même qu'il avait prévus, et dont il voyait les ressources; parce qu'aussi il est imbu de mille petites craintes. Ce n'est point en pareil cas par défaut d'esprit ou d'adresse qu'il aura manqué; c'est qu'il n'a pas toute la fermeté et la suite possible dans le caractère, quoiqu'il s'en vante; c'est qu'il a aussi beaucoup de paresse naturelle; qu'il n'est pas trop capable d'une volonté forte, à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés; c'est qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit. Sans manquer d'esprit, on manque à son esprit par légéreté, par passion, par timidité.

Mon amie, je suis persuadé que ma famille ne peut, avec honnêteté, finir pour moi, sans tenter de finir pour toi; je crois que l'on ne s'y acharnera pas, si les Vald... sont trop récalcitrans; mais on essaiera précisément pour éviter que je m'en mêle, et il faut en ce cas les laisser faire. D. P. m'a sondé à cet égard; je lui ai dit naturellement les conditions que je t'avais dictées; il les a fort approuvées; il voulait que tu eusses ton douaire aussi; mais cela me paraît fou à espérer. Car il est tout simple que les Valdh... répondent: mais qu'aurait-elle à demander de plus, quand il n'y aurait point de procès?

Je vais tâcher d'arranger avec M. B..., des moyens de t'envoyer dans le mois prochain

du moins une partie de la somme qui te serait nécessaire pour arranger tes affaires. Je crois que la montre qui ne nous a été donnée qu'en paiement, pourrait être aliénée, puisque si l'on nous avait donné à la place les louis que l'on nous devait, nous en aurions assurément usé; mais il faut laisser notre ami remplir des formalités de son métier; et surement il tâchera d'arranger tout pour le mieux. Il faut certainement que je paie mon copiste, mais il reçoit assez souvent de petites sommes, et cela équivaut à de grosses; tu lui as un peu nui cette fois, nous réparerons cela en août, et si je redeviens libre, il n'y perdra rien. Pour les fantaisies que tu veux me suggérer, apparemment que tu te mocques de moi. Que diable me font des fruits ? Je n'ai qu'une passion, c'est toi; qu'un goût, c'est des livres. Il te paraîtra peut-être assez naturel que la passion passe avant les goûts; ainsi, de quoi te plains-tu ? Crois-tu qu'après l'incomparable bonheur de vivre avec toi, j'aurai jamais un plus grand plaisir que celui de t'aider. Eh ! mon cher tout, en sommes-nous encore aux élémens? Ne sais-tu pas quelle est l'activité du cœur de Gabriel ? et ne faut il pas que tu l'emploies toute, cette activité ? Ah ! ma bonne amie, ne m'ôte pas les seules jouissances qui me restent.

Puisque tu as été contente du premier volume de Bocace, tu le seras du second,

que je te fais passer. Tous les sujets en sont gais, et j'espère avoir conservé cette gaieté en y mettant plus de délicatesse et de décence. Tous les sujets ne sont pas également heureux, et jai été obligé d'en supprimer plusieurs par trop plats. L'ouvrage portera cependant, avec les imitations, cinq volumes honnêtes. J'ai à peu près fini, mais non pas mon copiste. Tu ne saurais croire combien j'ai eu de peine à rajeunir tous ces sujets connus, et dont les meilleurs ont été si embellis par la Fontaine. Il fallait lutter contre lui, et en prose ; cela n'est pas peu d'ouvrage. Et puis, la vivacité et la convenance du style ne sont nécessaires nulle part autant que dans les contes, et cette partie de l'art dramatique n'est rien moins que facile. Et quant à l'unité, à laquelle les conteurs s'applaudissent de n'être pas astreints, ils se trompent. L'unité n'est pas aussi sévèrement prescrite au conte qu'à la comédie ; mais un récit qui ne serait qu'un enchaînement d'aventures, sans cette tendance commune qui les réunit en un point, et les réduit à l'unité, ce récit serait un roman et non pas un conte. Ce n'est donc point une chose aussi aisée que l'on fait semblant de le croire. Pour la moralité, dont on ne fait pas une loi rigoureuse au conteur, il doit pourtant avoir son but, s'y diriger comme elle, et comme elle y atteindre. Rien ne le dispense d'être amu-

sant, rien ne l'empêche d'être utile; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant et moral; il s'avilit, s'il est obscène. *Marot,* pour la naïveté, fut le modèle de la Fontaine; mais après la Fontaine, qui est le premier de nos conteurs en vers, comme le premier de nos fabulistes, il n'en reste aucun à citer: tous en ont imité ce qu'il y avait de plus facile, la négligence et la licence; mais aucun n'en a eu la grâce, la facilité, le naturel ingénieux. Un seul homme est peut-être supérieur à lui en ce genre, c'est l'Arioste, parce qu'il a plus de chaleur, de coloris et d'abondance, et qu'à l'invention des détails, qui est celle de la Fontaine, il joint celle des sujets. Tu verras dans mon Bocace un conte tiré de l'Aminte du Tasse; c'est l'aventure de l'abeille, que j'ai substituée à une platitude; je crois que c'est, du moins en italien, un modèle parfait de l'art de conter. Je crois en général, que Bocace a été trop vanté; il a cependant du naturel et du comique. Mais quand on a lu ce qu'a fait en ce genre Hamilton, soit dans ses contes, soit dans les mémoires de Gramont, on n'aime plus aucun conteur. Pour moi, j'ai tâché de compenser le désavantage de ne pas travailler sur mes sujets, par la finesse, le naturel et la gaieté. Si j'ai ton suffrage, je me consolerai de ceux qui me manqueront, car Sophie sera à jamais mon univers, le but, le

prix et la récompense de tous mes efforts. Adieu, chère amie que j'adore.

GABRIEL.

A SOPHIE.

août 1780.

Et toi aussi, ma douce Sophie, tu aurais, ce me semble, quelque envie de gronder le bon ange ; mais ne t'en avise pas, quoiqu'il le mérite bien : car je l'ai déja tout autant criaillé pour ma part que si j'en avais tous les droits du monde. Voici pourtant ta lettre jointe à une de Madame du S...., presque plus tendre que la tienne. Raillerie à part, sa lettre est très-bien, très-douce, très-affectueuse, très-empressée même, et cela me fait d'autant plus de plaisir, qu'assurément elle a été vue de mon père. Elle se hâte, dit-elle, de me servir au moment où je lui en donne le droit; en conséquence elle écrit à mon oncle, à sa belle-sœur, etc. Enfin il n'y a pas jusqu'à M. du S... qui fait les plus belles protestations du monde, offre sa maison pour *lieu d'épreuve* et *sa présence pour caution ;* ceci m'a paru un peu sot et un peu maladroit. Je commence à être vieux pour avoir des mentors et de tels mentors. Mais enfin tu vois que tu as tort et grand tort de prendre

ce moment-ci pour voir en noir. Tout va bien pour moi : pour toi tire en longueur ; consulte, louvoye, et tout ira bien aussi. D. P. s'est chargé de faire finir tes affaires par mon père ; et, si celui-ci s'en mêle, je te réponds que les R... ne mettront pas un mot entre deux. Ce sera notre ouvrage de septembre. Mais je crois, et ce ne sera pas l'avis de Madame de R..., que le premier pas est que je sorte d'ici, parce qu'il est évident que les Valdh... comprendront à ma première apparition que la faveur n'est plus de leur côté ; et tu sais s'ils sont trembleurs et rampans. Dupont veut qu'ils te donnent 4,000 livres de rente. *Bastacosi* si l'on peut y réussir ; mais j'en doute. Toujours tiendrai-je la main à ce que tu sois dans l'indépendance pécuniaire la plus complètte, même de moi ; de cela, et de ta liberté du veuvage, tu peux compter que je ne m'en départirai pas. Tu vois que j'espère que tu n'imiteras pas les veuves du Malabar, et que l'envie ne te prendra point de mourir le même jour que M. de Mon.... Il me paraît au succès de la veuve du Malabar (très-mauvaise tragédie nouvelle) que ce fanatisme ne sera jamais contagieux dans notre France : je serais piqué, je l'avoue, que tu en donnasses l'exemple ; et je t'avertis, pour t'en dégoûter, qu'il ne prendra point parmi les Européens. Quelle bêtise que de vouloir que le mariage, institué pour la po-

pulation, serve à dépeupler le monde ! et puis, vois-tu, il me semble que j'aimerais mieux mourir que d'y être condamné ; car c'est en avoir la peine sans en avoir le mérite. Où est d'ailleurs la justice de faire répondre à une femme de la santé qu'on va perdre peut-être hors du ménage ? Quand le mari meurt d'inconstance, il faudrait que la femme mourût de fidélité ; assurément cela n'est pas juste. Pour moi qui trouve le mariage toujours un peu triste, je t'avoue que la perspective du bûcher ne me paraît pas du tout propre à l'égayer. Va, mon amie, nous autres hommes, nous tenons trop à la politesse, et vous autres femmes, trop à l'humanité, pour que cette loi passe jamais parmi nous. Ainsi sois tranquille ; après tout il faut avoir pitié des moribonds ; et en vérité les maris sont quelquefois si las de leur ménage, quand ils partent pour l'autre monde, que leur proposer de faire route avec leur femme, ce n'est pas à beaucoup près là de quoi adoucir l'ennui du voyage. Au reste, si tu me demandes comment une tragédie que j'appelle très-mauvaise, a pu tant réussir, je te répondrai que la meilleure raison que Dupont ait pu tirer des femmes de Paris, est celle-ci : *Ah ! si vous voyez comme Larive enlève la Sainval !* Il faut te dire qu'il y a une scène où l'on arrache la veuve du bûcher. L'acteur est vigoureux, l'actrice légère ; cela se fait en un

tour de main, et les dames qui concluent très-vîte du connu à l'inconnu, et qui aiment beaucoup tout ce qui ressemble à de la *vigueur*, trouvent ce coup de théâtre l'un des plus intéressans qui existe... Mais voilà assez de folies.

Tu peux être très-tranquille sur le mémoire de ma mère. Il ne paraîtra point, et M. B...., sans faire tant de bruit que D. P., a fait plus de besogne ; c'est assez son ordinaire. En revanche Madame de Cabris a écrit à son père toutes les horreurs qu'elle a pu imaginer sur mon compte, et en convenant en des termes aussi singuliers qu'insensés et indécens qu'elle m'avait *trop aimé*, elle a eu l'indignité et la démence non moins grande d'ajouter que je n'avais jamais reçu d'elle que les plus excellens conseils, et qu'elle avait déposé en preuve *mes* lettres à elle chez un notaire. Voilà une preuve bien convaincante.

Il n'est plus question de procès ; je suis même presque (presque est bien dit) amoureux de ma femme ; c'est comme qui dirait enragé, et je lui ai écrit une lettre charmante qui pourrait faire le second volume d'Anacréon. Oh ! je suis très-tendre, moi, quand je m'y mets ; aussi me raccommodé-je assez aisément avec les femmes. J'en connais une qui passait la plus grande partie de l'année à la campagne, et y jouait régulièrement la comédie ; mais sa troupe, comme la plupart de

celles de société, était sujette à se composer différemment, suivant les liaisons qu'elle formait à Paris dans l'hiver. Je me souviens de l'avoir vue durant un été, très-engouée d'un jeune homme d'une très-belle figure, qui remplissait les rôles d'*amoureux* dans sa troupe. Cependant l'année suivante, il ne parut plus sur son théâtre et fut remplacé par un autre. Des voisins de campagne, qui ne voyaient la dame que pendant la belle saison, lui témoignèrent leur surprise de ce changement. Vous paraissiez si contente de cet acteur, lui disait-on? *Il est vrai*, répondit-elle; *il était assez bon pour la représentation, mais il manquait toujours aux répétitions.* — Madame de Mirab... a pu dire autrefois quelque chose d'à peu près pareil; elle m'a trouvé bon pour *la représentation*, et quelquefois, pour *de fort bonnes raisons*, court dans *les répétitions.* Mais enfin la *représentation* est quelque chose, et l'on peut se la rappeler avec attendrissement.

Tu crois peut-être que c'est-là tout simplement une anecdote maligne que je compose; mais point du tout : cela est arrivé chez la vicomtesse de Cousage; et voici une autre anecdote de cette même société, dont j'ai été témoin. Il y avait une dame d'une haute taille, d'une figure et d'une voix *hommasses.* Les traits de son visage étaient charbonnés très-grotesquement, et elle n'était pas jeune;

elle avait eu toute sa vie le goût du théâtre, et avait beaucoup d'esprit et de talens. Depuis quelque tems elle avait généreusement adopté les rôles de caractère et de femme ridicule : elle s'en acquittait à merveille ; aucun rôle n'était trop chargé pour elle. Un jour qu'elle avait joué celui de la baronne de Croupillac dans *l'enfant prodigue*, rôle qui est ordinairement rempli par un homme dans les troupes de société, un provincial qui avait assisté à la représentation, et avait ensuite été prié à souper, passa de la salle du spectacle dans le sallon du château, en s'extasiant sur la manière dont la comédie avait été représentée. Il faisait compliment à toutes les actrices et même à tous les acteurs, à mesure qu'il les voyait paraitre les uns après les autres : tout à coup apercevant la dame en question, il court à elle : *Ah ! monsieur*, lui dit-il, en lui prenant affectueusement la main, *que vous êtes un grand comédien ! Jamais je n'ai vu d'homme porter l'habit de femme avec plus d'aisance que vous ; vous faites bien de conserver cet ajustement le reste de la journée : il vous va et vous sied à merveille.* L'héroïne prit fort bien la chose, et tu juges si nous prîmes bien la chose.

Tu m'ennuies avec tes rabâchages éternels, *que je me refuse, que je me refuse* ; je m'accorde le plus grand de tous les plaisirs en ton absence, celui de te donner tout ce que

je puis, c'est-à-dire presque rien ; mais enfin ce presque rien est la borne de mon pouvoir. Mes abonnemens vont toujours leur train ; et je reçois de tems en tems quelques autres volumes ; de quoi te plains-tu donc ? Je ne puis pas tirer de sommes un peu fortes, tant que les ouvrages ne sont pas en train d'imprimer, et, sitôt que j'aurai quelques louis d'avance, j'achèterai quelques livres dont j'ai besoin. Jusque-là tu toucheras toujours une partie de mon quartier prochain qui, j'espère, sera le dernier.

Je t'envoie aujourd'hui mon troisième et quatrième volumes de Bocace, dont je suis plus que payé puisque tu en es contente ; les estampes du troisième (celles du quatrième ne sont pas encore faites) et un petit manuscrit de Dupont : c'est un compte rendu du dernier sallon à Madame la margrave régnante de Bauden. Tu me le renverras ; je lui ai demandé les deux premiers morceaux qu'il a faits en ce genre, afin que tu en eusses la collection.

Tu me parles de tout, hors de ta santé, dont je suis inquiet par ces chaleurs extrêmes, et telles que l'on n'en a point vu depuis long-tems. Je te prie de manger peu de viande. Les fièvres putrides et les fièvres malignes sont singulièrement communes cette année ; et il te faut éviter jusqu'aux fièvres d'accès dont tu fus tourmentée l'année passée, et

qui m'ont tant inquiété. Pour moi, je suis assez bien, à mes yeux près, qui, tous les jours plus faibles, deviennent encore sujets à des fluxions. Mais le grand remède pour cela et tout le reste, s'achemine ; ainsi patience, et d'autant plus patience, que je n'en ai pas moins la force d'écrire encore plus que l'écrivain le plus occupé des *charniers*.

Je finis, mon cher amour ; car, au moment même où j'écris ceci, il m'arrive un paquet de Provence, qui à cause du crochet D. P. me presse infiniment. Adieu, mon cher et tendre tout. Quoiqu'on paraisse m'imputer encore à crime en ce moment, et dans cette dernière lettre, l'amour que je professe et professerai toujours pour toi, je le regarde comme le sentiment le plus pur et le devoir le plus sacré que j'aurai jamais ; ainsi sois bien tranquille sur le cœur de ton

GABRIEL.

A SOPHIE.

11 septembre 1780.

ASSURÉMENT, mon cher amour, notre bon ange nous a dédommagés cette fois ; car j'ai d'avant-hier au soir ta lettre à laquelle je ne réponds qu'aujourd'hui 11 : et elle était partie depuis trois jours et ne m'a été re-

tardée que par l'étourderie du digne et non jamais assez loué M. de R... Bref la voici, et, si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est qu'il m'est parvenu en même tems des lettres de Provence et du Bignon ; car ma sœur répond très-exactement, et tu comprends bien que je mets du soin et du détail dans mes réponses, parce que je les regarde comme des lettres écrites à mon père. Au reste celles de Madame du S... sont d'un ton très-convenable, assez tendre, et paraissent d'aussi bonne-foi que la nature du terroir peut le permettre. Notre bon ange a paru très-édifié des talens que notre famille développe pour la population ; car Madame du Saillant, dans l'état de situation de ses enfans qu'elle m'envoie, m'a parlé de cinq morts et de 3 ou 4 vivans que je ne connaissais pas. J'ai dit modestement à mon bon ami que ma douce et timide Sophie pourrait au besoin certifier que les talens pour la population n'étaient pas tombés en quenouille dans ma famille, et j'ose me flatter que tu ne me démentiras pas. Ma sœur m'a appris en même tems qu'elle avait fait recevoir deux chanoines à Maubeuge, et cela m'a fait plaisir ; car, comme les preuves excessivement fortes que ce chapitre exige, sont nécessaires du côté de la mère comme du père, cela me montre que mon père a enfin mis ses papiers en règle. Ce n'est pas une petite preuve de l'ascendant

de M. du S... sur lui; car j'eus toutes les peines du monde à obtenir communication de nos papiers et permission d'y travailler, lorsqu'il me fallut monter dans les carosses, genre de preuves très-difficile par les formalités requises, mais qui ne remonte pas à beaucoup près si haut que celles de Maubeuge. L'A. D. H., qui a beaucoup d'orgueil, en a mis à regarder avec dédain toutes preuves de noblesse; c'est assez mal-vu. En général, c'est un étrange aveuglement (et c'est le sien) que d'user contre soi-même des forces suffisantes pour conduire à tout. Voilà à quoi mon père m'a forcé et s'est voué lui-même. Son crédit, qui ne lui a servi qu'à faire du mal, a anéanti sa maison, au lieu de la charger des illustrations qui seules lui manquent. Cela est bien cruel, quoique j'en sois tout consolé; mais je ne comprends point comment certaines familles s'aveuglent à ce point. Qu'est-ce qui fait le soutien d'aucunes d'entr'elles à la cour? c'est qu'elles s'entendent toujours pour la cause commune, ce qui n'empêche point les petites querelles intestines. Mais jamais vous ne les verrez se diviser pour un objet qui doit intéresser l'ensemble. S'agit-il de pousser, soutenir, faire obtenir une place? toute la famille concourt. Les Rohan, les Noailles, les Talleyrand, etc. les Noailles sur-tout, sont fourrés par tout, chez le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, à la

la cour, à l'étranger, dans la robe; jusqu'aux insurgens (Lafayette)...... Il n'y a cependant que ce moyen d'aller.

Au reste, il paraît que mon père a renoncé à toutes vues d'ambition pour nous. Il dit qu'il ne veut plus que *repos et sureté*, et c'est pour trouver ce repos, qu'il continue son procès contre ma mère. M. B.... me mande que lui et son patron comme lui, pensent que moi seul pourrai arranger cette affaire qui ronge ma fortune. Je crois en effet que si quelqu'un le pouvait, ce serait moi; mais je commence à douter très-fort que quelqu'un le puisse. Il y a trop de vexation d'un côté, trop de souffrances et de légéreté de l'autre, et de tous deux trop d'acharnement et de mauvais conseils. Quoi qu'il en soit, j'en ai parlé nettement à Madame du S..., qui s'est énoncée sur cet objet avec beaucoup d'hypocrisie, mais assez clairement pour qu'il me soit très-évident que cela tracasse et inquiète mon père plus qu'il ne voudrait en avoir l'air. Pourvu que ma mère ne me mette point en jeu, voilà tout ce que je lui demande en ce moment.

Quand à la Cabris, mon inquiétude est médiocre, quoique je la fasse très-grande au Bignon. 1°. Il y a bien long-tems qu'il en est question, et, comme le remarque M. B...., l'effet est loin d'avoir suivi la menace; 2°. il faudrait que cette femme fût tout aussi

folle que perverse ; car il n'y a pas une de nos lettres qui ne pût la perdre ; 3°. ce serait d'ailleurs se donner aux yeux du public la tache éternelle de la plus horrible trahison, du plus atroce abus de confiance, et les scélérats même ne veulent pas passer pour tels. Avec tout cela, il n'y a rien qui ne soit à craindre de ce fouillis ; et c'est encore là un grand malheur attaché à ma situation ; car, si j'étais libre, Briançon et Gruelle craindraient trop pour leur peau (à moins qu'ils ne me fissent assassiner, ce dont celui-là est très-capable), pour me pousser à un certain point. M. B.... m'a bien promis tous ses soins et son activité. Cependant, comme il dit très-bien, il n'y a point d'autorité au monde qui puisse s'engager à empêcher des impressions anonymes, ni même à en arrêter totalement la circulation ; on sait que les défenses même produisent ordinairement en ce genre l'effet contraire de celui qu'on en attend..... Mais, je te le répète, je crois que tout cela sera la montagne qui enfante une souris.

Mon amie, comme dans le fait, Madame de R...., avec toute sa *fierté*, a laissé mon père payer toutes nos dettes en Hollande ; comme je sais qu'elle lui a écrit il y a peu de tems pour appuyer une demande étrangère à toi auprès de M. de Maurepas ; comme j'ai vu tout le conciliabule Dijonnais assez

rampant dans tout ce qui est affaire d'intérêts: je t'assure que je ne mets point du tout en doute qu'au moment où mon père fera des mouvemens pour accommoder ton affaire et sur-tout pour faire remplir ta bourse, ils ne soient très-complaisans et très-souples. Je crois bien qu'ils ne consentiraient point à ta liberté pleine et entière: tu ne peux pas l'espérer du vivant de ton mari; mais elle n'entraînera que peu ou point de difficultés, lui mort, ton affaire accommodée, et ma marche assez décidée pour que l'on soit bien persuadé que je ne suis plus à craindre. En un mot, tu n'as qu'une chose à faire, c'est de gagner du tems. 1°. Tu te donnes ainsi le coup-d'œil de la déférence pour ta mère et le droit de te plaindre, si rien ne se fait par eux; 2°. tu me donnes la marge nécessaire pour prendre le timon, et intéresser ma famille à cette affaire qu'il est de son honneur de terminer; 3°. tu évites des débats qui en donnant de l'humeur à ta mère, pourraient rejaillir sur moi et fournir des prétextes à de nouveaux délais, prétextes qu'on saisirait; car mon père n'est point du tout pressé; il est comme tous les vieillards, il s'endurcit, et croit vivre éternellement. Hélas! qu'à cet âge on a tort de retarder à se mettre en paix avec sa conscience et à faire les choses importantes à sa famille! une attaque d'apoplexie, la mort, ce mur d'airain contre lequel tous

les projets humains viennent échouer, vient endormir pour jamais le vieillard téméraire qui n'a pas voulu se réveiller.

Ta mère a été bien instruite; car Dupont m'a parlé, il y a plus d'un mois, de la trame-Cabris. Mais je soupçonne qu'elle ne sait sur cela que ce que mon père lui en a dit. Cependant ta sœur la chanoinesse est à Paris, où, par parenthèse, elle parle assez peu convenablement de toi, et tu connais son naturel *furet*. Ainsi ce peut être par elle que Madame de R... a eu connaissance des menaces-Briançon. Il m'a paru digne de ta fanatique de sœur, qu'après avoir été par ses duretés et ses maladresses le principal artisan de tes malheurs, elle ait encore la lâche cruauté de te déchirer.

Je crois pour cette fois que nous aurons bien deviné et que mon quartier de septembre sera le dernier; autrement il faudrait qu'il y eût un cruel revers dans mes affaires. et certes je serais à bout. A propos de ce quartier, combien veux-tu que le bon ange t'envoie ? Tu es une petite créature bien rebelle et bien indocile; il faut t'arracher ces sortes de demandes; ainsi donc ce n'est pas en tout que tu es curieuse des plaisirs de ton ami.

Je t'envoie aujourd'hui mon cinquième et dernier volume de Bocace; je souhaite que tu en sois contente autant que des autres; et je

t'assure que je suis enchanté d'être débarrassé de cet ouvrage, d'une exécution beaucoup plus difficile qu'on ne croit, et qui m'a donné surement plus de peine qu'il ne me rapportera d'honneur ou de profit.

Le *sallon* de D. P. est joli; cependant son style a un peu d'afféterie. Pour dans ses lettres, il y met du verbiage, et si je lui laisse faire toutes celles à mon père et à mon oncle, c'est que je veux qu'il soit jusqu'au bout responsable de l'événement dont il s'est porté caution.

Tu en parles bien à ton aise! *dicter à mon écrivain*.... Eh! mon joujou bon, M. de Rou... croirait l'Etat perdu et l'Europe en danger, si mon écrivain entrait ici; il ignore même que j'en aie un; et je n'ai jamais osé demander à M. B.... de me solliciter la permission singulièrement utile à ma santé et à ma vue de faire entrer cet homme; permission qui sous un Guyonnet n'aurait pas souffert la moindre difficulté, de peur d'attirer une tracasserie à ce digne M. B... qui a déja eu assez à lutter pour me défendre, et qui de sa nature est un homme de paix. Enfin imagine par un exemple récent à quel point ce malheureux fou porte la méfiance et la tyrannie. Un porte-clefs à qui M. B...., à ma prière, a rendu un grand service, va à Paris; M. de R.... le charge d'un paquet pour la police, et lui défend trois fois de *parler à M. Boucher*

ordonnant expressément que le paquet soit remis au portier de son bureau. Ainsi cet homme, selon l'opinion de M. de R..., n'a pas le droit de parler au chef de son département! Tu remarqueras que ce porte-clefs est un de ses gens qu'il a placé ici, son confident, son favori, etc. : juge des autres.

Adieu, mon amie, si chère, si tendre, si aimable, si estimable; je t'assure qu'au fond de leur cœur ils approuvent ma passion, et ne s'attendent pas qu'un sentiment si juste, si sacré, si éprouvé, s'affaiblisse jamais dans mon cœur. Oh non! il en est l'aliment et la vie. Ménage ta santé, chère amante. Mon estomac est très-délabré, et j'ai eu quelques accès de fièvre; mais la chute des chaleurs me rend du ressort, et tu peux n'être pas inquiète. Prends bien garde aux fièvres d'automne : ne te médicamente pas trop; mais sois sobre, et crois que l'hygiène est la seule vraie médecine. Adieu, ma Sophie-Gabriel que j'adore.

GABRIEL.

A SOPHIE.

9 octobre 1780.

Je reçois aujourd'hui 7 ta lettre du 1er, mon tendre amour; ainsi tu vois que le bon ange n'a pas mis ma patience à une aussi longue épreuve que la tienne. J'imagine qu'il commence à se douter que ce n'est notre vertu favorite ni à l'un ni à l'autre; mais cette fois il a eu un bon motif (et il n'en a jamais d'autres), un motif obligeant pour te faire attendre. Il sait mes affaires dans la crise; il en attendait le dénouement, afin de t'épargner des incertitudes et de te donner une joie pure. Ce dénouement est en effet à peu près décidé; et sans pouvoir te dire ni le jour ni la semaine où je sortirai d'ici, tu peux du moins regarder l'affaire de ma liberté comme décidée. Mon père a eu à ce sujet une longue conversation avec Dupont, où il a mis infiniment de bonté et de dignité. Après avoir interpellé son honneur sur ce qu'il pensait réellement de moi, sur mes dispositions et mes projets, il lui dit nettement qu'il n'attendait pour m'envoyer chez un de ses amis, que la certitude que M. de Marignane, à la nouvelle de ma liberté, ne commencerait pas un procès en séparation. Il est assez singulier

que l'on parle encore d'un tel procès, tandis que l'on assure que madame de Mir.... remue ciel et terre auprès de mon oncle et de son père en ma faveur : je ne comprends pas, et je l'ai dit nettement au Bignon, comment un père croit avoir le droit de contraindre sa fille à plaider contre son mari, et comment une fille peut s'y laisser forcer. Mais enfin, mon père, d'après le caractère connu de mon beau-père et de sa belle-fille, n'en est pas moins sage de vouloir tenir cette assurance, d'après laquelle ma réunion avec sa bru, qui, comme tu sens bien, est le vrai but auquel il aspire, devient certaine et peu tardive. Or, sa conversation avec Dupont est déja de vieille date ; on l'a fait rester quelques jours de plus au Bois des fossés, afin d'être le porteur de la nouvelle : le 1er octobre elle n'était pas encore venue ; je ne sais pas si elle l'est depuis. Dupont a dû partir mercredi ou jeudi pour Paris, et doit y être d'avant-hier ou d'hier, auquel cas je le verrai aujourd'hui ou demain : voilà où nous en sommes. C'est à Pompignan, près de Montauban, où je vais sous un autre nom ; dans une magnifique terre de ce M. le Franc de Pompignan, que sa Didon, ses poésies sacrées, et les satyres de Voltaire ont rendu si célèbre. Il y a surement quelques singularités dans cette destination, ce changement de nom, etc. Mais au fond, mon père se con-

duit dans ce moment à miracles. Il harcèle son frère, il excite tout le monde à me servir, il paraît revenu de la meilleure foi du monde, et cela est bien beau, s'il a réellement cru l'infernale accusation dont on a osé me souiller, et que je n'ai apprise qu'avec les nouvelles ci-dessus. Imagine qu'il y a eu des ames assez atroces pour écrire à mon père, *dans des lettres signées*, que j'avais le projet d'attenter à sa vie, et qu'on le lui a assez répété pour que ses amis, non moins imprudens que les accusateurs sont abominables, l'aient forcé à quitter dans ses courses du matin un gros bâton noueux de bois de fer qu'il portait de toute éternité, comme un signalement trop reconnaissable..... Oh ! quels monstres nourrit l'espèce humaine ! M. B... m'a demandé s'il était vrai que je me fusse porté à d'aussi effroyables menaces.... c'est la première fois que ce digne ami a navré mon cœur : cependant je trouve la question assez simple ; car il est aussi impossible à un honnête homme d'imaginer qu'on ait inventé une telle calomnie, que de supposer qu'un fils ait pu méditer un tel crime. Pour moi, je desire d'ignorer à jamais l'auteur de cette accusation ; car je crois que je ne serais pas maître de ne me pas venger. Mais il faut convenir qu'un tel coup porté dans le cœur d'un père y fait une impression profonde qu'il est bien rare de voir cicatriser. Enfin il s'est

montré père, et ton Gabriel sera bientôt libre. Hélas ! tu sens bien que cette liberté sera très-mutilée ; qu'elle ne peut en aucun sens le rapprocher de toi pour le moment ; que la plus extrême prudence, la circonspection la plus déliée, et pour tout dire, de très-grands sacrifices sont indispensablement nécessaires pour ne pas hasarder tout l'espoir de notre bonheur à venir. Tu sens combien et de confiance je dois chercher à inspirer, et combien je m'attends à être observé de près et de plus d'un côté. Les R.... seront au guet, M. de Marv.... ne cherchera qu'un prétexte. Les Grasse épieront tout pour tout envenimer ; mon père veillera, et c'est tout simple. Tout nous invite donc à la résignation. Je continuerai de t'écrire par le bon ange, plus souvent, comme tu crois bien, mais sous son inspection, afin que l'on ne puisse me jeter aucun chat aux jambes. Chère amie, je connais trop ta tendresse délicate et désintéressée, l'opinion que tu as de ton amant, et la confiance que tu lui as toujours montrée, confiance dont jamais il ne fut plus digne, car de si longues et si cruelles épreuves centuplent la tendresse, lorsqu'elles ne la lassent pas, pour craindre que tu aies la moindre inquiétude ; tu nous ferais à tous deux une trop grande injustice.

J'ai été interrompu ici par Dupont qui m'a apporté de volumineux plans de conciliation

avec ma mère, que l'on voudrait que je fisse réussir ici, au donjon de Vincennes, par des allées et venues de ce charmant donjon à ce charmant St.-Michel. Cela est absurde et fou, et cependant proposé de la meilleure foi du monde · j'en ai montré tout doucement les inconvéniens, et en même tems j'en ai proposé un bien plus plausible. Il serait question de me laisser à Paris incognito et caché pendant trois semaines, avant que de m'envoyer à ma destination quelconque; je dis quelconque, parce que, M. de Pompignan venant d'avoir une attaque d'apoplexie, il est très-douteux qu'on persiste à m'y envoyer.

Les preuves de Maubeuge et de Remiremont sont les plus fortes de l'Europe. Quant aux honneurs de la cour, il ne faut prouver que de 1400 *inclusivement.* Mais comme cet inclusivement suppose la nécessité de reculer beaucoup dans le XIII[e] siècle, parce que l'on ne reçoit ni annoblissement, ni robe, etc., et que l'on veut noblesse immémoriale; comme en outre on ne reçoit que pièces originales, les preuves de la cour sont excessivement fortes. Il est arrivé de là précisément ce que tu dis, c'est qu'on a recouru à la faveur, et que j'ai vu des gens de la plus haute naissance attendre des années entières que leurs preuves fussent faites, tandis que des espèces montaient dans les carosses. Cela me serait arrivé, à moi, si le maréchal de Noail-

les d'aujourd'hui, ennuyé des longueurs de Baujon, n'eût fait écrire une lettre de commandement à Chérin d'en finir; mais il est vrai que mon père n'avait point daigné faire un pas.

Dupont me parlait beaucoup hier des vues d'ambition de mon père sur moi, qu'il croit, dit-il, capable des plus grandes choses comme des plus mauvaises. Il se trompe assurément sur un de ces points comme sur l'autre. Mais enfin je demandais à Dupont pourquoi en ce cas il ne se dépêchait pas, et s'il comptait retrouver toujours une circonstance telle que celle d'être ami du premier ministre, qui est de 1701, et qui dans ce moment est assez malade. A cela Dupont a répondu que mon père était infiniment persuadé que le cardinal de Bernis succéderait; qu'il était bien plus sûr de M. de Bernis, son parent, son ami de tout tems, dont il avait eu les plus précieux secrets, qu'il ne pouvait l'être de M. de Maur.... ; qu'ainsi il croyait que je jouais dans le fait à qui perd gagne. J'ai des raisons particulières de penser que cette spéculation n'est pas bonne. Au reste, je puis me tromper; mais ce en quoi je ne me trompe point, c'est que je n'ai plus d'ambition, et que si seulement je pouvais faire donner une bonne place à M. B.... et une à D. P., qui au reste a de quoi patienter, lui, ce que le premier n'a pas, mes vœux seraient à jamais comblés.

Si ce que ma sœur me mande est vrai, à savoir que ma mère a refusé de souscrire à l'arrangement proposé par sa famille, dans l'assemblée de laquelle mon père n'avait pas voulu avoir un seul représentant, il me paraît qu'elle a tort. Mais c'est en lui donnant raison que je pourrais la ramener.

Madame de R.... fera, je crois, ce que mon père voudra; et, si cela est, tout ira bien. Mais il faut que, jusqu'à ma liberté, je ne parle pas beaucoup de ce point, celui de tous cependant qui m'importe le plus. Dupont y veille, et avec un grand intérêt pour toi. Mon père compte proposer à madame de R.... de te l'envoyer: tu feras bien de ne donner de plein pouvoir à personne, mais de te prêter beaucoup. Dupont a dit quelque chose de fort plaisant sur tout cela à mon père. — Mais, disait celui-ci, madame de R..... dit qu'elle a toujours fait ce qu'elle a voulu de sa fille, quand elle n'a pas correspondu avec le comte. — Eh bien! a répondu Dupont, en faisant la révérence, madame de R...., sauf respect, ne sait ce qu'elle dit; car ils n'ont jamais cessé de correspondre. — Mon père a ri, et moi j'ai dit à Dupont; mais voyez quelle folie! Combien de tems faudra-t-il à cette femme pour être convaincue que sa fille ne veut que ce que je veux? C'est donc à moi qu'il faut faire vouloir; or très-certainement je voudrai tout

ce que l'on me démontrera être son avantage. Mais il est vrai que je suis aussi difficile à tromper sur les intérêts de ce que j'aime, qu'aisé à induire en erreur sur les miens.

Mon amie, M. B.... voudra bien t'envoyer un louis, s'il l'a à moi, et nous te préparerons une pacotille qui ne peut pas te manquer. Mon état de situation est très-gêné, parce que j'ai su que l'on me destinait 100 louis de pension, dont 25 payables le jour de ma sortie, et que l'on ne me donnera pas indépendamment de cela une seule chemise. Or je suis tout nud, et, outre quelques avances que je dois à mon porte-clefs, il faut bien lui donner une preuve de reconnaissance : il me faut aussi achever de payer mon écrivain, pour qui tu me ferais un grand plaisir de chercher une place quelconque, fût-ce de clerc de notaire.

Il faut bien que j'emploie quelques louis à me vêtir, et si M. Br... ne tirait pas un paiement du libraire, je serais très-embarrassé. Mais en en tirant ce que je lui ai demandé, je ferai aisément face à tout.

Oui, mon bon ange m'a envoyé un jabot de toi, qui m'a étonné, quelque accoutumé que je sois aux prodiges de ton adresse. Si tu veux m'expédier vite les manchettes, ce sera assurément de long-tems la plus belle pièce de ma garde-robe, et dans tous les tems la plus chère.

Prends bien garde à ces flux de sang, ô mon ange ! c'est une épidémie fort dangereuse et quelquefois très-funeste. C'est heureusement la fin de l'automne qui est le grand remède ; mais je te prie à genoux d'être très-sobre sur la viande et les fruits. La du S... est assez malade, et malgré cela m'écrit de très-longues lettres : c'est une bonne enfant.

Ne me parles ni de cette guerre ni de ses suites qui effraient les ames les plus cuirassées, les plus égoïstes. C'est un trop grand chagrin pour un cœur sensible que de s'arrêter sur la contemplation de tant de maux qu'il ne peut ni soulager ni guérir.

Je t'envoie les deux autres sallons de D. P., dont un m'a paru très-supérieur aux autres, je veux dire celui de 1773.

Je suis enchanté que mon cinquième volume t'ait fait plaisir. C'était le plus ingrat de tous. Je crois que cet ouvrage se peut lire du moins, et Bocace n'était pas lisible dans notre langue. Je suis après quelque chose d'un sérieux fort plaisant ; mais je suis tellement écrasé de mes correspondances, que mes yeux et mes forces succombent. Par exemple, il est de fait qu'aujourd'hui j'écris depuis trois heures du matin : il est une heure après-midi, et je n'ai pas dîné, parce que je souffre de l'estomac. Mais enfin nous voyons le terme, car je ne peux pas dire le

but. Je n'en ai qu'un, tu le connais, et j'en suis fort loin encore. Mais que de forces ne donne pas un amour tel que le nôtre, et combien ceux qui ont cru nous décourager, connaissent peu les ressources des cœurs sensibles! Adieu, mon amante; tu sais quel est celui qui t'appartiendra à jamais.

GABRIEL.

Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre, qu'il n'y a plus rien à craindre de Briançon, et quels nouveaux services nous a rendus à cet égard l'actif et bienfaisant homme qu'à tant de titres nous appelons notre ange tutélaire.

A SOPHIE.

21 octobre 1780.

QUE ta lettre est tendre, chère Sophie! qu'elle est bien empreinte de cette douceur pénétrante qui te gagne tous les cœurs! qu'elle est bien de toi! Ah! oui, tu es et tu seras toujours toi, c'est-à-dire la plus précieuse des amies, la plus incomparable des amantes. Tu crois à l'amour éternel de Gabriel! Ah! je ne m'en étonnes pas; tu portes trop bien au fond de ton ame la conviction que celui qui reçut de tes mains le bonheur n'en peut desirer un autre; que qui tu aimes ne

saurait aimer ailleurs, et qu'il n'est plus pour moi qu'une femme ; que ton sexe est pour mon cœur composé de toi seule. Il faut que les autres hommes se fassent d'étranges idées de l'amour. Dupont qui connaît toute l'étendue de ma passion, et qui, loin d'en être étonné, s'y intéresse et l'approuve, n'en paraît pas moins fort inquiet que d'autres femmes me fassent faire des folies. Il faut, pour t'expliquer cela, te donner notre état de situation. 1°. M. de Pompignan revient à Paris, et par conséquent le voyage de Pompignan est rompu. 2°. Les déesses du Bign.... ont conçu le projet noble et convenable de se servir de moi pour finir ce triste procès qui divise depuis si long-tems les auteurs de mes jours. Ceci, combiné aux circonstances, a suggéré beaucoup d'idées. D'abord on a voulu que, restant au donjon, mais en sortant pour négocier avec ma mère, je profitasse de l'émotion que doit lui inspirer ma situation actuelle, pour arracher d'elle un accommodement dont le prix fût sa liberté et la mienne. Il m'a été aisé de faire sentir l'absurdité de ce plan. J'en ai proposé un autre : j'ai dit : Laissez-moi trois semaines à Paris, aussi incognito que vous voudrez, sous prétexte de santé, et nous verrons. Ceci a souffert trop de difficultés, parce qu'on prétend que mon père ne peut pas paraître. Cependant le tems courait, et mes amis criaient après ma li-

berté provisoire ; alors s'est renouvelée la proposition du voyage en Limousin, dont je me soucie on ne saurait moins, comme tu peux croire ; et, *en pis aller*, celle de me faire donner le château, où, étant à Paris sans y être, je pourrais suivre l'idée de ces dames, et être mis à l'épreuve d'une manière non alarmante pour les Mar..., puisque je serai à la même distance d'eux, et toujours sous ordre du roi. Nous avons suivi avidement, mais sans en avoir l'air, cette lueur, qui, après tout, est l'idée la plus raisonnable qu'ils aient encore eue. En conséquence, j'ai écrit ce que j'ai dû écrire ; je tiens la balance, et je paraîs pencher pour le Limousin. Dupont, au contraire, a opté; et exposant d'abord l'impossibilité d'avoir l'aveu du bailli, la nécessité de s'en passer pour l'obliger lui-même, la certitude qu'il sera le premier à courir au devant de M. de Mar.... si celui-ci songe à la séparation, la vraisemblance que ce dernier n'en fera rien, la difficulté, l'absurdité de croire qu'il le veuille et le puisse sans sa fille, et l'inconséquence qu'il y aurait que celle-ci me tirât de prison pour me faire un procès plus à l'aise : il parle de mon desir d'aller en Limousin, parce que, pour me servir de ses expressions, *je veux à tout prix reconquérir mon beau-frère, et mériter de lui, parce que j'aime ma bonne sœur avec la fureur que je*

mets dans toutes mes affections; mais il montre l'impossibilité de rien faire de-là à Paris, et le très-grand éloignement de Provence qui ferait tout languir, d'où résulte que l'on doit tenir sur cela rigueur à mes desirs.

Au bois des fossés, un géolier fidèle, l'avantage des bons conseils, des bons exemples, la douceur de voir incognito ma sœur à la promenade ou chez D. P., l'avantage plus grand d'être aidé des conseils immédiats, des lumières supérieures, *animé de l'ame de nos amies.* Mais l'éloignement de Paris, l'impossibilité d'y traiter que par lettres, la douleur de manquer la seule manière honorable, utile et méritoire de rentrer dans le monde.

Au château, les plus grands dangers pour moi. La nécessité d'y marcher sur des œufs sans les casser; dix femmes plus ou moins aimables, plus ou moins coquettes, plus ou moins intrigantes, qui peuvent être curieuses d'un jeune homme prisonnier depuis trois ans pour cause d'amour; la certitude que je ne puis me livrer à aucune sans exciter contre moi les murmures, les plaintes des rivales, des maris, des amans, tomber dans les querelles et retomber dans le cachot. *Mais s'il résiste à cette épreuve*, dit Dupont, *il est impossible de lui en donner une plus forte; c'est le placer au feu du réverbère.* Et la facilité de venir en fiacre à Paris, d'y voir et la mère et

les jurisconsultes, d'arranger à la fois et les troubles de famille, et le procès de Besançon, de se montrer en tout sage et habile. Voilà le précis des lettres de Dupont, qui compte que l'ambition des femmes de me faire finir le procès me poussera au château, et que si du Saillant me garde quelque animosité secrète, l'espoir que je succomberai à l'épreuve me poussera au château; qu'enfin l'impatience de mon père d'en avoir le cœur net et de savoir si je puis vivre au milieu de cinq ou six cornettes, sans faire cinq ou six querelles, me poussera encore au château.

On croit peut-être maintenant que tout cet étalage de prévoyance est de pur costume pour le Bignon.... Point du tout, voici ce qu'ajoute pour moi le philosophe Dupont. Pardonne la liberté du langage, et songe que c'était à moi qu'il étoit destiné : « Songe à pré« sent, malheureux paillard, que si tu te permets de trousser une seule de ces femmes, tu te noyeras sans ressource dans ton sperme inconsidéré. *Teterrima belli causa cunnus*, « (ce qui veut dire, mais en langue de mau« vais lieu, que l'amour est la source des « guerres les plus cruelles). Rien de si doux « qu'une femme en tête-à-tête ; rien de si « tracassier que les femmes en troupeau. « Sauve-toi avec elles par le respect, vois-les « rarement, étudie et sors. Et si tu ne peux « apprendre les vers de Pavillon, sous le nom

« de Boyer, et l'art de la guerre du marquis « de Santa-Crux ; (tu sauras que Pavillon con« seille pour toute maîtresse la *veuve Poignet,* « et que le premier principe de guerre de M. « de Santa-Crux est qu'un grand général doit « savoir s... b... l... v... pour se garer « des femmes qui finissent par tout gâter) : « quand tu viendras voir ta mère, cours chez « une fille, libertin, et la vérole exceptée, « purge-toi. » — Remercie-le du conseil, je t'en prie ; je lui ai promis de te faire passer sa lettre, et que tu lui en paierais le port.

Et tu crois peut-être que ce n'est-là que de la goguette ; eh bien ! écoute un alinéa écrit sérieusement : « Vous avez avec les fem« mes une manière noble pour vous sauver, « sans les offenser du danger de les voir « beaucoup et de leur faire des sottises ; ce « sont *les restes* de votre grande passion ; le « serment fait à l'amour de ne lui être infi« dèle que pour l'hymen. Les femmes ne « haïssent pas les hommes de la Calprenède, « quoique ceux de Crébillon fils leur plaisent « assez. »

A toute cette belle prosopopée, j'ai répondu, chère amie, 1°. en me mocquant du prédicateur, qui aurait grand besoin de se prêcher lui-même ; 2°. en lui envoyant l'alinéa si tendre et si touchant où tu te dis si sûre de moi, et en lui demandant si un

homme aimé ainsi pouvait être un homme à femmes ; 3°. en l'assurant que toutes les belles de ce pays-ci sont pourvues, et courront d'autant moins après moi, qu'assurément je ne courrai pas après elle. Mais, je t'en prie, venge-moi un peu.

Voilà, ma douce amie, un long compte rendu de mes affaires. Il paraît qu'elles ne peuvent plus ni ne pas finir, ni traîner longtems. Je serai assez bien ici, par ce que j'y serai très-près de mon bon ange. Je n'y aurai point assez de distraction pour m'étourdir, et j'y en aurai assez pour ne pas m'ennuyer et pour prendre sur moi de moins travailler. Je tâcherai de monter à cheval, je jouerai la comédie, je ferai mes affaires, et ne *me purgerai point*. Du reste, j'entretiendrai, par le bon ange, mes liaisons de librairie *incognitò*, lesquelles nous mettrons à notre aise ; ressource qui m'eût absolument manquée en Limousin, où je n'aurais eu ni livres, ni esprit, ni idées.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'arranger le procès de ma mère, si mon père s'obstine à ne point paraître. Enfin nous verrons. Quant à ton accommodement ; je ne me presserai pas ; il faut que tout vienne de mon père. Dupont lui a déja fait sentir qu'il fallait qu'il se concertât avec madame de Ruffei sur le procès de Besançon. Je ne doute pas un moment que sitôt qu'elle verra que c'est

tout de bon enfin que l'on me tire de ma huche, elle ne l'interpelle. Ainsi, je suis peu inquiet à cet égard, d'autant que j'ai lu ces mots écrits de la main de l'oracle P...: *On n'a point écrit depuis le mensonge du Chevalier; si l'on écrit certainement ici nous répondrons convenablement, et de manière à inspirer la confiance.*

Je serai, ma chère bonne, très-économiquement ici. On me conseillait de faire venir à manger chez moi, parce que, disait-on, je serai prié cinq fois la semaine; mais tout ce qui approche du coup d'œil de parasite m'est si odieux, que je ne veux point de cet arrangement. Fontelliau me fournit chez son beau-père un appartement honnête et une nourriture de même pour 900 liv.; c'est donné. Or moi, huché là, j'écrirai des coquetteries à M. de Voyer, qui ne peut pas refuser à un homme de ma sorte, au château, par ordre du Roi, le premier logement. Mais pourquoi faire, vas-tu me dire? comptes-tu être là mille ans? Voici le pourquoi: On garde un logement ici, une fois qu'on l'a, tant qu'on veut. Or je sais que les délices de mon ami, M. Boucher, sont d'aller passer avec son aimable femme les fêtes et dimanches à la campagne. Il aura une clef de cet appartement. Dupont ferait venir plus souvent sa femme à Paris, s'il avait de quoi la loger; elle trouvera là un pied-à-terre

agréable pour quelques semaines. Tu vois que mon projet est bon.

Le tien, pour mon écrivain, est excellent, et j'en profiterai au besoin; mais si je reste ici, je le garderai, parce que j'aurai de quoi l'occuper de reste, et que continuant à loger et se nourrir chez son père, il ne me sera point à charge, et me coûtera moins cher que tout autre copiste, outre qu'il est fort intelligent, actuellement accoutumé à mon gribouillage, à mon genre de travail, et que je veux obliger en lui son honnête homme de père qui m'est fort attaché.

Mon amour bonne, tu m'inquiètes sur tes yeux. Je te les ai vus si forts, si bons, toujours tendres, mais aussi clairvoyans que beaux. N'écris ni ne lis à la lumière, je t'en conjure; éclaire-toi avec de l'huile, si tu peux. Pour les miens, ils sont perdus sans ressource, si ma liberté ne me les remet pas.

Pour le fond de ta santé, je vois qu'il est bon, et nous finissons une saison qui m'a donné bien de l'inquiétude, te sachant entourée de maladies épidémiques. Tu as bien fait de te purger pour éviter les fièvres d'automne. Je tremblais qu'elles ne devinssent une habitude, comme il arrive trop souvent, pour ma tendre amie, dont tant de malheurs, de privations et de pertes ont bien changé la constitution. O amour de Gabriel! conserve-toi pour lui!

Je

Je comptais t'envoyer aujourd'hui, ma minette bonne, un nouveau manuscrit très-singulier, qu'a fait ton infatigable ami; mais la copie que je destine au libraire de M. B... n'est pas finie; et t'ôter à l'avenir l'original, ce serait l'interrompre pour long-tems. Ce sera pour la prochaine fois. Il t'amusera: ce sont des sujets bien plaisans, traités avec un sérieux non moins grotesque, mais très-décent. Croirais-tu que l'on pourrait faire dans la bible et l'antiquité des recherches sur l'onanisme, la tribaderie, etc. etc. enfin sur les matières les plus scabreuses qu'aient traitées les casuistes, et rendre tout cela lisible même au collet le plus monté, et parsemé d'idées assez philosophiques?

Oh ça, mon bon amour si tendre, tu crois bien que nous ne te ferons pas attendre la grande nouvelle; n'accuse donc pas notre triumvirat des lenteurs. Au reste, je ne crois pas qu'elles puissent être bien considérables encore; et le jour approche ou l'on pourra te dire: *L'amitié a brisé les fers de l'amour.* Adieu, ma Sophie, mon bien, mon tout. Aime ton ami, comme tu en seras toujours adorée.

GABRIEL.

PAQUET CACHETÉ (sans date).

Papiers déposés entre les mains de M. Boucher, qui en connaît la destination, et qui est prié de ne les ouvrir qu'après ma mort.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

A MA SOPHIE.

Il est arrivé le moment d'une séparation éternelle, ô ma tendre Sophie ! Les illusions de l'amour nous ont long-tems abusé ; mais la nature ne perd pas ses droits. Le poison lent de la douleur a consumé ton ami : il va mourir.... O trop infortunée moitié de moi-même ! qui t'adoucira ce coup terrible, plus cruel cent fois que celui qui m'atteindra dans peu d'heures peut-être ? car enfin, je te quitte, et c'est une douleur bien amère ; mais elle finira avec ma vie. Ce cœur où tu règnes encore, ne palpitera plus ni pour le chagrin, ni pour l'amour ; et toi, tu resteras pour pleurer long-tems ton Gabriel... Ah ! Sophie, que je te plains ! je suis bien moins malheureux que toi, puisque je n'étais pas destiné à te survivre.

Mais crois-tu être quitte envers moi? non, Sophie, non : elle existe, cette chère enfant que me donna ton amour. Elle vit pour t'adoucir ma perte, pour t'en dédommager autant que tu peux l'être. Elle n'a plus que toi; toi seul es sa mère, toi seule es son père : tu lui dois l'amour de nos deux cœurs. Ah ! ma Sophie, que de devoirs te restent à remplir ! et que de consolations tu recueilleras en t'en acquittant !

Chère Sophie ! ô ma bien-aimée ! l'élue de mon cœur ! garde-toi bien d'outrager l'amour, et la nature par le crime du désespoir. Souvent, dans les délires passionnés de ta tendrese, tu as juré de ne pas me survivre... Etais-tu mère alors, ô mon amante ? Non, tu ne l'étais pas; et si tu te croyais obligée aujourd'hui par ce téméraire et coupable serment, tu serais aussi pusillanime amante que mère dénaturée.

Oui, ma Sophie adorée, je lègue à ma fille tous ceux de mes droits dont elle peut hériter : je lui laisse tous tes soins, toute ta tendresse; et si je me méfiais du courage de mon amante, et de sa condescendance pour mes ardentes et dernières prières, je mourrais désespéré d'avoir donné le jour à un enfant pour qui je ne puis rien, et d'avoir ainsi, par une seule faute, immolé la mère et la fille à mon funeste amour. O Sophie ! Sophie ! voudrais-tu qu'une passion et si tendre,

et si pure, et si fidelle, fût, à mon dernier soupir, une source de repentir cruel et de remords dévorans ? Vis, ô mon amante ! donne-moi cette preuve de tendresse : vis pour serrer dans tes bras ma fille, pour lui parler de son père, pour lui dire combien il t'a aimée, combien il l'aimait, combien il l'aurait aimée... Ah ! si dans le sein de la terre où je vais rentrer, je pouvais conserver cette étincelle céleste, cette ame sensible et toute aimante dont tu concentras les forces et l'énergie, j'espérerais un jour réunir dans mon sein mon amante et mon enfant... Je ne sais, ô ma Sophie ! je ne sais : j'ai peine à croire qu'aussi long-tems qu'il existera quelque parcelle de mon être, mon amour ne vive pas. Soit illusion, soit réalité, l'ame de Gabriel et celle de Sophie, leur incomparable tendresse, me semblent indestructibles. Cette idée est consolante ; elle nous promet un témoin qui juge nos cœurs, qui sait si nous méritâmes des traitemens si barbares ; qui, plus indulgent que les hommes, pardonnera à nos faiblesses, et purifiera des sentimens qui ne blessent pas la vertu.... O si, dans un séjour d'éternelle félicité, à l'abri des fanatiques, des calomniateurs et des tyrans, nous devions à jamais nous réunir pour nous aimer encore et t'adorer ! Dieu ! Dieu puissant ! rends-moi mon amante : pardonne-moi, pour prix de ses vertus.

Ah ! si j'ai nié ta providence, c'était pour n'être pas tenté de te croire complice des méchans ! tu sais si j'étais de bonne foi : ta faible créature n'a pu t'offenser. Pourrais-tu t'irriter contre elle, et la punir de la faiblesse de son entendement ? Jette, jette du moins un regard de clémence sur celle que mon erreur a séduite : éclaire-la protège-la ; donne-lui la force de résister au sentiment de ma perte, de découvrir la vérité, de la montrer à ma fille, et de mériter d'être un objet de ta miséricorde....

Hélas ! ma Sophie, cette lettre est bien longue pour le moment où il te faudra la lire. Qu'ajouterais-je de plus ? irais-je énerver ton ame, quand je te conjure de te roidir contre l'infortune ?... Je me méfie de mon propre attendrissement, et je finis... pour jamais je finis. Ah ! pense sans cesse que celui qui mourra en prononçant ton nom, qui te chérit du plus tendre et du plus fidèle amour, qui ne manqua dans aucun moment de sa vie, pas même en idée, aux sentimens qu'il t'avait jurés, exige de ta tendresse, et, s'il ose le dire, de ta reconnaissance, que tu vives pour ta fille, qui est la mienne.

GABRIEL.

J'ai conjuré M. Boucher d'obtenir de M. le Noir la permission de te remettre tous ceux de mes papiers que j'ai jugé à propos

de conserver, et ceux de mes livres que lui, M. Boucher, ne voudra pas. Tu donneras ton portrait, ce portrait jonché de mes baisers et couvert de mes larmes, et mes bagues, à ta fille. Tu porteras le *cœur* que j'avais reçu de toi, et qui n'a plus quitté mon cœur. Tu feras mettre sur ma boîte un médaillon qui contienne ton portrait et le mien : tu obtiendras de M. Boucher de l'accepter. N'oublie jamais ce que nous devons à notre bienfaiteur et à l'organe de ses bienfaits. C'est encore une dette qui nous est commune, et que toi seule pourras t'efforcer d'acquitter. Tâche de te réunir à ma mère, à ma tendre mère, et de lui rendre les soins que j'aurais voulu lui donner. Je lui ai rappelé ce qu'elle avait daigné me promettre pour ma fille, et j'ai tenté tous les moyens de lui assurer les secours qu'elle ne peut plus espérer de moi. Tu ne publieras jamais l'ouvrage *sur les lettres de cachet et les prisons d'État* sans la permission de M. Lenoir. Je le lui ai promis, en le suppliant de te faire remettre ce manuscrit recopié de ma main. L'unique motif de cette demande a été de te procurer cette consolation, d'avoir tout ce qui reste de moi. Il y est entré si peu d'amour-propre, que j'ai brûlé mes mémoires qui contenaient une apologie trop forte de ma conduite, et tout ce qui n'était qu'ouvrage purement littéraire, si ce n'est *Tibulle* que tu aimes trop

pour t'en priver, traduit et écrit de ma main. J'ai conservé une partie de l'histoire de nos amours, parce que tu l'as desirée; l'ouvrage sur les lettres de cachet etc., parce que je le crois utile; quelques morceaux et pensées détachées, où tu glaneras quelques idées pour ma fille; enfin tous les fragmens ou ébauches que je t'ai successivement envoyées, parce que tu aimeras mieux les conserver de mon écriture que de la tienne. Tout le reste a été livré aux flammes. Tu me pardonneras ce sacrifice, que plus d'une raison exigeait de moi.

A MA MÈRE.

Ma chère et tendre maman, je l'avais bien prévu; je finis ma carrière, sans avoir pu ni vous consoler, ni vous servir, ni compenser les chagrins que mes fautes vous ont causés, et vous en demander le pardon que votre indulgente bonté ne m'a jamais refusé. Je ne sais, en traçant ce dernier monument de mon amour filial et de mon profond respect, si ma lettre vous parviendra jamais; mais jusqu'au dernier instant, j'espère tout du digne magistrat qui m'a comblé de bienfaits.

Vous arroserez de larmes ces tristes adieux, ô la meilleure des mères! Mais, hélas! elles

ne pourront plus m'être utiles. Tels furent les pleurs qu'au fond de ce cachot je versai chaque jour en pensant à vos malheurs. Pleurs stériles et cruels, qui abattaient mon cœur, et ne le soulagaient pas ! O maman ! souvenez-vous quelquefois de votre malheureux fils qui vous chérit de toutes les forces de son ame ; mais que ce souvenir n'empoisonne pas votre vie, déja trop remplie d'amertume. Voulez-vous, ma tendre maman, adoucir votre douleur et diminuer vos regrets ? rapprochez de vous ce qui reste de moi... Ah ! vous n'oublierez pas sans doute ce que vous avez daigné me promettre pour mon enfant, né sous de si cruels auspices, mais d'un si tendre amour, cet enfant de Sophie, que vous daignâtes appeler votre fille, en desirant seulement qu'elle fût ma sœur. Hélas ! dans quelque lieu qu'elle gémisse, elle mérite l'intérêt des ames honnêtes et sensibles ; et vous avez vu de trop près sa candeur, ses vertus, son courage, ses sacrifices, ses malheurs, pour ne pas compâtir à son infortune ourdie de mes mains. Mais son enfant est animé de votre sang, de votre vie : sa fille est la vôtre. Maman, ne l'oubliez jamais.

Peut-être, hélas ! au moment où j'implore vos secours pour un autre moi-même, gémissez-vous encore sous l'odieuse tyrannie qui a empoisonné la moitié de vos jours :

Mais il viendra, celui de la justice. Puisse ma mort dessiller les yeux de votre persécuteur, et ne pas porter trop cruellement dans son ame le flambeau du remords, mais l'exciter à réparer ses torts envers vous ! Qu'il me soit permis du moins, au moment où je n'espère plus rien pour moi, de me flatter que vous ne serez pas toujours opprimée !

J'ose vous demander, ma chère maman, de vous faire rendre compte par Raspaud, mon notaire à Aix en Provence, homme dont je vous garantis le zèle et la probité, de vous faire rendre compte, dis-je, de quelques dettes d'honneur, d'autant plus sacrées que jamais on ne les réclamera en justice, et que mon père ne les paierait surement pas sans y être contraint. Je me flatte que vous ne laisserez pas sur ma mémoire une tache dont je n'ai pu me laver, et dont je suis pourtant innocent ; car devais-je compter sur ma cruelle destinée ?

Adieu, ma bien chère et respectable maman ; adieu pour toujours : mes derniers vœux, mes dernières larmes sont pour vous et pour Sophie. Hélas ! elle ne peut plus m'entendre, mais elle ne vous en assurera pas moins que j'ai vécu et que je mourrai avec les sentimens de la plus profonde vénération et de la plus vive tendresse pour ma mère, dont je lui ai demandé cent fois d'être, si elle

survivait, le soutien, la consolatrice, la tendre et obéissante fille.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

MON PÈRE,

Quand vous recevrez cette lettre, je ne serai plus. Celui qui juge les justices m'aura absous ou condamné. Mais avant de paraître devant son tribunal, s'il est vrai qu'une faible créature en subisse l'arrêt, je sens le devoir et le besoin de vous demander le pardon de mes fautes; et c'est du plus profond de mon cœur que je regrette amèrement les chagrins qu'elles vous ont donnés. Effacez de votre mémoire ces trop nombreuses erreurs d'une jeunesse dont j'espère avoir expié une grande partie par tant d'années d'une continuelle infortune, et de la plus terrible des captivités. Mais daignez croire que les rigueurs dont j'ai cru avoir à me plaindre, n'ont jamais chassé de mon cœur les sentimens de tendresse et de respect que je vous dois, quelle qu'ait été l'expression de mon ressentiment. Oui, mon père, quoique convaincu que vous avez outre-passé envers moi les droits qu'un homme quelconque peut avoir sur un

autre homme, et que les principes d'ordre et de justice, sur lesquels sont fondées les lois, font un devoir à l'opprimé de les employer contre l'oppresseur, je vous jure, mon père, que je n'ai jamais pensé, comme vous l'avez publié, ni à plaider contre vous, ni à me rendre partie dans le procès de ma mère. La franchise avec laquelle j'ose vous dire ma pensée dans un moment où je n'ai plus besoin de personne au monde, mais seulement de la satisfaction de ma conscience, doit vous convaincre de la vérité de mes protestations.

Je suis loin de vouloir récriminer, ô mon père! contre qui que ce soit : je vous écris au contraire avec la conscience d'un coupable qui s'accuse, et demande grâce à son juge. Ne me la refusez donc pas au fond de votre cœur; et s'il y rentre un sentiment de pitié pour moi, daignez penser que je laisse au monde un enfant infortuné, qui n'est pas coupable de mes fautes, qui porte votre sang dans ses veines, et qui n'a, je crois, d'autres secours que ceux de votre commisération. Hélas! j'ai causé la perte de la mère! faudra-t-il encore avoir à me reprocher la misère de la fille, à qui le malheur de sa naissance coûtera tant, quelque chose qu'on fasse pour elle? O mon père! je n'ai plus de fils; ne laisserez-vous pas tomber un regard sur le faible rejetton qui reste de moi

sur la terre ? J'en ose concevoir l'espoir, et il adoucit mes regrets et mes craintes.

Puissiez-vous, mon père, n'éprouver plus d'autres chagrins que ceux que je vous ai causés, et dont, grâces au ciel, je ne pourrai désormais augmenter la mesure ! Puissent les deux auteurs de mes jours se réconcilier et ne se reprocher jamais l'un à l'autre ma perte ! Puissent mon frère et mes sœurs effacer par leur bonne conduite et leurs succès jusqu'à la trace des peines dont j'ai été la cause ou l'objet !....

Ce sont les vœux ardens de votre fils.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

A MON FRÈRE.

IL y a bien des années que je ne vous ai embrassé, mon cher frère ; et lorsque vous lirez ceci, il ne me restera aucun moyen de mériter votre tendresse et de vous prouver la mienne. Je ne serai plus, et ce n'est qu'en ce moment où je ne pourrai rien pour vous, que vous pourrez beaucoup pour moi. Je vais vous expliquer cette énigme, et déposer entre vos mains un secret que je confie à votre honneur et à votre générosité.

Vous savez à peu près l'histoire de mes malheurs : je ne la retracerai point ici, elle vous attristerait inutilement. Peut-être, et presque surement même, j'ai été calomnié auprès de vous ; mais vous n'avez point oublié que vous ne pouvez être le juge d'un frère infortuné que vous n'avez point entendu, et dont vous n'avez point à vous plaindre. Quelles qu'aient été mes fautes et mes erreurs, il suffit, j'espère, pour les expier, de mourir dans une prison où l'on a vu ensevelir les plus belles années de sa jeunesse : tel est mon sort. Tant de malheurs, sans intervalle, devraient avoir désarmé mes ennemis.

Vous savez, mon cher frère, que j'ai trouvé un seul être qui s'intéressa trop vivement à mon sort. Cette femme, aussi respectable par toutes sortes de vertus qu'aimable par tous les avantages du caractère et de l'esprit, renonce à une fortune brillante, à sa réputation même, pour me suivre dans un pays où je cherchais la liberté, et j'eus la faiblesse d'y consentir. Heureux pendant quelques mois par les soins de cette généreuse amie, mon destin l'emporta : mes persécuteurs m'atteignirent dans mon asile, et j'eus à la fois la douleur de rentrer dans mes fers, et le désespoir d'avoir enveloppé dans ma perte l'incomparable amante qui m'avait tout sacrifié. Elle portait dans son sein un enfant, qnand je lui fus arraché. Cette fille existe,

et j'ai pensé assez bien de vous, mon cher frère, pour espérer que vous ne refuseriez pas à votre nièce les secours que je n'ai pu lui assurer. Elle est privée par ma faute d'une existence civile. Réparez, autant qu'il est en vous, ce malheur. Vous serez riche, mon cher frère : votre fortune et celle de ma mère vous permettent d'être généreux ; mais j'ose dire qu'il ne s'agit ici que d'être juste. Vous sentez, mon ami, que la nature et la loi m'avaient destiné à jouir avant vous de vos biens. Une grande partie m'était substituée, et je n'ai de regret à ne pas les avoir administrés, que parce que j'aurais pu vous les laisser en meilleur ordre, (car mon fils étant mort, il était bien sûr que cet héritage serait le vôtre,) et peut-être aussi vous convaincre qu'il est heureux et doux d'avoir un bon frère. Quoi qu'il en soit, vous devez croire que j'eusse assuré un patrimoine honnête à mon enfant, et vous m'en auriez pressé, si j'avais eu besoin de l'être. Remplissez mes devoirs, mon cher frère. Soyez le tuteur, le protecteur du malheureux fruit de mes amours, qui se trouve, à la fois, privé des biens de sa mère, qu'un arrêt bien sévère lui a ôtés, et de ce qu'il devait attendre de moi.

M. Lenoir, qui m'a comblé de bienfaits jusqu'a mon dernier soupir, et M. Boucher son premier secrétaire, à qui je dois beau-

coup, voudront bien vous donner tous les éclaircissemens nécessaires sur le sort de ma fille, que je vous conjure de secourir d'une manière raisonnable et solide. Je n'ai pas besoin de vous recommander un secret si sacré. Quoique mon histoire ait été très-publique, elle est oubliée. Je ne sais si la personne intéressée, dont vous n'ignorez pas le nom et l'existence, n'a pas des raisons importantes de desirer qu'elle le soit à jamais. D'ailleurs une famille pourrait réclamer l'enfant que je vous lègue; et vous jugez bien, mon ami, que je ne puis consentir à être le complice d'un vol manifeste que l'on commettrait en transportant sur la tête de ma fille le bien d'un homme qui serait faussement réputé son père, et dont les héritiers naturels resteraient peut-être victimes de cettes upercherie. Mon desir, auquel vous daignerez surement condescendre, est que ma fille soit libre, et nullement dépendante ni consacrée à la vie monastique que je hais et que je méprise. Je suis loin de demander que vous vous gêniez pour lui donner une inutile et dangereuse opulence. Mais je crois que vous pouvez lui faire une pension honnête sans vous mettre à l'étroit, et j'espère que vous l'assurerez de manière que si vous mouriez avant l'âge, sa fortune ne s'en ressentirait pas. Si cet enfant a le cœur de son père, et sur-tout les vertus de sa mère, vous

ne vous repentirez pas d'être son bienfaiteur ; et, quoi qu'il arrive, on ne saurait regretter d'avoir fait une bonne action. Je suis très-persuadé, mon cher frère, que vous ne vous refuserez point à celle-là ; car je vous ai toujours connu bon et généreux. Cette conviction intérieure adoucit un peu ma situation et calme mes inquiétudes. Puissiez-vous recevoir au centuple le bien que vous ferez à mon enfant ! Puissent les vôtres vous payer par leur tendresse et leur conduite, de la déférence que vous aurez marquée pour les derniers desirs de votre malheureux frère ! Adieu, mon cher ami : recevez mes tendres embrassemens, et croyez que je vous comptai toujours au nombre de mes plus vifs attachemens et de mes regrets les plus amers. Soyez plus heureux que votre frère ; et souvenez-vous que pour que vos enfans fassent votre bonheur, il faut que vous vous occupiez du leur. Je vous embrasse encore une fois, et vous baigne de mes larmes.

Honoré-Gabriel-Riquety,
comte de MIRABEAU, fils.

A M. LENOIR.

Me voici enfin, Monsieur et cher bienfaiteur, au moment où le malheur me fait aspirer depuis long-tems. Je vais m'endormir dans la tombe : j'y vais trouver un repos que les hommes m'ont refusé. Je l'avoue cependant, trois regrets amers me poursuivent. Je ne pourrai dédommager la plus tendre, la plus fidelle et la plus généreuse des amies de la moindre partie des maux que je lui ai causés. Je laisse ma fille sans nom, sans état, sans biens. Enfin, je quitte la vie avant que d'avoir pu vous donner la moindre marque de gratitude et d'attachement désintéressé. Ainsi, les trois plus doux sentimens de la nature, l'amour, la tendresse paternelle et la reconnaissance, sont empoisonnés pour moi jusqu'en mes derniers instans. Résignons-nous : courbons la tête sous l'inévitable joug de la nécessité.

Mais, ô vous, mon bienfaiteur! de qui j'ai tant reçu, et à qui je me vois forcé de demander jusqu'à mon dernier soupir, j'implore votre secours et la continuation de vos bontés pour ma Sophie, bien plus infortunée aujourd'hui que dans le tems où elle a ému votre ame sensible, jusqu'au point d'en obtenir une grace unique et inespérée. Daignez veiller

sur elle, adoucir son sort, réprimer ses persécuteurs, et lui accorder la seule consolation qui lui restera maintenant, sa fille, et les papiers que je lui ai destinés. Monsieur, rappelez-vous ce que j'ai osé vous dire cent fois : il n'est pas une ame plus pure, plus faite pour le bien que celle de mon amie ; toutes ses fautes sont de moi, toutes ses vertus sont à elle ; et sa faiblesse même en fut empreinte. C'est l'amour le plus ardent, le plus généreux, le plus invincible qui brûle dans son cœur. Ah ! si vous ne l'aviez pas cru, nous serions morts de désespoir il y a longtems.

Mais si ma Sophie a mérité votre intérêt et votre indulgence, combien n'en dois-je pas espérer pour sa fille ? Hélas ! la tache de sa naissance est mon crime et non le sien. Tous les biens d'opinion lui sont refusés. Je ne puis pas même assurer sa subsistance : elle ne connaîtra jamais son père, et sera punie de ses fautes sans compensation, sans dédommagement. O homme bon et respectable ! je mourrais dans les convulsions du désespoir, si je ne comptais pas pour elle sur votre bienfaisance et votre équité. A peine puis-je dire moi-meme ce que je desire à cet égard, puisque je ne sais bien ni la situation de sa mère, ni celle de mes affaires. J'ai recommandé ma fille à ma mère : voilà tout ce que j'ai pu, puisque je suis garotté dans tous

les sens. Mais parce qu'il a plu à mon père d'attenter à toutes mes propriétés, à commencer par celle de ma personne, s'ensuivra-t-il que mon enfant doit mourir de faim ? Monsieur, faites tout ce que vous pourrez pour elle : voilà ce que je vous dis dans le transport de mon cœur, et j'espère que vous voudrez tout ce que vous permettront l'autorité, les bienséances et les lois.

Cette lettre ne contiendra point les détails relatifs à mes papiers et à leur destination ; je craindrais de vous en importuner, et j'en adresse une note précise à M. Boucher, avec mes très-humbles prières et l'exposition de mes motifs pour vous, et mes ardentes recommandations pour lui. J'ose espérer que tout ce que je desire être remis à mon amie, le lui sera. Elle est incapable d'abuser de votre condescendance, et de rien publier sans votre aveu; sur-tout moi le lui recommandant, comme je le ferai expressément. Le seul de mes manuscrits que je croie intéressant, utile, et à un certain degré de maturité, vous a été destiné de tout tems. Portez-y un œil attentif: j'atteste l'honneur et l'auteur de mon être, dans ce moment où j'ignore ce qu'il en décidera, que tous les faits qui y sont consignés sont vrais. Sans doute, ils méritent votre plus sérieuse attention. De tous mes autres papiers, je n'ai con-

servé que ce qui pouvait intéresser Sophie et seulement elle.

Je finis cette lettre comme je l'ai commencée, par des actions de grace pour vos bienfaits, et l'assurance de mes vifs regrets de ne pouvoir les reconnaître que par ce stérile hommage. O vous! qui m'avez fait autant de bien que les autres hommes m'ont fait de mal! vous, qui, dans ces derniers tems, m'avez servi de père! vous que je ne puis nommer sans attendrissement; ah! croyez que si j'ai desiré une plus longue vie, c'était sur-tout pour vous montrer que je n'étais pas tout-à-fait indigne de l'intérêt que vous avez daigné prendre à moi, et pour vous consacrer des jours dont vous aviez renoué le fil en me sauvant du désespoir. Qu'un bonheur égal à vos vertus, égal à votre bonté, soit à jamais le partage de vous et des vôtres! et souvenez-vous quelquefois que mes yeux desséchés ont versé de douces larmes de tendresse et de respect en pensant à ce que vous avez fait pour mon amie et pour moi, et à ce que vous ferez pour ma fille.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

A M. BOUCHER.

Au dernier acte de ma vie, Monsieur, je m'empresse de vous réitérer les assurances de ma tendre gratitude pour les services que j'ai reçus de vous dans un tems où j'avais un si grand besoin de secours et de consolations. Cet hommage est bien stérile, je le sens : mais peut-être sa sincérité vous touchera t-elle ; vous ne la suspecterez pas, puisque les hommes ne pourront plus rien pour moi lorsque vous lirez ceci. Il m'eût été doux de vous prouver par les faits, ce qui, j'ose le dire, était facile à deviner, à savoir qu'un cœur capable d'amour, tel que celui que vous m'avez connu, ne l'est pas d'un vice aussi bas que l'ingratitude. Vous avez été pour moi et pour celle qui m'est bien plus chère que moi-même, l'organe des bienfaits de M. Lenoir : vos attentions, vos complaisances ont été sans nombre, et vous ne fûtes jamais refroidi par mes importunités. Si mes vœux pour vous pouvaient quelque chose, vous seriez bien récompensé de toute cette bonté. Mais, hélas! je suis réduit depuis long-tems, et probablement jusqu'au dernier moment de ma vie, à demander à ceux pour qui je ne puis rien. Ah! permettez, Monsieur, que je remette entre vos mains les intérêts de

ma tendre amie (dont vous connaissez les malheurs et les vertus), et ceux de sa fille, qui ne sera que trop punie de mes fautes, quelques efforts que l'on fasse en sa faveur. M. Lenoir, borné par le tems, surchargé d'occupations, a besoin qu'on lui remette sous les yeux les objets auxquels il daigne s'intéresser. J'attends de vous cet important et dernier service; et puisse le cœur le plus sensible que j'aie jamais connu, m'acquitter envers vous autant que le permettront les hasards et la fortune!

Je vous ai fait passer le signalement exact de mes papiers, dont j'ai ôté les lettres contenues dans le paquet que je vous adresse, parce qu'elles sont si importantes, et que ma vue est menacée depuis si long-tems, que je n'ai pas cru devoir les exposer à aucuns hasards. J'espère que dans cette courte notice vous n'avez rien trouvé de déraisonnable.

Quant au premier paquet, aucun mouvement de vanité ne me porte à vouloir déposer dans les mains de mon amie une copie de mon ouvrage. Je n'ai eu d'autre vue en l'écrivant que d'être utile. Méditez la partie qui vous intéresse, eu égard à votre place, et croyez un homme d'honneur qui vous atteste la vérité, et jure à son dernier moment qu'il ne l'a point exagérée, ni même dévoilée toute entière. Quant à la première partie

de ce livre, elle est trop au-dessous de ce beau sujet et même de mes idées ; mais elle contient ce que nul autre n'osera ou ne pourra dire. Comme c'est ce que j'ai écrit de moins imparfait, il est juste que ma Sophie en jouisse; je suis caution qu'elle n'en abusera pas : obtenez donc, je vous en supplie, que mon manuscrit lui soit remis.

J'aurais livré le second paquet au feu aussi bien que presque tous mes autres papiers, si je n'avais cru qu'on pouvait sans conséquence laisser à ma triste Sophie la consolation de presser contre son cœur ce qui reste de moi : ces informes ébauches ne sont bonnes qu'à cet usage. Le troisième paquet ne contient que les monumens de nos amours. Hélas ! ces dialogues ne fissent-ils qu'ouvrir un passage à ses larmes, ils lui seraient précieux. Le cinquième paquet ne renferme rien que d'imprimé.

Vous sentez, Monsieur, combien la lettre ci-jointe, où je dis le dernier adieu à ma tendre mère, où je lui rappelle ce qu'elle a daigné me promettre pour ma fille, où je confie mon honneur au sien, en la suppliant de se charger de quelques dettes, qu'assurément mon père ne paierait pas ; vous sentez, dis-je, combien cette lettre m'intéresse, avec quelles instances je vous conjure d'obtenir qu'elle soit remise.

J'ai cru devoir à mon père de lui deman-

der, en mes derniers instans, le pardon de mes fautes, et de l'assurer de l'oubli de ses rigueurs; de tâcher d'émouvoir ses entrailles en faveur de ma fille, qui cependant est son sang, pour ne la priver d'aucune des ressources possibles, puisque je ne lui laisse d'autre héritage que la pitié. Je la recommande aussi à mon frère.

Vous trouverez enfin dans ce paquet, outre mes derniers remercîmens à mon bienfaiteur, mes adieux à ma Sophie. Qu'on daigne ne pas les lui refuser : peut-être, tout en mettant le comble à sa douleur, soulageront-ils son cœur oppressé. Au moins je releverai son courage : je lui montrerai ses devoirs : je ferai parler l'honneur, la nature et l'amour pour la sauver du désespoir. Je supplie que les présens que je tiens d'elle lui soient fidèlement remis. Son portrait, qui si long-tems a adouci mon infortune et donné le change à mon amour, est destiné à ma fille. Je charge ma Sophie d'en faire mettre un autre et le mien à côté sur ma boîte; et je vous conjure, Monsieur, avec toute la tendresse que m'ont inspirée vos procédés, et l'ardeur de la reconnaissance la plus sincère, d'accepter cette légère marque de souvenir d'un couple infortuné, sur l'attachement duquel vous avez des droits très-sacrés.

Quant à mes livres qui m'appartiennent uniquement, que j'ai acquis aux dépens de mes

mes plus urgens besoins, sur lesquels personne au monde n'a le moindre droit, veuillez en tirer tout ce qui vous conviendra, en réservant *le Tasse* in-quarto pour mon bienfaiteur; et ce que vous ne voudrez pas, retournera, si l'on veut le permettre, à ma Sophie, qui cherchera avidement mes notes éparses sur quelques-uns de ces volumes.

Je finis, Monsieur, ces prières, les dernières que je vous adresserai jamais. Elles sont pures comme mes motifs et mon cœur, et les tendres sentimens d'attachement, d'estime et de gratitude que je vous ai jurés. Puissent vous et les vôtres être comblés de tous les bonheurs!

Ce sont les derniers et très-sincères vœux de votre ami,

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

Plusieurs personnes, des dames sur-tout, m'ont demandé si j'avais des lettres de *Sophie*. Oui, j'en ai, et beaucoup; mais *Gabriel* seul était digne de les lire. Naïves et brûlantes, elles ne plairaient peut-être pas toutes à la fois; car c'est toujours de l'amour. Il faudrait n'en recevoir qu'une d'elle tous les jours.

Voici la plus courte :

AU COMTE.

23 décembre

GABRIEL-SOPHIE a quatre dents. Elle est gaie, grasse, et se porte à merveille.

Voici la plus longue :

10 décembre 1778.

AH! mon bon ami, tu me rends la vie avec l'espoir, puisqu'il t'est revenu : sans doute il est bien fondé, dès qu'il a pour base les bontés de M. Lenoir. Je sais aussi que tu ne te flattes pas aisément, que tu ne vois pas comme moi naître et finir tes espérances dans la même journée; ainsi j'y ai la plus grande confiance. O mon ami! serait-il donc bien vrai que tu seras libre, et que nous nous reverrons? Sois-le, et je jouirai déjà de plus des trois-quarts de ma liberté; mais je l'ai sou-

vent vue si éloignée, que j'ai bien craint que le dégoût de la vie ne devînt le plus fort. Je t'entendais dans ta dernière lettre appeler la mort; je la voyais achever de nous séparer, sans nous être rejoints... Gabriel, elle m'a bien fait verser des larmes... Tout s'y réunissait : sous prétexte de traduire *Tibulle*, tu me disais des choses si tristes! j'ai cru que tu avais la certitude que nous ne nous reverrions jamais : plus je relisais ce cahier, et plus je la retrouvais à chaque ligne. Hélas! disais-je, Gabriel m'avait tant dit qu'il ne voudrait pas n'avoir pas souffert pour moi! et il se décourage, il ne veut plus supporter la douleur; l'anéantissement lui paraît aujourd'hui tout ce qu'il peut obtenir de mieux; il a donc oublié le jour où, ne me croyant plus que deux heures à vivre, je lui criais, dans les convulsions du désespoir : Quoi! Gabriel, mourir sans te revoir! Il se rendit alors. Mon ami n'est pas changé. Quels sacrifices n'a-t-il pas faits à l'amour! il fera encore celui-ci; oui, il vivra pour moi et pour ma fille; je lui demanderai, et il ne me refusera pas; car il ne m'a jamais rien refusé. Je voulais donc t'en conjurer aujourd'hui, comme unique grace; mais tu me l'accordes sans cela. Oui, mon ami, nous nous reverrons, je le crois; je le crois, puisque tu me le dis : que ne croirais-je pas, quand tu me l'assures! Nous retrouverons le bonheur. Tu t'en

souviens certainement, quand je fuyais de chez moi, sans savoir ce que nous deviendrions. Je partais gaîment, en disant : S'il nous faut mourir, ce ne sera qu'après avoir serré mon époux dans mes bras et sur mon cœur. Ah! une heure avec lui, et mourir ensuite! Aujourd'hui, j'en dirais encore autant; mais aujourd'hui, il faut que nous vivions ensemble, parce que nous nous devons bien plus de dédommagement; il le faut pour notre enfant, qui nous est si chère. O mon ami! nous n'avons donc plus qu'elle; car je regardais ton fils comme le mien. Avec quel plaisir ne lui aurais-je pas servi de mère! Je vois trop ta douleur, quoique tu veuilles me la déguiser : je sais trop combien tu l'aimais. Avec quel attendrissement tu m'en parlais au tems de notre bonheur!... Mais pourquoi t'en parler, tu y penses déjà tant!

Je sais, mon ami, que celui qui fait tant pour nous, voudrait faire encore davantage, et que la bonté de son cœur s'étend encore plus que son pouvoir. C'est un bien grand service qu'il me rend, que d'avoir été te consoler. Ce n'est à présent qu'en ce qui te regarde, que je puis recevoir des bienfaits; il les a étendus jusque sur notre enfant; elle en a reçu anciennement des preuves : c'est sans doute ce que tu as appris; et j'espère que s'il y avait quelque chose de nouveau, on ne me l'aurait pas caché. Ce serait m'ôter

une grande jouissance, que de me laisser ignorer quelque chose de ce que je lui dois.

Je ne puis pas te cacher, mon enfant, que je suis horriblement inquiète de ma Gabriel-Sophie; je n'en ai eu aucune nouvelle depuis très long-tems. Je fais une lettre pressante, et certainement j'en aurai bientôt; mais tu ne le sauras pas, toi. Ce retard a quelque chose d'extraordinaire: j'avais tant dit que le seul moyen de ne pas me faire naître d'intolérables inquiétudes, était de ne me rien laisser ignorer! Il peut cependant y avoir une autre raison que la maladie de l'enfant, qui en retarde des nouvelles; mais comment ne pas mettre tout au pis, quand on est accoutumé à être si malheureux? Mon ami, je suis convaincue des avantages de l'inoculation; je n'ai pas là-dessus le moindre doute: dis-moi seulement ce qui regarde le traitement. Je ne savais pas que tu fusses d'avis qu'il fallût inoculer les enfans si jeunes. Si tu me l'avais proposé lorsqu'elle n'avait qu'un mois, je t'aurais représenté alors son extrême délicatesse; je suis bien aise que tu lui accordes, pour se fortifier, jusqu'à ce que ses dents soit venues; alors tu ordonneras, sur-tout si tu étais libre, et que tu y pusses veiller toi-même; car je t'avoue que j'aurais une extrême répugnance à lui faire faire cette opération sans que l'un de nous y fût, d'autant plus que les per-

sonnes qui en prennent soin y étant absolument opposées, je craindrais que l'on me trompât. L'inoculation est très avantageuse, quand elle est bien faite; mais j'oserais à peine m'en rapporter à moi-même. Attends donc, cher amour, que tu le puisses. Si ce que tu me dis se réalise, tu le feras, ami bien cher. Tu sais quel prix je t'ai permis de la payer, cette liberté qui me tient tant à cœur: je ne te demanderai point d'explication, point de promesse; je suis sure de tes motifs, cela me suffit. Mais toi, si je pouvais te gronder, je le ferais, de ce que tu as pu une fois me soupçonner d'être à Pontar..., et de m'avoir écrit malgré cela, et encore une lettre tendre. O ami! le jour où Sophie sera vile, elle ne veut plus que tu l'aimes. Tu n'y es pas, au sujet des piéges tendus et évités: ceux dont tu parles, ne sont pas dangereux.

Tes mémoires, que tu trouves *si bêtes*, n'ont pas été trouvés tels par ceux qui les connaissent. Moi, je ne suis pas si dédaigneuse, et m'en accommode fort bien: ne te fâche pas, je les garderai; ce qui était de M. Grouber de Groubental est déchiré, et ne m'a pas occasionné de regret.

Je n'ai du tout point entendu parler d'aucun enfantement d'esprit du *philosophe;* mais ce qui doit un peu consoler ses lecteurs, c'est la peine que l'on voit qu'il s'est donnée à le composer. Il devrait faire imprimer quelque

jour ses lettres, car c'est sur-tout dans le style épistolaire qu'il brille.

Mon ami, j'aurai du courage tant que je t'en saurai ; mais quand je le vois éteint chez toi, comment veux-tu que le mien puisse se soutenir ? Quelque abattue que je t'ai parue, je ne la suis pas autant devant tout le monde, et il est des gens qui voudraient que j'en eusse moins : j'ai évité de parler de toi depuis que tu me l'as recommandé, d'autant plus que cela ne servait qu'à renouveler sans cesse l'aigreur ; mais pour de l'humiliation, non, je ne me trouve point humiliée ; mon amour et mon amant font au contraire toute ma gloire : quiconque sacrifie tout, sacrifierait mille fois plus, croyant n'avoir rien fait. Oui, je le dis comme l'Héloïse de J. J. Rousseau ; (mais je l'avais dit et écrit avant de la lire) j'aime mieux que tout l'univers sache ma passion que de t'en voir douter un instant : nos peines ont centuplé nos liens et notre amour. Oh qu'ils seront heureux et courts, les jours que nous passerons ensemble ! Si notre grande sensibilité nous fait plus sentir nos maux, elle redouble aussi notre courage, en appréciant, comme nous le devons, les charmes d'une réunion. Nous sommes les plus malheureux des êtres, nous serons les plus fortunés ; mais notre amour n'avait pas besoin d'épreuve.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me sauver

la saignée, parce que tu ne me paraissais pas l'approuver; cependant mon médecin parle si gravement de cela, (apparemment pour se faire honneur de cette cure), qu'il fallut y consentir. Je le fus hier; je suis au petit-lait à la fleur-d'orange, régime au milieu duquel on me promet une médecine: et quand tu devrais encore m'appeler *douillette,* quoique je ne sache pas trop pourquoi tu me donnes cette épithète, je ne pourrais pas encore m'empêcher de dire que tout cela n'est pas fort amusant. J'ai été souffrante depuis ma dernière lettre; j'ai eu plusieurs fois de la fièvre, mais celle-ci me fait grand bien, et beaucoup plus que tous ces remèdes ne m'en feront. Il n'est pas fort étonnant que je maigrisse un peu, je rengraisserai assez; mais je ne dors pas parfaitement, et je ne serai pas tranquille que je n'aie eu des nouvelles de notre enfant. Mais tu me demandes bien des détails sur ma santé; tu ne m'avais pas dit un mot de la tienne dans la précédente lettre; et dans celle-ci, tu m'apprends que tu es malade, que tu vas prendre un vomitif: tu as d'excellentes façons de me ramener; ne m'en parle plus si légérement, je t'en prie. Je vois qu'il n'y a que madame de St. Mathieu qui n'a jamais eu le crédit de te faire faire aucun remède: tu m'en as bien dit tes raisons, une fois, et je n'ai pas pu les trouver mauvaises. Ne faut-il pas toujours

que tout passe à ton avis ? Oui, je me promenerai quand tu me le dis, d'autant plus que le petit-lait interrompra un peu les courses du matin. Quand j'aurais choisi tes heures, je ne les aurais pas prises différentes ; je suis bien aise qu'on les ait doublées, car c'est bien mal-sain d'être tant renfermé. Je sais que tu n'as pas peur du froid, et je ne le crains pas assez non plus pour être retenue. D'ailleurs, j'ai un endroit couvert. Comment te chauffes-tu ? je crains que tu n'aies un poële ; car je sais qu'ils te font grand mal. Je ne m'aviserai pas de te dire qu'on n'écrit pas *il spazio*, mais *lo ;* car mon maître aurait trop beau jeu pour prendre sa revanche. J'ai attaché dans le cahier la feuille que tu m'as envoyée après ; j'ai copié le tout et te le rends. Tu y reconnaîtras mon éternelle étourderie ; j'ai versé de l'encre dessus ; tu le verras avec plaisir, parce que je l'ai beaucoup tenu. Puisqu'ils ne me restent pas, écris-les plus fin, et n'y mets pas tant de marge. Tu auras la première fois ta seconde brochure, que je ne crois pas pouvoir copier aujourd'hui : ne m'envoie point de *le lecteur y mettra le titre ;* je l'ai. Je m'entoure de tout ce qui me vient de toi ; cela me fait un rempart que l'on ne peut franchir. J'ai aussi une certaine calèche tachée de ton sang ; elle m'est par là devenue bien précieuse. Mille et mille remercîmens de tes cheveux ; je

m'en ferai aussi une bague; il y a même de quoi en faire douze : je suis honteuse de ne te pas envoyer la tienne, car cela ne vaut pas la peine de se faire tant attendre. Mon ouvrier m'a fait dire qu'il était malade; il sait bien que je ne peux pas aller voir si cela est vrai : je te demande pardon, mon amour, et je te promets que j'y enverrai tous les jours; il finira, ou je le rendrai malade d'impatience.

Il m'est impossible de faire faire le cachet dont tu me parles, par plusieurs raisons que je ne puis te dire : il serait charmant, et cela me fâche beaucoup, d'autant plus que le mien s'est trouvé perdu. J'en ai commandé un tout simple, que je ne sais même pas s'il pourra être exécuté; je crains qu'il ne soit dans le goût des petits ramoneurs qu'on nous avait faits.

Tu avais bien à faire d'aller lire, pour la première fois, l'Ecriture-Sainte, ou les cinquante passages qui en sont tirés; ce n'est pas là ordinairement où nous prenons nos oracles. Ce défenseur des femmes est d'une éloquence séduisante; il n'y a rien de si convaincant que de tels argumens. Je ne crois pas, quoi que tu en puisses dire, qu'il y ait beaucoup de femmes qui me désapprouvent, au fond de leur cœur, de t'avoir trouvé aimable; et nous en connaissons qui n'eussent pas mieux

demandé que la permission de te le dire ; mais tu ne t'en soucies pas plus que moi.

Ce pauvre Poinsinet ! c'est encore un de nos fameux de Dijon, non pas dans le goût de Crébillon ou Rameau, mais dans celui des académiciens ; il a fixé sa demeure au Fort-l'Evêque, dont il a fait sa maison de plaisance : je le croyais noyé, c'est bien à peu près la même chose. Je suis fort en colère de ce qu'on me vole les vers que tu m'as faits ; on trouve sans cesse de ces gens-là. Il y a quelque tems qu'une femme m'en récita de fort jolis, que son amant lui avait faits, croyait-elle. Cependant je me souvenais de les avoir lus, sans pouvoir dire où : huit jours après, nous les trouvâmes dans une épître de *Sapho* à *Phaon*, que nous lisions ensemble : *Souviens-toi de ce jour si cher à ma tendresse.*

J'ai lu Emile ; j'ai fait beaucoup de notes, et j'ai recommandé tout ce qui en peut convenir à notre enfant pour le présent, et tout ce qu'une nourrice en peut faire. Il y a d'excellentes choses dans ce livre-là, mais il faut trouver bien dur de n'être pas à même de pouvoir l'exécuter soi-même ; et personne ne prendra autant de fatigue pour les enfans d'un autre. Je n'ai encore eu que les deux premiers tomes, et je me fâchais de ce qu'il ne parlait pas des filles ; mais on me promet qu'il s'en occupe dans les deux autres volu-

mes. Jusqu'à présent, il ne regarde les femmes que comme de *grands enfans*, et cela n'est pas flatteur ni galant. Il y a bien des choses sur lesquelles il me fait changer d'avis, entr'autres sur la méthode de faire apprendre des fables aux enfans. Comme il arrange ce pauvre corbeau! Je vois bien souvent que je suis fort ignorante. Je n'ai qu'une science, ami tendre, c'est de te bien aimer, et c'est celle qu'il t'importe le plus que j'aie: je n'ai pas été long-tems à l'acquérir, celle-là; tu es un si bon maître! J. J. Rousseau a un charmant style; j'y ai trouvé une ressemblance frappante avec celui de quelqu'un de notre connaissance; la Nivardière avait raison. J'aime tout-à-fait les discours qu'il fait de tems à autre à ses lecteurs. Cet homme-là n'était pas fait, non plus que toi, pour avoir affaire à ce fripon de libraire, Michel-Rey. J'ai aussi lu son *Héloïse*, malgré la grande défense de me laisser des romans; car on ne peut apparemment être constante, qu'autant qu'on voit que les héroïnes de roman l'ont été. Cependant, celui-là m'appartient; à peine m'en souvenais-je, et il faut aimer pour la bien goûter. Je vois qu'ils ont eu quelquefois les mêmes idées que nous, et leur en sais bon gré: les amans ne sont aimables qu'autant qu'ils ressemblent au mien. Cette Julie est une étrange fille, de sacrifier toujours à tout cet homme qu'elle adore!

comme si l'amitié et l'amour n'étaient pas les nœuds qui imposent le plus de devoirs et les plus inviolables, puisqu'ils sont volontaires! Aimer l'un, épouser l'autre!... J'ai failli brûler le livre, lorsqu'elle lui mande qui de son mari et de lui elle choisirait.... Ils faisaient aussi leur journal : je t'ai fait bien long-tems le mien ; mais il y en a plus des trois-quarts de perdu, et ma vie est si uniforme, que je n'ai que peu de choses à y marquer ; mais quand mon cœur est si plein qu'il faut absolument qu'il déborde, j'écris : je te donnerai quelque jour tout cela ; tu y verras ma conduite et mes pensées. Mais ce n'est pas du cœur de son amie que Gabriel est inquiet ; il ne soupçonnera pas sa Sophie. Ce serait faire injure à tous deux.

Ton bon ange t'a donné une bien bonne pensée, et je l'en remercie ; c'est cependant plus pour tes yeux que pour le profit que j'y ai fait ; car si je voulais compter les lignes et les mots, comme cela t'arrive quelquefois, je suis bien sûre que j'en trouverais plus dans l'avant-dernière que dans celle-ci ; mais je ne veux pas te chicaner, car tu irais aussi compter, et ce serait moi qui me trouverais avoir tort, de n'en avoir pas tant écrit que toi : je serais grondée ; ainsi, il vaut mieux ne rien dire. Tu ne veux donc pas que ta fille ait le même maître d'écriture que moi? cependant je suis une écolière qui devrait lui avoir

fait sa réputation ; aussi, m'a-t-il montré pendant trois ans : ce n'est cependant pas pour me *vanter* que je te le dis. Mais, que veux-tu ? je suis trop vieille pour apprendre ; et tant bien que mal, tu me lis et me devines ; j'y gagne souvent. Tu sais que je me suis félicité quelquefois d avoir si mal écrit ce que je t'adressais, que d'autres n'ont pa pu le déchiffrer. Oh ! quand j'apprenais, si je m'étais doutée que j'aurais un jour un ami, je me serais bien plus appliquée ; mais je ne savais pas alors ce que c'était qu'un ami.

Adieu, mon cher bon amour. Tu vois que je suis plus calme ; je partage tes espérances, tes souhaits, tes plaisirs..... tes chagrins, et sur-tout ta tendresse ; oh ! oui, tous les mouvemens de ton cœur. Adieu, cher enfant ; je t'embrasse bien fort.

SOPHIE-GABRIEL.

Je te prie de quitter ton habitude hollandaise, de boire tant de thé : on me l'a absolument défendu ; c'est mauvais pour mes nerfs, et par conséquent aussi pour les tiens, déjà trop attaqués par tant de secousses.

Je présume que M. de Mari... et sa fille baisseront le ton ; cet événement-ci est fait pour cela. Ah ! puisse-t-il causer un bien ! pourvu qu'ils ne s'en retournent pas du côté de l'être *honnête et sensible !* ils en sont bien capables ; mais je ne crois pas qu'ils osent.

Quelques pièces justificatives.

A M. LENOIR.

Versailles, le 26 mars 1777.

La famille de madame de Monnier, qui s'est sauvée avec le comte de Mirabeau, s'est adressée à vous, Monsieur, pour faire arrêter cette fugitive ; et madame de Ruffey, sa mère, vient de me mander que vous pourriez m'indiquer sa retraite. Dès que je la saurai, je vous ferai passer les lettres nécessaires pour mettre la personne chargée de découvrir madame de Monnier en état de la réclamer au nom de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur,

DE VERGENNES.

A M. LENOIR.

Versailles, le 19 avril 1777.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, ainsi que vous le demandez, un ordre du Roi, en forme réquisitoriale, pour faciliter la recherche en Hollande de la personne de madame de Monnier par l'officier de police que vous vous proposez de charger de cette commission, et qui se flatte de pouvoir y réussir. En cas de découverte, je pense que cet officier doit commencer par s'adresser à M. le duc de la Vauguyon, et concerter avec cet ambassadeur les démarches à faire auprès du gouvernement Hollandais, pour parvenir à s'assurer de la personne de madame de Monnier. Ce premier point rempli, il y aurait encore d'autres mesures à prendre pour obtenir la liberté de l'extradition. Mais à cet égard il n'y aura point de nouvelles démarches à faire jusqu'à ce que, d'après les éclaircissemens que l'ambasadeur du Roi m'enverra, je puisse recevoir les ordres de Sa Majesté, et les lui faire passer. Je vous prie de diriger sur ces principes votre instruction particulière à l'officier de police que vous chargerez de l'ordre ci-joint, après y avoir rempli son nom laissé en blanc. Je crois qu'il conviendra de lui délivrer aussi

un passe-port séparé pour sortir du royaume, et pour son retour en France. Je joins ici une lettre qu'il présentera à M. le duc de la Vauguyon ; je m'y renferme à prier cet ambassadeur d'aider de ses conseils celui qui la lui remettra, et de diriger sa conduite dans la commission qui lui est confiée, suivant l'ordre du Roi, dont il est porteur, et l'instruction particulière qui y est relative.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur,

De Vergennes.

A M. LENOIR.

Amsterdam, le 25 mai 1777.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'extradition a été accordée, et qu'en conséquence je partirai avec madame de Monnier et M. de Mirabeau fils, accompagné d'un officier de justice du pays, qui me sortira des terres de Hollande, après-demain 27 du courant, pour me rendre à mes différentes destinations.

Mais, Monsieur, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous faire une représentation qui me paraît très-juste et très-nécessaire.

Madame la marquise de Monnier est fille de condition d'un président d'un parlement, femme d'un premier président d'une cour souveraine, de la chambre des comptes de Dôle, appartenant par conséquent à bien des personnes en place ; et c'est une tache que d'avoir été à Ste.-Pélagie. L'étourderie de s'en aller avec un jeune homme est bien mal; mais elle n'est criminelle que parce qu'elle a éclaté, et que l'on rit de voir une jeune femme de vingt-deux ans faire infidélité à un mari de soixante-dix : tout son crime ne consiste que de ce qu'elle s'est mal conduite.

Mais, Monsieur, ce vieux M. de Monnier est aveugle et presque imbécille, et il est amoureux de sa femme : qui peut nous assurer qu'elle ne rentre pas avec lui ? Elle est grosse de trois mois : cet enfant à naître peut jouer un grand rôle. *Nouveau Rougemont*, s'il n'est pas reconnu en naissant, il voudra se faire reconnaître. M. de Monnier trouvera peut-être déplacé que l'on mette sa femme à Ste-Pélagie, lieu où l'on ne met que les filles, lieu qui la déshonore.

Enfin, Monsieur, ce n'est pas lui qui a demandé cet ordre, et sa femme lui appartient. Ne serait-il pas plus à sa place qu'elle aille dans un couvent honnête, tel que Conflans, ou tel autre qu'on voudrait, même avec un ordre du roi.

J'ai fait des représentations à madame de Ruffey, sa mère, sans entrer dans ces détails, et je crois, Monsieur, que vous les approuverez. Il résulte donc que je ne conduirai pas madame de Monnier à Ste Pélagie, sans avoir eu de vous, Monsieur, de nouveaux ordres; et comme je dois passer pas Chauny en Picardie, et m'y arrêter vingt-quatre heures, afin de la faire reposer, je vous prie, Monsieur, de m'y faire donner vos ordres *chez M. de Matigny, lieutenant-général de police à Chauny;* et si je n'en recevais pas, ou qu'ils n'eussent pas le temps d'y arriver, après avoir attendu un jour de plus, je partirai pour Paris, et j'irai, avant de conduire cette dame à sa destination, vous demander, Monsieur, ce que vous m'ordonnez. Mais je ne doute pas que madame de Ruffey ne soit présentement à Paris. Je l'avais engagée à faire le voyage : d'ailleurs elle est grosse; recevrait-on dans un couvent une femme en cet état ? Il est vrai qu'il n'y paraît pas encore.

Madame de Monnier a demandé aux magistrats de cette ville, sous l'autorité de qui elle est actuellement, la permission d'écrire à plusieurs ministres; et ils l'ont accordée. Mais madame de Ruffey n'approuverait pas d'être ainsi timpanisée. Je me suis emparé de ces lettres, et j'ai l'honneur de vous les envoyer ci jointes, afin, Monsieur, que vous

puissiez ordonner ce qu'il vous plaira à cet égard.

DE BRUGNIÈRES.

A M. LENOIR.

Amsterdam, le 26 mai 1777.

J'AI procuré, Monsieur, à M. de Brugnières tous les moyens d'exécuter la commission dont il a été chargé. Je dois à sa conduite dans ce pays-ci les témoignages les plus avantageux, et je les lui rends avec plaisir.

J'ignore, Monsieur, jusqu'à quel point M. le comte de Mirabeau peut mériter qu'on s'intéresse à son sort, et je ne me hasarderais pas à vous faire aucune recommandation en sa faveur. Mais je ne puis m'empêcher d'exciter votre sensibilité sur la situation fâcheuse de madame de Monnier. Cette jeune femme, séduite et entraînée par une passion violente, me paraît sentir tous ses torts. Elle se voue avec résignation au couvent; mais elle se désespérerait de se trouver à Ste-Pélagie. Je suis persuadé, Monsieur, que vous voudrez bien faire tout ce qui dépendra de vous pour la soustraire au malheur qui semble l'attendre. Je vous adresse toutes les lettres qu'elle écrit à sa famille et aux ministres du roi, et

dont vous voudrez bien faire l'usage que vous croirez convenable. Recevez, Monsieur, l'assurance des sentimens inviolables avec lesquels jai l'honneur d'être, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le duc DE LA VAUGUYON.

A M. LENOIR.

à Paris, ce 13 octobre 1778.

J'IGNORAIS, Monsieur, la correspondance établie entre vous et madame de Monnier. Il ne se peut rien de mieux : il faut la laisser subsister, et en conséquence je vais mander à madame l'abbesse de Ste.-Claire, de continuer de remettre à madame de Monnier tous les paquets qui lui seront adressés sous votre couvert, et de vous faire passer ceux que madame de Monnier lui remettra pour vous. Quant aux autres paquets quelconques, qui pourront être adressés à la dame, à l'exception des lettres de madame sa mère, qui les adresse directement à madame l'abbesse, je lui marquerai de me les renvoyer toutes, et de me renvoyer pareillement toutes les autres lettres que pourrait écrire madame de Monnier. D'après cela, quand vous jugerez à propos de me faire donner des nouvelles de l'enfant, je les ferai passer à leur

destination ; et pour éviter tout embarras à cet égard, si vous voulez ordonner à mademoiselle Douay de m'en adresser directement tous les mois, je les ferai passer à Gien ; et quand on lui répondra, après avoir lu les lettres, si elles ne contiennent rien d'étranger à l'objet, je les enverrai directement à la demoiselle. J'attendrai que vous m'ayiez donné de vos nouvelles, pour écrire à Gien.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MARVILLE.

SOUVENIRS DE MIRABEAU, TRACÉS DE SA MAIN

Dates depuis Pontarlier, 1775

J'arrivai le 25 de mai à Pontarlier.

Mois de juin. Sophie vient au château et à Montpelot.

Mois de juillet. Fêtes pour le sacre. Je ne parais plus chez le marquis.

25 d'octobre, à son retour de ses terres, j'y vais.

Voyage de Suisse, en novembre.

13 DECEMBRE, je FUS HEUREUX.

Le 14 janvier 1776, je me cache chez Sophie, pour ne pas remonter au château.

Le 16 j'allai chez la Gotton.

Mercredi des Cendres, 21 février, je pars pour Viteaux.

Vendredi 23, Sophie part pour Dijon, arrive le dimanche.

J'arrive à Dijon mercredi 28.

J'y suis arrivé jeudi 29.

Jeudi 14 mars, je passe la nuit à la *perspective* avec Sophie.

Les ordres pour me mettre au château de Dijon arrivent jeudi 21.

Sophie part samedi 23 pour Pontarlier, et arrive dimanche 24.

Première évasion tentée avec le Gay le mardi 14 mai, empêchée par Mth.

Seconde dans la nuit du vendredi 24 au Samedi 25, avec le chevalier de Macon.

Arrivé à la Jacquette lundi 27; Macon part sur le champ pour Pontarlier.

Sophie devait partir le mercredi 29.

Le Gay arrive à Pontarlier mardi 28.

Le chevalier de Macon me revient le vendredi 31.

Je pars le samedi 1 juin pour les Verrières, et y arrive le dimanche 2.

Sophie devait partir le soir.

Lundi 3 je pars des Verrières.

Richard arrive ce même jour.

Mardi 4, orage sur le Lac.

Mercredi 5 janvier, j'arrive à Genève.

Dimanche 9, j'arrive à Thonon.

Louise y arrive le dimanche 16; nous partons tous ensemble jeudi 20 pour Genève.

Macon m'arrive samedi 22 à Genève.

Nous partîmes le dimanche 23 de Genève, allâmes coucher à Seyssel.

Lundi 24 arrivés à la Balme.

Dimanche 30, B... et moi allons à Lyon. Histoire des Bateliers.

Mardi 2 juillet, Louise revient à Lyon.

Vendredi 12 je quitte Lyon, et vais me cacher chez M. de Villedieu.

Dimanche 14, nous partons pour la Provence.

Lundi 15, dîné avec mon frère à Thim.

Je pars dans la nuit du mardi 13 août au mercredi 14 pour les Verrières, et je vais par les montagnes de la comté de Nice, Turin, le Grand-St.-Bernard, le Valais, etc.

J'arrive le vendredi 23.

Le samedi 24, Sophie arrive aux Verrières à onze heures et demie du soir.

(*ici est un cœur enflammé qu'il a crayonné.*)

Le vendredi 15 septembre, départ des Verrières à 10 heures du soir.

Le jeudi 26 septembre, arrivé à Rotterdam,

Lundi 7 octobre, arrivé à Amsterdam.

M. de

M. de la Ferté, qui s'est empressé de me dire qu'il n'était pas l'*intendant des menus plaisirs du Roi*, pas plus que de la famille des *Papillon*, mais un avocat qui fut vingt ans l'ami de *Mirabeau*, est venu me voir pour le plaisir de parler de ce grand homme. Il m'a montré quelques-unes de ses lettres que ses doigts avaient usées; mais en regrettant, les larmes aux yeux, des *élégies* en prose poëtique, dont l'une était intitulée la *tempête*, que lui avait confiée l'*Ovide* de Vincennes. C'est une dévote qui, pour expier les péchés qu'elle avait faits, et même ceux qu'elle aurait voulu faire encore, les brûla et en jeta les cendres aux vent.

Ponr s'en consoler, il avait tracé, en 1785, ce portrait de son ami, au moment où, sous la dictée de M. *Clavière*, comme les apôtres sous celle du St.-Esprit, il anathématisait les vampires de l'État, à la *banque de St. Charles*, à la Caisse-d'Escompte, etc.

Ce portrait est trop ressemblant, pour ne pas le passer à la postérité.

« Un homme jeune s'est rencontré d'une « énergie étonnante de caractère; alliant la « souplesse et la profondeur de l'esprit; rem- « pli de la fougue la plus impétueuse, et ca- « pable de la patience de la plus pénible dis- « cussion; défenseur passionné des règles, des « mœurs, des principes; les faisant triom- « pher souvent par la puissance d'une redou- « table logique; ayant tellement la conscience « de sa force, que selon son gré il obscurcira « la lumière ou il dissipera les nuages : et

« en effet il est en son pouvoir de nous égarer
« ou de nous instruire.

« Homme du monde, il a écrit sur des ma-
« tières de jurisprudence en jurisconsulte,
« ou plutôt en homme d'état profond, tan-
« dis que des jurisconsultes, même distingués,
« ont traité ces sujets comme des gens du
« monde superficiels.

« Ce n'est plus la politique versatile ou erro-
« née des princes, ce ne sont plus les intérêts
« directs des nations qui fixent les regards de
« ce génie actif. Il se montre aujourd'hui dans
« la lice pour combattre l'influence et repous-
« ser des opérations de banque étrangère. C'est
« avec cette force de raisonnement et cette
« vigueur de style qui le caractérisent. On
« dirait qu'il s'est constamment occupé de
« théories de cette nature ; et l'on est tenté
« de croire que son génie seul l'a initié aux
« mystères profonds de l'agiotage.

« Sur quelque objet que se porte un esprit
« de cette trempe, quelque opinion qu'il sou-
« tienne, quelque parti qu'il défende, il sera
« toujours le fort armé. Un adversaire intré-
« pide se présentera-t-il pour ramasser le gage
« de bataille, il fera bien de se munir d'une
« triple cuirasse ; car il fut donné aux génies
« tels qu'*Honoré Mirabeau*, de restituer à la
« raison ses droits, et de *prévaloir contre*
« *l'imposture*. »

Fin du Tome quatrième.

Extrait de la Chronique de Paris, du 2 avril 1792.

Il y a aujourd'hui un an que la France, en deuil, donna le premier exemple d'une apothéose; son premier dieu fut celui qui défendit le mieux la cause des peuples.

M. Manuel qui a servi la liberté, en découvrant que celui qui ne passait que pour avoir eu de grands talens avait eu aussi des vertus, dépose, pour célébrer son anniversaire, deux lettres sur sa tombe qui ne peuvent qu'honorer sa mémoire.

Lettre à M. de Mirabeau, président de l'Assemblée Nationale.

du 10 février 1791,

M. le Président,

Voici un fait qui ne doit mériter ni blâme, ni éloge; il est simple comme la manière dont je vais avoir l'honneur de vous en faire part.

Dans une discussion relative aux circonstances actuelles, quelqu'un fit mention d'un billet de la somme de 800 liv., échu depuis long-tems, et endossé par vous. Accoutumé à ne pas croire certaines gens sur parole depuis la révolution, je demandai à le voir, et j'en offris le remboursement, si le fait était vrai. Pour cette fois on ne m'avait pas trompé; le titre fut produit, et je me trouvai trop

heureux de ne pas le laisser plus long-tems dans de profanes mains; je vous le renvoi ci-joint, bien persuadé que je mérite mieux qu'un autre que vous me deviez une pareille somme.

Je suis avec respect, etc. *Signé*, P...

Réponse de M. de Mirabeau, à M. P...

du 12 février 1791.

C'est bien le moins, Monsieur, que l'estime et la reconnoissance que m'impose votre procédé, me commande de vous donner l'explication d'un fait qui en a besoin; car, vous aviez raison, monsieur, attendu que je n'avais pas tort. La mort de Lejay, libraire, me fait perdre 113,000 liv.; il m'en est revenu 74,000 liv. à remboursement. J'ai demandé individuellement à chaque créancier de recevoir la moitié de son argent comptant, et un billet court pour le reste. Presque tous y ont consenti, les autres ont été acquittés. L'un d'eux, au nom de M. du R..., porteur du billet que vous avez soldé, a demandé le tems d'écrire à son commettant. L'homme chargé de mes paiemens ne le voyant point revenir, a eu d'autant moins le soin d'y penser, que je n'ai jamais dû les 800 liv. à M. du R..., que comme ayant promis de les lui payer pour une femme de ses amies, qui avait long-tems partagé mon sort. Voilà le fait dans toute sa candeur; et vous m'en croirez, vous qui avez su apprécier à leur

valeur les suggestions de la malveillance et les échos de la calomnie. Certes, j'ai été très-dérangé dans ma jeunesse ; eh ! qui sait mes circonstances, n'ignore pas que cela ne pouvait être autrement, quoiqu'il y ait eu de ma faute aussi-bien que de celle des autres ; mais il n'existe pas un homme qui ait payé plus exactement que moi, depuis que j'ai ma fortune, et qui ait plus sacrifié pour être fidèle à ses engagemens, soit directs, soit de complaisance ; tandis que la tourbe des plus méprisables ennemis accusait de rouler sur les trésors de sa vénalité l'homme le plus invariable dans ses principes qui ait jamais existé, et par conséquent le plus exempt du véritable caractère de l'homme qui se vend, je veux dire la versatilité. Vous me paraîssez fait pour savoir, monsieur, qu'on n'achète que qui ne vaut pas d'être payé. Quoi qu'il en soit, agréez encore une fois l'hommage de ma gratitude, et rendez-moi heureux en me mettant à même de connaître un aussi galant homme que vous.

Signé, MIRABEAU l'aîné.

PRÉCIS

Du procès-criminel intenté à PIERRE MANUEL, *éditeur de ces Lettres, par madame de Mirabeau mère.*

LA publication des Lettres originales de Mirabeau avait été annoncée, plusieurs mois avant que la première édition parût, tant par la voie des journaux, que par la distribution de plus de vingt mille prospectus répandus dans tout le royaume. L'éditeur de ces *lettres* n'ignorait pas avec quelle active perfidie les ennemis du bien public distillaient les poisons de la calomnie. Les suffrages des citoyens de Paris venaient de l'appeler à la place importante de Procureur de la Commune. La rigidité de ses principes, la sévérité de son caractère étaient trop connus, pour que l'on négligeât de mettre en œuvre tous les moyens de l'éloigner du poste auquel la confiance publique l'avait placé. La question relative à son droit d'éligibilité venait d'être décidée. La justice de sa cause avait été reconnue, et les prétendus amis des lois avaient succombé dans cette lutte de l'intrigue et de la mauvaise foi. L'action intentée au mois de décembre dernier, d'abord à la

requête des créanciers de Mirabeau, était demeurée sans effet; la plainte rendue par le libraire Garnery pour la violation de domicile commise à son égard de la manière la plus arbitraire, en vertu d'un ordre inconstitutionnel signé *Maugis*, avait paru déconcerter pendant quelques momens le plan de persécution suivi jusqu'alors avec assez de constance.

Le Procureur de la Commune était au poste que le peuple lui avait donné à garder, et en remplissait depuis plusieurs mois les fonctions pénibles, lorsque tout à coup il apprend par la voix publique qu'il vient d'être décrété d'*ajournement personnel*. Il ne peut se persuader que lorsque la belle institution du Juré est en pleine activité, il ait pu être frappé d'un décret aussi gothique. Aucune signification légale ne lui est faite de ce décret; il s'informe, et il apprend que cette affaire est portée devant le premier Tribunal criminel provisoire, établi par la loi du 14 mars 1791. Il se rend sur le champ au greffe de ce Tribunal : il y voit que le décret en date du 10 mai, est intervenu sur une plainte en date du 2 janvier. Il presse la signification, et demande à connaître promptement le *grand crime* dont on l'accuse et à subir interrogatoire. Enfin le *fameux décret* est signifié, et le jour pour l'interrogatoire indiqué. Ici la scène change : ce ne sont plus les créanciers de

Mirabeau qui paraîssent comme accusateurs, mais Marie-Geneviève Mirabeau, cette Mirabeau qui n'a rien à perdre, pas même sa réputation; qui.... Qu'a-t-elle à reprocher à P. Manuel ? un crime impardonnable..... celui d'avoir essayé de couvrir de la gloire d'un fils, la honte de toute sa vie.... Mais il lui en reste encore un à Coblentz, pour la consoler du désespoir où elle est d'avoir mis au monde un grand homme.

L'objet de la plainte était de réclamer contre la violation du dépôt de la Police, duquel madame de Mirabeau prétend que P. Manuel à soustrait les lettres qui forment cette collection.

Une foule de témoins viennent offrir ce qu'ils appellent des preuves de ce *prétendu* délit : et ces témoins sont bien choisis; car, excepté le premier maire de Paris, qui a enseveli la liberté dans un drapeau rouge, excepté le premier Garde-du-Sceau constitutionnel (M. Duport), qui n'a pas été légalement convaincu d'avoir fait autant de mal qu'un chancelier, on reconnaît tous les suppôts, fauteurs et complices de cette police dont les longs et muets attentats ont été révélés dans un ouvrage publié au commencement de la Révolution (1), de cette police dont tout le secret a été de corrompre et de

(1) La Police dévoilée.

dégrader les hommes, afin qu'oubliant et leur dignité et leurs forces, ils se prosternassent sous des maîtres plus méprisables qu'eux. On voyait enfin figurer dans cette procédure tous les vils instrumens de la tyrannique oppression de ce *Sartine* qui a le mieux rivé nos fers, parce qu'il a le plus avancé la gangrène de nos mœurs.

Le 22 mai P. Manuel subit son interrogatoire devant M. *Le Pelletier*, président du tribunal.

Nous croyons devoir rapporter ici un extrait de cet interrogatoire : il jette le plus grand jour sur cette singulière affaire.

EXTRAIT DE L'INTERROGATOIRE.

D. *A lui demandé : si*, pendant qu'il était administrateur de la police provisoire, il n'a pas, sous un prétexte quelconque, demandé à M. Duport, lieutenant de maire, les clefs du dépôt où étaient les papiers secrets des personnes qui avaient été renfermées au château de Vincennes et de la Bastille.

A dit : qu'avant de répondre à cette question qui suppose un dépôt, il faut savoir ce que c'est qu'un dépôt ; que l'on en distingue de deux sortes, dépôt public et dépôt particulier : que le régime ancien de la police de Paris était contraire à toutes les lois ; qu'il ne peut donc être regardé comme dépôt public ; qu'un dépôt public dans l'ancien régi-

me, ne pouvait être que les greffes des différentes jurisdictions de quelques cours souveraines, ou de dépositaires nommés juridiquement; qu'il ne peut pas non plus être regardé comme dépôt particulier, puisque le dépositaire n'avait aucune autorité légale pour le recevoir, et que celui qui abandonnait sa propriété n'était pas maître de la refuser; qu'administrateur provisoire de la police, il n'a jamais été chargé de papiers à titre de dépôt: la preuve en est qu'ils ne lui ont jamais été donnés en compte; qu'il succédait à des hommes qui se sauvaient comme des voleurs; que sa mission à cet égard était de veiller à ce que ces papiers fussent remis aux citoyens qui venaient les réclamer; que sans doute, il a eu les clefs, et qu'elles lui appartenaient puisqu'il avait la confiance du peuple; que le premier usage qu'il en a fait, a été de rendre aux victimes du despotisme les papiers qui pouvaient ou les consoler, ou les venger; qu'il est un malheureux de Montmartre qui, par la restitution qu'il lui a faite de son dossier, réduit qu'il était à la mendicité, est au moment de jouir de quatre-vingt mille livres; qu'il a rendu des manuscrits à M. Desade, à M. Dejan, à M. Groubert, etc., et que M. l'abbé d'Espagnac nous dira lui-même qu'il l'a laissé chercher seul sa lettre de cachet dont il avait grand besoin; que c'est la police qui avait volé tous

les papiers qu'elle gardait, et que l'administrateur du peuple ne pouvait pas être le receleur de la police ministérielle; que, s'il s'était cru chargé, par sa place, de garder toutes les ordures du despotisme, il aurait écrit aux despotes de venir rechercher leurs ordures.

Que c'est à tort qu'on suppose que MM. Bailly et Duport lui ont donné la clef des archives comme de confiance, et qu'ils ne pouvaient la lui refuser, M. Bailly même ne pouvant pas la garder, puisqu'il ne pouvait administrer, et que, s'il avait les clefs en main, c'est qu'il était arrivé le premier; qu'administrateur particulièrement de la librairie, le répondant avait droit, en demandant la clef de son cabinet, de se faire donner la clef des armoires; qu'il ne sait si MM. Bailly et Duport étaient disposés à conserver religieusement ces preuves des notre esclavage, mais que lui il a cru qu'il était de son devoir de s'en débarrasser, et de les rendre aux citoyens qui les réclamaient; que s'il avait cru que MM. Duport et Bailly lui donnaient la clef d'un dépôt, il les aurait priés de vouloir bien lui donner la note de ce qu'ils lui laissaient, car ils pouvaient lui donner la clef d'armoires où tout aurait déjà été pris, puisqu'ils tenaient eux-mêmes ces clefs des anciens commis, des anciens geoliers. Qu'il est faux que les lettres de Mirabeau sortent

de la police; qu'il a en trouvé beaucoup à la Bastille, ainsi que plusieurs manuscrits qui lui ont servi à dévoiler la police dans un ouvrage en deux volumes, contre lequel personne n'a osé réclamer en mil sept cent quatre-vingt-dix; qu'il s'en est emparé les quatorze et quinze juillet, dans ce moment où tout ce qu'avait volé le despotisme était à la disposition du peuple qui recouvrait et sa souveraineté et ses propriétés; qu'ils sont devenus dans ses mains les armes de l'opinion publique, tout comme les fusils enlevés aux invalides sont devenus les armes de la liberté, et que cette conquête lui était plus facile qu'à un autre, parce que lui-même enfermé à la bastille, il avait pu sur les lieux connaître les archives de cet enfer des vivans; qu'il a recueilli des lambeaux de lettres et des papiers indéchiffrables; qu'il fallait toute sa patience, toute son opiniâtreté dans le travail, pour tirer parti de papiers poudreux qui eussent effrayé un savant du seizième siècle, et que c'est un bienfait national que d'avoir deviné un trésor, là où tant d'autres n'auraient cru voir que des papiers de procureurs. Qu'ainsi donc il nie formellement avoir enlevé des lettres de Mirabeau, du nombre de celles qui étaient à la police; qu'il en a vu, et qu'elles doivent y être encore; mais qu'il avoue et déclare que pour l'instruction publique, il a fait ce que tout

particulier sans mission et sans caractère public était en droit d'exiger; qu'il a pris des notes et même copié quelques-unes de ces lettres, et que sa conduite dans cette circonstance est celle d'un citoyen qui fouille dans une bibliothèque publique pour faire l'extrait d'un manuscrit qui, par des additions, devient sa propriété; que les lettres de Mirabeau sont à lui, parce que pendant dix mois il a travaillé douze heures par jour à préparer cet ouvrage qui devait faire le plus grand honneur à Mirabeau, et en vengeant le fondateur de la liberté, inspirer une horreur éternelle pour le despotisme; que lorsqu'il commença cet ouvrage, il n'avait l'espérance que de faire un ou deux volumes; qu'un mois après la mort de Gabriel Riquetti, il a annoncé dans le *Patriote français*, qu'il recueillait toutes les lettres de Gabriel et de Sophie; que Sophie était morte; que quelques amis sans doute ont receuilli ses lettres; que plusieurs même avaient été trouvées chez un inspecteur de police, et que ce furent sans doute celles-là que lui répondant a achetées; qu'il était si sûr de sa propriété, que quatre mois avant la publication de ces lettres, vingt mille prospectus ont été semés dans le monde; et cette annonce a ajouté à ses recherches: car chacun s'empressa d'augmenter le trésor de la postérité; et qu'à ce moment il ne vint pas dans la tête de

madame de Mirabeau que des lettres que son fils écrivait à des femmes fussent pour elle un nouveau patrimoine ; que ce n'est que lorsque le peuple a placé, lui répondant, à un poste où il pouvait, sinon par ses talens, au moins par un grand caractère, effrayer les ennemis de la chose publique, que cette femme crut pouvoir l'empêcher de remplir la mission de Procureur de la Commune, et que c'est à ce moment-là qu'un coup d'autorité, que ne se fut pas même permis l'ancienne police, enfonça, la nuit, et la maison et les presses de deux citoyens qui s'empressaient de publier un ouvrage que, lui répondant, signait et qu'il avait annoncé par-tout :

Qu'ayant été vainqueur de la bastille, il a eu une grande partie de ce trésor national, et que s'il se félicite d'avoir été administrateur de la police, c'est qu'il a trouvé dans ces archives les preuves de ce que supposaient les lettres qu'il avait déjà ; qu'il a vu les pièces justificatives de la longue persécution d'une famille entière qui ne valait pas celui qu'elle persécutait. Qu'il a vu les lettres des ministres, les lettres des valets des ministres, et qu'il a consigné dans cet ouvrage ces pièces justificatives ; qu'au surplus, si M. de Mirabeau lui-même, qui connaissait sa conquête du 14 juillet, avait reclamé ces lettres, peut-être eût-il balancé à les lui rendre, car elles ne lui appartenaient pas ; elles appartenaient

à Sophie qui aurait dû les recevoir, si les lieutenans de police n'avaient pas commis l'infidélité d'un facteur qui ne rend pas les lettres que son devoir est de porter; que l'intention de Mirabeau n'a jamais pu être que ces lettres fussent secrètes, car il les écrivait à l'amour, et de l'amour elles devaient passer à la gloire.

A lui demandé si c'est par son ordre que le *sieur* Garnery a mis en vente ledit ouvrage des lettres originales de Mirabeau, dont il s'était rendu gardien lors du procès-verbal fait par le commissaire Cuvilliez de la section d'Henri IV.

A répondu qu'il n'a point donné d'ordre au *citoyen* Garnery, parce qu'un citoyen n'a pas d'ordre à donner à un citoyen; mais que lorsqu'à son réveil il est venu lui apprendre qu'on avait envahi ses foyers en vertu d'un ordre d'administrateurs infidèles, pour saisir dans les ténèbres un ouvrage qu'il se faisait gloire d'imprimer en plein jour; lorsqu'il lui a dit qu'il n'avait pas eu le courage de se cuirasser de la Constitution pour les repousser tous; lorsqu'il lui a dit qu'il avait eu la faiblesse de se charger comme gardien de ce que la loi seule pouvait lui ôter, il lui a répondu: Vous avez fait comme un citoyen qui, étant à peine éveillé par des voleurs, promettrait de garder sa bourse en attendant complaisamment qu'on vînt la lui prendre:

et qu'alors il l'a lancé avec indignation devant les tribunaux pour venger la Constitution qu'il avait laissé insulter dans la maison même où se sont imprimés plus de cinquante mille exemplaires de cet évangile qui deviendra celui de tous les peuples ; qu'il s'est présenté à un tribunal, qu'il a demandé vengeance, et qu'il n'est pas encore vengé !

Aussitôt l'interrogatoire subi, P. Manuel présenta une requête au Tribunal, par laquelle il démontrait que cette affaire étant purement civile, en ce qu'il ne pouvait, dans le cas même où les prétentions de madame Mirabeau seraient accueillies, en résulter que des dommages et intérêts, il demandait en conséquence à être renvoyé devant les tribunaux civils. Cette décision était d'autant plus instante, qu'un parti bien connu par son opposition et contre les patriotes, et contre tout ce qui était bien, occupait continuellement les séances du Conseil général de la Commune, à discuter si un magistrat nommé par le peuple, et son représentant le plus médiat, devait être suspendu de l'exercice de ses fonctions par l'effet d'un décret gothique et barbare. La demande contenue dans cette requête ne devait pas souffrir de difficultés auprès d'hommes sans passions ; mais le commissaire du roi (M. Ferrières) s'y opposa ; et par une singularité remarquable, l'accusateur public fut d'avis de faire

droit à la requête : ainsi l'*homme du Peuple* ne pouvait trouver P. Manuel coupable, et l'*homme du Roi* le frappe d'anathême.

L'affaire fut donc renvoyée à l'audience, et indiquée pour le vendredi 25 mai. P. Manuel plaida lui-même sa cause ; et après avoir détruit par les raisons les plus solides, assaisonnées de l'ironie la plus amère et de la plaisanterie la plus piquante, les dépositions des témoins complaisans dont s'était environnée madame de Mirabeau, il démontra de la manière la plus péremptoire, combien était inique cette poursuite extravagante, il démontra que rien ne prouvait même l'existence de la soustraction dont on l'accusait d'être l'auteur ; il offrit de prouver que les lettres *de famille* que réclamait madame de Mirabeau étaient encore dans les archives de la police. Il démontra que les papiers de la police étaient devenus une propriété nationale à l'époque de la conquête de la liberté, le 14 juillet 1789, et que donner au peuple ce qui appartient au peuple, n'était ni une soustraction, ni une infidélité, mais bien une juste restitution. Il a prouvé d'ailleurs que cet ouvrage était bien devenu sa propriété par le travail et les peines qu'il s'était données pour mettre de l'ordre et une suite à des papiers informes, indéchiffrables, et qui en d'autres mains eussent été perdus pour la postérité.

Le tribunal ne put résister à la force de ces raisons et de ces principes, et après un délibéré de deux heures, il renvoya les parties A SE POURVOIR A FINS CIVILES.

Ainsi se termina ce ridicule procès, sur l'issue duquel les malveillans avaient fondé de grandes espérances. Ainsi se termina honorablement pour le Procureur de la Commune, cette affaire dont ses ennemis nombreux voulaient se faire une arme pour le perdre. La justice, la raison et le bon droit ont triomphé. Le peuple a conservé un courageux défenseur qui, se reposant sur son innocence, ne redoutait les suites de cette affaire que par le tems qu'elle le forçait à employer à sa défense.

FIN.

Livres qui se trouvent chez GARNERY, *Libraire, rue Serpente*, nº. 17.

Les Œuvres de Boulanger, 10 vol. in-12. 15 liv.
Manuel du Citoyen, ou Cours de Morale, extrait des meilleurs auteurs...... 1 l. 10 s.
La Police dévoilée, par Pierre Manuel, 2 vol. in-8º.............................. 9 l.
Collection des Décrets de l'Assemblée Nationale, sanctionnés par le Roi, avec une table des matières, 40 vol. in-12..... 45 l.
Liste des Nobles, 3 parties....... 3 l. 12 s.
Vie des Prêtres, 2 parties.......... 2 l. 8 s.
Œuvres du Roi de Prusse, 16 vol. in-8º. 36 l.
— publiées du vivant de l'auteur, 4 vol. in-8º.............................. 16 l.
Collection des travaux de Mirabeau à l'Assemblée Nationale, mis en ordre par Etienne Méjean, 5 vol. in-8º., avec le portrait de l'auteur.............................. 18 l.
Chronique scandaleuse, 5 vol. in-12... 10 l.
Le tome 5 séparé.............. 2 l. 10 s.
Aventures de Télémaque, 1 vol. in-12, avec figures.............................. 2 l. 10 s.
Dictionnaire de la Fable, 1 vol.... 1 l. 15 s.
Dictionnaire historique, 9 vol in-8º... 46 l.
Dictionnaire de Bomare, 15 vol. in-8º... 72 l.
Du Massacre de la S. Barthelemi, par Gabriel Brizard, 2 vol. in 8º.......... 5 l.
Discours sur Louis XI, par le même. 1 l. 10 s.

Constitution française, in-32. très-jolie édition.......................... 12 s.

La même, papier vélin.............. 1 l. 4 s.

Nouvelle Rhétorique, à l'usage des jeunes demoiselles, par l'auteur de l'Histoire publique et secrette de Henri IV....... 2 l.

Nouvelle Géographie de la France, 1 vol. avec carte........................ 3 l.

De l'Education, traduit de l'anglais de Knox.......................... 4 l. 10 s.

Voyage dans l'île de Chypre, par l'abbé Marity, 2 vol. in-12............ 4 l. 10 s.

Supplément aux anciennes éditions de Voltaire, 21 vol. in-8°................ 36 l.

Histoire critique de la Noblesse, par M. Dulaure, in-8°................. 3 l. 10 s.

Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome, 2 vol. in-8°........... 6 l. 10 s.

Vie du baron de Trenck, 3 vol. in-8°. fig. 12 l.

Du droit de la paix et de la guerre, 1 vol. in-8°.............................. 2 l.

Lettres écrites de la Trappe, par un Novice, in-12.............................. 1 l.

Vœu d'un Patriote sur la médecine en France, par M. Thiéry, 1 vol................ 2 l.

Lettres écrites de France, à une amie en Angleterre, traduites de l'anglais de Miss William...................... 1 l. 16 s.

Minéralogie homérique, ou Essai sur les Minéraux dont il est fait mention dans les Poëmes d'Homère, par M. Aubin-Louis

Millin, 1 vol.................... 1 l. 10 s.

L'Anglais aux Indes, ou Histoire de la guerre des Anglais et des Français dans les Indes Orientales, avec des détails particuliers sur le général Lally, trad. de l'anglais de Orme, par Archenoltz, auteur du tableau de l'Angleterre et de l'Italie, 3 gros vol. in-12........................ 7 l. 10 s.

Histoire Nationale, ou Annales de l'Empire français, depuis Clovis jusqu'à nos jours, 5 vol. in-12, avec 150 gravures.. 22 l. 10 s.

Des Lettres de Cachet et des Prisons d'Etat, par Mirabeau, 2 vol. in-8°........... 5 l.

Considérations sur la Révolution de France, par Brandes....................... 1 l. 10 s.

L'Homme d'Etat imaginaire, Comédie en 5 actes.......................... 1 l. 4 s.

Les Œuvres de Freret, *sous presse.*

Les Œuvres d'Helvetius, *sous presse.*

Histoire de Miss-Nelson, 4 vol......... 5 l.

Fables de La Fontaine, 2 vol. in-12. 1 l. 10 s.

Collection des Révolutions de France et de Brabant, par Camille Desmoulins, 78 n^{os}. .... 24 l.

Camille Desmoulins, opuscules de l'an 1er. de la liberté, in-8°. fig................ 2 l.

L'Espion Anglais, 10 vol........ 12 l. 10 s.

Réponse du docteur Priestley à Burke. 2 l. 5 s.

Galerie de la maison de Bourbon, 8 vol. in-12. .... 16 l.

Voyage à la mer rouge, par M. Eyles Yrewin, traduit par M. Parrand, 2 vol. in-8°. avec cartes. . . . . 9 l.

Voyages en Amérique, pendant le cours de la dernière guerre, 2 vol. in-8°. . . . . . . 9 l.

Mémoire historique sur la guerre de 1757 à 1762, par M. de Bourret, 3 vol. in-8°. 10 l.

Accord de la Religion et des cultes, par M. de Moy, curé de S. Laurent, député de Paris à l'Assemblée Nationale. 1 l. 5 s.

Essai sur le despotisme, par Mirabeau, in-8°. . . . . 5 l.

Œuvres politiques de J. J. Rousseau, 2 vol. in-12. . . . . 2 l. 10 s.

Œuvres de M. Pétion, ex-président de l'assemblée nationale, maire de Paris, 3 vol. in-8°. *sous presse.*





